

SUPPLÉMENT

Le Monde ARGENT

Placer pour ses enfants et ses petits-enfants

GÉOSTRATÉGIE

Washington prône des guerres « préventives » p. 5

CÔTE D'IVOIRE

270 morts, Gbagbo de retour à Abidjan p. 6

DU RPR À L'UMP

Un entretien avec Jacques Baumel p. 9

JOURNÉE SANS VOITURES

Dimanche, 99 villes au rendez-vous p. 10

MÉDECINE

La chirurgie de l'obésité en question p. 16



TENNIS Les nouveaux mousquetaires p. 14

International... 2 Météorologie-Jeux... 17 France-Société... 8 Culture... 18 Horizons... 11 Carnet... 22 Entreprises... 13 Abonnements... 22 Aujourd'hui... 14 Radio-Télévision... 23

Le nouveau cours des Etats-Unis trouble les élections allemandes

Le conservateur Stoiber et le social-démocrate Schröder se partagent sur la question irakienne

A LA VEILLE des élections fédérales allemandes du dimanche 22 septembre, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, qui était donné très légèrement en tête dans les sondages, a dû faire face à une polémique créée par les propos qu'aurait tenus récemment sa ministre de la justice, Herta Däubler-Gmelin. Celle-ci aurait estimé, selon un journal, lors d'une rencontre récente avec des syndicalistes, que le président Bush partait en guerre contre l'Irak pour masquer des difficultés politiques intérieures, « ce qui est une méthode reconnue qu'Hitler a déjà utilisée ».

Bien que M^{me} Däubler-Gmelin et que Gerhard Schröder aient démenti ces déclarations, la conseillère du président Bush pour la sécurité a constaté, vendredi, que les relations germano-américaines traversaient une « atmosphère empoisonnée ».

De son côté, le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, a reproché au chancelier allemand, hostile à une intervention militaire et critique de la



nouvelle stratégie américaine, d'avoir mis en jeu le front uni de la communauté internationale à l'encontre de l'Irak.

Les élections de dimanche s'annon-

cent très serrées et le candidat chrétien-démocrate à la chancellerie, Edmund Stoiber, a tenté d'exploiter les critiques américaines contre la ministre de la justice. Les petits partis (libéral,

Verts et néoconservateur) feront pencher la balance d'un côté ou de l'autre.

Lire pages 2 et 3 et notre reportage à Berlin page 11

le PDG d'Alcatel et l'emploi : « J'assume ma stratégie »

L'ÉQUIPEMENTIER français en télécommunications Alcatel a annoncé, vendredi 20 septembre, de nouvelles suppressions d'emplois. En dix-huit mois, le groupe - qui a perdu 85 % de sa valeur en Bourse depuis le début de l'année - aura supprimé 29 000 emplois. Du coup, les interrogations se multiplient sur la stratégie du PDG Serge Tchuruk, qui a transformé un groupe diversifié en une entreprise de télécommunications.

Dans un entretien au Monde, le PDG se justifie. Selon lui, le secteur des télécommunications reste porteur d'avenir, et, « s'il n'y a qu'un survivant à la crise des équipementiers, ce sera Alcatel ». Mais les difficultés l'obligent à prendre des mesures drastiques car Alcatel est devenue « une entreprise de main-d'œuvre intellectuelle ».

Lire page 13

La colère du procureur de Montgolfier

ACCUSÉ dans un rapport de l'Inspection générale des services judiciaires d'avoir relayé des « ragots » sur l'existence de réseaux occultes au tribunal de Nice, le procureur Eric de Montgolfier s'estime, dans un entretien au Monde, victime d'« une grande injustice ». « Ce rapport vise à ternir ma réputation », assure le magistrat, nommé à Nice en 1999 afin de remettre de l'ordre dans un tribunal suspecté d'être sous le contrôle d'intérêts privés. Pour expliquer ce revers d'autant plus inattendu qu'il avait lui-même réclamé

cette inspection, M. de Montgolfier évoque « la vengeance des obédiences maçonniques » et le « corporatisme » du monde judiciaire. « J'ai été déçu de ne recevoir aucun soutien de ma hiérarchie, pas le moindre iota de soutien », souligne-t-il. Je me demande aujourd'hui si je n'ai pas été nommé à Nice pour amuser la galerie. » Le rapport d'inspection souligne la « dégradation irréversible » du climat de travail au tribunal de Nice. Mais le procureur assure ne pas envisager de quitter son poste : « Si je dois partir, je préfère qu'on me chasse. »

► Un entretien avec le procureur de Nice, mis en cause par un rapport d'inspection

► « Mon crime est d'avoir attenté au corporatisme »

Lire page 8

EXPOSITION

Matisse et Picasso côte à côte au Grand Palais : le dialogue de deux géants du XX^e siècle



ELLE EST jubilatoire, cette exposition remplie de chefs-d'œuvre, proposant un dialogue pictural entre deux géants du XX^e siècle, qui se sont rencontrés en 1906 et se sont côtoyés pendant près de cinquante ans. Présentée à Paris, au Grand Palais, jusqu'au 6 janvier 2003, cette conversation posthume est fascinante, car elle met en relation deux artistes qui se sont respectés, et reconnus : « Il n'y a que Matisse », disait Picasso, tandis que Matisse estimait qu'« une seule personne » avait le droit de le critiquer, Picasso, de douze ans son cadet. Mais ce parcours croisé est aussi une occasion de réfléchir sur les divergences entre le génie de Picasso et celui de Matisse, sur les similitudes aussi. Ainsi qu'une incitation à discuter les rapprochements établis, dans l'accrochage.

Lire pages 18 et 19

Aux portes de Lyon, il n'y avait plus de bidonvilles depuis 1962...

LYON

de notre correspondante

Les pieds dans la boue, une fillette joue avec les cendres d'un brasier détrempé, qui, la veille, lui servait de cuisinière. Les récents orages ont transformé sa maison en passoire et son jardin en marécage nauséabond : une minuscule caravane posée sur des pneus, entre deux rangées de gravats et de débris, au milieu d'un terrain vague. L'enfant attend avec ses cinq frères le retour de sa mère, hospitalisée, et de son père, parti en Italie. A côté, les voisins ont bricolé une cabane, qui fait office de cuisine : une table posée dans la boue, une bouteille de gaz pour alimenter le réchaud. Plus loin, les moins bien lotis s'abritent sous de simples bâches tendues entre deux planches. Partout des objets inutilisables, de la ferraille, des épaves de voiture jonchent le sol.

La palissade, ouverte en plusieurs endroits, ne cache plus rien de la misère du bidonville de Vaulx-en-Velin, aux portes de Lyon. Près de 400 Roms, dont 165 enfants, campent depuis le début de l'été sur une friche en face de l'hippodrome, à

proximité d'entrepôts. Des Roms roumains de Craiova, munis de visas touristiques, mais aussi des Roms de l'ex-Yougoslavie demandeurs d'asile politique, qui ont échoué sur ce terrain, faute d'avoir trouvé une place dans des structures d'accueil. Les conditions d'hygiène y sont déplorable : pas de douche, pas de toilettes, un seul point d'eau, sortie d'un tuyau d'arrosage. Des fils électriques, tirés de nulle part, stagnent dans l'eau pour alimenter un réfrigérateur ou un poste de télévision.

Le bidonville de Vaulx-en-Velin n'est plus un cas isolé. Lyon compte d'autres campements de fortune, notamment dans le 7^e arrondissement, où une centaine de Roms roumains et croates se sont installés sur un terrain, derrière une voie de chemin de fer. Depuis plus d'un mois, une soixantaine de demandeurs d'asile dorment également chaque nuit sur la passerelle qui mène à la gare de Perrache. Aucune solution d'hébergement ne leur a été proposée. L'Alpil, l'Association lyonnaise pour l'intégration par le logement, estime à 1 500 le nombre de sans-abri dans l'agglomération.

« Les derniers bidonvilles lyonnais avaient été éradiqués en 1962. C'est une renaissance terrifiante », avoue André Gachet, l'un des responsables de l'Alpil.

Vivement critiquée, la préfecture du Rhône se défend en arguant avoir triplé en deux ans les capacités d'accueil des demandeurs d'asile, passées de 500 à 1 500 places. « Le problème qui se pose n'est pas celui de l'afflux des réfugiés mais son non-traitement, estime pour sa part André Gachet. Sous prétexte de ne pas créer d'appel d'air, on s'est contenté de bricoler des solutions. Au lieu de dépenser 3 millions d'euros dans des mises à l'hôtel, la préfecture aurait pu créer dix structures d'hébergement pérennes. » Sans proposer d'alternative, la Communauté urbaine de Lyon, propriétaire avec le groupe Pathé du terrain de Vaulx-en-Velin, a engagé une procédure d'expulsion. Gérard Collomb a prévu d'installer en lieu et place du bidonville un multiplexe cinématographique...

Sophie Landrin

PORTRAIT

Paris sur Afrique



DE SA Guyane natale à la direction du Musée Dapper et de son exceptionnelle collection d'art africain, Christiane Falgayrettes a su accomplir, en franc-tireur, un parcours sans faute.

Lire page 21

ANALYSE

La croisade antiterroriste sent le pétrole

DEPUIS la catastrophe du 11 septembre 2001, le lobby pétrolier n'a pas à se plaindre de George W. Bush ni de Richard Cheney, qui n'ont jamais perdu de vue l'objectif non avoué de leur croisade contre le terrorisme : diversifier l'approvisionnement de l'Amérique en carburant.

Venus l'un et l'autre de l'industrie pétrolière, le président et le vice-président américains n'ont eu de cesse depuis un an de s'assurer de nouvelles ressources énergétiques, des confins de l'Asie centrale à l'Angola, en passant par Moscou et le Golfe. De là à penser qu'ils cherchent à se débarrasser de Saddam Hussein plutôt qu'à le désarmer, pour faire main basse sur l'or noir irakien...

De retour du Sommet de la Terre de Johannesburg, Colin Powell a fait deux escales, passées relativement inaperçues, qui éclairent les préoccupations de l'administration américaine. L'une au Gabon, l'autre en Angola, deux pays gros producteurs d'or noir. A Luanda, le secrétaire d'Etat américain s'est entretenu une heure durant avec le président dos Santos, marxiste repentini que Washington a longtemps voué aux gémonies.

Bertrand Le Gendre

Lire la suite page 12 et nos informations page 5

PARIS • LYON • MARSEILLE • TOULOUSE
BROCHURE HIVER 2002/03
VIENT DE PARAÎTRE!
COMMANDEZ LA SUR : www.terdav.com
OU AU : 01.53.73.76.76
terres d'aventure LE VOYAGE A PIED
Randonnée : séjour / trekking / ascension • Neige : ski de montagne / ski de fond / traineau à chiens / raquettes • Découverte

INTERNATIONAL

ALLEMAGNE

61 MILLIONS d'Allemands sont appelés aux urnes, ce dimanche 22 septembre, pour renouveler le Bundestag qui élira ensuite un nouveau chancelier. Selon les sondages, la course entre le chef de gouver-

nement sortant, le social-démocrate **GERHARD SCHRÖDER** et son rival conservateur, **EDMUND STOIBER**, est serrée. En raison d'un mode de scrutin très particulier, le rôle des petits partis est détermi-

nant pour la formation d'une future coalition gouvernementale. Les **LIBÉRAUX-DÉMOCRATES** du FDP ont pris le risque d'une dérive populiste pour dépasser les Verts. Au terme d'une campagne plus que

jamais personnalisée, le **VOTE FÉMININ**, très courtisé, sera également décisif. L'ex-chancelier Helmut Kohl, qui n'est plus candidat au Parlement, a fait des adieux discrets à la politique.

Allemagne : les grands rivaux à la merci de leurs petits alliés

La campagne pour les élections législatives de dimanche s'est achevée sur fond de querelle transatlantique autour de l'Irak et d'une comparaison, prêtée à la ministre de la justice, entre George W. Bush et Adolf Hitler. Le futur gouvernement dépendra du score du FDP, du PDS et des Verts



**LES ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES
DU 22 SEPTEMBRE
EN ALLEMAGNE**

BERLIN

de notre correspondant

A quelques heures d'un scrutin qui s'annonce particulièrement serré, le chancelier allemand, Gerhard Schröder, se serait sans doute passé de cette polémique : la ministre de la justice, Herta Däubler-Gmelin, est accusée d'avoir comparé George

W. Bush à Adolf Hitler ! La ministre nie les propos qu'on lui prête, convaincu peu, et suscite un tollé dans les rangs de l'opposition ainsi que des commentaires acerbes outre-Atlantique.

Le début de l'affaire date de mercredi 18 septembre. M^{me} Däubler-Gmelin, en campagne dans le Bade-Württemberg, a tenu réunion avec une trentaine de syndicalistes. La séance était en principe fermée au public, mais un journaliste du quotidien local, le *Schwäbisches Tagblatt*, était dans la salle à l'insu de la ministre. Au cours de la discussion, lorsque le thème de l'Irak a été abordé, la ministre aurait estimé que le président Bush parlait en guerre pour masquer des difficultés intérieures, « ce qui est une méthode appréciée, qu'Hitler a déjà utilisée », aurait-elle ajouté.

Le lendemain, la citation figurait dans le *Schwäbisches Tagblatt* et quelques heures plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche rendant compte du courroux de George W. Bush, qualifiait les propos de M^{me} Däubler-Gmelin de « scandaleux et inexplicables ». Vendredi matin, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a téléphoné au chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, pour lui faire part de son indignation.

Vendredi après-midi, au cours d'une laborieuse conférence de presse, M^{me} Däubler-Gmelin a nié les propos relatés par la presse, assurant que l'affaire avait été sortie de son contexte par un « localier » inexpérimenté travaillant pour un journal « politiquement orienté » ; qu'elle



Affiches du chancelier Gerhard Schröder et de son challenger Edmund Stoiber, à Hambourg, le 20 septembre, deux jours avant les élections législatives en Allemagne.

n'avait rien dit de tel ; qu'au contraire, elle avait mis en garde ses interlocuteurs contre les comparaisons hâtives, mais que, oui, l'Allemagne avait, elle aussi, connu de telles méthodes de diversion politique « du temps d'Adolf Nazi ».

LES EXCUSES DU CHANCELIER

A en juger les commentaires figurant dans la presse du samedi 21 septembre, la prestation ministérielle n'a pas convaincu. M. Schröder lui-même paraît sceptique. Il a adressé au président Bush une lettre où il regrette « que les déclarations impu- tées à la ministre allemande de la justice aient pu le blesser profondément ». « Je peux te garantir que quiconque faisant le rapprochement

entre le président américain et un criminel n'a pas sa place dans mon gouvernement », conclut-il.

Pour l'opposition, qui a aussitôt demandé la démission de la ministre de la justice, cette affaire est du pain béni à la veille de l'élection. La victoire de dimanche se joue sur peu, et tout incident susceptible d'enlever des voix à l'adversaire est bon à prendre.

Le faible écart qui sépare les deux principaux partis confère aux autres formations un rôle démesuré. Dimanche soir, le prochain chancelier sera Gerhard Schröder ou Edmund Stoiber, mais, paradoxalement, ils devront leur élection, ou leur échec, à l'un des trois petits partis susceptibles d'entrer au Bundes-

tag (FDP, Verts et PDS, les dix-neuf autres qui se présentent n'ayant aucune chance).

Ironie de l'histoire, ce sont les néo-communistes du Parti du socialisme démocratique (PDS) qui, compte tenu du mode de scrutin semblent tenir la clé du prochain Parlement. A en croire les derniers sondages, aucun des deux grands partis, SPD ou CDU-CSU, ne peut obtenir de majorité sans l'aide d'un partenaire. Si le PDS entre au Bundestag, il est assuré de trente députés au minimum, ce qui interdirait mathématiquement à M. Stoiber de former la coalition « noire-jaune » (CDU-FDP) qu'il vise.

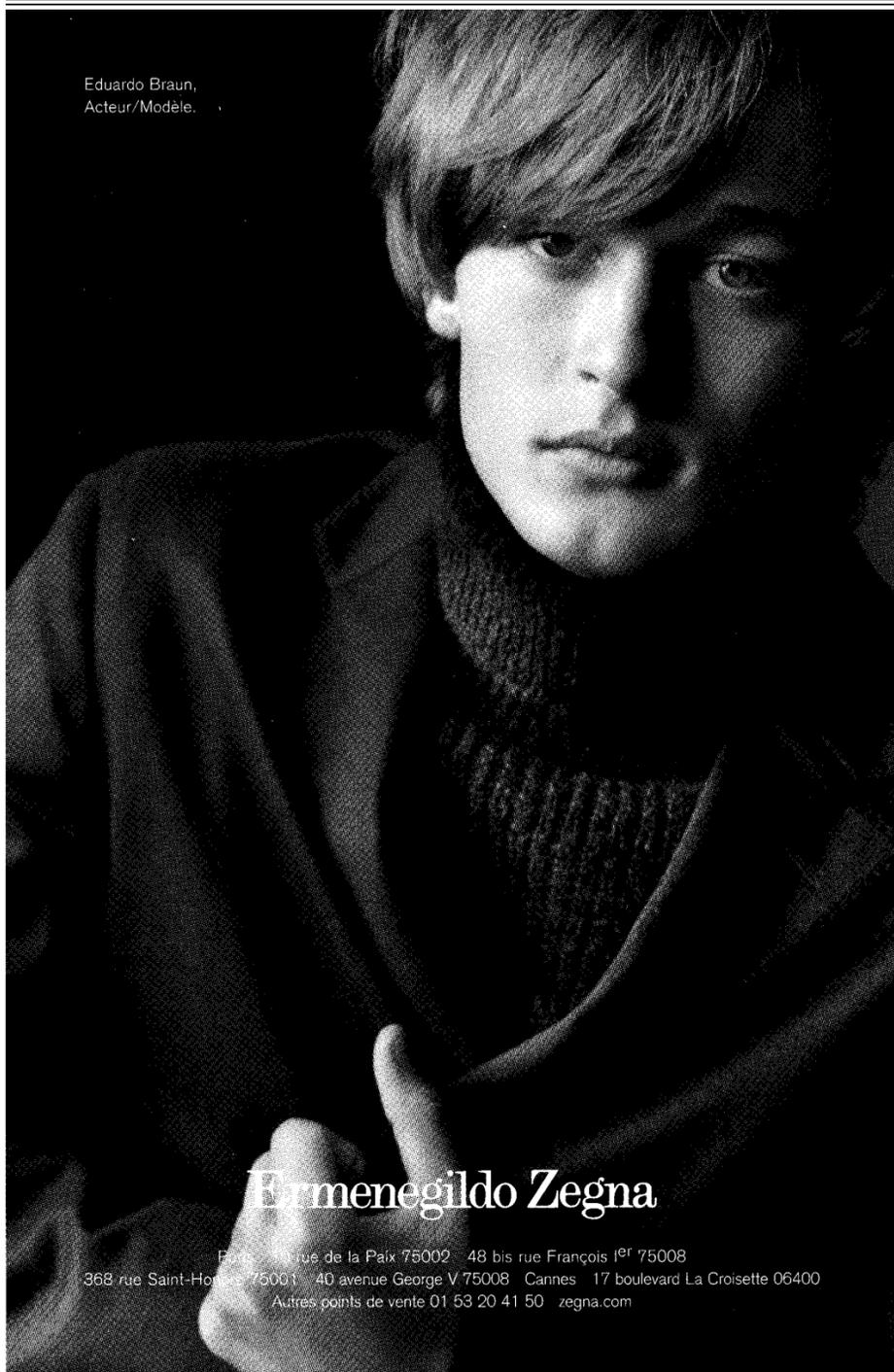
Encore faut-il que les néo-communistes passent la barre des 5 % des

suffrages, sans laquelle il n'y a pas de ticket d'entrée. Les sondages les placent juste au-dessous. A moins qu'ils fassent élire au minimum trois députés directement dans leur circonscription, comme le permet le mode de scrutin. La réalité sur le terrain semble leur assurer au moins deux mandats directs, à Berlin ; les sièges qu'ils convoitent à Halle, à Schwerin ou Rostock, dans l'ex-RDA, seront plus difficiles à décrocher.

Si le PDS ratait son examen d'entrée, quatre autres partis, le SPD, la CDU-CSU, les Verts et le FDP ajouteraient à leurs mandats directs les sièges répartis à la proportionnelle. Dans un tel système, c'est le parti arrivé en tête qui obtient la plus grande part du gâteau. Les sondages font croire que ce devrait être, de peu, le SPD. Mais rien ne garantit que, même en tête, les sociaux-démocrates seront en mesure, comme ils le désirent, de former une coalition majoritaire avec les Verts. Tout dépendra du score des écologistes, que les sondages créditent de 7 à 8 % des suffrages.

Si la coalition sortante « rouge-verte » n'est pas reconduite, ce seront les libéraux du FDP qui auront la main. Avec ses 8 à 10 % pronostiqués par les sondages, le FDP peut s'allier avec un des deux grands partis pour former la coalition majoritaire. La probabilité qu'il le fasse avec la droite est la plus forte. Le chef du FDP, M. Westerwelle, n'a jamais caché que pour devenir ministre et ramener son parti aux affaires, il ne fera preuve d'aucun dogmatisme.

Georges Marion



Eduardo Braun,
Acteur/Modèle.

Ermenegildo Zegna

10 rue de la Paix 75002 48 bis rue François I^{er} 75008
368 rue Saint-Hippolyte 75001 40 avenue George V 75008 Cannes 17 boulevard La Croisette 06400
Autres points de vente 01 53 20 41 50 zegna.com

Modernité, emploi, Irak au centre des débats

BERLIN

de notre correspondant

Des vingt-quatre partis qui concourent pour la quinzième législature, seuls quatre ont la certitude d'entrer au Parlement. Un cinquième, le PDS (Parti du socialisme démocratique, néo-communiste), est sur le fil du rasoir.

► Le **SPD**, parti du chancelier sortant, a axé sa campagne sur la personnalité de Gerhard Schröder, symbole de modernité progressiste implicitement opposé à l'archaïsme conservateur de son adversaire Edmund Stoiber. Le SPD met en avant son bilan en matière de droit de la nationalité, du contrôle des flux migratoires, d'intégration des étrangers, propose une réforme radicale de l'école qui permette aux mères de mener une vie professionnelle. Il entend poursuivre la réduction de l'endettement et mettra en œuvre les conclusions de la commission Hartz pour combattre le chômage. Le SPD est opposé à

toute intervention en Irak, avec ou sans mandat de l'ONU.

► Le **CDU/CSU** a fait l'essentiel de sa campagne sur la dénonciation des quatre millions de chômeurs. A l'inverse du chancelier sortant, décrit comme « le camarade des gros patrons », son candidat, Edmund Stoiber, veut, par une série de mesures incitatives, favoriser les PME. Il propose la dérégulation partielle des salaires, surtout dans les emplois non qualifiés. Il dénonce aussi la perte de contrôle de l'immigration et demande sa limitation. Il condamne l'écotaxe avec son coût jugé préjudiciable à la compétitivité nationale. M. Stoiber ne semble pas avoir fait définitivement sa religion sur la question irakienne.

► Les **Verts** ont surtout développé le bilan de la coalition sortante en matière d'écologie et de droits civiques, mesures dont ils s'estiment, à juste titre, responsables et qu'ils comptent approfondir si la

coalition est reconduite. Ils sont opposés à l'intervention en Irak.

► Le **FDP** est favorable au libéralisme sous toutes ses formes. Il a surtout mis en avant le dynamisme physique de son président, Guido Westerwelle, qui est censé le communiquer à l'Allemagne. Peu disert sur son programme durant la campagne, le FDP a surtout parlé de baisse d'impôt, de compétitivité et de lutte contre la bureaucratie.

► Les **néo-communistes du PDS** s'attachent à l'emploi et à la lutte contre le chômage, à la formation, à la culture et à la paix : ils sont contre l'intervention en Irak. Conscients de leurs faibles chances d'accéder au pouvoir, ils n'ont pas développé outre mesure les moyens d'atteindre leurs objectifs. Leur plus récente affiche se limitait à un slogan ésotérique : « Ici et maintenant. »

G. M.

Helmut Kohl quitte la scène par la petite porte

FRANCFORT

de notre correspondant

« Helmut, danke ! » : banderoles et drapeaux allemands sont au rendez-vous dans la cour du château de Höchst, vendredi 20 septembre. Ce monument classé de la banlieue industrielle de Francfort est le théâtre d'une modeste sortie de scène. Quelques centaines de supporters scandent le prénom de l'ancien chancelier, qui prononce son dernier discours de député. Après vingt-six ans sur les travées du Bundestag, à 72 ans, Helmut Kohl fait discrètement ses adieux. Le « chancelier de la réunification » ne participe pas au grand meeting organisé à Berlin pour clore la campagne d'Edmund Stoiber, le candidat conservateur (CDU/CSU) à la chancellerie. L'émotion perceptible dans la cour du vieux château de Höchst est trompeuse : l'ancien chancelier aura connu une fin de carrière laborieuse. Moins d'un an après sa défaite en septembre 1998 éclatait un scandale retentissant sur le financement occulte de son parti. M. Kohl n'a toujours pas révélé les noms des donateurs mis à contribution entre 1982 et 1998.

L'affaire a été classée mais elle a valu à l'intéressé de tomber de son piédestal : il lui a fallu quitter la présidence d'honneur de la formation chrétienne-démocrate. Une blessure qui a laissé des traces.

Ce soir, M. Kohl se veut loyal. Il appelle ses partisans à voter Edmund Stoiber. Et ne se prive pas d'attaquer son successeur à la chancellerie : « Ceux qui

parlent bien à la télévision n'ont pas besoin d'être compétents », assène-t-il sous les applaudissements. Il s'attarde sur ses souvenirs, et évoque son épouse, Hannelore, disparue en 2000. « Lorsque je venais à Francfort, où les œufs volaient lors des meetings dans les années 70, elle me disait de mettre mes plus vieux costumes. Elle a tout accompagné », se souvient-il.

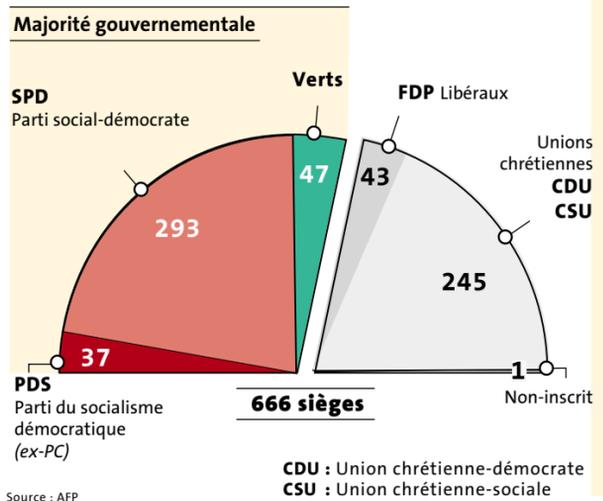
L'ANTIAMÉRICANISME, « UNE HONTE »

Entre deux anecdotes historiques, il parle de ce XX^e siècle qui a connu « deux totalitarismes, un brun et un rouge », pour se réjouir avec son auditoire d'avoir « remis sur pied l'Allemagne ». Il défend sa « vision d'une Allemagne unie, dans une Europe unie », prend plaisir à évoquer Gorbatchev, Mitterrand, Bush père. « La maison commune est en place, les fondations et les murs sont là. Imaginez que, dans dix ans, 500 millions de personnes paieront en euros sur le continent », plaide M. Kohl.

« Sans les Américains, rien n'aurait été possible. C'est une honte de cultiver l'antiaméricanisme pour ne pas perdre les élections », assène-t-il en évoquant l'ultime controverse de la campagne. La foule est conquise. Les drapeaux s'agitent. « Bien sûr les dernières années ont été difficiles, mais les militants de base sont toujours très fiers de lui », observe un participant, chapeau de cow-boy sur la tête.

Philippe Ricard

LE BUNDESTAG SORTANT



Chaque électeur dispose de deux voix

- **Electeurs inscrits** : 61,2 millions, dont 3,3 millions de nouveaux électeurs.
- **Circonscriptions électorales** : 299 contre 328 lors des précédentes élections législatives en 1998.
- **Système électoral** : droit de suffrage proportionnel personnalisé. Les électeurs disposent de deux voix : avec la première, chaque circonscription envoie au Bundestag un député directement élu à la majorité

relative à un tour ; le reste des députés est élu à la proportionnelle sur les listes établies dans chaque région par les formations politiques. Ce deuxième vote détermine le pourcentage de voix de chaque parti. Un parti ne peut entrer au Bundestag qu'avec un résultat minimum de 5 %, sauf s'il obtient trois mandats directs avec les premières voix : dans ce cas, la clause de 5 % n'entre plus en ligne de compte.

Le rôle des femmes dans la société, thème majeur de la campagne

BIELEFELD

de notre envoyé spécial

Le film est en noir et blanc. Une femme y fait le ménage, range les chemises de son mari, qui tarde à rentrer dans le nid familial. « Il y a encore de la poussière sur le meuble », s'émeut la maîtresse de maison. L'image s'arrête. Sur fond noir, on peut lire : « L'avenir tel qu'Edmund Stoiber se l'imagine ». Rideau.

Le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder (SPD) fait son entrée en grande pompe. La scène se déroule à Bielefeld, en Rhénanie-du-Nord - Westphalie, où le chancelier tenait un de ses derniers meetings avant les élections générales du dimanche 22 septembre. L'homme est en forme et entend bien rien laisser de cette « Allemagne moderne » – son slogan de campagne – à son rival conservateur de la CDU-CSU.

En l'espace de quelques semaines, la place de la femme dans la société allemande est devenue un des thèmes majeurs de la campagne. Comment rendre compatibles maternité et activité professionnelle dans ce pays où la pensée encore dominante persiste à croire que c'est à la mère d'élever l'enfant pendant les premières années de sa vie ? Un dossier devenu déterminant, selon de nombreux commentateurs, dans la course aux suffrages féminins. Le chancelier Schröder, marié quatre fois, y a accordé beaucoup de temps. Jeudi soir, peu après le meeting de Bielefeld, une salle de cinéma projetait un documentaire de Beate Middelke, *Schröder et les femmes*.

Dans leurs programmes électoraux, sociaux-démocrates et conservateurs mettent tous deux l'accent sur l'égalité des chances entre hommes et femmes. Mais Edmund Stoiber a bien du mal à se défaire de l'image de *pater familias* traditionnel qui lui colle à la peau : ne rappelle-t-il pas à l'envi que M^{me} Stoiber a quitté son travail dès la naissance de leur premier enfant ? L'occasion pour le chancelier sortant de vanter les mérites de M^{me} Schröder-Köpf – sa quatrième épouse – qui, elle, a su élever sa fille tout en continuant d'exercer son métier de journaliste.

Pour faciliter le travail des femmes, M. Schröder a proposé une enveloppe de 4 milliards d'euros qui permettrait à 10 000 établissements scolaires de poursuivre les cours l'après-midi. Son rival a quant à lui promis d'offrir une nouvelle allocation pour les familles – jusqu'à 600 euros par mois –, indépendante du revenu et du nombre d'enfants. Une façon d'inciter les femmes à rester chez elles, estime Ilse Buddemeier, responsable du bureau des femmes à la mairie de Bielefeld.

« La CDU est un parti d'hommes, admet Eva Maria Bacso, responsa-

ble de la Frauen Union (section des femmes de la CDU) à Bielefeld. Mais les choses changent. Nous voulons aussi davantage de crèches et de cours l'après-midi dans les écoles, même si, dans l'absolu, la mère devrait rester à la maison durant les premières années de la vie de l'enfant. » « Avec la CDU-CSU, l'économie sera meilleure et cela procurera une sécurité familiale », affirme cette militante de 59 ans, divorcée et sans enfant.

« Le vote de dimanche est un choix de société. Soit la conception rouge-verte de la femme moderne sur un mode égalitaire l'emporte, soit c'est le retour de la femme traditionnelle en cas de victoire des conservateurs alliés aux libéraux », rétorque Anina Mischau, docteur au centre de recherche des femmes à l'université de la ville. « Comment se fait-il que 50 % des étudiants en première année soient des filles et 90 % des professeurs des hommes ? Les conservateurs ne pensent pas à ce genre de question. En face, le SPD

D'après les sondages, M. Schröder aurait l'avantage dans la course aux suffrages féminins

a mis en place, par exemple, un système de quotas dans la fonction publique », poursuit-elle.

Anina Mischau a choisi de faire carrière plutôt que d'avoir des enfants. Le pays manque de crèches, et la plupart des jardins d'enfants sont payants. Face à ce vide institutionnel, les femmes doivent bien souvent arrêter leur activité ou trouver un mi-temps dès la naissance d'un enfant. Si près de 65 % des Allemandes exercent un métier, elles ne sont plus que 40 % durant les premières années de leur maternité. Une coupure qui met fin à toute ambition professionnelle. Autre statistique révélatrice : près de 30 % des femmes vivant dans l'ouest de l'Allemagne occupent un emploi à temps partiel contre 3,5 % des hommes.

Les mentalités évoluent, notamment en raison du taux de fécondité qui inquiète. Il est l'un des plus bas d'Europe. De plus en plus de couples – mariés ou non – privilégient la vie active. Résultat : le nombre de ménages sans enfants a augmenté de 1,2 million entre 1991 et 2000. D'après le sondage Infratest-dimap du 2 août, les femmes voteraient à 49 % pour Gerhard Schröder contre 37 % pour Edmund Stoiber.

Nicolas Bourcier

La tentation populiste des libéraux pour s'imposer dans toute future coalition

Afin de retrouver la place de faiseur de roi que lui ont ravi les Verts, le numéro deux du FDP, Jürgen Möllemann, s'est livré à des provocations sur la politique d'Israël et sur l'immigration

HANOVRE

de notre envoyé spécial

Ils sont venus et sont repartis séparément, chacun de son côté. Tout juste un petit signe de la main, de loin. La scène se passait, mercredi 18 septembre, dans un grand hôtel de Hanovre, lors d'un des derniers meetings du parti libéral (FDP). Guido Westerwelle, le président du parti, est arrivé plusieurs minutes après que son vice-président, Jürgen W. Möllemann, eut fini un discours très applaudi. Le lendemain, la rupture était consommée. Les grands anciens du FDP, Hans-Dietrich Genscher, ministre des affaires étrangères pendant dix-huit ans, et Otto Lamsdorff, président d'honneur du parti, avaient annoncé qu'ils boycotteraient le grand meeting de Bonn, si Jürgen Möllemann était présent. Guido Westerwelle le pria de ne pas se montrer.

A la veille des élections, Jürgen Möllemann sent le souffre. Les électeurs de son fief de Rhénanie-Westphalie ont trouvé dans leur boîte à lettres un tract reprenant les griefs qu'il avait déjà formulés au printemps contre le gouvernement israélien et contre le vice-président du Conseil central des juifs en Alle-

magne, Michel Friedman. Des critiques qui lui avaient pourtant déjà valu des accusations d'antisémitisme et qui ont soulevé une vive émotion dans l'opinion allemande et divisé le parti libéral.

« DÉRAPAGE »

Jürgen Möllemann est connu pour ses liens avec le monde arabe (il préside la société d'amitié germano-arabe) et son goût de la provocation. Mais on lui prête pour l'occasion un but bien précis : aller pêcher dans les eaux troubles d'une frange de l'opinion allemande pour se rapprocher le plus possible du but fixé par son parti, celui d'obtenir 18 % des voix, afin d'être un partenaire de poids dans toute nouvelle coalition gouvernementale. « 18 » est devenu le chiffre fétiche des libéraux. Les militants le brandissent sur des petits drapeaux et Jürgen Möllemann l'a inscrit sur le parachute avec lequel il descend sur ses meetings électoraux.

Sa nouvelle incartade a provoqué une réaction très ferme de la communauté juive allemande et mobilisé les anciens dirigeants du FDP. La vieille garde, fidèle à un parti qui défendait traditionnelle-

ment l'état de droit et les libertés civiques, désapprouve ce genre de « dérapage ». Après quelques hésitations, Guido Westerwelle a déploré que le débat soit, par la faute de son incorrigible second, détourné des vrais enjeux électoraux. Le FDP se présente comme le héritier de la petite et moyenne entreprise, celle qui crée des emplois mais qui croule sous les impôts et la bureaucratie. Il veut réduire l'état à ses fonctions essentielles, dégraisser la bureaucratie, simplifier le système fiscal, alléger les impôts et déréglementer le marché du travail. Et il veut le faire aussi bien avec le candidat CDU-CSU, Edmund Stoiber, qu'avec Gerhard Schröder (SPD).

Mais Guido Westerwelle sait bien que les petits patrons et les travailleurs indépendants ne suffiront pas à refaire du FDP le partenaire indispensable des chrétiens-démocrates ou des sociaux-démocrates qu'il a été pendant toute l'histoire de la République fédérale. Il s'est laissé entraîner par les accents populistes de son vice-président et s'est mis à chercher des voix tous azimuts, y compris par des moyens douteux. Pour flatter les « nationaux-libéraux », il n'a

pas hésité à relancer lui-même le thème de l'immigration, exigeant des cours d'allemand pour les étrangers et laissant entendre que ceux qui n'y réussiraient pas seraient renvoyés chez eux.

UN VICE-PRÉSIDENT ENCOMBRANT

Mais il doit rester prudent. La tentative populiste de son vice-président n'a pas eu, au printemps, le succès espéré. A en croire les sondages, elle lui a plutôt nui. Elle risque aussi de rendre plus difficile une coalition avec l'un des deux grands partis soucieux de leur réputation internationale. Jürgen Möllemann est devenu encombrant. Cependant, il dirige en Rhénanie-Westphalie la plus grosse fédération du FDP et reste très populaire à la base, à défaut d'avoir le soutien des élites libérales. Si le parti réalise un bon score, il pourra difficilement être exclu.

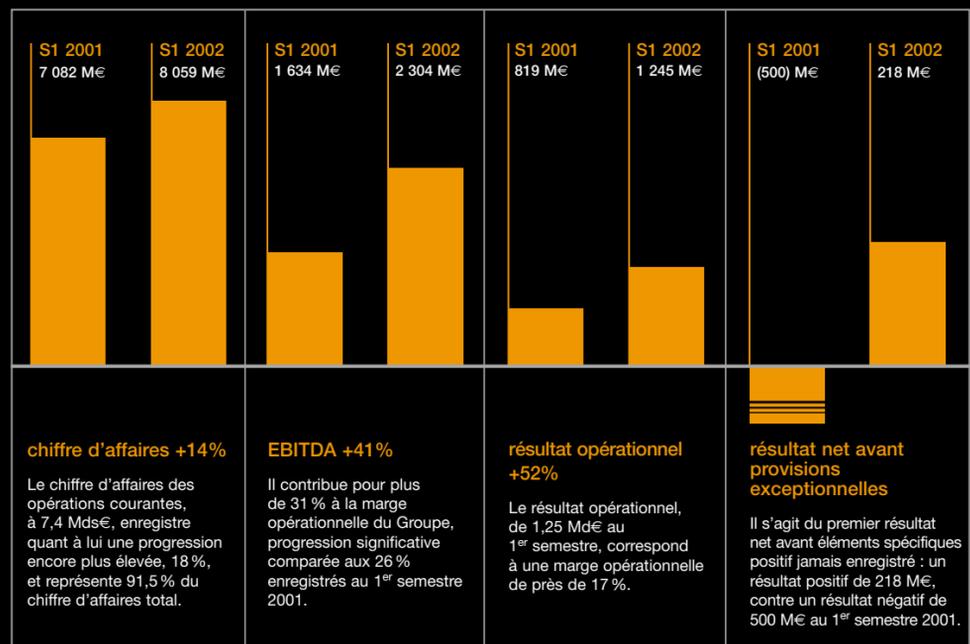
Parti charnière qui tirait jadis sa force d'être le faiseur de roi, le FDP a perdu cette fonction au profit des Verts en 1998. Le retour au pouvoir suppose qu'il se renforce, et non pas qu'il devienne infréquentable.

Daniel Vernet

Orange résultats semestriels 2002

Au-delà des prévisions

performance



Orange est le premier acteur sur les marchés français et britannique des mobiles. La société est présente dans 22 pays, en Europe et dans le reste du monde. Ses bons résultats financiers s'avèrent bien supérieurs aux prévisions.

Nous restons convaincus que, grâce à notre vision d'un avenir "sans fil" et à notre souci du client d'abord, Orange continuera à se démarquer sur le marché des télécommunications mobiles et sera pleinement en mesure de tenir ses engagements envers tous ses actionnaires.



Pour tout renseignement 10 10
www.orange.com

orange™

Les Slovaques élisent un nouveau Parlement pour ou contre l'Europe

150 sièges sont à pourvoir au Conseil national

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

Nul n'est prophète en son pays. Le premier ministre slovaque sortant, Mikulas Dzurinda, en fait l'amère expérience. Après quatre années passées à la tête d'un gouvernement de large coalition, ce chrétien-démocrate de 47 ans est l'homme politique le plus impopulaire de la Slovaquie, indépendamment depuis bientôt dix ans. Son image auprès des électeurs appelés, vendredi 20 et samedi 21 septembre, à renouveler le Conseil national slovaque (Parlement) est pire que celle de l'ancien leader national-populiste Vladimir Meciar, qui a dirigé à trois reprises le pays entre 1990 et 1998.

Pourtant, les dirigeants occidentaux, en particulier de l'Union euro-



« Cette jeune démocratie a besoin de la confiance de l'Europe et des Etats-Unis »
GUNTHER VERHEUGEN

péenne, n'ont pas été avares de compliments à son sujet. Lors du dernier week-end avant le scrutin, le chancelier autrichien, Wolfgang Schüssel, appelait les Slovaques à voter pour les listes de l'Union démocrate-chrétienne slovaque (SDKU) de M. Dzurinda. « Son gouvernement a conduit la Slovaquie aux portes de l'Europe et de l'OTAN : elle ne peut manquer la chance d'y entrer », a-t-il déclaré à Bratislava. Le commissaire européen chargé de l'élargissement, l'Allemand Gunther Verheugen, a lui aussi rappelé l'enjeu du scrutin : « Ces élections sont les plus importantes de l'histoire de cette jeune démocratie qui a besoin d'un gouvernement digne de la confiance de l'Europe et des Etats-Unis. » Le message répété depuis plusieurs mois par les responsables occidentaux de passage à Bratislava est clair. Le retour de Vladimir Meciar (60 ans) et de son Mouvement pour une Slovaquie démocratique (HZDS), responsables de l'isolement du pays et de son exclusion du premier élargissement de l'OTAN en 1999, hypothéquerait l'intégration de la Slovaquie dans l'Alliance atlantique et l'Union européenne.

PRESSIONS INTERNATIONALES

Les pressions internationales – désapprouvées par 60 % des électeurs slovaques – semblent néanmoins avoir eu leur effet. M. Meciar, qui était donné, au début de l'année, largement vainqueur du scrutin, a vu son avantage fondre au profit d'un autre populiste, celui-ci résolument pro-européen et atlantiste, Robert Fico (37 ans). Les analystes s'accordent donc pour constater que ces élections ne devraient pas compromettre l'avenir de la Slovaquie sur le plan extérieur. L'enjeu n'est plus tant de battre « Vlado » Meciar que la répartition des voix entre la demi-douzaine de partis qui devraient entrer au Parlement. Du partage des 150 sièges à pourvoir dépendra la couleur de la coalition appelée à mener à terme les réformes structurelles indispensables.

« La déception de nombreux électeurs est à la hauteur des espoirs, probablement exagérés, qu'ils avaient en 1998 », dit le politologue Grigorij Meseznikov pour expliquer la perception très négative du bilan du gouvernement Dzurinda. « Pourtant, il n'a pas tant failli », estime-t-il en constatant le redressement économique et l'adoption de cinq cents lois en quatre ans dans le cadre de la reprise de l'acquis communautaire. « Mais la population juge le gouvernement sur le chômage élevé, la vie chère et les affaires de corruption qui ont éclaboussé l'entourage de M. Dzurinda », constate M. Meseznikov.

La lutte contre la corruption est le leitmotiv de la campagne du parti SMER (Direction) du juriste et populiste Robert Fico, ex-député de la Gauche démocratique (post-communiste). C'est aussi celui de « Berlusconi slovaque », Pavol Rusko (39 ans), propriétaire de la première télévision privée du pays, TV Markyza, suivie par plus de la moitié de la population.

Ces deux hommes que les programmes politiques séparent – M. Rusko est un libéral convaincu, M. Fico est un jacobin de gauche – représentent la nouvelle génération montante sur la scène politique slovaque. Ils sont les seuls capables d'attirer les voix des jeunes électeurs et à pouvoir encore séduire un électeur qui ne croit plus en sa classe politique.

COMMUNISTES RESSUSCITÉS

Parmi les partis et hommes politiques de la décennie écoulée qui bénéficient d'un certain respect, on trouve les dirigeants du parti de la minorité hongroise (SMK). De plus en plus de Slovaques, en particulier parmi l'intelligentsia, se déclarent prêts à voter pour leur leader, Bela Bugár, le chef modéré du SMK. Leur participation au gouvernement Dzurinda « a été positive », juge M. Bugár (44 ans) qui a réussi à rompre l'image du défenseur des seuls intérêts de la minorité magyare. Après des années de propagande anti-hongroise du cabinet Meciar, « la société slovaque nous considère comme loyaux et dignes de confiance », constate-t-il. Cette évolution coupe l'herbe sous le pied des nationalistes slovaques qui, divisés en deux fractions irréconciliables, devraient disparaître du Parlement de Bratislava.

La frustration d'une grande partie de la population, qui ne voit pas venir les fruits de la transition vers l'économie de marché, entretient la popularité de Vladimir Meciar et a ressuscité les communistes du KSS. Pour la première fois depuis la chute du Mur, en 1989, ils pourraient faire leur entrée au Parlement. « Elisez ceux qui vous assuraient une meilleure vie », scandent, nostalgiques, les affiches du KSS.

Martin Plichta

Le dirigeant du parti le plus populaire de Turquie est déclaré inéligible à six semaines des législatives

La candidature de Recep Tayyip Erdogan, l'ancien maire d'Istanbul, a été invalidée en raison d'un poème « islamiste » que le chef de Justice et développement avait lu en public en 1998

ISTANBUL

de notre correspondante

A six semaines des élections législatives, prévues pour le 3 novembre, la décision est tombée comme un couperet : le Haut Conseil électoral a invalidé la candidature de Recep Tayyip Erdogan, dirigeant du parti Justice et développement (AKP), en raison de sa condamnation, en 1998, pour un discours jugé inflammatoire. Cet arrêté sans appel fait suite à une série de décisions judiciaires contradictoires sur le statut légal de l'ancien maire d'Istanbul.

« Cette journée restera dans l'Histoire comme une blessure à la conscience de la nation », a déclaré M. Erdogan au cours d'une conférence de presse, appuyé par ses supporters qui scandaient « Erdogan, premier ministre ». « Notre lutte est pour la justice pour notre peuple, elle est dès lors sacrée. Le pouvoir de rectifier cette décision appartient uniquement à la nation ».

Selon un sondage publié récemment par la Deutsche Bank, Justice et développement a l'appui de près d'un quart des électeurs turcs, alors que la plupart des partis politiques traditionnels, qui sont engagés dans des manœuvres de coulisser pour retarder les élections ou changer les règles électorales, ne sont pas assurés de passer la barre des 10 % qui leur permettrait d'être représentés à l'Assemblée nationale.

Recep Tayyip Erdogan, âgé de 48 ans, avait été élu à la mairie d'Istanbul en 1994 en tant que membre du Parti islamiste de la prospérité. Issu d'une banlieue pauvre, M. Erdogan avait rapidement acquis les foudres et sa popularité grandissante avait attiré l'attention des institutions étatiques turques, qui voyaient en lui une menace pour la laïcité de l'Etat.

M. Erdogan avait été condamné à une peine de prison, purgée en



1999 et assortie d'une interdiction politique pour une durée de cinq ans après avoir déclamé en public : « Nos mosquées sont nos casernes, nos dômes nos casques, les minarets sont nos bayonnettes et les croyants sont nos soldats ». Les vers en question étaient extraits d'un poème écrit à l'époque de la guerre d'indépendance par Ziya Gökalp, le chantre du nationalisme turc, qui figure dans certains manuels scolaires.

SOIF DE CHANGEMENT

Après la dissolution, par la Cour constitutionnelle, du Parti de la prospérité en 1998, puis celle du Parti de la vertu en 2001, M. Erdogan avait coupé ses liens avec le mouvement islamiste traditionnel et pris la tête d'un groupe de réformistes. Justice et développement, qu'ils ont fondé, se veut un parti « conservateur, démocrate et favora-

ble à la libre entreprise », ainsi que pro-européen.

M. Erdogan affirme avoir évolué et appris les leçons du passé. Le programme de son parti ne diffère guère de celui des autres formations de la droite centriste et ne fait pas réf-



« Cette journée restera dans l'Histoire comme une blessure à la conscience de la nation »
RECEP TAYYIP ERDOGAN

rence à la religion. Mais, malgré ses efforts pour se réhabiliter aux yeux de l'establishment kémaliste, Erdogan, musulman pieux – comme beaucoup de Turcs – n'est pas parvenu à se débarrasser de l'étiquette d'islamiste qu'il rejette pourtant avec véhémence.

Nicole Pope

Sergio Cofferati, ex-secrétaire général de la Confédération générale italienne du travail

« L'heure n'est pas encore venue de désigner le leader de la gauche »

ROME

de notre correspondante

La CGIL, principale confédération syndicale italienne avec cinq millions et demi d'adhérents, s'est donnée, vendredi 20 septembre, un nouveau secrétaire général, Guglielmo Epifani. Après huit ans passés à la tête de cette organisation, Sergio Cofferati fait le bilan de son action et présente ses projets d'avenir dans un entretien avec *Le Monde*.

Vous quittez la direction de la CGIL au plus fort de votre popularité, alors que l'opposition à la politique de Silvio Berlusconi a rassemblé autour de vous de nombreux salariés, mais aussi des participants aux « rondes citoyennes » organisées contre l'actuel président du conseil. Qu'allez-vous faire ?

Je retourne travailler, le 1^{er} octobre, à la société Pirelli à Milan, que j'ai quittée il y a vingt-huit ans pour les instances de la CGIL. J'entre au

bureau international de recherches sociales et d'environnement. Je vais présider, par ailleurs, la Fondation Di Vittorio, du nom du secrétaire général de la confédération à la Libération. Cette organisation, qui avait jusqu'alors essentiellement une vocation de recherche historique, s'ouvre aujourd'hui aux secteurs culturel et économique. Nous avons déjà choisi qui va diriger ces deux



« Si M. Berlusconi réussit à supprimer les droits des travailleurs, alors d'autres droits fondamentaux seront en péril »
SERGIO COFFERATI

nouveaux départements : les économistes Marcello Messori et Onofri, et Alberto Asor Rosa. De nombreux intellectuels, comme Umberto Eco, nous ont manifesté leur curiosité, leur envie de participer. La fondation se veut un lieu de dialogue, de réflexion entre gens d'origines diverses qui veulent réfléchir ensemble sur l'avenir de l'Italie, dans l'Europe.

Après huit ans passés à la tête de la CGIL, pourquoi ce retour à la base ?

Je me refuse à faire le métier de politicien juste après ma sortie du secrétariat général de la CGIL. Ce serait faire un cadeau à Silvio Berlusconi qui a toujours attaqué ma confédération et moi-même en nous accusant de faire de la politique et non du syndicalisme. Je continue à

militer dans mon parti, celui des démocrates de gauche. Et si on me demande d'y remplir de nouvelles tâches, je serai disponible.

Notre départ, après avoir occupé la première place face à Silvio Berlusconi, risque de décevoir ceux qui voient en vous leur unique espoir après la défaite de la gauche en mai 2001. Commentez-vous jouer un rôle dans la recomposition de la gauche italienne ?

Je ne suis pas d'accord avec ceux qui veulent déjà, dans l'opposition, désigner le leader de la coalition de l'Olivier qui les mènera aux législatives de 2006. Pas plus qu'avec ceux qui se satisfont, pour cette échéance, de rechercher un accord purement électoral, comme en 1996. L'heure n'est pas encore venue pour ces questions-là. D'abord, il nous faut élargir l'opposition, définir le plus petit dénominateur commun avec ceux qui nous ont manqué pour la victoire : Refondation communiste tout comme l'Italie des valeurs d'Antonio Di Pietro. Nous avons perdu parce que nous sommes allés au vote divisés, face à une droite qui, elle, a su serrer les rangs.

Il faut aussi que ce nouveau « Grand Olivier », pour le qualifier facilement, s'ouvre aux revendications des mouvements citoyens apparus cette année dans la société italienne. Nos structures sont trop fermées, il faut les réformer, pour qu'elle s'ouvrent à ces dialogues nécessaires. C'est avec tous ces acteurs que le programme se précisera, avant même de désigner qui l'incarnera.

La première échéance est proche, ce sont les élections européennes de 2004. Je suis un réformiste, un partisan de la marche par étapes, mais intransigeant quand il s'agit de défendre la Constitution. Nous pouvons travailler ensemble sur certains thèmes communs avec ceux qui revendiquent une opposition antagonique comme Refondation.

Votre expérience syndicale de rassembleur peut-elle servir en politique ?

L'expérience acquise au syndicat peut toujours être utile ailleurs. Ce

qui compte, c'est la recherche de l'unité, d'objectifs communs à des gens d'origines diverses qui vont s'unir pour pouvoir les réaliser. Si cette unité n'est pas possible, une grande organisation comme la mienne ne se condamne pas à l'impuissance, s'enferme dans ses propres initiatives. La signature, en juillet, par la CSIL et l'UIL [les deux autres confédérations respectivement catholique et modérée] d'un Pacte pour l'Italie avec le gouvernement Berlusconi, conclu séparément, reste pour la CGIL une grave erreur. Lors de la grève du 16 avril, l'initiative avait d'abord été lancée par la seule CGIL,

thème les droits dans le monde du travail, mais elle ne regroupait pas seulement salariés ou retraités, elle réunissait tant d'autres citoyens conscients du fait que, si le gouvernement réussissait à supprimer les droits du travailleur, alors d'autres droits fondamentaux du citoyen seraient en péril. Voilà pourquoi, ce jour-là, de nombreux mouvements nous ont rejoints dans la rue. Le même phénomène s'est reproduit samedi 14 septembre, à l'appel des Girotondi [les « rondes citoyennes »] pour l'égalité de tous devant la justice. Auparavant d'autres avaient manifesté. Tous expriment

Guglielmo Epifani, le successeur

A 52 ans, Guglielmo Epifani prend la tête de la CGIL (Confédération générale italienne du travail), la plus importante centrale syndicale du pays. Depuis huit ans, il en était le numéro deux auprès de Sergio Cofferati.

C'est le premier socialiste à devenir secrétaire général depuis la guerre. Tous ses prédécesseurs étaient issus du giron communiste. Homme d'équilibre, il a su imposer son talent de médiateur, depuis ses premières armes à la direction de la fédération CGIL de la communication, considérée comme l'élite syndicale. Au point qu'on lui proposa de devenir administrateur délégué aux éditions Rizzoli. Mais ce « pur » sut refuser cet honneur, « parce que la première valeur d'un syndicaliste est d'être autonome ». Peu connu du public à l'extérieur de sa confédération, il n'avait guère monté sur les podiums.

Bel homme, cultivé, surnommé « Harrison Ford » par ses camarades femmes qui apprécient son charme, Guglielmo Epifani arrive avec son staff, son attaché de presse et sa secrétaire, qui remplacent leurs deux homologues qui suivent Cofferati. Sa tâche immédiate consistera à organiser la grève générale, à laquelle la CGIL a appelé, seule, pour le 18 octobre, pour contrer la politique économique du gouvernement Berlusconi (réforme fiscale, plan sur les retraites, etc.). – (Corresp.)

mais, ensuite, la CSIL et l'UIL s'y sont ralliées. Une manifestation venait de réunir trois millions de personnes à Rome, le 23 mars.

Ce 23 mars, ces millions ont défilé dans l'unité, il y avait des membres et des sympathisants du syndicat, mais aussi beaucoup d'autres citoyens. Est-ce sur cette nouveauté que vous misez pour recomposer l'opposition ?

Oui, c'est cela la nouveauté de la société italienne ces derniers mois. Une conviction diffuse est apparue : il est important de défendre les droits des personnes et de les étendre à celles qui ne les ont pas. La manifestation du 23 mars avait pour

le même besoin : avoir le droit d'être jugé par une magistrature indépendante, ou le droit d'être correctement informé ou, autre exemple, celui d'être bien éduqué. Comme le mouvement antiglobalisation ; ou celui qui se constitue maintenant pour la paix, en réponse aux vents actuels de guerre. Tous ces mouvements créés sur un thème spécifique sont capables de se réunir à l'occasion. Et ils n'ont aucune envie de créer de nouveaux partis. Ils demandent à ceux qui existent dans l'opposition de bien les représenter.

Propos recueillis par
Danielle Rouard

DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS

Toutes les grandes marques aux meilleurs prix
Rembourse la différence si vous trouvez moins cher 1 mois suivant l'achat



MATELAS • SOMMIERS

Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

MOBECO

247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
148, av. de Malakoff - Paris 16^{ème}
50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17

5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National
des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas
(150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 sept - 11h
Mardi 1^{er} oct - 18h30

George Bush expose les principes de sa doctrine stratégique

Dans un document rendu public vendredi 20 septembre, la Maison Blanche présente les raisons pour lesquelles elle estime qu'il est de son devoir de lancer des frappes préventives contre « les Etats voyous »

L'ADMINISTRATION BUSH a rendu public, vendredi 20 septembre, un document de 33 pages qui expose sa stratégie pour la sécurité nationale des Etats-Unis. Elle s'explique sur le lancement d'actions militaires préventives contre les « Etats voyous » et les organisations terroristes. En voici les principaux points, résumés par l'AFP :

« Plus grand est le risque de rester passifs et plus fort l'argument pour décider d'actions préventives pour nous défendre, même s'il y a des incertitudes sur le moment et le lieu des attaques ennemies. Pour contrer et empêcher de tels actes d'hostilité de la part de nos adversaires, les Etats-Unis agiront, si nécessaire, de manière préventive. »

« Pour la plus grande partie du XX^e siècle, le monde a été divisé par le grand conflit d'idées entre une vision totalitariste et destructrice d'une part et la liberté et l'égalité de l'autre. Ce conflit est maintenant terminé. Les théories militantes de classes, de nations et de races ont été défaits et discréditées. »

« Les Etats-Unis doivent maintenir et maintiendront leur capacité de faire échec à toute tentative par un ennemi, que cela soit un Etat ou non, d'imposer sa volonté sur les Etats-Unis, nos alliés ou nos amis (...). Nos forces seront assez fortes pour dissuader tous les adversaires potentiels de s'engager dans une course aux armements dans l'espoir de surpasser ou égaler la puissance des Etats-Unis. »

« Les Etats-Unis ne peuvent rien faire de réellement durable dans le monde sans la coopération soutenue de ses alliés au Canada et en Europe. L'Europe est aussi le siège de deux des plus fortes et plus capables institutions internationales dans le monde : l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

(OTAN), qui depuis sa création a été le pivot de la sécurité atlantique et inter-européenne, et l'Union européenne, notre partenaire dans l'ouverture des marchés mondiaux. »

« Une économie mondiale forte renforce notre sécurité nationale en améliorant la prospérité et la liberté dans le reste du monde. La croissance économique s'accompagnant du libre échange et de marchés ouverts crée de nouveaux emplois et des revenus plus élevés (...). Chaque gouvernement est responsable de sa propre politique économique et pour faire face à ses propres défis économiques. Nous utiliserons nos relations économiques avec d'autres pays pour affirmer les bénéfices de politiques qui entraînent une productivité plus forte et une croissance économique durable. »

« Le but de nos actions sera toujours d'éliminer une menace spécifi-

que contre les Etats-Unis ou nos alliés et amis. Les raisons de nos initiatives seront claires, leur force mesurée et la cause juste. »

« Nous sommes aussi guidés par la conviction qu'aucune nation ne peut construire un monde plus sûr et meilleur toute seule. Les alliances et les institutions multilatérales peuvent démultiplier la force des nations éprises de liberté. Les Etats-Unis sont engagés auprès d'institutions durables comme les Nations Unies, l'Organisation mondiale du Commerce, l'Organisation des Etats américains et l'OTAN ainsi qu'au sein d'autres alliances de longue date. »

« Dans nos efforts pour atteindre nos buts, notre première priorité est de clairement établir ce que nous défendons. Les Etats-Unis doivent défendre la liberté et la justice car ces principes sont justes et vrais pour l'ensemble du monde. »



George W. Bush a reçu le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov (au centre), et le ministre de la défense, Sergueï Ivanov (à gauche), dans le Bureau ovale de la Maison Blanche, vendredi 20 septembre.

L'hypothèse d'inspections « coercitives » en Irak pourrait faire l'objet de discussions à l'ONU

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président George W. Bush s'est efforcé vainement, vendredi 20 septembre, de convaincre les dirigeants russes qu'une résolution « offensive » du Conseil de sécurité de l'ONU est nécessaire contre l'Irak.

Avant de recevoir les ministres des affaires étrangères et de la défense, Igor Ivanov et Sergueï Ivanov, le président américain s'est entretenu par téléphone avec son homologue russe, Vladimir Poutine, en vacances au bord de la mer Noire. Selon le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, M. Bush s'est exprimé « de façon franche et directe au sujet des risques » que les « efforts incessants » de l'Irak pour se procurer des armes de destruction massive « font courir à la Russie et au monde ».

M. Fleischer a indiqué que M. Bush avait

jugé « encourageant » son entretien téléphonique avec M. Poutine. La Maison Blanche n'a donné, toutefois, aucune indication sur les progrès qui avaient pu être accomplis. Après leurs entretiens avec le président américain, les deux ministres russes ont répété que la priorité doit être donnée, selon Moscou, au retour des inspecteurs de l'ONU en Irak. « Les Etats-Unis et la Russie sont d'accord sur ce point », a affirmé Igor Ivanov.

Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a assuré que les positions des deux pays n'étaient pas en train de s'éloigner. « Nous discutons de la façon d'amener l'Irak à se plier aux résolutions adoptées par les Nations unies au cours des onze ou douze dernières années. Nous allons essayer d'avancer ensemble », a déclaré M. Powell, qui ne désespère pas de parvenir à un vote positif du Conseil de sécurité dans les quinze jours.

Selon un responsable américain, qui s'est exprimé sous condition d'anonymat, les Etats-Unis seraient prêts à considérer le retour des inspecteurs comme un moyen, non pas seulement de savoir si l'Irak détient ou non des armements non conventionnels, mais, dans l'affirmative, de les lui enlever.

FORCE MILITAIRE D'APPUI

L'hypothèse d'inspections dites « coercitives », c'est-à-dire appuyées par une force militaire prête à intervenir au cas où l'Irak ferait obstacle aux contrôles, pourrait être introduite dans la discussion à l'ONU. La possibilité de recourir à une force de ce genre serait mentionnée dans la résolution qu'adopterait le Conseil de sécurité. Igor Ivanov a indiqué que, comme les Etats-Unis, la Russie tient à faire en sorte que le travail des inspecteurs soit efficace et permette de répondre « claire-

ment » à la question de savoir si l'Irak détient, ou non, des armements interdits.

Le porte-parole de la Maison Blanche a assuré que M. Bush n'avait pris aucun engagement sur le problème de l'endettement de l'Irak vis-à-vis de la Russie. Celle-ci a intérêt à ce que l'Irak puisse continuer à vendre son pétrole pour payer les biens qu'elle lui fournit. Les Etats-Unis pourraient garantir aux entreprises russes une part importante des marchés qui s'ouvriraient après l'éventuel renversement du régime de Saddam Hussein.

Les deux ministres russes étaient à Washington, jeudi et vendredi, pour travailler sur les conditions d'application du traité signé en mai, à Moscou, par M. Bush et M. Poutine et qui prévoit la réduction des armements nucléaires stratégiques des deux pays.

Patrick Jarreau

Les Journées Découverte Jaguar.

Comme un week-end en famille qui durerait un mois.



Les concessionnaires Jaguar vous souhaitent la bienvenue.

Votre concessionnaire Jaguar vous accueille pour vous faire découvrir les nouvelles X-TYPE et S-TYPE et essayer les modèles de votre choix.

A cette occasion, du 20 Septembre au 19 Octobre, votre concessionnaire vous offrira pour toute commande d'une X-TYPE ou d'une S-TYPE l'option de votre choix^{(1) (2)} et pour 1€ de plus, 3 ans d'entretien⁽¹⁾.

Jaguar, une gamme à partir de 29 600 €⁽³⁾. Tous les modèles Jaguar sont garantis 3 ans, kilométrage illimité.

► N°Azur 0 810 497 497
PRIX APPEL LOCAL


JAGUAR

(1) Offres cumulables valables pour l'achat d'une X-Type ou d'une S-Type dans le stock défini en concession, avant le 19/10/02, dans les concessions participantes. Entretien selon le Programme d'Entretien Jaguar. (2) Sous la forme d'une remise effectuée sur le prix de vente du véhicule neuf, équivalente au prix recommandé de l'option de votre choix sur le véhicule choisi. (3) Prix TTC recommandés constructeur au 2/09/02. Jaguar France, division de Ford France Automobiles, SAS au capital de 6 097 061 €, SIREN 410 349 104, RCS Versailles.

Côte d'Ivoire : près de 300 morts à Abidjan et des soupçons de règlements de compte

Les autorités n'ont toujours pas repris le contrôle de deux importantes villes de province. Rentré en Côte d'Ivoire, vendredi, le président Laurent Gbagbo a appelé le pays « à la bataille »

QUELQUE 270 personnes ont été tuées, et 300 autres blessées, à Abidjan au cours des affrontements, jeudi, entre forces loyalistes et soldats mutinés, selon un bilan officieux et provisoire établi vendredi 20 septembre. Dans une allocution à la télévision, en fin journée, le chef de l'Etat, Laurent Gbagbo, de retour d'une visite officielle – écourtée – en Italie, a affirmé qu'il ne s'agissait pas d'une « simple manifestation de colère de quelques soldats » mais d'une « tentative de coup d'Etat ». Selon lui, les assaillants ont eu recours à des « armes lourdes, nouvelles pour la plupart, dont ne dispose pas notre armée ». Puisqu'il s'agissait d'armes « utilisées dans les armées étrangères ou achetées à des gouvernements », a-t-il ajouté, « on ne peut pas dire que c'est l'armée de Côte d'Ivoire qui se rebelle ». « Ces armes-là et leurs cibles montrent bien que (...) c'est la Côte d'Ivoire qui est attaquée », a martelé le président Gbagbo, sans toutefois citer le nom d'un éventuel pays agresseur.

« L'heure du patriotisme a sonné, l'heure du courage a sonné, l'heure de la bataille a sonné. On nous impose une bataille et nous la mènerons », a lancé avec des accents martiaux le chef de l'Etat, avant de dénoncer les « forces du mal » à l'œuvre dans son pays. Les mutins qui s'étaient infiltrés dans Abidjan étant « neutralisés », le président entend désormais « continuer le travail » : « nettoyer » les quartiers de la capitale économique où se cacheraient encore des mutins ; poursuivre ensuite la progression vers le nord où les insurgés tiennent la deuxième ville du pays, Bouaké, ainsi que Korhogo, dans le grand nord, non loin de la frontière avec le Burkina Faso. Dans ces deux agglomérations, la situation est calme mais tendue, selon les témoignages recueillis.

Pour les autorités ivoiriennes, l'âme du complot – qui a coûté la vie au ministre de l'intérieur, Emile Boga Doudou – n'est autre l'ancien chef d'état-major, le général Robert Gueï. Ce dernier s'était emparé du pouvoir en décembre 1999, avant d'en être chassé dix mois plus, à la suite d'un soulè-



Le général Robert Gueï, chef d'une junte qui avait gouverné la Côte d'Ivoire de décembre 1999 à octobre 2000, a été tué, jeudi 19 septembre, au cours d'une tentative de putsch. Ses partisans affirment qu'il aurait été exécuté à son domicile, de même que son épouse.

vement populaire, au prix de nombreux morts. Dans son discours de vendredi, Laurent Gbagbo n'a certes pas cité le nom de son prédécesseur mais ses allusions étaient sans ambiguïté. La veille, un proche du chef de l'Etat avait nommé le ministre désigné Robert Gueï comme l'instigateur du putsch.

Le général Gueï a été tué, jeudi. La télévision a montré quelques images de la dépouille de l'ex-chef de la junte, en T-shirt, gisant par terre, une balle dans la tête. Selon la version officielle, le général aurait trouvé la mort alors qu'il se rendait au siège de la télévision pour se proclamer chef de l'Etat.

Cette explication est contestée et certains proches du général affirment que l'opposant au président Gbagbo, étranger à la mutinerie, a été froidement exécuté par des éléments de l'armée à son domicile, comme son épouse Rose Dré, son ordonnance, et des domestiques, dont les corps ont été retrouvés en différents endroits d'Abidjan. Le général « était en train de prendre son petit-déjeuner lorsqu'il a reçu un appel téléphonique d'un proche l'avertissant d'un danger imminent. Puis, dix minutes plus tard, un deuxième appel lui a conseillé de partir très vite. Mais il était trop tard : sa maison était encerclée », a

raconté une personne sous couvert d'anonymat. Une autre, a affirmé au Monde avoir eu une communication téléphonique avec le général, toujours jeudi matin. Celui-ci jurait n'être « pour rien » dans les événements en cours. Un peu plus tard, lorsque son interlocuteur a rappelé, une voix inconnue lui aurait répondu, sur un ton « agressif », qu'il n'y avait « plus de Gueï » et qu'il était vain d'essayer de le recontacter.

Différents indices matériels font douter de la version officielle

Différents indices matériels font effectivement douter de la version officielle. La télévision a, par exemple, montré la dépouille du général couché dans l'herbe haute. Or, le chemin qui mène de sa résidence à la télévision traverse le centre-ville, entièrement goudronné.

La « protection » offerte au principal rival du président Gbagbo, Alassane Ouattara, a également été ambiguë. Alors qu'il était réfugié à

la résidence de l'ambassadeur d'Allemagne, qui jouxte son domicile, l'ancien Premier ministre a reçu un coup de fil du ministère de la Défense lui annonçant l'envoi d'un contingent de militaires chargés d'assurer sa protection. Un véhicule blindé s'est bien présenté peu après, mais il a enfoncé la lourde grille d'entrée du domicile de M. Ouattara avant de repartir vadrouille, ce dernier étant absent. Peu après, le chef du Rassemblement des républicains (RDR) décidait de se mettre en sécurité à la résidence de l'ambassadeur de France. Plusieurs responsables de sa formation, apeurés, se cachent à Abidjan.

Liées à la Côte d'Ivoire par un accord de défense militaire – que les autorités ivoiriennes auraient été tentées de faire jouer – les autorités françaises observent avec inquiétude les événements. Paris ne doute pas de la réalité de la tentative de coup d'Etat, mais s'interroge sur les commanditaires et la réaction du pouvoir. Certains responsables français se demandent si le régime n'a pas joué les « pompiers pyromanes », en profitant de la mutinerie pour se débarrasser d'opposants.

Stephen Smith et Jean-Pierre Tuquoy

La mort, au bout du portable, du chanteur Marcellin Yacé

ABIDJAN

de notre correspondant

Les mélomanes ivoiriens ont l'oreille reconnaissante : ils pleurent Marcellin Yacé, célèbre chef

REPORTAGE

« Son épouse a entendu des coups de feu. Puis, plus rien du tout »

d'orchestre et chanteur d'Abidjan, « arrangeur » d'une multitude de tubes locaux sur lesquels ils aiment tant danser, et victime innocente du coup d'Etat manqué du 19 septembre. « Parmi tous ces décès, c'est celui qui me fait le plus mal », confie Basile, atterré.

En cette matinée de vendredi, à la cité des arts de Cocody, un quartier résidentiel d'Abidjan, l'atmosphère s'est formée autour du carrefour où il est mort, jeudi à l'aube. Une sorte de pèlerinage, effectué par ceux qui aimaient ses sons et son sourire, et commencé dès que la circulation est redevenue possible dans une capitale économique désormais entièrement maîtrisée par les forces loyales au président Laurent Gbagbo.

La voix cassée, son oncle Guy raconte. « A quatre heures du matin, son épouse, qui lui avait demandé de rentrer à la maison, a appelé sur son téléphone portable. Quand il lui a dit où il était, elle lui a demandé s'il n'y entendait pas les tirs. Il s'est vite retrouvé devant les assaillants. Il lui a donc répondu qu'ils étaient devant lui. Puis elle a entendu de très forts bruits, des coups de feu. Puis, plus rien du tout... »

Les habitants du quartier, celui de l'enfance de Marcellin, où se trouve sa « cour familiale » et où il

possède un studio d'enregistrement, sont en deuil. « Il est sorti de sa voiture en se traînant, gémissant, jusqu'à six heures. Il a frappé à plusieurs portes, toutes verrouillées. On ne savait pas que c'était lui ! »

La cité des arts est l'un des quartiers d'Abidjan où les combats entre assaillants et forces loyales au gouvernement, stationnées dans un camp proche de la gendarmerie, ont été les plus violents : des amulettes et des gris-gris jetés par terre, ainsi que des grosses plaques de sang, sur le sol et sur les murs, en témoignent. Des impacts de balles défigurent un centre commercial. Dans la courte rue allant du camp de gendarmerie à l'école des arts, treize cadavres ont été dénombrés. Deux palmiers situés devant une résidence, où les mutins auraient tenté de se retrancher, ont été effeuillés par le feu nourri. Pas très loin, un petit entrepôt de bois, ouvert – et vidé – a été criblé de balles. « C'était le lieu de repli des assaillants, qui étaient tous

en civil. Ils ont tué le gardien qui, toute la nuit, n'avait cessé de pleurer et de supplier », raconte Marie, une jeune femme du quartier.

Les amis de Marcellin ne veulent pas croire qu'on ait voulu lui faire du mal volontairement, lui qui faisait danser tout le monde, toutes tendances politiques et ethniques confondues. « Peut-être qu'ils ne l'ont pas reconnu. Peut-être qu'ils n'étaient pas Ivoiriens... Ils parlaient à peine français », conclut, un peu rapidement, Marie. Un riverain raconte comment les mutins sont arrivés, avant le petit matin. « Ils étaient plusieurs dizaines, ils sont venus à bord de gbaka », des minibus de transport collectif.

Mais on revient vite au triste destin de Marcellin, le « martyr ». La colère se dessine sur les visages, sans qu'on sache sur quoi elle peut déboucher. « Pourquoi lui ? », n'arrête-t-on pas de répéter. Pourquoi les autres ?

Théophile Kouamouo

La déposition du chef de l'Etat congolais a été requise

PARIS. Reçu à l'Élysée pour un entretien en tête-à-tête avec Jacques Chirac, puis un déjeuner de travail élargi aux délégations, vendredi 20 septembre, le président congolais Denis Sassou Nguesso a évoqué l'affaire des « disparus du beach » – 353 Congolais enlevés de force au port fluvial de Brazzaville entre mai et juillet 1999 – qui est instruite par le tribunal de grande instance de Meaux, en région parisienne (cf *Le Monde* du 20 septembre). Selon le porte-parole de la présidence française, M. Sassou Nguesso a souligné que « c'est une affaire qui est instruite au Congo même ». Le chef de l'Etat français a fait valoir qu'il « n'appartient pas aux autorités françaises d'interférer dans le cours de la justice [française] ».

Selon des informations obtenues par *Le Monde*, les juges instructeurs de Meaux, saisis d'une plainte pour « torture, disparitions forcées et crimes contre l'humanité », ont adressé, mercredi 18 septembre, une requête au Quai d'Orsay pour demander que soit recueillie la « déposition écrite » du président Sassou Nguesso, « son témoignage [étant] de nature à participer à la manifestation de la vérité ». Cette démarche d'urgence, avant le départ du chef de l'Etat congolais, prévu pour mardi 24 septembre, ne connaîtra cependant pas de suite, selon une source au ministère des affaires étrangères. « Nous respectons l'immunité des chefs d'Etat. Nous avons transmis la requête des juges à la chancellerie qui dira le droit », a-t-elle indiqué.

Cachemire indien : les incursions terroristes augmentent

NEW DELHI. L'ambassadeur américain en Inde, Robert Blackwill, a affirmé jeudi 19 septembre que les incursions de militants séparatistes venant du Pakistan au Cachemire sous contrôle indien ont augmenté en août et septembre. « Les infiltrations se poursuivent et notre jugement est qu'il y a hausse en août et hausse en septembre » a-t-il dit. « Il est absolument inacceptable que le terrorisme, peu importe sa forme, soit utilisé comme instrument politique pour essayer d'affecter les décisions politiques de gens ordinaires », a-t-il ajouté alors que des élections locales se déroulent au Cachemire indien jusqu'au 8 octobre.

Islamabad a rejeté l'accusation par la voix du porte-parole du ministère des affaires étrangères : « Le Pakistan a offert à plusieurs reprises que des inspecteurs des Nations unies soient déployés de chaque côté de la frontière pour vérifier de telles affirmations ». La fin des infiltrations est une condition indienne à toute reprise du dialogue avec le Pakistan. Il n'en est pas question pour l'instant, selon le ministre indien des affaires étrangères, Jaswant Sinha, et l'Inde n'a pas l'intention de réduire la mobilisation de ses troupes le long de la frontière pakistanaise. – (Corresp.)

Une partie du QG de Yasser Arafat détruite par l'armée israélienne

RAMALLAH.

Une explosion a été entendue samedi matin 21 septembre aux abords immédiats du bâtiment de la Mouqata'a de Ramallah où est assiégré Yasser Arafat par l'armée israélienne. Une colonne de fumée blanche s'est élevée de derrière le bâtiment, l'un des derniers encore entiers dans le quartier général dévasté du président palestinien où sont retranchés une vingtaine de Palestiniens recherchés et dont Israël exige la reddition.

L'armée israélienne, dont les chars étaient postés samedi à une dizaine de mètres des bureaux de M. Arafat, a déclaré que son objectif n'était pas de blesser le chef de l'Autorité palestinienne mais d'accroître son isolement. Au cours de la nuit, ce dernier a lancé un appel au secrétaire général de la Ligue arabe, l'égyptien Amr Moussa, lui demandant de déployer un maximum d'efforts pour l'arrêt des opérations contre son QG transformé en champ de ruines. – (AFP, Reuters.)



JAMAL MEURE/AFP

Mutinerie dans une prison dominicaine

SAINT-DOMINGUE. Au moins 28 détenus sont morts et plus d'une dizaine ont été grièvement blessés lors d'une mutinerie, vendredi 20 septembre, dans la prison de La Vega, à 120 kilomètres au nord-ouest de Saint-Domingue. Selon le procureur général de la République dominicaine, Virgilio Bello Rosa, la plupart des victimes sont mortes asphyxiées. Les incidents ont commencé lors d'une inspection surprise pour récupérer les armes en possession des prisonniers. Plusieurs détenus ont mis le feu à leurs matelas et l'incendie s'est rapidement propagé dans cette prison vétuste. Construite pour accueillir 300 détenus, la prison de La Vega en héberge plus du double.

Comme dans la plupart des pays d'Amérique latine, les prisons dominicaines sont surpeuplées et minées par la corruption qui permet aux détenus de se procurer des armes, de la drogue et des téléphones portables. A plusieurs reprises les autorités ont annoncé la construction de nouveaux centres de détention, mais ces projets ont été jusqu'à présent victimes des arbitrages budgétaires. – (Corresp.)

BAC + 1

RÉORIENTEZ-VOUS VERS
UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE

L'AFIG

(ANNÉE DE FORMATION INITIALE À LA GESTION)

VOUS PRÉPARE À INTÉGRER

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION

Contactez Marion Maury : 45, rue Spontini - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 10/26

ETABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

L'atout indispensable pour
une carrière internationale

MBA

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 17 octobre 2002 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http://mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

Dans un entretien au *Monde*, le procureur de Nice, Eric de Montgolfier, **DÉNONCE LE PRÉRAPPORT** de l'Inspection générale des services judiciaires sur le fonctionnement du tribunal. Face à ce document qui

l'accuse d'avoir diffusé sans preuve des « rumeurs » sur la « probité des magistrats », le procureur s'estime victime d'« UNE GRANDE INJUSTICE » : « Ce rapport vise à ternir ma réputation », assure le magis-

trat, nommé à Nice en 1999 pour remettre de l'ordre dans un tribunal suspecté d'abriter des **RÉSEAUX OCCULTES**. Pour expliquer ce revers, d'autant plus inattendu qu'il avait lui-même réclamé l'inspection,

M. de Montgolfier évoque la « **VENGEANCE DES OBÉDIENCES MAÇONNIQUES** » et le « corporatisme » de la hiérarchie judiciaire. Il affirme cependant qu'il ne souhaite pas quitter son poste.

Eric de Montgolfier : « Mon crime, avoir attenté au corporatisme »

Accusé dans un rapport de l'Inspection des services judiciaires d'avoir relayé des « ragots » sur l'existence de réseaux occultes au tribunal de Nice, le procureur estime que l'on veut « ternir [sa] réputation ». Il évoque une « vengeance » de francs-maçons et déplore le silence de sa hiérarchie

Que pensez-vous du rapport de l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) ?

Il m'inspire de tels sentiments... En fait, j'ai tout de suite pensé à l'usage qui en sera fait. C'est ça le pire. Je me suis dit que dans les difficultés que je rencontre depuis trois ans et demi, ce prérapport était de nature à affaiblir considérablement ma position dans ce combat. Ce document, brutal à mon égard, est déconcertant, au sens premier du terme, c'est-à-dire susceptible de me détourner de ma route. A sa lecture, j'ai l'impression d'être la cible. Il vise à ternir ma réputation. J'ai un sentiment de grande injustice. Dois-je payer pour quelque chose qui m'échappe ? Ou est-ce le signe tangible qu'on attend des procureurs qu'ils rentrent dans le rang, qu'ils passent de l'obéissance à la loi à l'obéissance au « système » ? Je me demande aujourd'hui si on ne m'a pas nommé à Nice pour amuser la galerie, servir d'alibi.

En quoi le rapport vous a-t-il surpris ?

Il faut d'abord se rappeler comment cette inspection est née. Elle m'avait été refusée une première fois par M^{me} Guigou, à l'automne 1999. Puis, en 2001, le directeur de cabinet de M^{me} Lebranchu m'avait demandé ce qu'il fallait faire pour améliorer les choses au tribunal. Je lui avais répondu : « Mettre tous les magistrats, moi compris, en dehors de ce tribunal, afin de répartir sur des bases entièrement saines ! » Il m'avait dit que c'était impossible, alors je lui avais répondu : « Faites une vraie inspection », et il avait été d'accord. Or, l'objectif de l'inspection – la lettre de mission de la garde des sceaux l'atteste – était de pointer les fameux dysfonctionnements du tribunal, antérieurs à ma venue. L'IGSJ a été mandatée pour ça ! Alors c'est vrai que, lorsque je vois que les « affaires » occupent cinq ou six lignes du prérapport, je ne comprends pas très bien. On me sort un document qui n'a rien à voir, portant sur l'organisation du parquet – que l'on critique. Pourquoi sont-ils venus, alors ?

Le rapport vous accuse d'avoir relayé des rumeurs, des ragots, sans pouvoir étayer vos accusations, notamment sur l'existence de réseaux au sein du tribunal ?

Mais c'est précisément pour cela que j'avais requis l'IGSJ ! Si j'avais eu seul les moyens d'établir tel ou tel délit, j'aurais ouvert des enquêtes judiciaires, pas appelé l'IGSJ. Mais je crois que là, j'ai commis une erreur. L'inspection, elle le reconnaît elle-même, est incapable d'effectuer ce genre de mission, à la différence de l'Inspection générale de la police nationale, par exemple, qui a de vrais pouvoirs.

Comment expliquez-vous que ce rapport vous soit si défavorable ?

C'est la grande question. Chacun a son explication. Certains diront que c'est un problème politique imputable à la nouvelle majorité. Je suis loin d'en être persuadé parce que j'ai eu des échos sur le contenu de ce rapport bien avant les élections. Donc, je ne crois pas à cette vision politique. Et puis il y a la vision simple : c'est une vengeance des obédiences maçonniques qui n'ont pas supporté d'être mises en cause publiquement par un procureur. Mais, par hypothèse,



ANNE-CHRISTINE POUJOL/AFAP

se, c'est difficile à prouver, les appartenances maçonniques étant secrètes, dans la magistrature comme ailleurs... Dans tous les cas, il me semble évident qu'il y a une entité qui n'a pas apprécié mon action, c'est la hiérarchie judiciaire. Vous savez, on a condamné Maurice Papon pour avoir obéi – c'était du moins un argument invoqué par sa défense. Moi, je pense que l'obéissance hiérarchique n'est pas absolue, elle est relative. Ainsi, j'estime que le procureur n'est pas le vassal du procureur général. En fait, mon princi-

pal crime est sans doute d'avoir attenté au corporatisme.

C'est-à-dire ?

J'ai par exemple été frappé des réactions du corps autour du dossier du juge Jean-Paul Renard, lorsqu'il a été placé en garde à vue pour avoir donné des informations confidentielles à sa loge maçonnique. J'ai eu le sentiment d'être le coupable, tandis que lui incarnait la victime.

Est-il exact qu'un second rapport, confidentiel, porterait sur les « affaires » ?

Je crois que c'est vrai, car cela a été dit au président du tribunal de Nice par l'Inspection générale et confirmé par le ministre il y a peu, lors d'une conférence des procureurs généraux. J'ai cru comprendre effectivement que ce rapport ne nous serait pas communiqué.

Qu'est-ce que cela vous inspire ?

J'ai du mal à saisir la logique du système ! J'ai demandé une inspection afin de crever l'abcès des « affaires » et faire fonctionner le tribunal, qui était paralysé. Résultat, on écrit que je n'ai pas obtenu de résultats – ce qui me stupéfie quand je vois tout ce qu'on a pu faire – et que le fonctionnement du

parquet n'est pas conforme aux normes – comment le serait-il, alors qu'on ne m'a pas donné les moyens qu'on m'avait promis ?

Allez-vous réclamer la publication de ce second rapport ?

Non, cela ne sert à rien. Pour moi, la messe est dite. Je ne vois pas pourquoi je le réclamerais, si l'IGSJ part du principe que « rien n'est établi », que j'ai relayé des « rumeurs ». Même sur le traitement de l'affaire Kamal [un dossier de pédophilie qui aurait été étouffé], apparemment, il n'y a rien à dire, tout est normal. Moi et d'autres avons dû être victimes d'un fantasme, d'une hallucination collective. En fait, je connais la réponse, on me l'a déjà donnée : « Dans ces dossiers, formellement, les procédures ont été respectées. » Mais alors, si c'est ça la justice...

Songez-vous à partir ?

Je vous mentirais si je vous disais que je n'ai pas eu la tentation de partir il y a plusieurs mois, lorsque j'ai été alerté du contenu de ce rapport. Mais, finalement, je pense qu'il vaut mieux que je reste. Et si je dois partir, je préfère attendre qu'on me chasse. Mais je suis confiant – peut-être naïf : je me dis que le gouvernement de la

République ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe ici.

Mais comment continuer à travailler, notamment avec un procureur général, Gabriel Bestard, qui ne vous apprécie guère ?

Le procureur général ne peut se substituer au procureur de la République. Je dirais volontiers : « Vous êtes mon supérieur, mais je ne suis pas votre subordonné. » De

« Est-ce le signe qu'on attend des procureurs qu'ils rentrent dans le rang ? »

toute façon, je suis blindé. Depuis que je suis là, notamment au moment où le juge Renard, puis, dans une autre affaire, l'avocat Michel Cardix ont été placés en garde à vue, fin 2001, j'ai dû faire face à des manifestations d'hostilité incroyables. Mais c'est vrai que j'ai été déçu de ne recevoir aucun soutien de ma hiérarchie, pas le moindre iota de soutien. Ainsi, lorsque j'ai appris, en octobre 2001, que j'étais l'objet d'un « contrat », la seule réponse du procureur général a été : « Il ne faut surtout pas que la presse le sache. » Il y a plus consolant.

Vous n'avez pas reçu de messages de solidarité de la chancellerie durant cette période ?

Rien, pas le moindre signe, absolument rien.

Les réseaux occultes que vous dénoncez en 1999, sont-ils toujours à l'œuvre ?

Il est très difficile de faire disparaître ce type de phénomène. Je constate que, selon l'IGSJ, mes accusations n'étaient pas étayées, alors que de nombreux maçons eux-mêmes ont reconnu l'existence de réseaux occultes ! Plusieurs obédiences ont d'ailleurs pris leurs distances avec la GLNF. Pourtant, à en croire l'IGSJ, ces réseaux affairistes disposent de relais dans la magistrature n'existent pas. Que dire, sinon que je ne suis pas convaincu ?

Etes-vous amer ?

Plus simplement déçu. Un autre exemple : on m'avait promis pendant des mois un assistant financier, je ne l'ai jamais eu. Pourtant, Dieu sait s'il y a une délinquance importante dans ce domaine. Que dois-je comprendre ? Qu'on m'a fait lanterner ? Qu'on m'a chargé de vider la mer avec un seau et une pelle ? Ce sont les questions que je me pose aujourd'hui. Je me demande si l'état de notre République ne rend pas vains tous les efforts que j'ai entrepris.

Propos recueillis par Fabrice Lhomme

Selon le prérapport, une « dégradation irréversible » du climat de travail

EN JUILLET 2001, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, annonça qu'elle avait décidé de saisir l'Inspection générale des services judiciaires (IGSJ) d'une enquête sur le tribunal de Nice dans le but de « dresser la liste des difficultés de fonctionnement rencontrées dans cette juridiction ». L'enquête devait permettre de « rechercher si certains dossiers pénaux ou civils [avaient] connu un sort laissant supposer des manquements à l'institution judiciaire ». Cette enquête, réclamée par Eric de Montgolfier, faisait notamment suite à la mise en cause du doyen des juges d'instruction du tribunal de Nice, Jean-Paul Renard, soupçonné d'avoir puisé dans le fichier du casier judiciaire pour renseigner sa loge maçonnique.

Or, à en croire les extraits du prérapport publiés dans *Le Figaro* du 18 septembre, l'IGSJ n'aurait pas trouvé trace des dysfonctionnements publiquement dénoncés par M. de Montgolfier. Mieux, ce dernier est accusé d'avoir agi

à la légère. « L'Inspection générale constate une très forte disproportion entre la suspicion exprimée et les manquements susceptibles d'être finalement retenus », écrivent les rapporteurs, qui ajoutent : « Les mises en cause, portées des craintes les plus graves touchant notamment à la probité des magistrats et à l'existence de réseaux d'influence, reposent soit sur des fondements contestables et en tout cas non établis, soit sur des interprétations hâtives ou des erreurs d'appréciation, voire sur de simples ragots. »

« GRAVES RUMEURS »

Selon l'IGSJ, « les graves rumeurs qui courent depuis 1996 ont été renforcées par des mises en cause nouvelles, diversifiées, et cette fois nourries et diffusées par des magistrats ou des avocats ». Le prérapport affirme que « le tribunal de Nice ne dispose plus du socle de confiance indispensable à une justice sereine ». Il ajoute que « le

climat de travail, l'ensemble des rapports professionnels ont progressivement été érodés par une dégradation qui apparaît irréversible ».

En conclusion, l'IGSJ estime que, « manifestement atteint par des clivages internes, le parquet de Nice fonctionne de manière cloisonnée, chacun œuvrant dans son propre domaine, sans pratiquement aucune concertation entre les services ». L'IGSJ concède toutefois que M. de Montgolfier est « conscient de l'imperfection de l'organisation mise en place à son arrivée » et assure même que « le redressement est amorcé ». Sur les « affaires » et les soupçons portant sur certains magistrats, l'IGSJ note pudiquement : « Il est établi qu'il y a eu des manquements à la partialité objective. » Le rapport définitif sera rendu public – la chancellerie s'y est engagée – lorsque M. de Montgolfier aura fait parvenir à l'IGSJ ses observations.

F. Lh.

Trois ans et demi d'affrontements avec les notables et les magistrats locaux

Nommé à Nice pour donner un « coup de pied dans la fourmière », M. de Montgolfier s'est fait de nombreux ennemis

NOMMÉ à la tête du parquet de Nice en février 1999, Eric de Montgolfier savait ce qui l'attendait en arrivant dans ce tribunal gangrené par les rumeurs de compromissions. En l'installant procureur d'une juridiction réputée pour ne « sortir » aucune affaire, la chancellerie souhaitait adresser un signe fort aux notables et aux magistrats locaux, objets de toutes les suspicions. Dans un entretien au *Monde*, publié le 15 décembre 1999, Elisabeth Guigou, alors ministre de la justice, avait d'ailleurs indiqué avoir choisi M. de Montgolfier « pour faire pièce aux rumeurs insistantes sur le climat du tribunal de Nice ». « Il me semblait important d'y envoyer une personne déterminée à tirer les choses au clair », avait-elle ajouté.

Avec Eric de Montgolfier, rendu célèbre en 1993 par l'affaire du match truqué Valenciennes-Marseille, qui l'avait vu croiser le fer avec le président de l'OM, Bernard Tapie, la ministre de la justice tenait le magistrat pour susceptible, pour reprendre l'expression de l'un des conseillers de la garde des sceaux, de donner « un coup de pied dans la fourmière ».

Indépendant et courageux pour ses supporters, rigide et trop médiatique selon ses détracteurs, M. de Montgolfier fut fidèle, dès son arrivée à Nice, à sa réputation de provocateur. Dans un entretien au *Nouvel Observateur*, le 9 octobre 1999, il dénonça l'existence de « réseaux francs-maçons » coupables d'influer sur le fonctionnement de la justice niçoise. « C'est la première fois dans ma carrière,

déclara-t-il, que je vois à l'œuvre, dans l'institution judiciaire et dans la cité, des phénomènes de « réseaux » d'une telle ampleur. » « Je constate des blocages que je ne m'explique pas, ajoutait-il. Dès le premier jour, tous ceux qui m'ont accueilli ici m'ont spontanément parlé des réseaux francs-maçons. »

DOSSIERS ENTERRÉS OU DISPARUS

Ces propos suscitèrent une vive émotion au palais de justice de Nice, qui se divisa dès lors entre « pro » et « anti » Montgolfier – les seconds étant alors nettement majoritaires. Convoqué à la chancellerie quelques jours plus tard, M. de Montgolfier remit à M^{me} Guigou un rapport portant sur les dysfonctionnements qu'il avait constatés. Le procureur y évoquait des affaires « enterrées », des dossiers curieusement disparus, des plaintes promptement classées...

Si Eric de Montgolfier souhaitait provoquer un électrochoc, alors sa sortie fut une formidable réussite : elle provoqua des résultats au-delà de ses espérances. Les langues commencent à se délier, certains avocats acceptèrent d'évoquer le sort parfois étonnant réservé à des dossiers sensibles dont ils avaient eu à connaître. Ainsi, celui du sénateur (RI) José Balarello, jamais interrogé dans une affaire de corruption à l'Office HLM des Alpes-Maritimes – alors qu'un rapport de police de juillet 1996 indiquait que les enquêteurs avaient réuni à son encontre les éléments susceptibles de constituer les délits de « trafic d'influence » et d'« abus de confiance ». L'instruction avait été condui-

te par le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, et suivie au parquet par le procureur adjoint Dominique Durand. Bêtes noires du procureur, les deux hommes, qui ont quitté la juridiction récemment, ont focalisé tous les soupçons.

Jean-Paul Renard – désormais affecté au tribunal d'Antibes –, critiqué pour avoir épargné, dans une affaire de fausse facturation autour de Radio Baie des anges, l'un des héritiers du « système Médecin » – du nom de l'ancien maire de Nice –, le député (UDF) Rudy Salles, fut mis à l'index en raison de son engagement maçonnique. Il est notamment apparu que MM. Renard et Salles avaient appartenu à la même loge, au sein de la Grande Loge nationale française (GLNF), obédience marquée à droite et réputée pour son « entrisme » dans les professions sensibles. L'attitude du doyen a été critiquée dans d'autres affaires, notamment le dossier Lauriane Kamal. Saisi d'une plainte des

grands-parents de cette fillette, dont le témoignage évoquait des « fêtes » à caractère pédophile, M. Renard avait rendu une ordonnance de « refus d'informer », sans indiquer aux plaignants qu'une précédente enquête sur les mêmes faits avait été effectuée hors leur connaissance, et qu'elle s'était soldée par un non-lieu.

Annoncée, la chute du juge Renard intervint en septembre 2001, lorsqu'il fut mis en examen pour « faux, usage de faux et violation du secret professionnel » pour avoir transmis des informations confidentielles à la GLNF. Quelques semaines plus tard, ce fut au tour de l'avocat de M. Renard, Michel Cardix, d'être poursuivi dans une affaire de blanchiment. Cette mise en examen fut alors qualifiée par le bâtonnier niçois, Pierre Bardi, de « déclaration de guerre au barreau ». Elle n'avait été rendue possible que par le dessaisissement – opéré à la demande de M. de Montgolfier – du juge chargé initialement du dossier, Jean-Pierre Rousseau. M. Rousseau, muté depuis en Corse, était en conflit avec le procureur, qui lui reprochait de « geler » les enquêtes sensibles dont il avait la charge – notamment celles concernant l'ancien maire de Cannes Michel Mouillot.

Paradoxalement, alors qu'il est parvenu à obtenir le départ de plusieurs magistrats qu'il soupçonnait d'entraver la bonne marche du tribunal, Eric de Montgolfier semble aujourd'hui plus isolé que jamais. Son supérieur hiérarchique, le procureur général d'Aix-en-Provence, Gabriel Bestard, ne cache

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2^{ème} CHOIX
vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22
Septembre ainsi que vendredi 27,
samedi 28 et dimanche 29 Septembre.
de 10 h à 17h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2002/3248
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 18 SEPT AU 6 OCT

OFFREZ-VOUS PLUS POUR MOINS CHER

Voir condition en magasin

LIT SONG
Structure + futon traditionnelle 15 cm + 2 tiroirs 91x60

EN 140 CM 1 080 €
EN 160 CM 1 174 €

899 € 969 €

N° Vert 0 800 44 30 30
appel gratuit

www.omote.fr

Patrick Balkany revient en favori devant les électeurs de Levallois-Perret avec le soutien implicite de l'UMP

Démis par le Conseil d'Etat, il mise, dimanche 22 septembre, sur sa popularité pour reconquérir la ville. Ses rivaux assurent qu'il doit encore d'importantes sommes à la commune

« EN POLITIQUE, tant qu'on est physiquement vivant, on n'est pas mort. » Patrick Balkany résume ainsi son parcours de revenant sur la scène politique, après ses embarras judiciaires répétés, qui l'avaient forcé à s'éloigner de la vie publique et à s'installer, entre 1997 et 1999, sur l'île caraïbe de Saint-Martin. De retour à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), il n'a rien perdu de sa superbe ni de son abattage. Depuis qu'il a reconquis la mairie, en mars 2001, puis son siège de député, au mois de juin dernier, les colts sont à nouveau distribués par centaines aux personnes âgées, les bises sonores de « Patrick » claquent à l'envi sur les joues des mamies et le sport est redevenu priorité municipale.

Il suffit d'assister à une séance du conseil municipal pour éprouver la popularité de M. Balkany et de son épouse, Isabelle, qui siège en qualité de première adjointe. Dans les tribunes, des grappes de jeunes supporters applaudissent bruyamment et s'esclaffent aux réparties du maire, parfois assorties de blagues grasses lancées à la tête des élus de l'opposition. Et gare si un spectateur ose s'insurger contre ces manifestations partisans : il arrive que les coups pleuvent, sous l'œil indifférent des policiers municipaux, toujours nombreux dans les escaliers.

À la veille des élections municipales de 2001, pourtant, bien peu paraient sur le retour de M. Balkany. Condamné, en 1997, à 15 mois d'emprisonnement avec sursis et

200 000 francs d'amende pour avoir fait travailler des employés municipaux à son domicile privé, M. Balkany semblait perdu pour la politique, abandonné par son mentor, Charles Pasqua, et par son parti, le RPR. Après la tourmente provoquée par la fuite du conseiller général (RPR) Didier Schuller, son lieutenant et ami, en pleine campagne présidentielle de 1995, les chiraquiens s'étaient empressés d'oublier le bruyant député des Hauts-de-Seine, partisan déclaré d'Edouard Balladur – au point de lancer, un jour, sur une estrade que Jacques Chirac avait « manqué de couilles » en refusant Matignon en 1993.

INSENSIBLE AUX QUOLIBETS

Aux élections municipales du même printemps 1995, un front « tout-sauf-Balkany » s'était constitué à Levallois, conduit par un jeune avocat parachuté par M. Chirac, Olivier de Chazeaux. Victorieux, celui-ci s'est employé à rompre avec les pratiques des « années fric », quand les immeubles de bureaux poussaient comme des champignons, chassant les populations défavorisées vers Clichy-la-Garenne. Symbole de la nouvelle gestion, les R 25 rallongées utilisées par M. Balkany ont été vendues aux enchères sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Conscientieux mais timide, M. de Chazeaux n'a pourtant pas séduit les Levalloisiens, nostalgiques de la gouaille de M. Balkany,

de son clientélisme et de sa politique sécuritaire – il fut le premier maire de France à armer sa police municipale. Six ans plus tard, la promesse de M. de Chazeaux de baisser les impôts n'a pas suffi, face à un candidat volontaire clamant qu'il avait « payé [sa] dette et [qu'il] ne doit plus rien à la ville ». Insensible aux quolibets qui fusaient sur son passage, le traitant – entre autres – d'« escroc », M. Balkany, après une campagne menée tambour battant, retrouvait son siège avec 43 % des voix.

Le Conseil d'Etat a toutefois annulé ce succès. Dans une décision rendue le 29 juillet dernier, il a considéré que M. Balkany était inéligible au moment du scrutin, la chambre régionale des comptes l'ayant déclaré « comptable de fait des deniers de la commune ». La haute juridiction administrative ajoutait que le maire n'avait « toujours pas apuré son compte » envers la ville. Elisabeth Gourévitch, conseillère municipale (PS) et vice-présidente du conseil régional d'Ile-de-France, tête de la liste gauche plurielle, approuve : « M. Balkany doit toujours 3,4 millions de francs, intérêts non compris. » M. de Cha-

zeaux renchérit : « Une somme de 915 000 euros est toujours inscrite sous le poste "Créance de M. Balkany" au budget communal de 2002 ». L'intéressé le dément, assurant qu'il a « acquitté intégralement ces remboursements. »

À l'UMP, M. Balkany, dont le parcours époustoufle même Nicolas Sarkozy, patron du parti présidentiel dans les Hauts-de-Seine, n'est plus un épouvantail. A défaut de lui accorder l'investiture, le parti présidentiel ne soutient pas son concurrent à droite. L'ancien adjoint (RPR) aux finances de M. de Chazeaux, Olivier de Précigout, doit se contenter d'une étiquette « divers droite » qui obère ses chances. Le signe de M. Sarkozy en faveur de M. Balkany n'est sans doute pas neutre. S'il est réélu à la mairie, ce dernier devrait retrouver sa famille politique d'origine, le RPR, fondue dans l'UMP. L'ancien « Pasquabo » réhabilité ne pourra alors que renvoyer l'ascenseur au ministre de l'intérieur lorsque celui-ci se lancera, comme il l'annonce déjà, à la conquête du conseil général des Hauts-de-Seine, en 2004.

Jean-Pierre Dubois

Le quotidien « L'Humanité » a été cambriolé par des voleurs qui connaissaient les lieux

Le butin est estimé entre 16 000 et 25 000 euros

LES CAMBRIOLEURS ne se sont pas trompés. Le siège du quotidien communiste *L'Humanité*, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), a été attaqué, dans la nuit du jeudi 19 au vendredi 20 septembre, par un commando de huit ou neuf personnes, qui se sont directement rendues dans la salle des coffres. Les voleurs ont emporté les armoires fortes, qui contenaient une somme d'argent estimée au total par la direction du journal entre 16 000 et 25 000 euros, soit une partie de la recette de la Fête de *L'Humanité*, qui s'est tenue du 13 au 15 septembre. Le service départemental de police judiciaire (SDPJ) a été chargé de l'enquête.

Les premiers éléments indiquent que vers 1 h 30, vendredi, un homme s'est présenté à l'entrée du journal, prétextant la remise d'un courrier. Lorsque les deux vigiles chargés de la surveillance nocturne lui ont ouvert, ses complices se sont engouffrés à sa suite. Après avoir neutralisé les gardiens – dont un a dû être hospitalisé –, le groupe s'est dirigé vers la salle dans laquelle était provisoirement entreposée la recette de la fête. Equipés d'un marteau piqueur et d'une

meuleuse, les cambrioleurs ont vainement tenté, durant deux heures, de forcer les coffres, avant d'en charger deux dans une voiture et de s'enfuir.

Selon la direction du journal, le déroulement de l'attaque atteste que les voleurs connaissaient parfaitement les lieux. Ainsi, ils ont su mettre en marche les ascenseurs, qui ne sont pas en service la nuit ; lorsque la poussière dégagée par le marteau piqueur et la meuleuse a déclenché l'alarme incendie, ils ont été capables de la couper, ce qui suppose la connaissance du dispositif.

Dans la plainte déposée auprès de la police, la direction de *L'Humanité* évalue la somme dérobée à 16 000 euros. Le butin pourrait néanmoins s'élever jusqu'à 25 000 euros, selon les déclarations au *Monde* d'un membre de la direction. Il représente en tout cas 8 % à 10 % de la recette de la Fête de *L'Humanité*, a précisé la même source. Le 30 décembre 1999, un tableau de Picasso avait été volé dans le bureau du directeur du quotidien communiste.

Pascal Ceaux

Jacques Baumel, doyen de la direction du RPR « Tôt ou tard, à l'UMP, on aura des discussions internes sur l'Europe »

Vous vous êtes engagé dans le gaullisme avec le RPF, fondé en 1947 par le général de Gaulle, et avez vécu toutes les heures de l'UNR, de l'UDR et du RPR. Que ressentez-vous à l'heure de la dissolution du parti créé en 1976 par Jacques Chirac ?

Je suis effectivement l'un des derniers, sinon le dernier, de ceux qui ont vécu quasiment toute l'histoire du gaullisme. Alors, bien sûr, j'éprouve un petit pincement au cœur. Mais la nostalgie n'est pas une vertu gaulliste. Le gaullisme n'a jamais été l'immobilisme. Le général de Gaulle a toujours eu la volonté de s'adapter aux situations nouvelles. Depuis le soir du premier tour de la dernière élection présidentielle, le 21 avril, nous sommes confrontés, une nouvelle fois dans notre histoire, au besoin de nous transformer. La victoire éclatante de l'UMP aux élections législatives signifie, pour moi, des choses simples : les Français veulent l'union ; ils ne supportent plus les chamailleries et les querelles de personnes. De même qu'ils ne veulent plus de la cohabitation, qui s'est avérée si néfaste pour notre pays.

Raffarin et M^{me} Chirac aux obsèques du RPR

Le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, devait se rendre, samedi 21 septembre à l'heure du déjeuner, aux assises extraordinaires du RPR à Villepinte (Seine-Saint-Denis), qui consacrent la fusion du parti gaulliste au sein de l'UMP. Un message enregistré en vidéo par Jacques Chirac devait aussi être projeté, la visite de l'épouse du chef de l'Etat étant annoncée, elle, en début d'après-midi. Un texte du chef de l'Etat devait parallèlement être lu au conseil national de DL, qui se dissolvait aussi samedi. M. Raffarin devait prononcer un discours à cette réunion, à laquelle Alain Juppé, président de l'UMP, devait assister.

La création de l'UMP répond-elle à ces attentes ?

En tout cas, ceux qui ont été portés à la direction du pays doivent prendre acte de ces nouvelles réalités. La France ne peut pas rester le dernier pays à vivre sur un système démodé. L'heure a sonné de voir émerger deux grands mouvements avec une alternance possi-

ble, comme cela existe dans d'autres pays. Les Français souhaitent des réformes et, plus que tout, ils souhaitent qu'on tienne nos engagements.



« Nous ne sommes pas orphelins du gaullisme, nous en sommes les héritiers »

JACQUES BAUMEL

Pensez-vous que, dans ce nouveau parti, pourront cohabiter des sensibilités aussi différentes que celles des libéraux de DL, des européens de l'UDF et des RPR, soucieux de la place de l'Etat et de l'idée de nation ?

Le propre du gaullisme, c'est de rassembler des gens qui n'ont pas tous les mêmes origines, mais qui ont en commun des valeurs. Comme disait André Malraux, « le gaullisme, c'est le métro aux heures de pointe ». Il ne faut pas être évangélique pour autant. Il y aura des problèmes et des débats parfois vifs au sein de l'UMP. Aujourd'hui, tout va très bien, mais tôt ou tard on aura des discussions internes, sur l'Europe par exemple, sur laquelle nous ne sommes pas tous d'accord. Forcément, il y aura des débats entre les partisans d'une Europe confédérale et ceux d'une Europe fédérale.

La création de l'UMP ne signifie-t-elle pas la fin du gaullisme ?

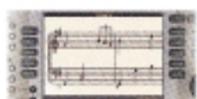
Je ne le crois pas. Les gaullistes doivent être les premiers à répondre aux attentes des Français. Ils doivent aussi être les premiers dans l'action. C'est bien pour cela qu'à mon sens il faut élargir le RPR en le transformant. Supprimer le nom du RPR et ses structures, cela ne veut pas dire tuer les valeurs fondamentales qui étaient et restent les nôtres. Nous ne sommes pas orphelins du gaullisme, nous en sommes les héritiers. A nous de savoir continuer par des voies différentes. Notamment en s'assurant, comme Michèle Alliot-Marie a réussi à le faire, l'inscription dans les statuts d'une démocratie rigoureuse à l'intérieur de cette nouvelle formation – qui ne peut pas s'appeler « Maison bleue » ! On peut tuer les sigles, mais on ne peut pas tuer les idées.

Propos recueillis par Yves Bordenave



Clavinova®

UNE GAMME DE 10 MODÈLES
À PARTIR DE 1200 €*



Alliant esthétique et technologie, la gamme Clavinova a été conçue pour le plaisir musical de toute la famille. Du débutant jusqu'au pianiste chevronné, chacun pourra en apprécier la facilité et la polyvalence d'utilisation ainsi que la richesse des sonorités proposées.

Les modèles de la gamme CVP sont dotés d'un nouvel écran affichant les partitions¹⁾ ainsi que les paroles d'une chanson pour le plaisir du Karaoke. Ils proposent également un véritable studio d'enregistrement et de mixage pour satisfaire tous les besoins créatifs. Venez également découvrir chez votre distributeur YAMAHA la nouvelle gamme Clavinova CLP à partir de 1 200 €.

* Prix public TTC indicatif.

1) Disponible sur CVP 205, 207 et 209.

Pour recevoir une documentation et la liste des distributeurs :
TÉL. 01 64 61 40 25

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP 70
77312 Mame la Vallée Cedex 02
www.yamaha.fr

Un ancien arsenal d'Action directe mis au jour à Lyon

UNE VASTE OPÉRATION de police diligentée par le parquet antiterroriste de Paris a mis au jour, vendredi 20 septembre, deux importants stocks d'armes et d'explosifs dans des sous-sol d'immeubles des 6^e et 7^e arrondissements de Lyon, qui pourraient appartenir à l'ancien réseau terroriste Action directe, accusé de 80 attentats commis entre 1979 et 1987.

Les policiers du service régional de police judiciaire de Lyon, épaulés par la division nationale antiterroriste, ont découvert cet arsenal - plus de 300 kg d'explosifs, détonateurs et mitraillettes - caché dans des parkings d'immeubles, derrière des murs en moellons, à proximité, notamment, d'une ancienne cache de Max Frérot, l'artificier de la branche lyonnaise d'Action directe. Arrêté dans un parking souterrain du quartier de la Part-Dieu le 27 novembre 1987, Maxime Frérot a été condamné en 1989 par la cour d'assises spéciale du Rhône à la réclusion criminelle à perpétuité.

L'opération, pour laquelle près de 200 policiers et une quarantaine de pompiers ont été mobilisés, a nécessité l'évacuation de plusieurs immeubles et s'est achevée dans la nuit. Les armes ont été transférées sur un site militaire dans l'Ain.

L'enquête aurait pour origine une information transmise par la direction des renseignements généraux, à Paris, aux policiers antiterroristes. Les enquêteurs tentent notamment de déterminer si un lien peut être établi avec d'autres organisations terroristes, comme ETA, susceptibles de vouloir récupérer cet ancien matériel et dont des caches avaient également été découvertes à Lyon en avril. - (Corresp.)

Journée sans voitures, dimanche, dans une centaine de villes françaises

L'opération, lancée en 1998 pour « repenser les transports en ville », n'a pas encore beaucoup d'impact sur les comportements le reste de l'année

UNE JOURNÉE « en ville sans ma voiture »... L'idée, lancée en France en 1998, a fait des adeptes en Europe et jusqu'au Canada. Dimanche 22 septembre, 99 villes françaises et 1 321 à l'étranger devaient participer à la cinquième édition de l'opération.

A Paris, où l'opération avait été annulée en 2001 pour cause de plan Vigipirate renforcé, 145 barrages filtrants devaient empêcher l'accès, de 9 heures à 19 heures, à une large partie du centre de la capitale. Seuls les vélos, taxis, véhicules d'urgence et transports en commun pouvaient pénétrer dans les « zones propres », à condition de ne pas dépasser la vitesse maximale, fixée à 30 km/h. La RATP devait par ailleurs assurer 900 départs de métro supplémentaires, 500 d'autobus et 32 de Montmartrobus. « Un dispositif qui devrait permettre à tous ceux qui le souhaitent de participer aux Journées du patrimoine, qui se déroulent les 21 et 22 septembre », souligne Denis Beaupin, adjoint (Verts) au maire de Paris, qui précise que l'opération doit être « l'occasion de montrer qu'on peut participer simplement et festivement au changement de nos habitudes de transport ».

« L'OCCASION DE RÉFLÉCHIR »

Depuis 1998, les objectifs affichés n'ont pas changé. Présentée par la ministre de l'environnement de l'époque, Dominique Voynet, comme une manière de « repenser les transports en ville dans un meilleur partage de la voirie », cette journée particulière doit être pour Roselyne Bachelot, actuelle ministre de l'écologie et du développement durable, « l'occasion de réfléchir sur la mobilité en ville et de tester de nouveaux modes de trans-

port ». « L'objectif poursuivi est d'inscrire dans la durée les expérimentations qui se sont avérées concluantes », a souligné M^{me} Bachelot.

Pour l'instant, la journée sans voitures est loin d'avoir convaincu les Français : en 2002, selon une étude du ministère de l'écologie, trois quarts d'entre eux estiment ne pas pouvoir se passer de leur véhicule. Tout en espérant le contraire dans les sondages. Selon une étude réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les trans-

Une semaine pour les transports gratuits

Pendant que la RATP participe à la semaine des transports publics, le RATP (Réseau pour l'abolition des transports payants) anime celle des transports gratuits. Du 16 au 22 septembre, ce collectif qui regroupe plusieurs associations, dont Agir ensemble contre le chômage !, les « anti-fascistes » de No Pasaran ou la Fédération anarchiste, a organisé des manifestations, à Paris et en province, pour « porter sur la place publique le débat du libre et égal accès aux transports ». Samedi 21 septembre, les militants devaient ainsi inciter les usagers parisiens à prendre le métro, à la station Châtelet, sans payer leur titre de transport, en leur remettant un pastiche rouge du célèbre petit billet vert.

ports et l'urbanisme (Certu), à la question « Réussira-t-on vraiment à limiter l'usage de la voiture en ville d'ici à 2010 ? », 59 % des habitants des villes participantes répondent « oui », contre 49 % dans l'ensemble des villes françaises. Pour Paul Martin, directeur du Certu, « la vertu première de cet-

te journée est donc pédagogique », même si « l'enjeu est de passer d'une journée ponctuelle à un changement plus quotidien et plus profond de nos pratiques de déplacement ».

DEUX VOITURES PAR FOYER

En attendant, selon l'organisation non gouvernementale Alliance pour le climat, les Européens effectuent toujours deux tiers de leurs déplacements en voiture. Et en onze ans, de 1989 à 2000, la part de la voiture a progressé de 23 % dans les déplacements quotidiens, alors que celle des deux-roues a chuté de 55 % et celle de la marche à pied de 35 %. Résultat : en 2002, un quart des ménages de l'Union européenne possèdent deux voitures. Or, si cet exemple faisait école à l'échelle de la planète, il y aurait dans le monde, à l'horizon 2020, 3 milliards de voitures de tourisme contre 829 millions actuellement, prévient Alliance pour le climat.

Pour éviter ce scénario, « il faut que les élus s'engagent », assure Jean-Pierre Brard, maire (app. PCF) de Montreuil (Seine-Saint-Denis), un des promoteurs de la journée. A cet égard, l'exemple vient désormais de l'étranger. A Londres, Ken Livingstone, le maire, devait profiter de la journée de dimanche pour annoncer la mise en place d'un péage électronique : à partir du 17 février 2003, automobiles, poids lourds et camionnettes devront payer un droit d'entrée de 5 livres (environ 8 euros) pour pouvoir circuler entre 7 heures et 18 h 30 dans le centre de Londres. Et les recettes serviront à moderniser les transports publics de la capitale britannique.

Anne-Françoise Hivert

Jean-Pierre Chevènement retrouve son « entarteur » devant le tribunal

Une tarte à la crème peut-elle être une « arme » ?



IL NE RIT PAS, Jean-Pierre Chevènement. Il ne sourit pas non plus. Assis au banc des parties civiles, vendredi 20 septembre, dans la petite salle d'audience de la 14^e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris, il écoute sans ciller Noël Godin, plus connu en sa qualité d'« entarteur », expliquer les raisons qui l'ont conduit à lui jeter une tarte à la crème à la figure, le 24 mars, dans les allées du Salon du livre, à Paris. « Jean-Pierre Chevènement est la tête à tarte par excellence », explique docement M. Godin, sous les rires d'un public gagné à sa cause. « Voilà trente-deux ans que j'ai entrepris une croisade pâtissière contre des personnalités se prenant très au sérieux. L'attentat pâtissier est une sorte de matérialisation de la lettre d'insulte, avec des mots qui sauteraient à la figure et dégoûlneraient dans la cou », poursuit-il, en revendiquant le patronage des dadaïstes, d'Alphonse Allais et du cinéma muet.

L'« artiste » potache contre l'austère ancien ministre de l'intérieur, la partie est inégale. M. Chevènement le sait, qui semble plutôt s'en enorgueillir. « J'observe que peu de victimes ont osé s'adresser à la justice », relève-t-il, en déplorant la « totale impunité » dont bénéficie selon lui M. Godin, qui a déjà à son actif l'entartage d'une bonne dizaine de personnalités, parmi lesquelles Bernard Henri-Lévy, Patrick Poivre d'Arvor, Bill Gates, Nicolas Sarkozy ou Patrick Bruel. « C'est une certaine conception de la démocratie qui m'amène devant votre tribunal », souligne l'ancien ministre. S'il a décidé

de porter plainte, c'est qu'à ses yeux l'affaire revêtait une « gravité particulière ». « J'étais candidat à l'élection présidentielle. Le but était de salir, de ridiculiser. Un homme public n'a pas d'autre capital que son image. »

L'exposé minutieux des faits et la quête de leur qualification juridique ont donné à l'audience un tour franchement surréaliste. Une tarte à la crème peut-elle entrer dans la catégorie des « armes par destination », même « symboliques » ? Est-elle susceptible de causer un préjudice physique ? Non, affirme l'entarteur en précisant que l'épaisseur de crème fouettée « formant coussin » est justement destinée à ne pas blesser. « Il n'est question que de faire bobo à l'ego exacerbé de nos victimes », se défend-il. Ce dommage était-il de nature à entraîner une « incapacité de travail n'exécédant pas huit jours » ? « Je n'ai pas demandé d'interruption de travail, j'étais en campagne présidentielle », a rappelé l'ancien ministre.

« ANARCHO-PÂTISSIER »

Le délit de « violence volontaire avec préméditation » est bien caractérisé, a estimé la vice-procureure Nathalie Beccache, en requérant 5 000 euros d'amende contre l'auto-proclamé « anarcho-pâtissier ». Avec gourmandise, M^{me} Illouz lui a opposé une décision de la Cour de cassation selon laquelle le délit de violence volontaire ne peut être caractérisé que si la victime a subi « une atteinte à son intégrité physique ou psychique », un arrêt rendu à propos d'un conflit entre... l'ancien préfet Bernard Bonnet et un militant basque ! « La Cour de cassation nous offre un joli raccourci de l'histoire », a observé l'avocat. Jugement le 11 octobre.

Pascale Robert-Diard

INONDATIONS DANS LE GARD

21 morts,
un département en état de catastrophe naturelle,
des millions d'Euros de dégâts

Les Gardois ont besoin de vous

Versez vos dons à : Trésor Public
Inondations Gard - Trésorerie Générale
22 avenue Carnot - 30943 Nîmes cedex 9

LE GARD
CONSEIL GENERAL

Hôtel du Département - Rue Guillemette - 30044 cedex 9
Tél. : 04 66 76 76 76 - Fax : 04 66 76 77 41

M. Raffarin annonce un « budget mobilisant pour l'emploi »

LORS D'UN DÉPLACEMENT à Limoges, vendredi 20 septembre, et à quelques jours de la présentation du budget en conseil des ministres, mercredi 25 septembre, le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, a assuré qu'il venait de « boucler les équations du budget ».

« J'ai fait en sorte, face à une conjoncture incertaine - avec une croissance qui revient progressivement mais pas assez vite -, de faire de la bataille pour l'emploi la priorité nationale, de faire un budget mobilisant pour l'emploi », a-t-il ajouté, tout en reconnaissant qu'il avait « des gros dossiers sur la table », dont celui de France Télécom, « très douloureux ». Le premier ministre doit effectuer sa rentrée politique sur France 2, jeudi 26 septembre. « Il est temps de dire au pays la ligne que souhaite tenir le gouvernement pour les mois qui viennent », a-t-il dit.

Feu vert du CSM à la nomination d'Yves Bot comme procureur à Paris

LE CONSEIL supérieur de la magistrature (CSM) a rendu, vendredi 20 septembre, un avis favorable à la nomination, au poste de procureur de la République à Paris, d'Yves Bot, 55 ans, actuellement procureur de Nanterre (Hauts-de-Seine).

La candidature d'Yves Bot avait été proposée fin août par le ministre de la justice, Dominique Perben, en remplacement de Jean-Pierre Dintilhac, qui a quitté le parquet de Paris le 10 juillet. L'avis favorable du CSM ouvre la voie à la nomination de M. Bot, qui devrait être effective dans les prochains jours, après un décret du président de la République. Le nouveau procureur de Paris devrait prendre ses fonctions courant octobre.

DÉPÊCHES

■ **PAPON** : le maire (UDF) de Drancy (Seine-Saint-Denis), Jean-Christophe Lagarde, a déposé, vendredi 20 septembre, une proposition de loi visant à exclure les condamnés pour crime ou complicité de crime contre l'humanité du bénéfice de la loi relative aux droits des malades, qui a permis la libération de Maurice Papon. Pour M. Lagarde, « la décision de la cour d'appel de Paris a montré une anomalie profonde de la loi Kouchner ».

■ **EMPLOIS FAMILIAUX** : le député (PS) des Landes, Henri Emmanuel, a critiqué, vendredi 20 septembre, le relèvement du plafond de réduction d'impôt pour un emploi à domicile annoncé par le gouvernement (Le Monde du 21 septembre), déplorant un « cadeau fiscal supplémentaire aux contribuables les plus riches ».

■ **TERRORISME** : deux Espagnols soupçonnés d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA ont été interpellés vendredi dans un appartement de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Ces arrestations interviennent après celles de Juan Antonio Olarra Guridi, présenté comme le chef d'ETA militaire, et de sa compagne, le 16 septembre près de Bordeaux. Ils ont été écroués à Paris.

■ **ARRESTATION** : l'un des deux détenus évadés de la maison d'arrêt de Ploemeur (Morbihan) le 6 septembre a été interpellé, jeudi 19 septembre, dans un hôtel de Marseille après quatre jours de filature. Trois autres personnes soupçonnées de l'avoir aidé dans sa cavale ont été interpellées.

■ **ACCIDENT** : un pompier âgé de 31 ans a été tué, vendredi, par l'explosion d'une bouteille d'air comprimé à la caserne principale de Toulon, lors d'un exercice de manquement du matériel. Sept autres, blessés par l'effet de souffle, ont été hospitalisés.

■ **NATIONALITÉ** : 150 sans-papiers ont envahi une antenne du ministère de l'emploi, vendredi à Paris, pour réclamer une régularisation de leur situation et une rencontre avec François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité.

HORIZONS

LES huguenots de retour à Berlin ! L'anecdote a fait dresser quelques sourcils chez les descendants des protestants français venus au XVII^e siècle se mettre au service de la Prusse. Berlin comptait alors un quart de sa population d'origine française. Il en reste quelques traditions, une cathédrale française sur la Gendarmenplatz, la place huppée du nouveau Berlin, des noms et expressions. Les huguenots, chassés de France, étaient des entrepreneurs, des soldats, ils contribuèrent à faire de la Prusse un Etat cosmopolite, moderne et bien administré : « *C'est un synonyme de modernité et de tradition à la fois. Le mot a fait l'effet d'un missile* », plaisante Georg Eickhoff, militant chrétien-démocrate, promoteur du dernier-né de ces nouveaux clubs exclusifs qui fleurissent sur le pavé berlinois depuis le retour du gouvernement en 1999.

L'acte de naissance de ces « huguenots » nouveau style fut l'exécution politique de l'ancien bourgmestre chrétien-démocrate, Eberhard Diepgen, évincé de la tête de liste régionale de la CDU pour les élections législatives du 22 septembre. Ce personnage falot, typique produit de la classe politique de Berlin-Ouest du temps où le mur existait encore, a battu tous les records de longévité pour un maire de Berlin, qu'il a dirigée pendant quinze ans. Il a géré, allié aux sociaux-démocrates, la réunification d'une ville qui a longtemps cru qu'elle pouvait devenir métropole tout en conservant ses petites habitudes.

Les déboires de la banque régionale de Berlin, aux mains de son ami et éminence grise Klaus Landowski, ont eu raison de cette longévité. Ils ont donné au Parti social-démocrate l'occasion d'un putsch réussi. Elu en 2002, Klaus Wowereit dirige depuis le gouvernement de la ville-Etat, en coalition avec les néocommunistes du PDS (Parti du socialisme démocratique), partenaire incontournable avec ses 22 % de voix aux élections sénatoriales. Dans la partie est de la ville, qui servait de capitale à l'ex-Etat allemand, il avait même frôlé les 50 %. L'élection de M. Wowereit, homme jeune, homosexuel déclaré, a donné le signal du changement. Toujours tiré à quatre épingle, il a été adopté par les nouvelles stars de la scène médiatique allemande, arrivées elles aussi dans les fourgons de l'Etat fédéral, aux côtés desquelles on le voit paraître dans les gazettes locales.

L'installation du gouvernement, à l'été 1999, s'était passée sans tambour ni trompette. Comme si on en avait eu peur. Toujours retardée, elle a été imposée par le successeur de Helmut Kohl, le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, qui ne supportait pas le provincialisme de Bonn. Malgré la disparition du mur, les années 1990 ont été pour la ville une curieuse période d'attente. On s'était imaginé voir le Berlin mythique des années 1920 renaître de ses cendres tel un phénix. Les grands chantiers du cœur de la ville, autour de la porte de Brandebourg et du Reichstag, firent illusion avec leurs forêts de grues, couvrant les plaies d'une ville mutilée par la guerre et le rideau de fer, en attendant qu'en dessous les chaires se refassent.

Divisée par les zones d'occupation russe et occidentales, coupée de l'Allemagne et de l'Europe occidentale par la RDA, Berlin a développé en quarante ans deux sociétés atypiques que rien ne rapprochait. Après les effusions d'une réunification qui ruinaient d'un coup les carrières des fonctionnaires d'Etat est-allemands, elles mirent du temps à s'accepter l'une l'autre, à commercer entre elles. Cela se fit par les marginaux, des artistes qui cherchaient de nouveaux lieux, quelques idéalistes et beaucoup de petits malins à la recherche de bonnes aubaines. Derrière le centre historique des ministères, des grandes institutions culturelles qui ont survécu à la guerre, témoins d'une histoire révolue, galeries, cafés, petits commerces s'immiscèrent dans les vieux quartiers délabrés de Mitte, de Prenzlauer Berg, anciens fiefs d'une bohème est-allemande qui y avait établi ses quartiers sous le communisme.

Aux côtés des trois grands opéras, des vieux théâtres qui, du temps du mur, rivalisaient entre eux de part et d'autre de la ville, à grands coups de subventions, le Tacheles, sorte de temple de la culture contestataire installé dans un ancien grand magasin à moitié effondré, symbolisait une culture underground qui entendait le disputer à la culture officielle. Aujourd'hui, cette confrontation profite des nombreuses friches industrielles de Berlin-Est ; elle s'est étendue du centre vers les bords de la Spree, faisant de Berlin l'une des places les plus attachantes et attractives en Europe. Berlin n'est pas pour rien la ville des Barenboim, Rattle et Abado, de la Philharmonie et de la Schaubühne, ces temples de la culture européenne, des avant-gardes artistiques et d'une culture de cafés qui n'a nulle part son pareil. Les Allemands, sevrés à l'Ouest de fédéralisme, découvrent petit à petit, avec hésitation, cette capitale renaissante, qu'ils visitent par milliers, dont chaque développement est l'objet d'un débat national. Le Reichstag, redessiné par l'architecte anglais Norman Foster, se veut le symbole d'une démocratie transparente. Sa coupole de verre, qui domine la salle plé-



IAN BERRY/MAGNUM PHOTOS

Berlin. La porte de Brandebourg devant la Pariser Platz en pleine reconstruction.

BERLIN

La capitale de l'Etat fédéral est au bord de la faillite, encore étouffée par les charges de la réunification. Pourtant la ville sent le neuf, et les Allemands la redécouvrent par milliers

LA RENAISSANTE

nière du Bundestag où débattent les députés, est l'endroit le plus couru de la ville.

L'installation d'un grand mémorial à l'Holocauste, à côté de la porte de Brandebourg, a suscité de longues polémiques, comme la reconstruction partielle du château de la Couronne de Prusse, sur les ruines duquel les communistes est-allemands avaient construit leur palais de la République : c'est dans ce bâtiment à l'esthétique contestée, qui ferme la perspective de l'avenue Unter den Linden et devrait être détruit à son tour, qu'en octobre 1989 la RDA connut sa dernière célébration officielle pour ses quarante ans d'existence. Le débat sur la place de Berlin dans la nouvelle Allemagne, qui touche à l'essence même du fédéralisme, commence.

Les grandes dynasties industrielles et scientifiques juives ont disparu dans l'exil ou les camps. Les survivants de l'aristocratie ont suivi la bourgeoisie d'affaires dans l'ouest de l'Allemagne

C'est d'abord une question de finances. La ville a payé en s'endettant lourdement sa réunification. Berlin était avant guerre le centre d'industries prestigieuses, AEG, Siemens, et tant d'autres. Elle abritait le siège des grandes banques, était le centre économique incontesté du pays. De tout cela, il ne reste rien ou si peu. Ce qui avait survécu comme industrie dans la partie est, échappant aux démontages soviétiques, n'a pas tenu le choc de la réunification. 50 000 emplois industriels perdus pour le seul arrondissement de Köpenick, au sud, bienheureux d'en avoir retrouvé 6 000 depuis grâce à des parcs d'innovation : « *Les autres arrondissements sont jaloux de nous* », dit fièrement le bras droit du maire, Helmut Stern. La situa-

tion n'est guère plus brillante dans la partie ouest. Les entrepreneurs berlinois n'avaient aucun intérêt après guerre à rester dans une ville coupée du monde et située en première ligne de la guerre froide. Quelques industries de main-d'œuvre ont subsisté grâce à de généreuses subventions supprimées peu après la réunification. Beaucoup ont fermé. Le chômage touche 17 % de la population, comme dans l'ex-RDA.

Ni les grands chantiers de construction ni l'arrivée des institutions fédérales n'ont pu contrebalancer ces pertes. Il en résulte pour le budget municipal des recettes largement insuffisantes face aux charges de la réunification. Le Sénat s'est retrouvé du jour au lendemain avec une ville double et un nombre

retravaillées, les intérieurs remis aux normes. L'immense avenue Karl-Marx, témoin de l'architecture stalinienne, a été entièrement refaite. L'ouest de la ville n'a pas vraiment changé, l'est donne le sentiment de lentement émerger du chaos. Les autres régions voient d'un œil mitigé cette lente métamorphose, que les plus riches financent en partie à travers le fonds de péréquation interrégional. Elles craignent que la ville ne finisse un jour par leur reprendre des forces vives. Vivendi vient de déménager le siège d'Universal de Hambourg sur les bords de la Spree et, dans les secteurs les plus créatifs, nombre d'entreprises lorgnent le moment où faire le saut pour prendre part à l'aventure. Il faudra pour cela que l'argent arrive à Berlin aussi. La renégociation du contrat de siège liant la ville au gouvernement fédéral est attendue avec impatience par les nouveaux dirigeants dès que sera connu le nom du nouveau chancelier. La mairie n'exclut pas de déclarer la ville en faillite, obligeant ainsi le futur gouvernement, aux termes de la loi, à nommer un commissaire chargé de remettre de l'ordre dans les comptes. C'est à lui qu'il reviendrait d'assumer les mesures impopulaires comme la réduction des effectifs municipaux, de décider du sort des grandes institutions culturelles que la ville ne peut plus payer.

Berlin a besoin d'urgence de marge de manœuvre pour de nouveaux investissements créateurs d'activités. Les idées ne manquent pas, ni les volontés. « *Berlin n'est pas une métropole, mais elle commence à en prendre le chemin* », constate la photographe est-allemande Suzanne Schleyer. Elle suscite une grande effervescence. La population de la ville, officiellement de 3,5 millions d'habitants - elle était de 4 millions en 1939 -, n'augmente pas. Mais elle change. L'éditeur Jochen Visscher rappelle qu'un million de personnes ont quitté la ville depuis la réunification et qu'un même nombre y est arrivé.

Berlin est à prendre. La société qui tenait le haut du pavé avant guerre n'existe plus

depuis longtemps. Les grandes dynasties industrielles et scientifiques juives ont disparu dans l'exil ou les camps. Les survivants de l'aristocratie ont suivi la bourgeoisie d'affaires dans l'ouest de l'Allemagne. A la chute du mur, Berlin était composée à l'ouest d'un curieux mélange de petites gens, d'intellectuels et d'artistes venus chercher derrière le mur une liberté de création qu'ils n'avaient pas ailleurs, d'étrangers, Turcs ou Européens venus dans les bagages des troupes alliées stationnées dans la ville jusqu'en 1994.

GEORG EICKHOFF, « le huguenot », est là depuis deux ans, venant du Land de Bade-Wurtemberg, dont il est fonctionnaire. A 37 ans, après avoir roulé sa bosse à travers les Amériques, il incarne une vague de jeunes cadres politiques, universitaires, hommes d'affaires bien décidés à s'immiscer dans l'ancien jeu berlinois, à bousculer les habitudes. Des coteries apparaissent, qui tiennent le haut du pavé, avec des personnages extravagants comme l'épouse de l'ex-ambassadeur de Suisse, dont les fêtes ravissaient le nouveau gotha berlinois. Une nouvelle société politique tente de percer, à gauche comme à droite, avec de nouvelles ambitions pour la ville. Eickhoff s'est lancé le défi d'affronter les néocommunistes, pour les législatives, à Lichtenberg, l'un de leurs fiefs de Berlin-Est. Jeans et col ouvert, il a fait campagne en sonnant aux portes, de tour en tour, pour défendre ses couleurs : « *La CDU, vous n'avez peut-être rien contre ?* » Georg Eickhoff et ses amis ont porté au pouvoir à la tête de la CDU locale le professeur Christoph Stözl, ancien directeur du Musée de l'histoire allemande et fugitif sénateur. Cet historien bavarois veut convaincre l'Allemagne qu'il lui faut accepter l'idée d'une capitale ouverte, européenne, qui appartienne à chaque Allemand.

Henri de Bresson

Le Monde
ÉDITORIAL

Le prix de l'« ivoirité »

LA CÔTE D'IVOIRE, l'ancienne « vitrine de la France en Afrique », vole en éclats. Depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny en 1993, les successeurs du « Vieux » à Abidjan ont divisé et subdivisé le pays pour mieux régner – et ils ont tout perdu le pouvoir dans des circonstances dramatiques. Tributaires des cours mondiaux du café et du cacao, les ressources de l'Etat se sont effondrées. Et puisque le « gâteau national » n'a eu de cesse de diminuer, la recette politique a consisté à réduire le nombre des ayants droit.

Au nom de cette démagogie, le président Henri Konan Bédié a fait l'apologie de l'« ivoirité ». Dans un pays où plus d'un tiers de la population est d'origine étrangère, venue des pays sahéliers alentour, le dauphin constitutionnel d'Houphouët-Boigny a dressé les « autochtones » contre les « allogènes ». Non pas que l'immigration – la plus forte au monde – ne pose de problème, notamment foncier, dans la « boucle du cacao », à l'ouest du pays, où des villages entiers de Burkinabés se sont implantés pour défricher ce qui reste de la forêt primaire.

Cependant, les problèmes réels – de l'état civil, de l'accession à la nationalité ivoirienne, des droits à la terre... – n'ont jamais été posés. Pour la classe politique à Abidjan, l'« ivoirité » n'a été qu'un concept d'exclusion, une fuite en avant – et une bataille pour le pouvoir – dont l'ethnicisation des conflits politiques et sociaux est devenue le principal ressort. Dès lors, le combat politique a tourné à la guerre des chefs, frappant de l'opprobre d'une « nationalité douteuse » l'ex-premier ministre

Alassane Ouattara, qui a été empêché de se présenter aux élections par tous les dirigeants successifs: le président Konan Bédié, le général Guei, à la tête d'une junte, puis, aussi, par l'actuel chef de l'Etat, le socialiste Laurent Gbagbo. Le déficit de légitimité qui en résultait a favorisé une division du pays par scission: entre les Baoulés du Centre-Sud, les Bétés de l'Ouest et les Dioulas du Nord; entre chrétiens, animistes et musulmans; entre côtiers, forestiers et gens de la savane... Nul n'est plus ivoirien, la carte nationale est un palimpseste identitaire devenu illisible.

Le danger du dernier coup de force en date, et de sa répression sans discernement, est de multiplier ces lignes de partage, de creuser davantage encore les fossés de l'unité nationale. Déjà, à la suite de l'exécution à son domicile du général Robert Guei et de ses proches, les parents de celui-ci dans l'Ouest limitrophe du Liberia commencent à chasser de leurs terres les Bétés, leurs voisins immédiats, auxquels appartient le président Gbagbo. Et dans le grand Nord, qui s'identifie à Alassane Ouattara et s'estime frappé d'ostracisme, l'occasion semble venue de régler son compte au pouvoir « sudiste ».

Si le nouveau coup de force devait être le dernier, et non pas le dernier en date, il faudrait d'urgence retrouver la volonté de réapprendre à rassembler en Côte d'Ivoire. Mais, même à cette condition, recoller les morceaux de la vitrine brisée, enrayer la fermentation géographique, ethniste ou religieuse des esprits, sera une œuvre de longue haleine.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication: Jean-Marie Colombani
Directoire: Jean-Marie Colombani; Dominique Alduy, directeur général; Noël-Jean Bergeroux.Directeur général délégué des rédactions: Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations: Fabrice Nora
Directeur général adjoint: René Gabriel
Secrétaire général du directoire: Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction: Edwy Plenel

Directeurs adjoints: Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général: Olivier Biffaud; déléguée générale: Claire Blandin
Directeur artistique: François Lichon
Chef d'édition: Christian Massol; chef de production: Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique: Eric Azan; directeur informatique: José Bolufer

Rédaction en chef centrale:

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef:

François Bonnet (International); Anne-Line Roccati (France); Anne Chemin (Société); Jean-Louis Andréani (Régions); Laurent Mauduit (Entreprises); Jacques Buob (Aujourd'hui); Franck Nouchi (Culture); Josyane Savigneau (Le Monde des Livres); Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur: Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux: Dominique Roynet
Directeur exécutif: Eric Pialoux; directrice de la coordination des publications: Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales: Daniel Vermet

Conseil de surveillance: Alain Minc, président; Michel Nobilecourt, vice-président

Anciens directeurs: Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Éditrice du Monde (SAS). Durée de la société: quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social: 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects: Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration: Jean-Marie Colombani. Directeur général: Bruno Patino

Courrier
INTERNATIONALLES ARABES
Portrait d'un monde en crise

EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

Le Monde est édité par la Société Éditrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedexLe Monde
Président-directeur général: Dominique Alduy
Directeur général: Stéphane Corre21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Les certitudes tranquilles de l'atlantiste Robertson

IL YA QUELQUES MOIS, lorsque Lord Robertson of Port Ellen, a expliqué à George W. Bush qu'à l'âge de 14-15 ans, il manifestait contre l'arrivée de sous-marins nucléaires américains en Ecosse, le président des Etats-Unis a été interloqué. Le secrétaire général de l'Alliance atlantique, qui a aussi milité contre la guerre du Vietnam, a en commun avec les ministres des affaires étrangères allemand et britannique, Joschka Fischer et Jack Straw, ainsi qu'avec l'Espagnol Josep Piqué (ancien ministre des affaires étrangères), le fait d'avoir eu une « jeunesse plutôt radicale »: « C'est peut-être ce passé qui fait que nous avons toujours, aujourd'hui, une passion pour la justice et la paix », remarque Lord Robertson.

Mais M. Bush aurait tort de s'inquiéter: « Il n'y a rien d'incompatible entre le fait d'être un ami des Etats-Unis et être atlantiste, ce que je suis, tout en croyant passionnément à l'intégration européenne. » Parmi les responsables européens, George Robertson tranche à force de se refuser à emboîter le pas à tous ceux qui s'inquiètent de la dérive unilatéraliste des Etats-Unis. Peut-être est-ce son île natale, au nord-ouest de l'Ecosse, face à l'océan, à l'Amérique, qui l'a façonné ainsi. L'île d'Islay, beauté sauvage abritant sur son sol pas moins de sept distilleries de whisky, où il retourne presque tous les week-ends, pour se ressourcer; Islay, 800 habitants et des mouettes, où est né, au XVIII^e siècle, le général Alexander McDougal, adjoint de George Washington pendant la guerre d'Indépendance... L'Amérique déjà. Washington a bien placé sa confiance: difficile, dans une longue conversation avec Lord Robertson, d'isoler le moindre manquement à la solidarité transatlantique.

L'Amérique est attaquée, par les terroristes et ceux qui la dénigrent, il est là, avec ses fortes convictions: « Comme la diplomatie a ses limites, il faut avoir des capacités militaires pour garantir la sécurité des gens. » Mais, pour cela, il lui faut réformer ce lourd et bureaucratique « machin » qu'est l'OTAN. Il n'en disconvient pas. Parfois, il s'en exaspère: « C'est insensé que j'aie le pouvoir d'aller voir et de discuter en détail de questions importantes avec les présidents Bush et Poutine, et que je ne puisse pas changer l'affectation de quelques euros d'une ligne budgétaire à l'autre. »

Il l'a dit, « sans ménagement », aux dix-neuf ambassadeurs de l'OTAN: « Si la structure [de l'Alliance atlantique] n'est pas changée, remodelée et modernisée, alors l'OTAN ne sera pas capable de fonctionner aussi efficacement que par le passé. » Pour commencer, il faut donner un coup de balai dans cette « culture des comités » (400 au bas mot) héritée de la guerre froide. « L'OTAN, chronique d'une mort annoncée prématurément ? » Ce pourrait être le résumé des certitudes de Lord Robertson. Il connaît par cœur le

débat sur l'avenir de l'organisation transatlantique, sans doute à la croisée des chemins entre le fait de demeurer une alliance de défense collective, une sorte de réservoir de forces militaires au sein duquel les Etats-Unis puiseraient selon leurs besoins, voire une simple alliance politique permettant de concrétiser des rapprochements stratégiques avec la Russie, ses anciens satellites, l'Ukraine.

CE QUI UNIT L'EUROPE AUX ETATS-UNIS

La pertinence de l'OTAN? Il suffit, souligne son secrétaire général, de jeter un coup d'œil à la liste des pays qui font antichambre, sachant que plus d'une demi-douzaine d'entre eux seront vraisemblablement admis, lors du sommet de Prague de l'Alliance, en novembre. Alors l'« unilatéralisme » présumé de l'Amérique, c'est simple, il n'y croit pas. « Au lieu de réagir spontanément aux horreurs du 11 septembre, les Américains ont patiemment bâti une coalition... C'est la démonstration d'un pays qui, fondamentalement, n'est pas unilatéraliste. Même si les Etats-Unis ont clairement le pouvoir politique, militaire et diplomatique d'agir seuls, ils ont reconnu qu'ils devaient construire une coalition pour l'Afghanistan, et ils recherchent une coalition pour l'Irak. La tendance occasionnelle de l'Amérique à penser qu'elle peut agir seule se heurte à cette réalité que personne ne le peut. Tout le monde a besoin d'alliés – et des alliés permanents [L'OTAN]valent mieux que des alliés de circonstance. »

Tout de même, cette « doctrine Rumsfeld [secrétaire américain à la défense], qui veut que ce soit « la mission qui dicte la coalition », autrement dit, « peu nous importent les organisations militaires existantes (en l'occurrence l'Alliance atlantique), nous choisirons nos alliés en fonction de nos besoins », n'est-ce pas une marginalisation accélérée de l'Alliance? Lors de la guerre du Vietnam et ensuite celle du Golfe, l'OTAN n'a pas été utilisée, répond tranquillement Lord Robertson, parce qu'il fallait une « coalition plus large », ce n'est donc pas nouveau.

Reste l'accumulation des différends transatlantiques: l'Irak, la Cour pénale internationale, l'acier, les aides fiscales à l'exportation... « Ce qui unit l'Europe aux Etats-Unis, des valeurs communes, est bien plus fort que les questions passagères qui les divisent. » Rappelez-vous, poursuit l'ancien ministre britannique de la défense, cette polémique, l'année dernière, à propos de la volonté américaine d'abroger le traité ABM [limitation des systèmes antimissiles balistiques], « considéré comme sacro-saint par les Européens ». « Ce n'est même plus un débat aujourd'hui: personne en Europe n'a critiqué l'unilatéralisme américain en matière de désarme-

La croisade antiterroriste sent le pétrole

Suite de la première page

Ceci expliquant cela, l'Angola est l'un des principaux pays où les Etats-Unis se fournissent en pétrole.

En honorant José Eduardo Dos Santos de cette visite, comme il a honoré Omar Bongo d'une halte à Libreville, Colin Powell voulait s'assurer que les Etats-Unis pourraient compter sur eux si l'invasion de l'Irak faisait flamber les cours de l'or noir. En d'autres termes, Washington attend de l'Angola, du Gabon et des pays producteurs qui se veulent ses amis un surcroît d'exportation en cas de coup dur.

Depuis le 11 septembre 2001, depuis surtout que le projet de renverser Saddam Hussein s'est précisé, les Etats-Unis ont la hantise de voir le prix du baril dépasser durablement les 25 dollars, alors que, dopé par la crainte d'une invasion, il tangente ces derniers temps les 30 dollars. C'est que les automobilistes américains, grands amateurs de grosses limousines et de 4 x 4, jugent anormal d'avoir à dépenser beaucoup plus de 1 dollar (un peu plus de 1 euro) pour un gallon d'essence (3,785 litres). Et qu'ils le font généralement savoir à leurs élus, qui reviennent devant eux le 5 novembre. Cette soit inextinguible de carburant, autant que le scepticisme des Etats-Unis à l'égard des énergies renouvelables, accroît leur dépendance à l'égard des pays exportateurs de pétrole. Les besoins de l'Amérique du Nord en pétrole importé, notamment du Proche-Orient, pourraient ainsi passer de 44,6 % en 1997 à 58 % en 2020.

Longtemps exportateurs net d'or noir, les Américains vivent très mal cette subordination et font tout pour y remédier, sondant en permanence amis, ennemis et faux amis. Quelles que soient les protestations d'affection, qu'au nom de leurs intérêts bien compris Washington et Riyad

continuent de se dispenser, les Etats-Unis sont bien forcés d'admettre que quelque chose s'est brisé le 11 septembre 2001. Leur bête noire, Oussama Ben Laden, est de nationalité saoudienne comme l'étaient quinze des dix-neuf pirates de l'air qui ont entraîné dans la mort quelque 3 000 personnes de plusieurs nationalités. Traumatisée par cette révélation, l'opinion américaine en a conclu que le pacte scellé en 1945 entre Roosevelt et Ibn Saoud, père du roi Fahd – votre pétrole en échange de mon bouclier militaire – avait été trahi. Mais voilà: l'Arabie saoudite dispose du quart des gisements de la planète, dont elle sait user quand c'est nécessaire pour faire monter ou chuter les cours.

DESSERRER L'ÉTAU SAOUDIEN

D'où l'idée, l'espoir, le calcul fou, de desserrer l'étau saoudien en mettant la main sur les réserves irakiennes. Pour ce qu'on en sait, ces réserves seraient de 112 milliards de barils (40 % de celles de l'Arabie saoudite). Bien sûr, il faudrait des années, quatre ou cinq disent les experts, pour remettre en état les installations pétrolières irakiennes. Et permettre ainsi à Bagdad de redevenir un grand du pétrole qui, au plus fort de sa production, en 1979, à la veille de son offensive surprise contre l'Irak, « crachait » 3,5 millions de barils par jour.

Ces quatre ou cinq ans de délai peuvent paraître longs. Mais les Etats-Unis ne sont pas pressés car leurs besoins sont à moyen terme. L'essentiel pour eux est de diversifier leurs sources d'approvisionnement et d'avoir des fournisseurs sûrs, en un mot de retrouver la sérénité d'esprit qui était la leur avant le 11 septembre 2001.

Même si les réserves en pétrole de l'Asie centrale ne représentent que 1,6 % des réserves mondiales prouvées, l'offensive, l'hiver passé, contre les talibans a permis aux Américains d'installer une tête de pont dans cette région dont ils connotaient depuis longtemps les richesses minières. Cela avec le feu vert explicite de la Russie, inimaginable avant le 11 septembre 2001. Sans la catastrophe du World Tra-

center, le sommet Bush-Poutine, en mai, à Saint-Petersbourg et Moscou, n'aurait certainement pas abouti à la signature d'un « nouveau partenariat énergétique », fort avantageux pour les Etats-Unis puisqu'il prévoit que Moscou et Washington emploieront les moyens nécessaires « pour développer les vastes ressources énergétiques de la Russie et de la région de la Caspienne ».

Un jour peut-être, les Etats-Unis auront besoin du pétrole russe, tandis que Moscou aspire à devenir un « grand » du marché mondial de l'énergie. Ces intérêts convergents soulèvent un espoir parfois déraisonnable en Russie, où certains caressent l'idée de se substituer à l'Arabie saoudite comme fournisseurs attirés des Etats-Unis. La production russe a beau dépasser celle des Saoudiens, sa capacité à produire davantage encore est beaucoup plus limitée. Surtout, l'extraction et l'acheminement du pétrole sibérien jusqu'en Amérique rendent l'opération extrêmement coûteuse. Pour le moment, les Russes n'y ont pas intérêt, même si trois livraisons très politiques ont eu lieu cet été. A moins qu'une flambée des prix du baril, provoquée par un embrasement du Proche-Orient, ne rende leur production compétitive...

Tout à ces grandes manœuvres, George W. Bush n'oublie pas que le pétrole a été son premier métier dans son Texas d'adoption. S'il a échoué à l'époque à devenir l'égal d'un Rockefeller – il s'en faut –, tous les liens n'ont pas été rompus. Dick Cheney, son alter ego, est lui aussi un ancien de la corporation, ex-président du groupe de sous-

traitance pétrolier Halliburton, basé au Texas. Les industriels du pétrole ont largement contribué, financièrement parlant, au succès du « ticket » Bush-Cheney, il y a deux ans, et leurs avis pèsent à la Maison Blanche comme ils n'ont pesé sous aucune présidence.

Si danger il y a dans l'évolution de l'Amérique, estime Lord Robertson, ce n'est pas dans une dérive unilatéraliste, mais dans la montée des pressions isolationnistes: « C'est-à-dire si les Etats-Unis, après s'être dotés de formidables capacités militaires, décidaient de rester chez eux et de laisser l'Europe affronter ses propres problèmes avec des capacités militaires largement inadéquates. Je suis un européen passionné, mais je suis parfois honteux de constater que, lorsque des pays européens ont offert leur aide aux Etats-Unis pour lutter contre Al-Qaïda, certains d'entre eux ont été obligés de demander aux Etats-Unis de transporter leurs troupes par avion sur le terrain d'opérations ! »

Au fond, les Européens veulent jouer sur les deux tableaux: profiter du parapluie de sécurité collectif qu'est l'OTAN, ce qui leur évite de trop dépenser sur le plan militaire, et continuer dans le même temps à dénoncer l'unilatéralisme américain... Outre que cela pose, à terme, le problème de la « crédibilité » de l'OTAN, les Européens prennent des risques avec leur propre sécurité: « Al-Qaïda aurait pu aussi bien s'attaquer à des villes européennes, parce que les terroristes haïssent l'Occident dans son ensemble. » Or, selon Lord Robertson, l'Europe pâtit d'un manque d'avions pour transporter ses soldats, de communications sécurisées, d'armes de précision, et de soldats suffisamment entraînés. Il est donc urgent que les pays européens augmentent leurs budgets militaires, martèle-t-il.

Les Européens, résume Lord Robertson, doivent arrêter de se bercer d'illusions. Ceux qui croient que l'Irak ne dispose pas d'armes de destruction massive « ont dangereusement tort », et ceux qui ne croient pas à l'existence d'« Etats-bandits » (les « rogue states » dénoncés par Washington, notamment l'Irak, l'Iran, la Corée du Nord), sont « irréalistes »: « Il y a des pays qui sont plus dangereux que d'autres, et il faut agir à leur égard d'une manière différente. »

Il se refuse à entrer dans le débat sur le point de savoir si ce n'est pas l'attitude américaine à travers le monde qui cristallise les sentiments anti-américains. Les Américains n'ont-ils pas eux-mêmes commencé une sorte d'introspection à ce sujet? « Oui », rétorque-t-il, et un certain nombre d'entre eux ajoutent: « Et si nous rentrions à la maison? Pourquoi maintenons-nous des milliers de soldats en Europe? »

Pas facile, cette fonction de secrétaire général de l'Alliance: « Je représente l'Europe aux Etats-Unis et les Etats-Unis en Europe. Parfois, soupire Lord Robertson, cela donne l'impression d'être pris entre des influences tectoniques ! » Vivement, le week-end prochain, les brumes d'Islay !

Laurent Zecchini

10 OU 60 DOLLARS ?

Certains commentateurs en ont conclu un peu vite que la politique étrangère des Etats-Unis est désormais dictée par les intérêts des pétroliers texans, mais ils ont tort. Ce que le président des Etats-Unis a de commun avec cette race d'hommes d'affaires habitués à gagner et à perdre beaucoup, est le goût du risque. Premier scénario, que le tandem Bush-Cheney ne veut pas envisager: la guerre contre l'Irak s'enlève, le Proche-Orient s'enflamme. Le prix du baril atteint les 60 dollars. Game over. George W. Bush et Dick Cheney ont perdu. Second scénario: Saddam Hussein est renversé sans trop de dommages collatéraux, l'Irak inonde à nouveau le Proche-Orient de son pétrole, l'OPEP est neutralisée et le prix du baril tombe à moins de 10 dollars.

C'est ce scénario-là, auquel ils veulent croire, qui explique la détermination de George W. Bush et de Dick Cheney à aller jusqu'au bout, feu vert des Nations unies ou pas. S'il ne s'agissait que de désarmer Bagdad, sans doute la Maison Blanche se contenterait-elle moins intransigeante. Mais, pour s'emparer de ses richesses pétrolières, il faut vassaliser l'Irak, donc renverser Saddam Hussein.

Bertrand Le Gendre

AU COURRIER DES LECTEURS

Pour mémoire

Lorsque, à Roubaix, on parle de patrimoine, le nom d'André Diligent est rarement mentionné. Mort en février, serait-il déjà oublié? Impérissable défenseur de sa ville natale et de son histoire, sauveur d'un environnement ruiné par la crise industrielle, rassembleur de ses citoyens de toutes ori-

gines, il a eu l'idée de ce Musée d'art et d'industrie conçu dans l'ancienne piscine municipale. (...)

André Diligent était modeste: une raison de plus d'entretenir son souvenir même si, dans un de leurs rares éclairs de mémoire, ceux qui lui ont succédé et ont bénéficié de ses initiatives ont inscrit son nom au fronton de cette belle réalisation.

Michel Ribet

Lille

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'annonce, vendredi 20 septembre, par Alcatel, d'un nouveau plan de suppressions de milliers d'emplois, relance une fois de plus les interrogations exprimées entre autres par **LES SYNDICATS** sur la stratégie de

l'entreprise. Son PDG, Serge Tchuruk, a-t-il eu raison de recentrer son groupe diversifié sur le seul secteur des télécommunications, un des plus affectés par la **TOURMENTE BOURSÈRE** ? Dans un entretien au

Monde, le PDG se défend : « *J'assume ma stratégie* », explique-t-il. Selon lui, le secteur des télécommunications est **MALGRÉ TOUT PROMETTEUR**, mais la crise actuelle l'oblige à « *éliminer tout ce qui n'est pas indis-*

pensable ». Il pense qu'Alcatel doit rester un « *acteur généraliste* » et reconnaît que l'expression « *entreprise sans usine* » qu'il avait employée en 2001 est « *un peu inappropriée* ».

Pour Serge Tchuruk, « s'il n'y a qu'un survivant, ce sera Alcatel »

L'équipementier, qui a perdu 85 % de sa valeur en Bourse depuis le début de l'année, aura supprimé, fin 2003, 29 000 emplois en dix-huit mois. Dans un entretien au « Monde », le PDG du groupe réaffirme sa stratégie entièrement tournée vers les télécommunications

Vous avez annoncé vendredi un nouveau plan de 9 000 suppressions d'emplois d'ici à fin 2003. En juin vous aviez déjà annoncé la suppression de 10 000 postes. La situation de votre groupe s'aggrave-t-elle si vite ?

Certes, le freinage sur le marché des équipements en télécommunications est brutal et continu. Ainsi, au deuxième semestre, notre chiffre d'affaires devrait reculer de



« Alcatel ne doit garder que ses usines à valeur ajoutée, comme celles qui introduisent de nouveaux produits »

10 % par rapport au premier alors que, il y a trois mois, on l'espérait encore stable. Mais nous avons les moyens de faire face, à condition de réajuster nos coûts. D'ici fin 2003, nous les aurons réduits de près de 30 % par rapport à mi-2002, ce qui se traduit malheureusement par des réductions d'emplois importantes, car nous sommes une entreprise de main-d'œuvre intellectuelle.

L'idée est d'atteindre alors l'équilibre, avec un chiffre d'affaires par trimestre de 3 milliards d'euros seulement, contre plus de 4 milliards aujourd'hui. A ce niveau, nous nous estimons parés, car l'activité ne devrait quand même pas reculer de 25 % l'an prochain. Nous maintenons notre objectif de revenir dans le vert fin 2003. Contrairement à certaines rumeurs fantaisistes, nous pouvons financer normalement nos opérations en 2003 et au-delà. A fin juin, notre dette représentait seulement 16 % de nos fonds propres et nous avons aujourd'hui accès à plus de 4 milliards d'euros de liquidités.

Quelle est votre visibilité sur le marché des équipements de télécommunications ?

Tout le monde – industriels, opérateurs, analystes et autres experts – s'est beaucoup trompé dans ses prévisions sur ce marché. Le facteur rassurant, c'est que la demande finale en services de télécommunications continue de croître. D'ailleurs la problématique des opérateurs de télécommunications ne vient pas de leur compte d'exploitation – florissant – mais de leur bilan, déséquilibré par un endettement excessif, qui les amène à annuler ou reporter leurs investissements... au détriment des équipementiers. Mais cette attitude malthusienne ne pourra durer indéfiniment. En attendant, les pouvoirs publics pourraient avoir un rôle à jouer. Il n'est pas question de réclamer des subventions, mais ils pourraient relancer des investissements créateurs de valeur pour l'ensemble de l'économie, par exemple en favorisant la pénétration de l'Internet à haut débit ou en démocratisant l'accès aux nouvelles technologies de l'information. Les Etats européens ont fait payer 120 milliards d'euros l'acquisition de licences UMTS et seul l'Etat français a eu le courage de réviser les prix. Je m'étonne d'ailleurs que la Commission européenne ne soit pas intervenue dans le dossier de l'UMTS.

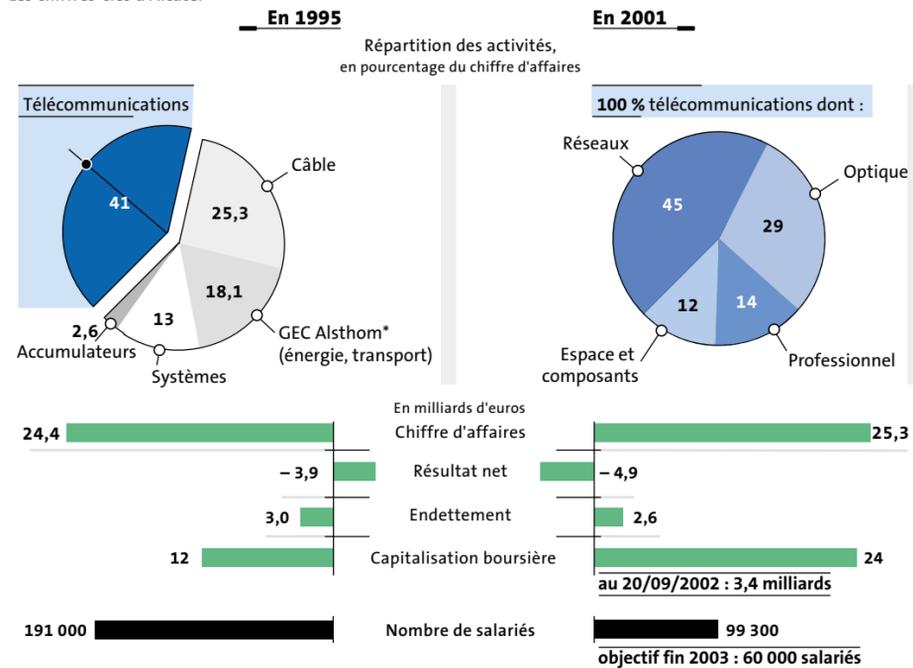
A long terme, je reste profondément convaincu que la demande de services de télécommunications sera l'une des rares à connaître une croissance soutenue. Mais il est impossible de dater la reprise et donc de faire le dos rond en attendant.

Mais à force de se restructurer, Alcatel aura-t-il les ressources pour faire face à la reprise ?

Ma stratégie est bien de rester un généraliste des télécommunications et de ne pas amputer significativement le portefeuille de produits d'Alcatel, parce que je veux qu'Alcatel soit le premier à rebondir et le plus haut. Nous n'avons pas, contrairement à certains de

BILAN D'UN RECENTRAGE

Les chiffres-clés d'Alcatel



En 1995, Alcatel-Alsthom réalisait un chiffre d'affaires légèrement supérieur à celui de son rival dans les télécommunications Lucent (24,4 milliards d'euros pour le français et 21,4 milliards pour l'américain) et deux fois moindre que son concurrent allemand Siemens, lui aussi diversifié entre plusieurs activités (45,9 milliards d'euros). En 2001, les chiffres d'Alcatel recentré sur les télécommunications et de Lucent sont quasiment inchangés, mais Siemens, qui est resté dans la construction mécanique, a, lui, quasiment doublé le sien. Et contrairement aux deux autres, il dégage des bénéfices.

Source : rapports annuels

nos concurrents, laissé tomber de grands domaines d'activités. Mais il faut éliminer tout ce qui n'est pas indispensable. D'abord, on coupe dans les frais généraux. Ensuite, il reste une certaine rationalisation possible dans les filiales. Enfin, on révisé des programmes de recherche et développement (R & D) parfois redondants. Mais on maintient le budget de R & D au niveau élevé de 11 % du chiffre d'affaires. Quant à l'externalisation, sans reprendre

aujourd'hui le terme d'« entreprise sans usines », un peu inapproprié, Alcatel ne doit garder que ses usines à valeur ajoutée, comme celles qui introduisent de nouveaux produits. Sur la centaine de sites que nous avions mi-2001, plus d'une vingtaine a été externalisée, concernant 12 000 personnes. Sur ce plan, l'essentiel est fait.

Seriez-vous prêt à céder votre filiale Alcatel Space ou votre participation dans Thales ?

Il n'est pas question de vendre

notre filiale de satellites et il n'y a aucune discussion en cours avec EADS, même si on peut tenter de travailler intelligemment avec leur filiale Astrium. Alcatel Space est une belle société, premier constructeur européen, devant Astrium, et deuxième constructeur mondial de satellites non militaires, derrière Boeing. Et il existe des synergies entre les télécommunications et les satellites, pour offrir le haut débit Internet et la vidéo numérique dans des zones peu

peuplées. Alcatel est le seul équipementier en télécommunications à être présent dans ce domaine.

S'agissant de Thales, même si on n'a pas encore vraiment pu exploiter les synergies possibles entre civil et militaire, ce qui compte, c'est le maintien d'un accord de partenariat industriel, beaucoup plus qu'une participation de 15,8 %, dont j'ai déjà dit que c'était trop ou trop peu. Je suis ouvert sur le sujet.

Regrettez-vous votre recentrage sur les télécommunications ?

J'ai beaucoup d'heures de vol dans l'industrie et je ne gère pas selon les modes du moment. J'ai décidé du recentrage sur les télécommunications parce que, en 1997, j'ai perçu le potentiel formidable de ce secteur et c'est d'ailleurs pour ça que je tiens à ce qu'Alcatel reste un acteur généraliste. Nos points forts sont nombreux : Alcatel est sur le podium mondial des équipementiers de télécommunications, leader dans deux des quatre grandes technologies, l'accès aux réseaux et l'optique. Dans les infrastructures mobiles, grâce à notre accord avec Fujitsu, nous sommes les premiers à avoir une offre UMTS opérationnelle. Et dans le domaine des réseaux télécommunications et informatiques d'entreprise, nous avons des produits d'avenir pour aller chasser sur les terres de l'américain Cisco [le seul équipementier profitable]. J'assume totalement ma stratégie. S'il n'y a qu'un survivant à la crise des équipementiers, ce sera Alcatel.

Au vu de la chute de votre titre, pensez-vous être sur la sellette ?

Je suis révoquant à tout moment. Mais je voudrais beaucoup pouvoir sortir Alcatel de l'ornière, car c'est une entreprise exceptionnelle. Je ne ménage pas ma peine.

Propos recueillis par Pascal Galinier et Gaëlle Macke

Les syndicats interpellent l'Etat

Les dirigeants d'Alcatel « ont commis l'erreur de se recentrer exclusivement sur le seul secteur des télécommunications, en méconnaissance du vieil adage qui affirme qu'on ne met pas tous ses œufs dans un même panier », estime FO. Une analyse qui rejoint celle de la CFDT. Pour FO, l'Etat doit traiter le secteur « sinistré » des télécommunications, « comme en son temps la sidérurgie ou la navale, en lançant un plan de redynamisation de cette industrie qui a largement souffert de la libéralisation de ce marché ». « C'est la question de la survie d'un acteur européen des télécommunications qui est en jeu », a affirmé la CFE-CGC, annonçant qu'elle allait intervenir auprès des pouvoirs publics.

La CGT du groupe avait déjà envoyé une lettre au cabinet du premier ministre en juillet pour lui demander de « contribuer à moderniser » les réseaux de télécommunications français en soutenant la politique d'investissement des opérateurs. « Le gouvernement nous a répondu qu'il continuerait de soutenir le groupe Alcatel, notamment par une coopération avec les organismes de recherche publique dans les domaines de l'optique et des télécommunications », a indiqué un responsable cégétiste.

PROFIL L'HOMME DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Trois actions du CAC 40 ont plongé de plus de 80 % depuis le début de l'année 2002. Vivendi Universal, dont le PDG Jean-Marie Messier a été débarqué il y a deux mois, France Télécom dont le patron, Michel Bon, a démissionné il y a une semaine... et Alcatel. Mais Serge Tchuruk n'a aucune intention de quitter le navire alors qu'il prend l'eau. Il tient à sa réputation de redresseur d'entreprises, solidement établie après ses passages chez Rhône-Poulenc, CDF Chimie et Total.

A près de 65 ans, ce polytechnicien, fils d'immigrés arméniens, reste un pugnace. A son arrivée, en 1995, l'ex-Compagnie générale d'électricité était un conglomérat disparate, aux comptes médiocres, empêtré dans des affaires. La stratégie de M. Tchuruk – se délester des actifs périphériques pour s'appuyer sur les télécommunications, l'énergie, les transports et la défense – a été d'abord payante.

Cependant, à partir de 1998, l'explosion du marché des télé-

communications, conjuguée aux revers dans les autres activités (échec de la fusion entre ses deux filiales Framatome et GEC Alsthom, veto de l'Etat pour la reprise de Thales), l'ont convaincu de prendre un virage vers le « tout télécoms », un secteur alors adulé de la Bourse. En point d'orgue de cette nouvelle orientation, en mai 2001, se profile un éphémère projet de fusion avec son concurrent américain Lucent.

Le brutal retournement du marché des équipements de télécom-

munications début 2001 a pris de court Serge Tchuruk. La crise touche toute la profession, mais il en a trop longtemps sous-estimé la violence et la durée. Aujourd'hui, le patron d'Alcatel a beau céder, externaliser, restructurer (45 400 suppressions d'emploi annoncées en deux ans), il ne peut pas contrer la baisse des ventes. Et ne sait plus comment empêcher son action de chuter... et les critiques sur sa stratégie de pleuvoir.

Ga. M.

« J'ai l'impression d'arriver à la dernière page d'un livre », témoigne un salarié

Près d'Orléans, ingénieurs et techniciens, inquiets, veulent croire dans le potentiel industriel du groupe

ORLÉANS
de notre correspondant régional
« Alcatel se prend en pleine gueule la crise des télécommunications ! », lance un ancien syndicaliste de la

REPORTAGE

« A force de tout sous-traiter, l'entreprise a perdu de sa maîtrise »

maison. Le site d'Ormes (Loiret), dans la banlieue d'Orléans, où près de 1 000 salariés sont employés, ne se prête guère aux manifestations. Ici, ce sont surtout des techniciens, des ingénieurs, souvent itinérants, qui vont installer des équipements ou font du contrôle technique, qui travaillent sous d'agréables frondaisons. Il n'y a plus qu'une petite activité de fabrication.

Les salariés ne semblent pas impressionnés par l'avalanche des

emplois supprimés. « J'en ai vu des crises, celle-là est peut-être plus grave », se contente de répondre Brigitte, au volant de sa voiture, à la sortie de l'entreprise. « Ce n'est pas l'angoisse, et puis ils ont de l'argent pour payer les licenciements », renchérit sa passagère. « J'ai trente-six ans de maison, mais ce nouveau plan commence à m'inquiéter », reconnaît Robert, qui vient aussi de franchir la barrière de sortie.

Le désarroi des salariés d'Ormes n'éclate guère. En juin, ils avaient déjà encaissé un premier choc avec l'annonce de la suppression de 10 000 emplois dans le groupe. Ce nouveau coup de semonce était attendu par beaucoup. La veille, la CFDT avait réuni 150 personnes sur le site d'Ormes. « Tout le monde est sonné, du plus petit au plus gros salarié. C'est comme si on vous apprendait d'un coup que vous avez le cancer », affirme Francis Cauchy, délégué CFDT, qui siège au comité du groupe. « En juin, pour rassurer les marchés financiers, Tchuruk avait annoncé ces 10 000 suppressions. La Bourse n'a pas réagi. Alors aujourd'hui

d'hui il en remet une dose, et une bonne ! » Il ajoute : « Les salariés ne comprennent pas ce qui se passe. Certes, il y a une crise profonde des télécommunications, mais Alcatel est un peu moins malade que ses concurrents : on a de la trésorerie, on a moins racheté de start-up, on a un endettement raisonnable... Il y a un tel décalage entre les milieux financiers et l'activité industrielle ! On en a ras-le-bol de se faire manipuler par l'argent ! »

« RUMEURS DE FERMETURE »

La CFDT reproche aussi à Serge Tchuruk d'« avoir fait le choix de positionner l'entreprise sur le seul secteur des télécommunications ». Francis Cauchy est acerbe : « Autrefois Alcatel avait plusieurs branches. On les a coupées. A présent nous sommes assis sur une seule branche, qui est malade. »

Des discussions vont s'engager avec les syndicats. « Les suppressions d'emplois ne se traduiront pas simplement par des licenciements. Il pourra s'agir de délocalisations, de vente d'une partie de nos activités »,

fait valoir la direction. Selon les syndicats, une cinquantaine d'emplois pourraient être supprimés à Ormes, dans le pôle sous-marin de l'entreprise. Il n'y a plus de personnels en contrat à durée déterminée sur le site. Deux cents ont été remerciés en juin dernier. Une centaine l'avait été fin 2001. « On est entré dans une dynamique de destruction, qui pourrait aller jusqu'à une fermeture du site. Les activités ici sont en partie vieillissantes », redoute M. Cauchy. « Je suis inquiet, mais pas catastrophiste, parce que nous avons du potentiel pour rebondir. Le marché du haut débit n'est pas mature. Il suffit d'avoir accès aux banques, et on redémarre », indique-t-il néanmoins.

Paul est salarié d'Alcatel depuis vingt-sept ans à Orléans. Son atelier n'a pratiquement plus de travail. « Les rumeurs de fermeture du site s'étaient calmées. Les voilà relancées. J'ai l'impression d'arriver à la dernière page d'un livre », dit-il avec un demi-sourire. Les 35 heures sont appliquées depuis bien longtemps ici, « bien avant la loi Aubry », assu-

re-t-il. Il n'y a guère de salaires inférieurs à 1 450 euros, toutes primes confondues. Il a vu disparaître dans l'entreprise les ouvriers, le personnel de fabrication. « A force de tout sous-traiter, l'entreprise a perdu de sa maîtrise », remarque-t-il. Il hésite :

« On parle de Vivendi à la télé, mais jamais d'Alcatel, alors que le secteur des télécommunications est ravagé. Tchuruk aussi a fait de grosses erreurs. »

Régis Guyotat

Le Monde
ECONOMIE

Professeurs de lycée

- ▲ **Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !**
- ▲ **Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.**
- ▲ **Un nouveau service, une offre exceptionnelle !**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
coursolle@lemonde.fr
Tél. : 01 42 17 34 82

AUJOURD'HUI

SPORTS

A l'issue de la 1^{re} journée de la demi-finale de **COUPE DAVIS**, France - États-Unis, jouée vendredi 20 septembre sur le court central en terre battue du stade **ROLAND-GARROS**, l'équipe française menait 2-0. Les

deux premiers simples ont été gagnés par **ARNAUD CLÉMENT ET SÉBASTIEN GROSJEAN**, qui se sont respectivement imposés face à Andy Roddick (4-6, 7-6 [8/6], 7-6 [7/5], 6-1) et James Blake (6-4, 6-1, 6-7 5

[7/9], 7-5). Les **NOUVEAUX MOUSQUETAIRES** de Guy Forget semblaient devoir se qualifier - pour défendre le titre conquis en 2001 - en finale face à la **RUSSIE OU À L'ARGENTINE**, qui s'affrontent à Mos-

cou (la Russie menait 2-0 vendredi). « C'est un véritable **APPRENTISSAGE** pour mes joueurs, a expliqué le capitaine américain, Patrick McEnroe. Ils ont bien joué mais pas assez finement sur les points cruciaux. »

Les nouveaux mousquetaires bousculent la jeune garde américaine

Tennis • En demi-finale de la Coupe Davis, la France semblait devoir prendre le meilleur sur les États-Unis après la première journée qui a permis à Arnaud Clément et Sébastien Grosjean de dominer Andy Roddick et James Blake

GUY FORGET se gardait bien de pavoiser à l'issue de la première journée de la demi-finale de la Coupe Davis opposant la France aux États-Unis sur la terre battue de Roland-Garros. « Je ne me vois pas du tout en finale, le plus dur reste à faire, jurait-il, vendredi 20 septembre, après les victoires successives d'Arnaud Clément sur Andy Roddick (4-6, 7-6 [8/6], 7-6 [7/5], 6-1) et de Sébastien Grosjean sur James Blake (6-4, 6-1, 6-7 [7/9], 7-5). Il faut gagner le dernier point et ça ne me dérangerait pas de terminer demain soir, mais quand on voit l'apprêt des matches d'aujourd'hui, ça augure de la difficulté du double quelle que soit la paire américaine. »

Vendredi soir, on imaginait mal Patrick McEnroe, le capitaine de la formation américaine, refuser à James Blake, tout penaud après sa défaite en simple, le « rachat aux yeux de [son] équipe » qu'il réclamait « le plus rapidement possible », même si le boss avait annoncé, le 19 septembre, au tirage au sort, un double composé de Mardy Fish et Todd Martin pour tenir tête aux Français Mickaël Llodra et Fabrice Santoro.

« J'ai joué à un contre deux : moi-même et un des dix meilleurs mondiaux, reconnaissait James Blake après sa défaite. Trop souvent, je me suis écarté de mon plan de jeu. Je suis moins habitué que lui à la terre battue, mais ce n'est pas une excuse. Je vais rentrer et essayer d'oublier ça. C'est quand je perds comme ça que j'ai envie de travailler le plus dur, mais nous ne sommes pas encore hors du coup. »

S'il avait un doute, Guy Forget peut se féliciter du choix d'une surface qui met le corps comme la



Arnaud Clément (à gauche) est félicité par Andy Roddick, alors que les deux joueurs se dirigent vers l'arbitre pour le saluer. Vendredi 20 septembre, le Français a dominé l'Américain en quatre sets (4-6, 7-6 [8/6], 7-6 [7/5], 6-1) pour donner à l'équipe de France son premier point dans la demi-finale de Coupe Davis.

grand et ça, c'est sympa. » De son côté, Patrick McEnroe maintient sa confiance à ses joueurs auxquels il prédit un grand avenir en Coupe Davis en plus d'une brillante carrière individuelle.

« C'est un véritable apprentissage pour eux, a-t-il expliqué. Ils ont bien joué mais pas assez finement sur les points cruciaux. Je suis cependant heureux et fier de la manière qu'ils y ont mis. James s'est montré capable de retourner la situation et de revenir dans le match après avoir été trop négatif envers lui-même, et il a eu une chance de gagner. Son plus grand défi personnel est maintenant de jouer avec régularité contre des joueurs de haut niveau. Lui et Andy ont une technique adaptée à la terre battue mais ils manquent encore d'expérience. Ils doivent apprendre la patience tout en restant agressifs. »

Dans cette perspective, Guy Forget avait observé chez James Blake quelques détails « intéressants » pour le double comme pour le simple : « Il a une deuxième balle [de service] parfois exploitable et une volée prenable car il joue avec un cordage très tendu mais je préfère me concentrer sur les forces de nos gars. »

Le désagréable souvenir du quart de finale d'avril 2001 à Neuchâtel où la France menait la Suisse 2-0 le vendredi et dut sauver une balle de match dans le dernier simple du dimanche taraudait encore le capitaine français. Il se refusait à fanfaronner. Il a vécu trop de rencontres à rebondissement pour perdre de vue son objectif : conserver en France la Coupe Davis emportée en 2001 face à l'Australie (3-2).

Patricia Jolly

tête à rude épreuve, même s'il avoue s'être interrogé à la fin du troisième set sur la solidité physique de Sébastien Grosjean. « Sa fréquence de jambes a ralenti, une espèce de lassitude s'est installée, a-t-il noté, et il a manqué un peu de lucidité par rapport aux choix tactiques qu'on avait discutés. Il a pris un gros coup sur la tête à la fin du troisième set [où il a gâché 3 balles de match], James Blake a ensuite mené 4-1. »

Un changement de tactique basé

sur une frappe plus franche, des accélérations et des montées au filet ont finalement eu raison de l'Américain, pourtant en position d'emmener au cinquième set un Sébastien Grosjean en proie à son émotivité. La victoire d'Arnaud Clément sur Andy Roddick avait pourtant ménagé à Sébastien un retour confortable à la compétition, après sa blessure au dos.

Arnaud Clément a dû déployer des trésors de patience et de ténacité pour s'imposer. Mené 4-1 dans

le premier set, l'Aixois de 1,73 m s'est appliqué à neutraliser un Roddick (1,85 m) au service surpissant - régulier au-dessus de 200 km/h - mais trop pressé.

« ÇA S'EST JOUÉ À PRESQUE RIEN »

« Au début, j'ai manqué de relâchement et de contrôle mais dans l'esprit, je n'étais pas totalement à côté, a expliqué Arnaud Clément. Guy me confortait dans ce que je faisais et finalement, j'ai commencé à gagner des points, mais ça s'est joué

à presque rien. » « Arnaud s'est montré supérieur dans les déplacements, pour les coups de fond de court, s'est réjoui Guy Forget. Dans la tête, il est plus créatif et il a moins de lacunes. Il est plus complet. Il a fait des montées à contretemps, des amorties, des services volés, des revers coupés à une main. Il est plus mobile, plus léger, plus résistant à l'effort quand Roddick s'appuie sur sa grosse première balle [de service] et sur son coup droit. C'est le petit qui a battu le

Le ski français pourrait être appelé à élire une nouvelle direction vers avril 2003

Jean Béranger, dont l'élection, le 6 juillet, à la tête de la fédération, a été contestée, fera cette proposition en comité directeur le 28 septembre

LE RETOUR sur les pistes, dans quelques semaines, a de fortes chances de ne pas se faire dans la sérénité pour le ski français. Le déroulement, samedi 28 septembre, du comité directeur de la Fédération française de ski (FFS) et la façon dont seront accueillies ses décisions devraient servir de révélateurs. Jean Béranger, le tout nouveau président de la FFS - il a été élu le 6 juillet - y annoncera, entre autres, qu'il compte remettre en jeu son mandat vers avril 2003.

« Nous allons travailler à la modification des statuts, ce qui est exigé par la loi Buffet, et nous allons en profiter pour modifier les règles internes de désignation du comité directeur afin de rééquilibrer la représentation des comités régio-

naux », indique l'ancien président du comité de Savoie et ancien entraîneur de l'équipe de France féminine de ski alpin. « Cela permettrait, à la fin de l'hiver, ou au début du printemps, vers avril 2003, d'élire un nouveau comité directeur et un président qui travailleraient sur l'olympiade. »

La proposition apparaît à mi-chemin entre les exigences de la loi Buffet - les nouveaux statuts et les élections qui vont de pair doivent avoir lieu avant fin décembre 2003 - et ce que réclament les opposants de Jean Béranger. Car ce dernier est d'ores et déjà contesté. Les élections de juillet ont donné lieu à l'« affrontement de deux blocs », comme le décrit le nouveau président : « le bloc Jean

Béranger et le bloc Bernard Chevallier », l'ancien président de la FFS dont Jean Béranger était un opposant de longue date. Battu, Bernard Chevallier, qui présidait aux destinées de la FFS depuis 1987, a contesté la régularité du scrutin et, réclamant de nouvelles élections, a porté l'affaire devant la commission de conciliation du Comité national olympique du sport français (CNOSF).

DÉMISSION D'ATHLÈTES

Cette instance a proposé, le 6 août, d'organiser un nouveau scrutin avant fin octobre. Mais le comité directeur de la FFS s'y est refusé le 5 septembre. Dans la foulée, Bernard Chevallier a indiqué son intention d'engager un recours

devant le tribunal d'Annecy (où se situe le siège de la FFS). « Je n'en ai pas eu signification », assure Jean Béranger, qui a vu les anciens athlètes Jean-Luc Crérier, Franck Piccard et Nathalie Bouvier démissionner, mi-septembre, du comité directeur pour manifester leur désaccord avec le rejet de la proposition du CNOSF.

A nouveau plongé dans ses querelles intestines, le ski français avait pourtant tout, ou presque, pour aborder l'automne sereinement. La moisson réalisée la saison dernière pouvait le laisser augurer. Avec dix médailles, dont deux d'or, aux Jeux olympiques de Salt Lake City (États-Unis), ainsi que les victoires en Coupe du monde de slalom féminin (Laure Péquegnot) et de géant mas-

culin (Frédéric Covili), l'équipe de France avait réalisé l'un de ses meilleurs hivers depuis longtemps.

Au plan financier, l'horizon s'est également un peu dégage. L'heure des déficits béants est passée, même si la totalité des dettes n'est pas encore apurée. « La gestion est équilibrée », indique Jean Béranger, qui assure que la Fédération, « sur le régime des années précédentes, a de quoi vivre ». Et si, cet été, certains skieurs se sont plaints que la FFS soit « toujours à l'arraché » pour financer les stages, le nouveau président assure que « le programme sportif mis en place par la direction technique nationale sera respecté ».

Les contrats marketing de la FFS sont désormais gérés par la société

Média Partners, qui lui garantit le versement de 1,5 million d'euros par an. Dans le cadre du contrat d'objectif 2003, signé le 23 août, le ministère des sports a par ailleurs crédité la FFS de 3,22 millions d'euros (sur un budget total d'environ 7,5 millions d'euros), c'est-à-dire autant qu'en année olympique. « En année post-olympique, il y a toujours des reliquats budgétaires à payer », fait-on valoir au ministère. « Si nous voulons mener une politique de relève - participation à la Coupe d'Europe, compétitions juniors -, il nous faudrait trouver 750 000 euros de recettes de plus à partir de 2003 », prévient cependant Jean Béranger.

Philippe Le Cœur

Le Monde et **LE ROBERT & COLLINS**

Jeu concours d'anglais à gagner aujourd'hui :

• Un grand prix, toute la gamme **Robert & Collins** et 50 dictionnaires Robert & Collins

Rendez-vous samedi prochain.

Questions du Monde daté 22-23 septembre 2002 :

- Le "Yorkshire pudding" est :
 - Un dessert
 - Un plat principal
 - Un accompagnement
- "Burns night" est en Écosse :
 - La nuit des feux de la Saint-Jean
 - La fête commémorative de la naissance du poète Robert Burns
 - Les fêtes du Nouvel An
- Qu'est-ce que le "Phi Beta Kappa" ?
 - Un club d'étudiants des États-Unis
 - Le nom d'un voilier de Sir Francis Drake
 - La devise de Roger Bacon

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 25 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)

Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8). Le règlement est disponible chez Maitres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants, et le samedi, un grand prix !

Robert & Collins junior bilingue

nouveauté rentrée 2002 / 2003



Les voitures coréennes passent à l'offensive

Hyundai, Daewoo et Kia multiplient les lancements en Europe où leurs ventes ont décollé grâce à une stratégie de contournement

LES CORÉENS n'ont pas seulement pris goût au succès sur les terrains de football. Si les Diables rouges, demi-finalistes du dernier Mondial, paraissent avoir assimilé la fameuse culture tactique du foot moderne, il semble que les constructeurs automobiles originaires du pays du Matin-Calme aient eux aussi franchi un seuil. On les croyait durablement éprouvés par la récession asiatique ; en réalité, ils sont en pleine forme. En Europe, leurs ventes ont décollé,

La faute à Renault, Peugeot et Citroën, spécialistes des petites voitures pas trop chères, à la guerre des prix, mais aussi aux attentes d'un public plus exigeant que la moyenne en matière de confort, de tenue de route et d'originalité esthétique.

UNE QUALITÉ DE FABRICATION Souffrant trop nettement de la comparaison avec la production européenne, les firmes coréennes ont développé une stratégie de

d'hui, on en dénombre douze, dont la plupart sont disponibles en version diesel. De son côté, Kia a procédé à six lancements en l'espace de quinze mois, et Daewoo, longtemps paralysé par sa situation financière, prépare une salve de nouveautés, dont le haut de gamme Evanda.

Cette offre élargie et diversifiée n'explique pas tout. Les derniers modèles coréens ont intrinsèquement progressé en tenue de route mais aussi en qualité de fabrication. Elles ont rattrapé une partie de leur retard dans le domaine de la sécurité passive, ne se contentent plus de châssis ou de mécaniques dépassés et soignent leur habitabilité. « Les Coréens ont changé leur approche ; ils ne cherchent plus à vendre des voitures aux normes coréennes, souligne Eric Mathiot, directeur général de Kia-France. Leurs références sont européennes, et ils font souvent appel aux mêmes sous-traitants que les marques du Vieux Continent. » Intégrées dans le Monopoly planétaire de l'industrie automobile - Hyundai et Kia dans le giron de Daimler-Chrysler, Daewoo sous l'aile de General Motors, alors que Samsung, absent en Europe, appartient à Renault -, les firmes coréennes ne sont plus de petites marques isolées.

Cette montée en gamme, qui permet entre autres à Hyundai et à Kia d'afficher des modèles à près de 30 000 €, modifie le positionnement habituel de ces autos venues d'Asie qui garantissent toujours un rapport prix-équipement avantageux mais n'offrent plus forcément le tarif le plus bas. Une Skoda Fabia, autrement dit une Volkswagen Polo dégriffée, est moins chère (et autrement plus

La Kalos, une Daewoo à l'heure européenne

Une frimousse avenante, des ajustements de carrosserie soignés, un habitacle facile à vivre, une position de conduite légèrement en hauteur et de l'espace au-dessus de la tête. De la taille d'une Clio, la nouvelle Daewoo Kalos s'est mise à l'heure européenne. Bien assise sur ses roues mais d'allure moins excentrique que la petite Matiz, cette voiture, également dessinée par Giorgetto Giugiaro (Italdesign), est agréable à regarder et à conduire. L'équipement est très complet, les liaisons au sol de bien meilleure facture qu'autrefois, mais ce sont surtout les progrès de l'insonorisation que l'on remarque.

Domage que l'atmosphère intérieure soit toujours aussi sinistre et que la capacité du coffre (195 litres) reste insuffisante. En attendant un futur moteur diesel, la Kalos (à partir de 9 900 €) se contente d'un 1,4 litre essence de 83 ch un peu gourmand (7,5 litres aux 100 km en moyenne) mais assez volontaire, et qui lui permet de tenir son rang sur autoroute.

et leur progression est encore plus manifeste dans l'Hexagone, où leurs immatriculations ont enregistré un bond de 17,4 % en huit mois, alors que le marché est globalement en recul de 5,2 %. Avec 15 259 voitures vendues depuis janvier, Hyundai, Daewoo et Kia viennent d'atteindre le seuil psychologique de 1 % du marché.

Pour les constructeurs coréens, vendre des autos aux Français n'a jamais été une partie de plaisir. Chez nous, leur part du gâteau est nettement plus réduite qu'aux Etats-Unis, en Italie ou en Allema-

contournement. Elles ont investi en masse les créneaux en développement, où la concurrence est moins vive. La voiture coréenne la plus diffusée en France est le gros 4 x 4 Santa Fe de Hyundai, qui réalise aussi un bon score avec son coupé. La petite marque Kia fait parler d'elle avec ses monospaces Carnival et Carens, alors que Hyundai s'est maintenu grâce à son monospace Rezzo. Il y a trois ans, la gamme Hyundai - qui apporte, et de loin, la plus forte contribution au succès coréen - ne comptait que trois modèles. Aujourd-



La nouvelle Daewoo Kalos a la taille d'une Clio, mais avec une allure moins excentrique que la petite Matiz.



Un petit regret pour la Kalos, son atmosphère intérieure est un peu sinistre.

convaincante) qu'une Hyundai Accent. De même, elles pêchent dans le domaine du confort de suspension. Quant au design coréen, souvent confié à des artistes italiens, il tarde à trouver une véritable cohérence, manque parfois d'élégance et de fluidité, mais ce n'est rien à côté de la piètre qualité de l'habitacle, où règnent encore trop souvent plastiques luisants et ambiance toc. Consciente des progrès à accomplir, la marque Kia dépêchera fin septembre au Mondial de l'automobile de Paris pas moins de soixante de ses spécialistes du design intérieur,

chargés de regarder de plus près la production de la concurrence...

PETITE MAIS HABITABLE

Pour continuer de plaire aux Européens, les constructeurs coréens sont condamnés à viser le cœur du marché, c'est-à-dire le segment très disputé des voitures petites et moyennes. Il leur faut donc se mesurer aux institutions que représentent la Peugeot 206, la Renault Clio, la Ford Fiesta ou la Fiat Punto.

Les nouveautés qu'ils dévoileront lors du Mondial de Paris (28 septembre - 13 octobre) vont

dans ce sens. Commercialisée dès octobre (à partir de 9 290 €), la Getz de Hyundai est petite (3,81 mètres) mais très habitable. D'allure sage, voire banale, elle propose deux moteurs essence (1,1 l ou 1,3 l) et bientôt un trois-cylindres diesel à injection directe de 1,5 l. Daewoo répond avec la Kalos, plus longue de 7 centimètres, moins diversement motorisée que la Getz mais dont la ligne, signée Italdesign, traduit une personnalité plus marquée. Enfin, après le Carens, Kia continue de creuser le sillon des voitures de loisirs et présente le cosu Sorento (près de 30 000 €). Ce croisement entre break et 4 x 4 singe un peu le style Mercedes mais dispose d'un solide quatre-cylindres diesel de 2,5 litres et paraît bien tenir le pavé.

Ces nouvelles venues ne chaviront pas forcément le cœur des automobilistes, mais elles les inciteront sans doute à regarder d'un peu plus près les voitures du pays du Matin-Calme. « D'autant plus, assure Eric Mathiot (Kia), que le déroulement de la Coupe du monde et les performances de l'équipe coréenne ont contribué à changer l'image que beaucoup de gens se faisaient de la Corée. »

Jean-Michel Normand

Avec le Meriva, Opel et Chevrolet rétrécissent le monospace



L'originalité du Meriva tient dans son système de modularité intérieure.

DÉVOILÉE officiellement au Mondial de l'automobile de Paris (du 28 septembre au 13 octobre) en attendant d'être commercialisée en mai 2003, l'Opel Meriva vient tout juste de faire ses débuts en Amérique du Sud avec la même appellation mais sous la marque Chevrolet. Ce Meriva américain ne diffère en rien - sauf pour le choix des habillages intérieurs et du tarage plus ferme des suspensions arrière - de sa version européenne qui sera fabri-

quée en Espagne, dans l'usine de Saragosse.

Toute l'originalité du Meriva tient dans son système de modularité intérieure baptisé FlexSpace, sans doute le plus abouti à bord d'un monospace. Avec ses 4,04 m de longueur, le Meriva est plus court de 13 centimètres que le Renault Scénic, mais il affiche un empattement tel qu'il offre une habitabilité supérieure. Moins haut, le Meriva est tout aussi spacieux grâce, notamment, à son

plancher qui n'est pas surélevé et aux sièges implantés plus bas.

La position la plus confortable consiste à repousser au maximum les deux sièges arrière entre les passages de roues, en escamotant le troisième siège central, moins large que les deux autres. Les dossiers basculent et permettent de régler l'inclinaison pour un meilleur confort du dos des deux passagers. L'espace aux genoux est équivalent à celui d'une berline de taille supérieure et la capacité du coffre n'en souffre pas trop puisqu'elle atteint encore 330 litres.

UN MOTEUR PUISSANT

On peut aussi envisager de nombreuses autres configurations, par exemple en rabattant les dossiers sur les assises des sièges arrière de façon à obtenir un plancher parfaitement plat qui fera passer la capacité totale de chargement à 1 300 litres. Cette modularité peut être obtenue sans effort : les sièges coulissent sur des glissières.

Les mérites du Meriva, un monospace plus ramassé que son aîné l'Opel Zafira et qui ressemble lui aussi à un break, ne sont pas seulement d'ordre pratique. La position de conduite est identique à celle d'une berline, alors que le niveau de confort et d'agrément de conduite sont excellents. Le moteur essence (1,8 litre, 125 ch) installé sur le Chevrolet Meriva se révèle puissant et performant, mais il est un peu étouffé par les deux derniers rapports de la boîte de vitesses, trop longs, et un couple un peu faible comparé aux moteurs diesel. Heureusement, il apparaît silencieux et à l'aise en utilisation quotidienne.

Opel annonce pour l'automne 2003 l'arrivée d'une version diesel 1,7 CDTI qui délivrera 100 ch (au lieu de 75 ch pour la version 1,7 DTI, disponible dès le lancement). Devenus incontournables comme argument de vente, airbags frontaux et latéraux ainsi que l'ABS avec une aide au freinage d'urgence seront disponibles de série à bord de l'Opel Meriva.

Jean-Christophe Lefèvre

DÉPÊCHES

■ **EXPOSITION.** L'Institut pour la ville en mouvement présentera durant le Mondial de l'automobile (28 septembre - 13 octobre) une exposition consacrée à l'architecture urbaine. Celle-ci permettra de découvrir « une nouvelle génération de ponts, de gares, de bureaux et de ronds-points » provenant de différentes villes du monde.

■ **TOYOTA.** Le nouveau Land Cruiser pourra recevoir un inédit moteur V6 essence de 4 litres de cylindrée d'une puissance de 249 ch. Ce 4 x 4 de haut de gamme dont la ligne a été légèrement modernisée sera disponible en février 2003 à un tarif non précisé.

■ **SUBARU.** Gros break à transmission intégrale pourvu d'un moteur à quatre cylindres disposés à plat, le Forester vient d'être profondément remanié par Subaru. Mieux dessiné et un peu moins gourmand, il dispose aussi d'une nouvelle présentation intérieure. Tarif : à partir de 24 000 €.

■ **FORD.** La gamme Focus s'enrichit d'une nouvelle version du diesel 1,8 litre TDCi. Sa puissance est de 100 ch et, selon Ford, sa consommation moyenne aux 100 km ne dépasse pas 5,2 litres. Prix : à partir de 18 000 €.

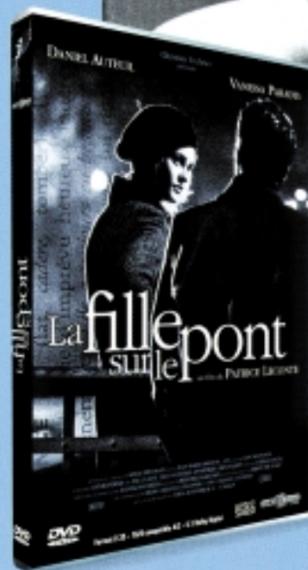
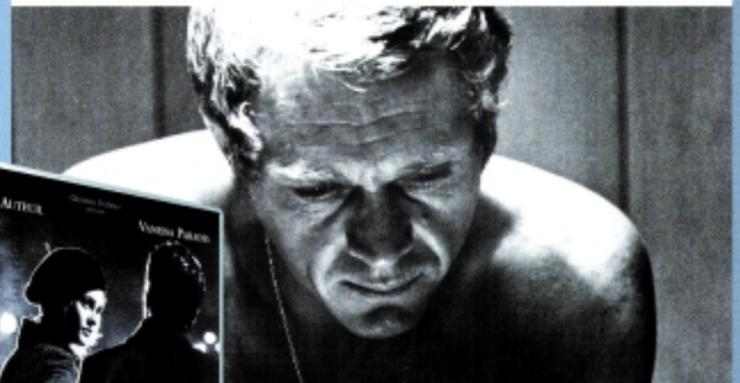
■ **CITROËN.** Juste avant de tirer sa révérence, la Saxo est proposée en une série limitée « Furyo ». Il s'agit d'une version de base agrémentée de quelques équipements supplémentaires (vitres électriques, radio-cassette, direction assistée). Prix : à partir de 9 700 €.

Le magazine + 1 film 7,50 € seulement !

LE MAGAZINE • UN FILM COMPLET SUR DVD

DVD
MAGAZINE
N°18 AUTOMNE 2002

Le Magnétique
STEVE MCQUEEN



Georges
IN'S ELEVEN
ça vaut le coût ?
IFICATION THX

AVANTAGE 2002 - 7,50 € - CH 13,99 € - BEL 24

Surconsommation chirurgicale dans le traitement de l'obésité

Cette intervention aux résultats spectaculaires devrait rester réservée aux malades souffrant d'une forte surcharge pondérale. La Sécurité sociale s'inquiète de l'engouement que cette technique suscite

LA POSE d'un « anneau gastrique » pour lutter contre les surcharges pondérales connaît un engouement sans précédent. Non dénuée de risques, cette intervention est dans bien des cas injustifiée. Force est de reconnaître que, « pour une fois, la Sécurité sociale a bel et bien levé un beau lièvre ! », commente un spécialiste parisien de l'obésité. En décidant l'ouverture d'une enquête sur la « chirurgie de l'obésité », les responsables de la Caisse nationale d'assurance-maladie viennent donc de mettre en lumière l'engouement croissant pour une pratique qui, en bonne logique médicale, ne devrait concerner que les malades souffrant d'un tel excès de poids qu'ils sont véritablement en danger de mort. L'hebdomadaire *Le Point*, qui a révélé cette enquête à l'occasion de son dernier classement des hôpitaux français (*Le Monde* du 3 septembre), précise que, en 2000, plus de 8 800 personnes ont été opérées dans 420 hôpitaux et cliniques pour leur obésité.

Des frites moins grasses chez McDo

McDonald's vient d'annoncer qu'elle allait réduire de près de moitié la quantité des graisses – réputées mauvaises pour la santé – présentes dans ses frites. Aux Etats-Unis, à partir d'octobre, l'huile de friture comptera plus de graisses polyinsaturées et moins d'acides gras et de graisses saturées impliquées dans certaines affections cardio-vasculaires. L'utilisation de cette nouvelle huile touchera l'ensemble des 13 000 restaurants américains de la société d'ici à février 2003 et sera ensuite étendue aux établissements du monde entier. Cette annonce intervient alors que McDonald's fait l'objet d'un procès intenté par un obèse, accusant quatre chaînes de restauration rapide de servir des repas trop gras.

« Cette activité se développe à grande vitesse depuis quelques années, analyse le professeur Jean-Marc Chevallier (Service de chirurgie générale et digestive, Hôpital européen Georges-Pompidou, Paris). Apparu grâce aux apports de la coelioscopie, ce geste chirurgical a fait l'objet, dès 1992, de recommandations très précises concernant les patients qui pouvaient en bénéficier. Celles-ci prenaient notamment acte du fait que chez les personnes souffrant des formes les plus graves d'obésité l'approche médicale et nutritionnelle ne donnait que des résultats instants et transitoires. »

En pratique, le traitement chirurgical de l'obésité ne devrait concerner que les personnes dont l'indice de masse corporelle (IMC) est égal ou supérieur à 40 kg/m². Dans le cas où ce chiffre est compris entre 35 et 40, la chirurgie peut aussi être proposée lorsqu'il existe une patholo-

gie associée susceptible d'être notablement améliorée par la perte de poids. C'est notamment le cas du diabète ou de l'hypertension artérielle.

Les indications officielles imposent aussi des contraintes d'âge (entre 18 et 60 ans) et veulent que le patient ait tenté « pendant au moins un an une prise en charge diététique » et ce « dans des conditions sérieuses » (cures en institutions agréées, diététique de groupe, régimes auprès de médecins nutritionnistes qualifiés...) mais qu'en dépit de cet effort il présente toujours un « surpoids de 45 kg au moins ».

CINQ MODÈLES D'ANNEAUX

Pour bénéficier de cette thérapeutique, les patients doivent aussi s'engager à respecter une longue surveillance médicale après l'intervention. En toute hypothèse, le bénéfice attendu de la perte de poids doit justifier le risque de l'intervention. « Il existe de nombreuses techniques chirurgicales pratiquées à travers le monde depuis plus de trente ans, expliquent les spécialistes réunis au sein de la Société française de chirurgie de l'obésité. Selon les pays et les habitudes propres à certains chirurgiens, certaines interventions sont réalisées beaucoup plus fréquemment. Des tendances se font jour, parfois contradictoires. Ainsi, aux Etats-Unis, ce sont encore des interventions complexes qui prennent le pas, tandis qu'en Europe la chirurgie sous coelioscopie avec anneaux réglables est devenue une référence depuis quelques années seulement. »

Le principe de l'intervention est on ne peut plus simple : un anneau placé sur la portion supérieure de l'estomac crée une petite poche dans laquelle un volume très restreint d'aliments est suffisant pour assurer les besoins de l'organisme tout en donnant une sensation de satiété. En pratique, l'anneau est positionné à environ deux centimètres au-dessous de l'œsophage. Il comporte deux parties : une enveloppe externe en silicone, et une enveloppe interne gonflable reliée, via un cathéter, à un petit boîtier sous-cutané profond (2,5 cm de diamètre) grâce auquel on peut injecter ou enlever du liquide. « Après le succès des modèles suédois et américains, il existe actuellement cinq modèles d'anneaux disponibles sur le marché international. Certains gonflés avec du sérum, d'autres avec un produit de contraste radiologique, les trois derniers étant des copies des deux premiers », explique le professeur Chevallier.

Le chirurgien peut faire varier le calibre interne de l'anneau en fonction des besoins : il l'agrandit en cas de vomissements fréquents et de perte de poids trop rapide ; il le resserre si les apports alimentaires demeurent trop importants et la perte de poids insuffisante. De l'avis des chirurgiens spécialisés, les résultats sont spectaculaires. Ils permettent, au prix d'un très bon suivi médical, de perdre de 60 % à 70 % du surpoids dans une période comprise entre douze et dix-huit mois.

Jean-Yves Nau

UNE AFFECTION QUI TOUCHE, EN FRANCE, 9% DES ADULTES ET 15% DES ENFANTS

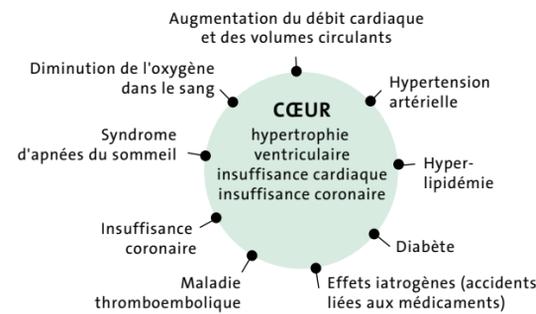
On utilise un indice simple pour évaluer la corpulence : l'indice de masse corporelle (IMC) :

$$IMC = \frac{POIDS \text{ (en kg)}}{TAILLE^2 \text{ (en m)}} \quad IMC > 25 = \text{"surpoids"} \quad > 30 = \text{"obésité"} \quad > 40 = \text{"obésité morbide"}$$

LES COMPLICATIONS ET L'AUGMENTATION DES PATHOLOGIES

L'obésité expose à des inconvénients qui sont dominés par les maladies cardio-respiratoires, rhumatologiques et certains cancers.

Les conséquences cardiaques



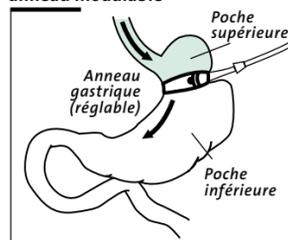
Des risques multipliés (pour un IMC > 27)

Accidents vasculaires cérébraux	X 3,1
Hypertension	X 2,9
Diabète non insulino-dépendant	X 2,9
Goutte	X 2,5
Angine de poitrine	X 2,5
Lithiase biliaire	X 2,0
Infarctus du myocarde	X 1,9
Atteinte articulaire	X 1,8
Cancer urinaire	X 1,6
Thromboses veineuses	X 1,5
Dyslipidémie	X 1,5
Cancer colorectal	X 1,3
Cancer du sein	X 1,2

LES DIFFÉRENTS RECOURS À LA CHIRURGIE DIGESTIVE

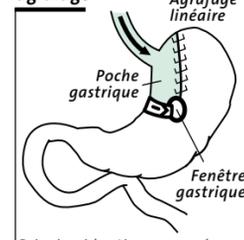
Ce traitement est en théorie prescrit chez les personnes souffrants d'obésité morbide et pour lesquelles les différents traitements non chirurgicaux ont échoué.

La gastroplastie avec anneau modulable



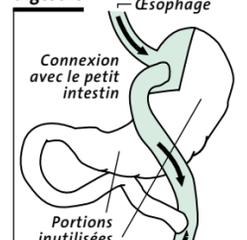
L'anneau, placé sur la portion supérieure de l'estomac, crée une petite poche dans laquelle les aliments vont passer en petite quantité.

La gastroplastie avec agrafage



Principe identique, on crée une poche supérieure en agrafant et en utilisant un anneau de silicone. Ce procédé est non réglable et irréversible.

Les courts-circuits digestifs



La portion utilisable de l'estomac est très réduite n'autorisant qu'une absorption limitée d'aliments.

Une patiente mesurant 1,60 m et pesant 110 kg peut espérer perdre 36 kg un an après la chirurgie.

Professeur Arnaud Basdevant, chef du service de nutrition de l'Hôtel-Dieu de Paris

« L'opération doit rester une mesure d'exception »

Que pensez-vous de l'engouement français pour la chirurgie de l'obésité et plus particulièrement pour la pose d'anneaux gastriques ?

Il faut redire l'évidence : l'obésité est une maladie de la nutrition, une maladie des styles de vie et de la transition urbaine qui frappe d'abord ceux qui y sont génétiquement prédisposés et ceux qui sont socialement les plus vulnérables.

La chirurgie n'est pas la mesure thérapeutique de première intention pour une maladie avant tout liée aux comportements et à l'environnement. Jusqu'à ces dernières années, l'obésité était bien éloignée des préoccupations et des pratiques des chirurgiens. La situation a sans doute trop rapidement évolué.

Cette année en France, 10 000 personnes – et vraisemblablement plus du double l'an prochain – auront subi cette intervention. Pourquoi cette attirance pour la sanction chirurgicale ? La progression épidémiologique de la maladie et de ses formes les plus graves n'est pas la seule explica-

tion. La médiatisation outrancière de cette intervention renforce les patients dans leur quête de la solution miracle. Bien sûr, il existe des dérives inacceptables, mais il serait trop simple de faire des chirurgiens les boucs émissaires de cette évolution.

Que voulez-vous dire ?

Les questions de corpulence sont surmédicalisées en raison d'une insupportable idéologie normative : « Consommez mais soyez minces ! ». L'idéal de la minceur, terriblement prégnant et délétère, pousse de nombreux « mangeurs modernes » à des solutions extrêmes. D'où des demandes de chirurgie gastrique en dehors de tout problème médical d'obésité. Dans le même temps, on constate une sous-médicalisation de l'obésité, en particulier de ses formes graves.

La majorité des patients qui souffrent physiquement et psychologiquement de formes graves d'obésité soit ne consultent pas, soit rencontrent de grandes difficultés à trouver une réponse médicale.

La nutrition reste marginale dans le système de soins : déficit de formation, indifférence de nombreux médecins, réticence à considérer que l'obésité est une maladie, etc. Cette société qui produit l'obésité à haut débit n'a pas les moyens de sa prévention ou de son traitement. Il n'est donc pas étonnant que, faute de trouver une réponse médicale satisfaisante, tant de personnes s'orientent vers cet acte chirurgical majeur. D'autant qu'il est présenté comme une solution miracle.

Il est vrai que les résultats peuvent être bons et parfois salvateurs. Les progrès de l'anesthésie-réanimation et l'avènement de la coelioscopie ont réduit le risque opératoire et l'efficacité, sans conteste, augmenté.

La Swedish Obesity Study a récemment conclu à des bénéfices spectaculaires en termes de qualité de vie et de réduction du risque de morbidité chez des sujets sélectionnés. Mais il faut être clair, la chirurgie de l'obésité – l'opération – doit rester une mesure d'exception qui ne concerne qu'une faible

fraction des 3 millions de nos concitoyens qui sont concernés.

Que répondre à ceux qui souhaitent bénéficier de cette intervention alors qu'ils ne souffrent que d'une légère surcharge pondérale ?

Cette chirurgie ne s'adresse pas à la simple surcharge pondérale. Il faut donc informer le patient des avantages, inconvénients et risques de l'intervention. La chirurgie gastrique crée de profonds bouleversements physiologiques, psychologiques et sociaux. Elle introduit une « maladie » de l'estomac. Elle engendre des changements majeurs de l'image de soi et de la relation à l'autre. Généralement, ils sont bénéfiques. Mais ils sont rarement anodins et peuvent parfois être source de graves déséquilibres.

Je suis toujours surpris par la banalisation du risque chirurgical. Il n'y a, dit-on, que « 0,1 à 0,5 % de décès ». Aucun médicament ne serait commercialisé dans de telles conditions ; or cette chirurgie est aujourd'hui en vente libre ! Pour répondre concrètement, il faut

appliquer les règles de bonne pratique de la médecine de l'obésité. D'abord analyser la problématique nutritionnelle dans sa dimension biologique, psychologique et sociale. Identifier les déterminants de l'excès de poids : sédentarité, densité calorifique de l'alimentation, désordres alimentaires, difficultés psychologiques, etc.

Aujourd'hui, en France, 9 % des adultes et 15 % des enfants sont obèses. Ces taux doublent tous les quinze ans chez les plus jeunes. Voulons-nous d'une société qui réponde à ce problème par la pose d'anneaux gastriques chez des centaines de milliers de sujets ? Cela peut être un choix.

Il ne revient pas aux médecins et aux chirurgiens de décider des options de santé publique. Mais il leur appartient d'appeler l'attention sur certains enjeux. À titre personnel, je militerais plutôt pour un modèle préventif sans, pour autant, verser dans la désastreuse intolérance à la rondeur.

Propos recueillis par J.-Y. N.

LE GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

NICOLAS SARKOZY

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE / 18:30

Patrick Cohen - RTL / Gérard Courtois - Le Monde / Pierre-Luc Séguillon - LCI

RTL

AUJOURD'HUI

Plus de soleil au Sud

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 38
Coucher du soleil à Paris : 19 h 48

Un anticyclone est situé sur les îles Britanniques et une zone dépressionnaire est centrée sur le nord de l'Allemagne. Une perturbation s'évacue vers l'Italie, donnant encore quelques averses sur le Sud-Est. Un front froid descend de la mer du Nord, apportant quelques pluies sur l'extrême Nord.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Nuages et éclaircies alternent le matin, puis le ciel deviendra très nuageux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 19 à 22 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur Nord-Picardie et Ardennes, le ciel se couvrira avec quelques pluies locales l'après-midi. Ailleurs, les éclaircies du matin laisseront place à un ciel très nuageux, avec un soleil restant plus présent sur le Centre. Il fera 17 à 21 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Nuages et éclaircies alternent le matin avec quelques brouillards locaux. Le ciel deviendra très nuageux l'après-midi, sauf sur le sud de la Bourgogne et de la Franche-Comté, avec un soleil plus présent. Les températures maximales avoisineront 17 à 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur Poitou-Charentes, le soleil sera généreux. Ailleurs, les nuages seront nombreux le matin, avec quelques ondées et de belles éclaircies reviendront ensuite. Sur les Pyrénées, le ciel restera très nuageux avec des averses.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur le Limousin, des éclaircies reviendront par l'ouest. Ailleurs, le ciel restera très nuageux avec des averses locales. Il fera 17 à 22 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur la Corse et l'extrême Sud-Est, le ciel restera très nuageux avec des ondées orageuses. Ailleurs, nuages et éclaircies alternent avec quelques ondées locales le matin. Les températures maximales avoisineront 23 à 30 degrés.

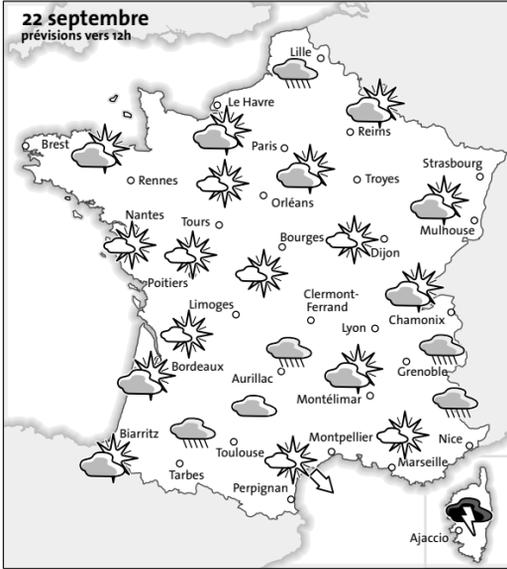
22 SEP. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	18/25 P	Milan	18/23 P
Biarritz	17/21 C	Moscou	6/13 P
Bordeaux	15/21 N	Munich	10/15 N
Bourges	10/20 N	Naples	19/22 P
Brest	12/19 N	Oslo	4/9 C
Caen	12/17 C	Palma de M.	19/26 P
Cherbourg	13/17 C	Prague	8/12 N
Clermont-F.	11/18 C	Rome	19/23 P
Dijon	10/20 N	Séville	19/23 N
Grenoble	12/20 C	Sofia	14/25 N
Lille	9/17 P	St-Petersb.	6/7 C
Limoges	12/18 N	Stockholm	5/12 N
Lyon	14/20 N	Ténériffe	22/28 S
Marseille	17/23 N	Varsovie	8/14 C
Nancy	8/18 N	Venise	17/20 P
Nantes	10/21 N	Vienne	11/14 P
Nice	18/25 P		
Paris	10/20 C		
Pau	14/21 P		
Perpignan	17/24 N		
Rennes	10/20 N		
St-Etienne	12/19 N		
Strasbourg	8/18 N		
Toulouse	16/21 C		
Tours	10/21 N		

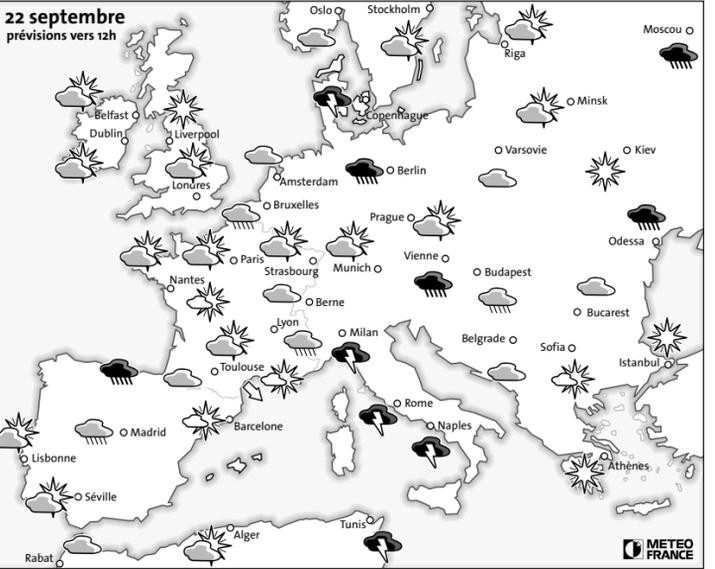
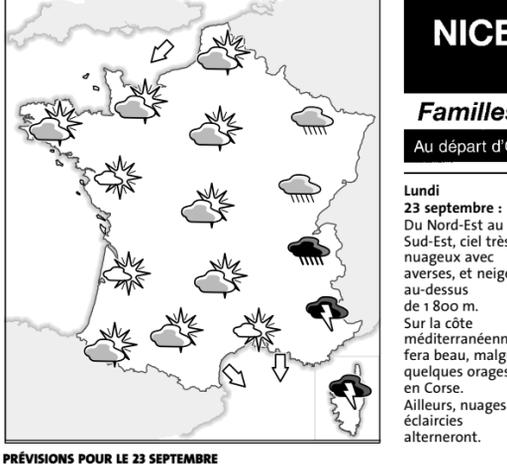
AMÉRIQUES			
Brasilia	19/25 P		
Buenos Aires	10/20 S		
Caracas	27/31 S		
Chicago	11/20 S		
Lima	16/18 S		
Los Angeles	16/24 S		
Mexico	11/20 P		
Montréal	17/26 P		
New York	22/27 S		
San Francisco	13/22 S		
Santiago Ch.	7/20 S		
Toronto	14/22 P		
Washington DC	23/28 P		

AFRIQUE			
Alger	20/27 N		
Dakar	27/30 S		
Kinshasa	22/28 P		
Le Caire	22/31 S		
Nairobi	15/24 S		
Pretoria	14/28 S		
Rabat	18/23 C		
Tunis	22/25 P		

ASIE-OcéANIE			
Bangkok	24/27 P		
Beyrouth	25/30 S		
Bombay	26/31 P		
Djakarta	23/32 S		
Dubaï	28/37 S		
Hanoï	25/31 P		
Hongkong	24/27 P		
Jérusalem	18/28 S		
New Delhi	22/33 P		
Pékin	13/26 S		
Séoul	15/22 S		
Singapour	27/33 P		
Sydney	12/23 S		
Tokyo	19/21 P		

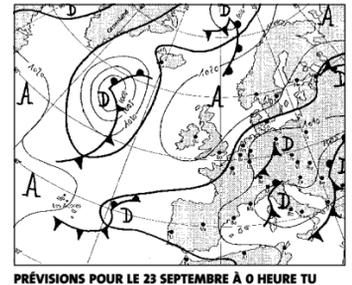
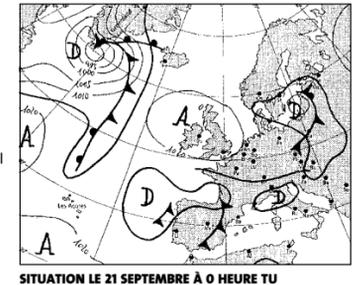


Soleil Peu nuageux Couvert
Brèves éclaircies Averses Pluie
Orage Neige Brouillard Vent fort



41 € ttc aller simple
NICE TOULOUSE TOULON MARSEILLE PAU
AIR FRANCE
 Familles, Couples, Jeunes et Seniors
 Au départ d'Orly, tarif soumis à conditions.

Lundi 23 septembre :
Du Nord-Est au Sud-Est, ciel très nuageux avec averses, et neige au-dessus de 1 800 m. Sur la côte méditerranéenne, il fera beau, malgré quelques orages en Corse. Ailleurs, nuages et éclaircies alternent.



La chouette effraie défie l'entendement des neurobiologistes

HISTOIRES NATURELLES
Tous les samedis datés dimanche-lundi, curiosités animales

AVEC une population estimée entre 20 000 à 50 000 couples à la fin des années 1990, on ne peut pas dire qu'elle soit, en France, véritablement menacée. Mais sa prospérité – la grande fluctuation de ces chiffres en témoigne – tient à peu de chose. Un hiver trop rigoureux, un trafic routier plus meurtrier que de coutume... Et la vie de la chouette effraie devient plus difficile encore lorsque se réduisent les effectifs des campagnols, ces rongeurs prolifères contre lesquels est régulièrement pratiqué, dans certaines régions, l'épandage d'un anticoagulant mortel.

Pour la belle nocturne au masque blanc, le campagnol est en effet une nourriture de base. C'est avant tout pour lui que, par deux fois dans la nuit (à ses débuts, puis

deux heures avant l'aube), elle se met à l'affût. Déployant en silence ses longues ailes frangées (chamois dessus, blanches dessous, comme le reste du corps), *Tyto alba* aiguisé ses talents de chasse-resse. Elle a pour atouts son vol ouaté et chaloupé, une excellente vision et, surtout, une ouïe parmi les plus extraordinaires du règne animal. Si fine et si précise qu'elle mobilise depuis longtemps l'attention des neurobiologistes, perplexes et désorientés face à une telle *maestria*.

Rêvons un peu. Nous sommes au-dessus d'un champ, planant dans les airs par une nuit sans lune. Dix à vingt mètres plus bas, une bestiole court dans l'herbe. Souris, campagnol, musaraigne ? Nous serions bien incapables de le dire, et plus encore d'entendre le trottement de ses pattes. L'effraie, elle, n'aura aucune difficulté à détecter le son produit par le petit rongeur. Mieux, elle le localisera avec une acuité inouïe : un à deux degrés dans le plan vertical,

autant dans le plan horizontal. Soit, pour une proie évoluant à une distance de dix mètres, une précision d'une vingtaine de centimètres.

Comment expliquer une telle performance ? Bien sûr, il y a ce masque blanc, fait de plumes raides et denses qui réfléchissent particulièrement bien les sons à haute fréquence. Mais la vraie réponse se cache au cœur de la boîte crânienne, dans la zone du cerveau où les informations provenant des deux oreilles se rejoignent.

« Pour localiser sa proie, la chouette effraie oriente sa tête jusqu'à ce que les sons puissent arriver simultanément sur son oreille droite et son oreille gauche : la cible est alors située dans l'axe perpendiculaire », explique Rémy Lestienne (institut des neurosciences, université Paris-VI CNRS). Mais connaître son orientation à un ou deux degrés près, compte tenu de la vitesse du son dans l'air (330 m/s) et de l'épaisseur qui sépare les deux oreilles de la chouette (envi-

ron 6 cm), cela signifie être capable de discerner deux signaux sonores décalés, à l'entrée des deux oreilles, de cinq microsecondes ! Pour les chercheurs, là réside précisément le mystère. S'ils savent en quel lieu du cortex les sons provenant de la gauche et de la droite se rejoignent (une région nommée *nucleus laminaris*), ils ne comprennent pas comment les neurones qui y travaillent peuvent aller aussi vite en besogne.

UN CONSTAT SIMPLE
« Dans le *nucleus laminaris* comme dans bien d'autres centres nerveux, le traitement de l'information est confié à toute une population de neurones en parallèle », notait il y a quelques années Rémy Lestienne dans la revue *La Recherche* (datée juin 1998), pour qui « les prodigieuses capacités sensorielles de l'animal dépendraient de toute une série de facteurs impliquant tant les performances des neurones individuels que la coopération de populations nombreuses ». Depuis,

les hypothèses n'ont guère progressé, pas plus que leurs confirmations expérimentales. Mais de nouvelles découvertes sont venues compliquer un peu plus le problème...

Ainsi que le rapporte la revue *Nature* (datée du 19 septembre), la chouette effraie ne se contente pas, en effet, d'être un champion de l'audition. D'après les travaux d'Eric Knudsen (université de Stanford, Californie), l'un des meilleurs spécialistes de cette espèce, elle serait également capable, jusqu'à un âge avancé, de s'adapter aux changements de son univers sensoriel ! Une aptitude que l'on croyait jusqu'alors réservée aux juvéniles – ces petits êtres dont le masque facial, cœur blanc et rigide plaqué sur un vapoureux duvet grisâtre, évoque étrangement un costume de Venise.

Pour mener à bien leur expérience, Brie Linkenhoker et Eric Knudsen sont partis d'un constat simple : pour fondre sur sa proie, le rapace ne doit pas seulement

l'entendre, mais aussi la voir. Son cerveau doit ensuite coordonner les deux informations – visuelle et auditive – reçues. Pour modifier ce tableau, les chercheurs ont placé, devant les yeux de leurs oiseaux, des prismes déviant la lumière d'un nombre plus ou moins grand de degrés. Ils ont ainsi vérifié que les adultes d'un certain âge étaient tout aussi capables que les jeunes d'intégrer cette nouvelle donnée et de changer en conséquence la coordination de leurs « cartes » visuelle et auditive. Seule condition requise : que l'entraînement soit progressif. Même reproduite chaque jour pendant des mois, une déviation brutale de 23° désorientera complètement les adultes, mais leur cerveau parviendra en grande partie à « suivre » s'il y est invité par étapes (6°, 11°, puis 17° de déviation). Preuve que ce n'est pas aux vieilles chouettes qu'on apprend... à apprendre.

Catherine Vincent

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 226

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTELEMENT
I. Etait au travail il y a deux mois. - II. N'est pas au travail pour le moment. Le premier en France. - III. Manifesta. Travaille beaucoup mieux quand elle a pris deux verres. - IV. Couvre le terrain. Tient le haut de l'affiche. - V. Suivent leur maître. Fermé pour bien dormir. - VI. Article. Bon à jeter. Dans une poche roumaine. - VII. Pour la respecter, il

faut d'abord la retourner. Plutôt grossier dans son genre. - VIII. Arme. En peine. Lieu de recherches. - IX. Cours. Coutumes. Plus cotée que la bourse. Stocker par les rats. - X. Fait dans le beau.

VERTICALEMENT
1. Tire vers le haut. - 2. Ouvrage de base. Découpage musical. - 3. Aida Christophe à se jeter à l'eau. - 4. Patron régional. Déco-

ration en façade. Expression d'un doute. - 5. Un brin de fantaisie dans les idées. Personnel. - 6. Rapprochement dans les cordes. - 7. Support de feuilles. Evite les erreurs. - 8. Identique. Souffle léger. En France. - 9. Trois points. Hasard. - 10. Se déplaça comme un oiseau. - 11. Pour les amateurs d'eau chaude. Sale coup pour le pied. - 12. Trop gros consommateur.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 225
Horizontalement
I. Langue-de-chat. - II. Emoustille. - III. Cote. Lotir. - IV. Hue. Envisage. - V. Erection. Inn. - VI. Fessée. Goret. - VII. Ru. An. Atre. - VIII. Iso. Dévot. II. - IX. Télé. Vinifié. - X. Estrées. Emis.

Verticalement
1. Lèche-frite. - 2. Amoureuses. - 3. Notées. Olt. - 4. Gué. CSA. Er. - 5. Us. Etend. - 6. Ethnie. Eve. - 7. DI. VO. Avis. - 8. Ellington. - 9. Clos. Ortie. - 10. Hétaïre. FM. - 11. Igné. Iii. - 12. Tarentules.

ÉCHECS N° 2019

RUSSIE - RESTE DU MONDE (Moscou, 2002)
Blancs : R. Ponomarev.
Noirs : V. Svjaginsev.
Défense sicilienne.

1. e4 (a)	c5	13. g6! (g)	Fh4+
2. Cf3	e6	14. Rd2	fxg6
3. d4	cxd4	15. Th-g1	Cf8
4. Cxd4	Cc6	16. Fd3	g5
5. Cc3	a6	17. Ta-f1 (h)	Fd7
6. Fc2	d6 (b)	18. Rc1 (i)	Dc7
7. Fc3	Cf6	19. fs! (j)	Fc6
8. f4	Fc7	20. f6! (k)	gx f6
9. g4	d5 (c)	21. Txf6	0-0-0
10. e5	Cd7 (d)	22. Tg-f1 (l)	Fc8 (m)
11. g5! (e)	Cxd4	23. Da7!	g4
12. Dxd4	h6 (f)	24. Fxa6!	ab. (n)

NOTES
a) Ce « nouveau match du siècle » se joue en parties semi-rapides (25 minutes, et 10 secondes par coup).
b) Ou 6... Cg-é7; 7. f4, Cxd4; 8. Dxd4, Dc7.
c) Cette contre-attaque centrale est douteuse. 9... Dc7 est préférable.
d) Et non 10... Cc4 à cause de 11. Cxe4, dxe4; 12. 0-0 avec avantage aux Blancs.
e) Pare Fh4+ tout en enfermant les Noirs sur l'aile-R.
f) Après 12... Fc5; 13. Dd3, Fxc3; 14. Dxe3, les Blancs men-

cent déjà 15. f5. Les Noirs menacent maintenant 13... hxe5 avec gain de pion et ne craignent pas 13. gxh6 à cause de 13... Fxh4+ et de 14... Txh6. Ce plan est cependant incorrect. 12... Dc7 suivi de b7-b5 est nécessaire.
g) Ce sacrifice de pion réfute l'idée des Noirs.
h) Les Blancs sont entièrement développés et occupent toutes les lignes. La position des Noirs est désastreuse : pièces sur la rangée de départ, un F hors jeu en h4. La fin est proche.
i) 18. f5 est fort, mais les Blancs préfèrent mettre tranquillement leur R à l'abri.
j) Menace 20. fxé6 et 21. Cxd5.
k) Ouverture de la colonne f.
l) Menace 23. Tf7.
m) Si 22... Td7; 23. Da7!
n) Si 24... Fxf6; 25. Da8+ suivi du mat.

ÉTUDE N° 2019 V. ET M. PLATOV (1907)

Les Blancs jouent et font nulle.

Chaque lundi LE MONDE ECONOMIE
avec **Le Monde** DATÉ MARDI

Le Grand Palais présente un dialogue pictural entre les deux géants du XX^e siècle, qui se sont connus en 1906 et se sont côtoyés pendant presque cinquante ans. Une exposition à la fois jubilatoire, remplie de très grandes œuvres, et discutable sur les rapprochements qu'elle opère

Matisse et Picasso, côte à côte et dos à dos

PICASSO et Matisse se sont connus en 1906, à travers Gertrude Stein, et peut-être même avant. Ils se sont observés, ont échangé, dialogué de près et de loin, se sont détestés et respectés jusqu'à leur mort. En 1906, Matisse est le chef reconnu des fauves. Picasso, de douze ans son cadet, n'a pas cessé d'attirer la critique depuis son arrivée à Paris en 1904. L'imperturbable auteur du *Bonheur de vivre* et le vrai fauve en liberté seront rivaux. Ils ont des tempéraments diamétralement opposés, comme le pôle Nord et le pôle Sud, la critique ne manquera pas de le souligner. C'est le sage contre le météore, le bohémien-né contre le bourgeois réservé, l'impulsif et l'instinctif contre l'intellectuel... Nombre d'exégètes de l'un et de l'autre en rajouteront, oubliant souvent la relation profonde qui s'est nouée entre les deux artistes, les disputes amicales, les visites mutuelles à l'atelier, l'échange de tableaux en 1907, soulignant leur différence de tempérament : le *Portrait de Marguerite et Cruche*, *bol et citron*.

C'est cette relation que l'exposition du Grand Palais essaie de montrer, après celle de la Tate Gallery de Londres. Après celle du Kimbell Art Museum de Forth Worth, qui présentait le fruit des recherches de l'historien d'art Yves-Alain Bois, auquel les commissaires d'aujourd'hui sont redevables, et le reconnaissent. Le résultat : une exposition à la fois jubilatoire, remplie de très grandes œuvres, et discutable quant aux rapprochements opérés tout au long du parcours. Pour le jubilatoire comme pour le discutable, on peut donner l'exemple du rassemblement dans une même salle de *La Leçon de Piano* (Matisse), d'une version des *Marocains* (Matisse), des *Trois musiciens*

(Picasso), trois tableaux venus du Musée d'art moderne de New York, de *La Danse* de la Tate Gallery de Londres (Picasso), et des *Capucines* à « *La Danse* » (Matisse) du Musée Pouchkine de Moscou.

« *Jamais personne n'a jamais si bien regardé la peinture de Matisse que moi et lui la mienne.* » Cette remarque de Picasso pourrait sans doute à elle seule justifier l'initiative de la confrontation. L'exercice est plus que difficile : que veut dire « *bien regarder* » pour un peintre ? Regarder quoi ? Ce qui chez l'autre répond à des problèmes du moment, qui le préoccupent, qui sont dans l'air du temps, d'ordre structurel, évidemment

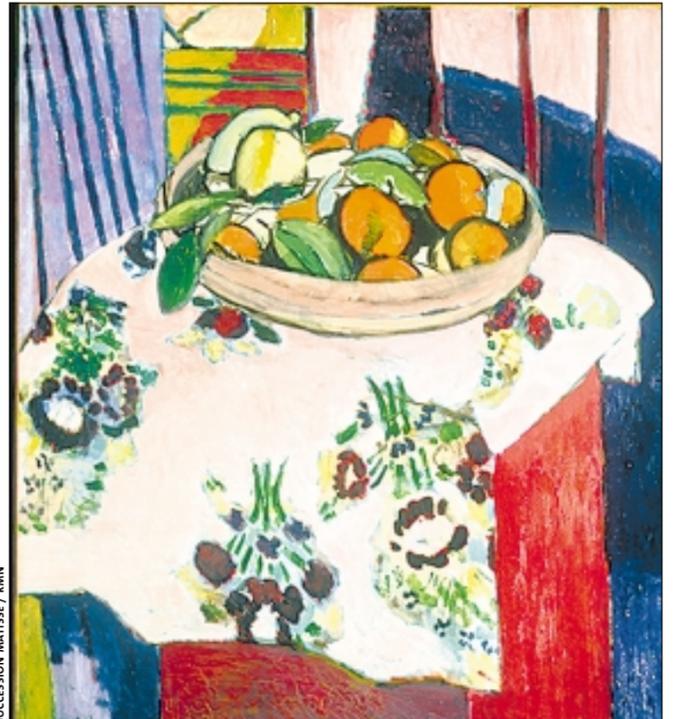
« *Picasso brise les formes, moi j'en suis le serviteur* »

Henri Matisse

pas d'ordre existentiel, et que d'autres partagent. Les grands artistes n'arrêtent pas de se pomper entre eux. Picasso est bien connu pour son anthropophagisme artistique, sa capacité à digérer, recracher, parfois des décennies après, des choses vues, copiant les autres, usant les autres – Braque au temps de l'invention du cubisme –, se pompant lui-même. Matisse et Picasso, en bons rivaux, ont forcément cherché des réponses personnelles aux hardieses de l'autre. C'est à cette circulation interne des idées plastiques, à la problématique de la création



SUCCESSION PICASSO / RMN



SUCCESSION MATISSE / RMN

A gauche, « *Nature morte à la tête de mort* », de Picasso (1908). A droite, « *Nature morte à la corbeille d'oranges* », de Matisse (1912).

que l'exposition renvoie. Mais quelles œuvres rapprocher ?

Cette problématique picturale qui sous-tend tous les essais de rapprochement des deux artistes est difficile à cerner pour le profane, et même pour les exégètes des deux artistes, qui d'ailleurs ne sont pas les mêmes. Les spécialistes de Picasso ne sont pas les spécialistes de Matisse.

« *Picasso brise les formes, moi j'en suis le serviteur.* » « *J'ajoute, je retranche, je déplace, tandis que Matisse laisse le trait venir tout seul, se faire, refaire le modèle* » : les citations de l'un et de l'autre qui courent sur les murs marron glacé dans les passages rassurent, pédagogiquement, et soulignent leurs positions contradictoires au sein de préoccupations communes de lignes, de couleurs, d'espace, de relation de la peinture à la réalité, préoccupations alors partagées avec d'autres artistes. L'absence de ces maillons avec d'autres artistes, par exemple avec Derain, et qui sait même avec Mondrian, rend cet exercice comparatif un peu artificiel – en tout cas plus facile à gérer sous forme de thèse que d'exposition.

Le parcours est grosso modo chronologique, mais s'autorise de grands écarts de dates, pour montrer peut-être que l'un des deux artistes, le plus souvent Picasso, a pu penser à l'autre des années plus tard, ou pour remplir des vides, des manques d'œuvres impossibles à faire venir. Il est aussi thématique : natures mortes, nus, portraits... Des ensembles admirables de dessins figurent à chaque étage, troublants, confondants même.

Cinquante ans de regards croisés

- **Hiver 1905-1906** : rencontre de Matisse et Picasso par l'intermédiaire des collectionneurs américains Gertrude et Leo Stein. Matisse a 35 ans, Picasso en a 24.
- **Automne 1907** : échange du *Portrait de Marguerite* de Matisse contre *Cruche, bol et citron* de Picasso.
- **1907-1914** : Matisse se tient à l'écart du cubisme de Picasso, tout en continuant ses propres expériences sur la couleur.
- **Janvier 1918** : exposition conjointe chez Paul Guillaume.
- **Janvier 1920** : les Ballets russes présentent ensemble *Le Tricorne*, de De Falla, avec des décors et costumes de Picasso, et *Le Chant du rossignol*, de Stravinsky, avec des décors et costumes de Matisse.

Les débuts de la démonstration sont les plus probants, qui brouillent les pistes et montrent Matisse et Picasso là où on ne les attend pas. On voit, par exemple, Matisse donner un peu dans l'art tribal, ce qui n'est pas le fort du maître, d'abord amateur des primitifs toscans. Après ces glissements de Matisse vers une géométrisation

Pédago mais pas trop

La Réunion des musées nationaux avait souhaité plus de pédagogie dans l'accrochage, donc de textes aux murs, mais s'est inclinée devant le choix des commissaires. Isabelle Monod-Fontaine explique : « *Une exposition qui se veut un dialogue entre deux peintres a pour but d'affûter le regard du visiteur sur l'un et l'autre artiste. Le spectateur est invité à cerner les identités de chacun. Il y a bien sûr un côté match, mais nous avons surtout recherché un travail de regard en jouant le jeu du même mur. Dans cette logique, il nous a semblé inopportun de discuter sur les murs. Nous avons eu envie de faire travailler le spectateur. Ne pas donner trop de textes permet au visiteur de se concentrer sur les œuvres. Cela dit, les citations de chaque artiste, qui courent sur les murs, sont une aide. Il y a aussi le petit journal ou l'audioguide. Il n'y avait pas plus de textes à Londres, mais sans doute la formule de la Tate était meilleure, puisque le visiteur se voyait remettre un petit fascicule gratuit avec son ticket.* »

des formes, l'écart se creuse entre les deux artistes. Dans l'entre-deux-guerres, Picasso, à Paris, donne *Guernica*, Matisse, à Nice, est confiné dans des intérieurs aux natures mortes et aux odalisques, et met entre la réalité et sa peinture des couleurs en forme de coussins. Mais il y a le Picasso de Boisgeloup qui, sculptant des têtes de femmes au nez monstrueux, n'a sûrement pas oublié les *Jeannette* de Matisse en 1911.

Dès ses débuts, l'exposition avoue sa difficulté, en balançant entre les points de divergence et les similitudes entre les deux artistes,

dans une même salle, comme le font d'ailleurs les citations qui accompagnent le parcours. Nombre de rapprochements ne vont pas de soi, semblent même aberrants. D'autres paraissent superficiels. Ainsi des nus au bras levé qu'aurait représentés les deux peintres, ou des rapports de proximité établis sur l'usage du vert, que

blancs chez Picasso. Enjeu de l'art de Matisse dans ses ultimes développements, jeu chez Picasso pratiquant le pliage comme à l'époque cubiste, en vue de nouvelles sculptures.

Sur le tard, il manque forcément des maillons essentiels pour éclairer les liens entre les deux artistes, qui tournent autour des problématiques de l'art monumental. Le vieux maître de Vence et le Picasso d'Antibes se retrouvent. Picasso peint sa *Joie de vivre* avec Françoise Gilot à Antibes, et donnera le « temple séculier » de Vallauris en réponse à la chapelle du Rosaire. « *Au fond, il n'y a que Matisse* », dira l'un. « *Il n'y a qu'une seule personne qui ait le droit de me critiquer : c'est Picasso.* », dira l'autre.

Geneviève Breerette

EXPOSITION MATISSE-PICASSO, jusqu'au 6 janvier 2003 aux Galeries nationales du Grand Palais, 3, avenue du Général-Eisenhower, Paris-8^e. Ouvert tous les jours, sauf mardi, de 10 à 20 heures. Nocturne le mercredi jusqu'à 22 heures. Entrée de 8 € à 11 €. Renseignements : 01-44-13-17-30, ou www.matissepicasso.com/ Le site www.matissepicasso.org met par ailleurs en ligne les recherches effectuées dans des archives rarement accessibles au grand public, principalement celle du Musée Picasso.

LES FILMS - LES SALLES - LES BILLETS

0 892 892 892

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS

0 892 892 892

le numéro de téléphone pour trouver le film que vous voulez, à l'heure que vous voulez, dans la ville que vous voulez.

ALLOCINE

LE PLUS COURT CHEMIN ENTRE LE CINÉMA ET VOUS.

Voyages Culturels

Cultivez votre plaisir de voyager

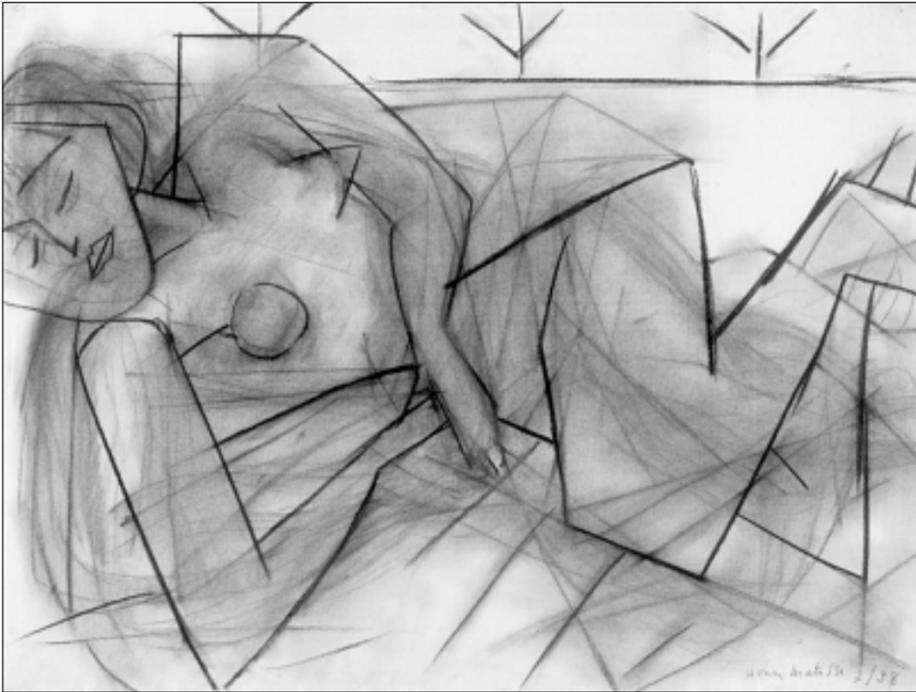
Pour tous ceux qui ont le goût de la culture et du voyage, Intermèdes propose 400 séjours, circuits et croisières en compagnie de conférenciers historiques et historiens d'art.

** pour plus d'informations ou pour recevoir notre brochure générale :

Intermèdes
60 rue La Boétie, 75008 Paris
Tél. 01 45 61 90 90
Fax. 01 45 61 90 09
e-mail : info@intermedes.com
www.intermedes.com

intermèdes
LE LOISIR CULTUREL

CULTURE



A gauche, « Nu allongé », de Matisse, fusain, 1938. A droite, « Nu allongé », de Picasso, gouache, plume et encre noire, 1938.

Le long parcours d'une exposition ambitieuse

« **MATISSE-PICASSO** » est une des trois plus chères expositions jamais organisées par la Réunion des musées nationaux (RMN) au Grand Palais. Avec 3,55 millions d'euros, elle égale « Le siècle de Titien » (1993) et « Cézanne » (1995). Ce projet lourd est né à Londres, en 1994. Elizabeth Cowling et John Golding, deux historiens d'art, viennent de présenter à la Tate Gallery « Picasso, sculpteur, peintre ». Succès. « Que voulez-vous faire ? », leur demande-t-on. « Picasso m'a "donné" l'idée », explique Elizabeth Cowling. Rapprocher ses œuvres de celles de Matisse aurait été, selon lui, une exposition idéale. »

La Tate ne peut mener en solo un projet qui nécessite des prêts ambitieux. Trois autres musées et deux villes s'imposent : le Musée d'art moderne (MoMA) de New York, par ses collections, le Centre Pompidou et le Musée Picasso, pour les mêmes raisons, mais aussi parce que les ayants droit des peintres sont installés à Paris. A l'origine du projet, Londres inaugure l'exposition durant l'été. La voilà à Paris, avant New York.

Première difficulté : Yves-Alain Bois, professeur à Harvard, travaille à une autre exposition Matisse-Picasso, qu'il aurait tenté de « vendre » à Paris et qui fut présentée à Forth Worth (Texas), en 1999, accompagnée d'un livre chez Flammarion jugé « remarquable » par Elizabeth Cowling. « Ce sont deux projets différents », ajoute cette dernière, Bois a travaillé sur la fin de leur relation, nous sur toute leur histoire. »

Les commissaires partagent d'emblée une conviction : « Ne pas placer Picasso et Matisse en rivaux mais en dialogue. » Un axe en découle : associer les œuvres, les mettre en tension par deux, quatre ou dix, uniquement à partir de « tableaux majeurs ». Etre plus du côté de la « fraternité artistique » que du « combat des chefs ».

Comment ensuite pas moins de six commissaires – deux par ville, des « matisseiens » et des « picassiens » – peuvent-ils sélectionner les œuvres ? La première réunion a lieu à Londres, en 1997. Une liste établie par les Anglais sert de base de discussion. « Cette liste a connu de lourds aménagements », dit-on à la RMN. Les discussions ont été « dures mais franches ». Elizabeth Cowling raconte : « On avait constitué un "jeu de cartes", des reproductions en carte postale de toutes les œuvres que chacun désirait. On les étalait sur une table immense, par groupes de deux, huit ou quinze. Et on discutait. J'ai dû abandonner des confrontations qui m'étaient chères. C'est la loi du genre. »

Obtenir les prêts fut une autre paire de manches. Parmi les 80 huiles de Paris, une cinquantaine sont des prêts. Soit cinq ans de négociations parsemées de jeux diplomatiques pour convaincre musées et collectionneurs privés de se séparer, pendant un an, d'œuvres majeures. Les attentats du 11 septembre, malgré des inquiétudes, n'ont pas freiné le projet. « Dans une exposition comparative, on se doit d'obtenir tel tableau précis alors qu'une exposition monographique pourra se contenter

d'une œuvre "voisine" », ajoute Isabelle Monod-Fontaine, commissaire française avec Anne Baldassari.

Anglais et Français regrettent deux absents : Les Demoiselles d'Avignon, de Picasso, déjà prêté deux fois au Musée Picasso, resté au MoMA, et les Baigneuses à la tortue, de Matisse, du Musée de Saint-Louis (Missouri). « Le MoMA a déjà été généreux, en nous prêtant des œuvres majeures », dit Isabelle Monod-Fontaine, qui ajoute que l'absence des « Demoiselles » est compensée par des tableaux du Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg, notamment Trois femmes (1908), de Picasso.

Ce n'est pas une mais trois expositions qu'un globe-trotteur pourrait découvrir. Chaque binôme de commissaires est responsable de l'accrochage dans sa ville. L'espace du Grand Palais est plus grand que celui de la Tate, avec des œuvres plus aérées, un système de comparaison accentué, et trois salles de dessins contre une à Londres. Il y a aussi « beaucoup de différences »

Déplacer un chef-d'œuvre des Etats-Unis coûte cher. Heureusement, les valeurs d'assurance ont été négociées avant le 11 septembre

dans le choix des œuvres et des comparaisons, dit Isabelle Monod-Fontaine. D'où le désir d'Elizabeth Cowling d'un colloque afin de « cerner ce que l'on aura appris ».

« Matisse-Picasso » a également été montée alors que la Réunion des musées nationaux connaît une situation financière très difficile. Mais les commissaires, qui ont disposé d'un budget conséquent, assurent que leurs désirs n'ont pas été entravés. Ainsi, déplacer un chef-d'œuvre des Etats-Unis coûte cher. « Heureusement, les valeurs d'assurance, 0,9 million d'euros, ont été négociées avant les attentats du 11 septembre. Après, elles ont doublé », dit-on à la RMN.

Fait déterminant, Bernard Arnault, mettant en avant les signatures LVMH et Christian Dior, a apporté 1 million d'euros pour l'exposition et 152 000 euros pour le site Internet. L'exposition aurait-elle vu le jour, sous cette forme, sans ce sponsor ? « La question se pose », dit-on à la RMN, pour qui cette exposition est un enjeu de taille. « Si elle n'est pas bénéficiaire, autant aller vendre des pizzas. » 4 000 visiteurs payants par jour pendant 91 jours sont attendus, soit un bénéfice de 1 million d'euros. Il est donc probable que l'on approchera les 5 500 visiteurs par jour – « au-dessus, le Grand Palais devient impraticable ».

Michel Guerrin

Conversation posthume entre le vieux fauve et le jeune loup

« Art d'équilibre » contre « instrument de guerre »

AVEC des citations tirées de leurs nombreux propos sur l'art, on peut recomposer un dialogue fictif entre Matisse et Picasso. Ils parlent de Cézanne, de politique et de création.

La scène est au ciel. Un tableau de Cézanne est accroché au mur. Matisse et Picasso discutent. Quelques anges écoutent.

Matisse : Cézanne, voyez-vous, est bien une sorte de bon Dieu de la peinture.

Picasso : Il était mon seul et unique maître ! Vous pensez bien que j'ai regardé ses tableaux... J'ai passé des années à les étudier... Cézanne ! Il était comme notre père à nous tous. C'est lui qui nous protégeait...

M : Aux moments de doute, quand je me cherchais encore, effrayé parfois de mes découvertes, je pensais : Si Cézanne a raison, j'ai raison, et je savais que Cézanne ne s'était pas trompé. Il y a dans l'œuvre de Cézanne des lois d'architecture qui sont bien utiles à un jeune peintre...

P. (l'interrompant) : Ce qui nous trouble – il doit être équilibré, pur, tranquille, reposant.

M : L'art ne doit pas inquiéter, ni troubler – il doit être équilibré, pur, tranquille, reposant.

P : Il faut réveiller les gens. Boulever leur façon d'identifier les choses. Il faudrait créer des images inacceptables. Que les gens écumant. Les forcer à comprendre qu'ils vivent dans un drôle de monde. Un monde pas rassurant.

M. (insistant) : Ce que je rêve, c'est un art d'équilibre, de pureté, de tranquillité, sans sujet inquiétant ou préoccupant, qui soit, pour tout travailler cérébral, pour l'homme d'affaires aussi bien que pour l'artiste des lettres, par exemple, un défiant, un calmant cérébral, quelque chose d'analogue à un bon fauteuil qui le délasse de ses fatigues physiques.

P : Le fauteuil, c'est un dossier auquel on s'appuie. C'est un ustensile. Ce n'est pas de l'art... Non, la peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. C'est un instrument de guerre offensive et défensive contre l'ennemi.

M : Les événements politiques sont temporaires ; ils passent. L'art vit d'une vie éternelle. Je ne crois pas à l'art de propagande. Il n'est pas nécessaire à l'artiste de s'associer à la lutte des classes ou de chercher à l'interpréter.

P : Que croyez-vous que soit un

artiste ! Un imbécile qui n'a que des yeux s'il est peintre, des oreilles s'il est musicien ou une lyre à tous les étages du cœur s'il est poète, ou même, s'il est un boxeur, seulement des muscles ? Bien au contraire, il est en même temps un être politique, constamment en éveil devant les déchirants, ardents ou doux événements du monde, se faignant de toutes pièces à leur image.

M : Créer, c'est exprimer ce que l'on a en soi. Tout effort authentique de création est intérieur.

P : Le moi intérieur, il est forcément dans ma toile, puisque c'est moi qui la fais. Je n'ai pas besoin de me tourmenter pour ça. Quoi que je fasse, il y sera. Il n'y sera même que trop... Le problème, c'est le reste.

M : Pourtant, je crois que l'expression essentielle d'une œuvre dépend presque entièrement de la projection du sentiment de l'artiste. La transcription presque inconsciente de la signification du modèle est l'acte initial de toute œuvre d'art, et particulièrement du portrait. Par la suite, la raison est là pour dominer, pour tenir en bride et donner la possibilité de reconcevoir en se servant du premier travail comme d'un tremplin.

P. (voix moqueuse) : Matisse fait un dessin, puis il le recopie... Il le recopie cinq fois, dix fois, toujours en épurant le trait... Il est persuadé que le dernier, le plus dépouillé, est le meilleur, le plus pur, le définitif ; or, le plus souvent, c'était le premier... En matière de dessin, rien n'est meilleur que le premier jet.

M. (calmement) : Lorsque je peins un portrait, je prends et reprends mon étude, et c'est chaque fois un nouveau portrait que je fais : non pas le même que je corrige, mais bien un autre portrait que je recommence ; et c'est chaque fois un être différent que je tire d'une même personnalité. L'œuvre d'art est ainsi

l'aboutissement d'un long processus d'élaboration.

P : Je ne veux pas gâter la première fraîcheur de mon œuvre... S'il m'était possible, je la laisserais telle quelle, quitte à recommencer et à l'amener à un état plus avancé sur une autre toile. Puis j'agis de même avec celle-ci... Il n'y aurait jamais une toile « achevée » mais les différents « états » d'un même tableau, qui disparaissent d'habitude au cours du travail... Si je peins tant de toiles, c'est que je cherche la spontanéité et, ayant exprimé avec quelque bonheur une chose, je n'ai plus le courage d'y ajouter quoi que ce soit.

M. (d'un ton sec) : La spontanéité n'est pas ce que je recherche. La peinture exige de l'organisation, par des moyens très conscients, très concertés, comme dans les autres arts.

P. (sec à son tour) : Il faut chercher quelque chose qui se développe tout seul, quelque chose de naturel, de pas fabriqué, que ça se déploie comme c'est, en forme de naturel et pas en forme d'art. L'herbe comme l'herbe, l'arbre comme l'arbre, et le nu comme le nu.

M : Je vous ai montré, n'est-ce pas, ces dessins que je fais, ces temps-ci, pour apprendre à représenter un arbre, les arbres ? Comme si je n'avais jamais vu, dessiné d'arbre... Je ne me débarrasserais pas de mon émotion en copiant l'arbre avec exactitude, ou en dessinant les feuilles une à une dans le langage courant... Mais après m'être identifié à lui. Il me faut créer un objet qui ressemble à l'arbre. Le signe de l'arbre. (Picasso approuve de la tête.) Et pas le signe de l'arbre tel qu'il a existé chez d'autres artistes... Les autres ont inventé leur signe... Le reprendre, c'est reprendre une chose morte.

P : Il ne faut pas imiter la vie, il

faut travailler comme elle. Sentir pousser ses branches. Ses branches à soi, sûr ! Pas à elle !... La peinture n'est pas une question de sensibilité ; il faut usurper le pouvoir ; on doit prendre la place de la nature et ne pas dépendre des informations qu'elle vous offre. (Un silence.)

C'est pour cela que j'aime Matisse. Entre lui et moi il y a notre œuvre commune pour la peinture : quoiqu'on veuille, ça nous lie.

M. (souriant) : Si tout le monde faisait son métier comme Picasso et moi faisons le nôtre...

Propos rassemblés par Philippe Dagen

Les citations sont extraites d'Henri Matisse, *Ecrits et propos sur l'art*, Hermann, 1972, et de Pablo Picasso, *Propos sur l'art*, Gallimard, 1998.

A lire

- *Matisse et Picasso*, de Yves-Alain Bois (Flammarion, 270 p., 29,73 €).
- *Matisse et Picasso*, de Pierre Cabanne (Amateur, 96 p., 15 €).
- *Picasso/Matisse*, de Pierre Daix (Ides & Calendes, 202 p., 18,29 €).
- *Matisse-Picasso*, de Jacinto Lageira (Découvertes Gallimard, 7,5 €).
- *Coffret Matisse-Picasso*, d'Annette Robinson (Scala, 2 vol., 29,5 €).
- *Matisse*, de Pierre Schneider (Flammarion, 752 p., 150 €).
- *Matisse. De la couleur à l'architecture*, de René Percheron et Christian Brouder (Citadelles & Mazenod, 384 p., 139 €).
- *Picasso, Style and Meaning*, d'Elizabeth Cowling (texte anglais) (éd. Phaidon, 672 p., 125 €).

Savannah College of Art and Design présente

Current circuit



Circuit courant

une réalisation multimédia de

Matthew Akers Avantika Bawa Michael Chaney Brett Hinton
Matthew Mascotte Trokon Nagbe Aron Zoellner

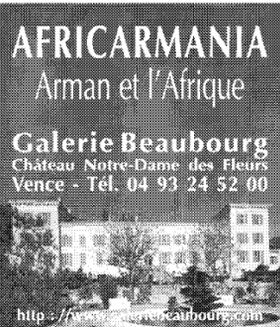
du 26 septembre au 5 octobre 2002

Cocktail le 26 septembre de 18 heures à 20 heures

Galerie Lhomond

21 rue de Lhomond 75005 Paris

Le 26 septembre après le cocktail, un délégué du service admission fera une présentation du Savannah College of Art and Design. Durant cette réunion, on discutera le programme académique, le déroulement des inscriptions, la méthode de présentation d'un portfolio, les possibilités de bourse, et Savannah College of Art and Design Lacoste en Provence, France.



Théâtre Le maître-féticheur en panne de bouteille



PARIS A l'entrée du Théâtre de la Tempête, un mannequin de corde séchée brandit un écriteau fléché : « La Brousse ». Doucement, la cora et la voix (Tom Diakité ou Lassi Diabaté) en éveillent les esprits. Tout, dans cette « brousse », chante l'humain. Le baobab gronde, la termitière rigole, le kalao ricane. Et ce qui se reconnaît homme à force de cavalier sur deux pattes en cogitant, manifeste par des emprunts à la plume, à la paille, à la pierre, son égale appartenance aux grands règnes terrestres. Animal, végétal, minéral se mêlent et se masquent, traçant les cases d'un véritable jeu de l'oie que notre héros, un ivrogne de haute extraction baptisé Père-des-dieux-qui-peut-tout-faire-en-ce-monde - Waïdi pour les intimes -, doit parcourir avant d'approcher les secrets de la dive calebasse.

beron, voilà le fiston contraint de retrouver le malafoutier perdu. Direction : la Ville-des-Morts. Désormais plus assoiffé de savoir que de vin, armé de quelques gris-gris pour la route, ce maître-féticheur fait défiler sous ses pas un territoire aussi vaste que l'imagination africaine, aussi inquiétant que les hallucinations d'un ivrogne en repentir.

Chaque rencontre est un peu moins recommandable que la précédente. Waïdi saute d'un affrontement avec une soldatesque hurlante, aux mièleries dangereuses de missionnaires à triple visage ; des entourloupes abjectes d'un paysan corrompu, aux menaces d'un fantastique homme-crâne. Partout on trompe, on agresse, on tyrannise. Avec sa peur pour encombrant bagage, le jeune homme parvient, chaque fois, à sauter in extremis dans l'histoire

suivante, avant qu'elle ne dégénère à son tour. Chaque épreuve est un petit théâtre en soi. Le voyage initiatique consiste à aller au bout du monde pour y toucher la mort, et revenir parmi les vivants. La mort, la vraie, c'est la vie à l'envers. Le lieu où se retourner, où s'en retourner - plein de sagesse et raison -, vers la demeure des pères.

Le Nigérian Amos Tutuola (1920-1997) fut l'un des premiers en Afrique à faire passer l'oral par l'écrit. Il trempait sa plume dans les mythologies yorubas coupées de ses propres fantasmagories. Son *Ivrogne dans la brousse* est inséparable d'une langue reconstituée chez nous par Queneau (cuvée Gallimard, 1953). A quelques déplacements près, Philippe Adrien est resté fidèle à l'action, choisissant de gagner en images ce qu'il perdait de langue. Pour emporter cette lutte délicate, les scénographes, costumiers, marionnettistes et acteurs ont fait assaut d'africanité. Tous les rebonds de cette odyssée ne sont pas de même tenue, mais il suffit d'une épouse fraîche comme la première danse (Marguerite Mboulé), et d'un démon nouveau-né pour l'oublier.

Jean-Louis Perrier

L'Ivrogne dans la brousse, d'après Amos Tutuola. Adaptation et mise en scène : Philippe Adrien. Avec Raphaël Almosni, Tom Diakité, Alain Dzukam, Paulin F. Fodouop... Théâtre de la Tempête, Cartoucherie, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12^e. M^o Château-de-Vincennes. Tél. : 01-43-28-36-36. De 9 € à 18 €. Durée : 3 h 30. Du mardi au samedi à 19 h 30 ; dimanche à 16 heures. Jusqu'au 3 novembre. Photo : © Pascal Gely/Agence Bernard.

GALERIES

Jours de Tadjikistan



La Fondation CCF pour la photographie distingue chaque année deux jeunes artistes, qui bénéficient d'une exposition et d'une monographie. Pour 2002, ont été primés un photographe évoluant dans le champ documentaire, le Britannique Rip Hopkins, et la Française Laurence Demaison, qui évolue plutôt dans l'image « fabriquée » - autoportraits bouleversés par d'étranges matières.

Intitulé « Tadjikistan Tissages », centré sur la production de tapis dans cette république d'Asie centrale, le travail de Rip Hopkins est remarquable par la façon dont l'auteur écarte tout spectaculaire, « tisse » les liens entre les couleurs douces du pays avec la production artisanale. Et comment le décor, les murs, les paysages et intérieurs, autant d'éléments souvent écartés dans les reportages photo, crée une culture visuelle et mentale, celle des habitants dont il tire le portrait sensible.

Michel Guerrin

Galerie Baudouin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris-4^e. M^o Hôtel-de-Ville. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Monographies des lauréats 2002, éd. Actes Sud/Fondation CCF pour la photographie, 21,34 €. Photo : Rip Hopkins/Actes Sud.

Paysages américains

De Pierre Moignard, on ne connaissait guère jusqu'à présent que ses autoportraits, tous aussi froids et inquiétants. Les toiles qu'il révèle aujourd'hui semblent sorties d'un autre atelier. Ce qui est presque le cas : au cours d'un séjour en Californie, Moignard a aperçu des vagabonds enveloppés dans leurs sacs de couchage, hommes devenus masses confuses. De cette vision, il a tiré la matière de deux séries, *Homeless* et *Vétérans*. Ce sont de grandes toiles très lumineuses, peintes par grands gestes fluides et légers, loin de la netteté clinique des autoportraits. Curieusement, ces motifs pathétiques suscitent des œuvres d'une tonalité presque élégiaque, où passent des souvenirs de l'abstraction américaine des années 1950 et 1960. Des champs de couleur claire sont tout juste parsemés de signes figuratifs fugaces. Il en est de même d'un paysage très épuré que des allusions nettes aux photos des ruines des Twin Towers ne font pas basculer pour autant dans le tragique. A l'inverse, les encres sur papier apparentées aux peintures « californiennes » se placent sous le signe de la violence du trait et du déchirement des formes.

Philippe Dagen

« Our Beach », Galerie Corinne Caminade, 14, rue du Perche, Paris-3^e. Tél. : 01-42-72-27-04. Du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 octobre. Photo : Pierre Moignard / courtesy galerie Corinne Caminade.

Natures mortes et inquiétantes

L'exposition du photographe Jérôme Soret s'appelle « Attention objets ». Au-delà de l'humour, regardez bien ce verre, le cendrier, l'artichaut, le poisson à la tête coupée, les branches dans un vase... Tout cela est reconnaissable. Fort classique aussi, avec des tirages parfaitement effectués, sombres et lumineux à la fois, de formats raisonnables. On trouve ici un hommage à Joseph Sudek, là, à Irving Penn, deux maîtres, dans des genres différents, de la nature morte. Le trouble vient d'autres images, plus légères, qui invitent à foutre le camp : une figurine de cycliste, une voiture d'enfant, une maquette d'avion, un exemplaire d'*Une saison en enfer* de Rimbaud... Entre le formalisme des premières images et le mystère mouvementé des secondes, il y a un photographe qui semble tracer une autobiographie en images.

M. G.

Galerie Agathe Gaillard, 3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4^e. Tél. : 01-42-77-38-24. M^o Pont-Marie. Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 26 octobre.

Exposition

PARIS

Le geste Kongo

Plus d'une centaine de sculptures élaborées par les Kongo sont présentées au Musée Dapper. Les Kongo regroupent une série de peuples africains vivants autour du bassin du fleuve Congo (Vili, Bembé, Yombé...). Ils ont vraisemblablement une origine commune matérialisée par le royaume Kongo qui s'est épanoui au XV^e siècle. Dans le cadre de cette exposition, la musée accueille le conteur Gabriel Kinsa, avec un spectacle inspiré des légendes et musiques Kongo, ainsi que le chanteur et guitariste congolais So Kalmerly.

Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16^e. M^o Victor-Hugo.

Tél. : 01-45-00-01-50. Exposition jusqu'au 19 janvier 2003, du mercredi au dimanche de 11 heures à 19 heures. 5 €. Spectacle « Contes et musiques Kongo », les 6 octobre, 10 novembre et 15 décembre, à 15 heures. 6 €.

des comédiens-chanteurs et danseurs noirs namibiens et réunionnais rompus au hip-hop. Les partitions sont interprétées par l'ensemble Ars Nova dirigé par Philippe Nahon. En lever de rideau est projeté, comme le prévoyait Cocteau, *Entracte*, le court-métrage de René Clair (musique d'Erik Satie). Festival international des théâtres francophones de Limoges, 11, avenue du Général-de-Gaulle, Limoges (Haute-Vienne). Tél. : 05-55-79-40-58. Grand Théâtre, le 24, à 20 heures. 7 € et 13 €. Puis au Théâtre des Célestins de Lyon, du 1^{er} au 9 octobre ; espace *Legende de Compiègne*, les 11 et 12 octobre ; Palais des arts de Vannes, le 10 décembre et Théâtre national de Marseille, du 13 au 20 décembre.

Danse

PARIS
Pretendanse

Derrière son titre-pirouette, cette manifestation initiée par la chorégraphe Corinne Lanselle avec l'appui du Café de la Danse, entend donner une visibilité à de jeunes artistes peu connus, dont la diversité d'approche du mouvement peut stimuler la curiosité d'un public très varié. A raison de quinze compagnies programmées durant dix jours (1 à 3 représentations par soirée), on pourra prendre des nouvelles de Catherine Lanselle, pilier des débuts de la compagnie hip-hop historique Black-Blanc-Beur, de Maki Watanabe, interprète butô, de Frédéric Lescuré, d'Anne Dreyfus ou encore des artistes circassiens fabuleux que sont Armance Brown et Bruno Krief.

Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11^e. M^o Bastille. Tél. : 01-47-00-57-59. Jusqu'au 27, à 20 h 30, sauf le 22, à 14 h 45. 15 € (Fnac et vente sur place le soir même).

Théâtre

LIMOGES

Les Mariés de la tour Eiffel

Vincent Colin et son Centre dramatique de l'océan Indien basé à la Réunion effectuent une tournée dans l'hémisphère Nord avec leur production hors normes des *Mariés de la tour Eiffel*, de Jean Cocteau, avec sa musique initiale, signée par le groupe des Six, et des polyphonies du désert de Namibie. Le spectacle, présenté au Festival d'Avignon (*Le Monde du 20 juillet 2001*), est joué majoritairement par

Un suspense implacable. STUDIO

IL ETAIT LEUR ARME ABSOLUE, IL N'EST PLUS QU'UNE CIBLE A ABATTRE.

avec le single "EVERYDAY" tiré du nouvel album "BOUNCE" de BON JOVI sortie le 23 septembre

LA MÉMOIRE DANS LA PEAU (THE BOURNE IDENTITY)

UNIVERSAL PICTURES PRESENTE
UNE PRODUCTION KEMPEY/MARSHALL/HEYPRAISE ANIMÉE BOB LUDMAN
MAT DAWSON - LA MÉMOIRE DANS LA PEAU - ANA CATAPANTE
CHRIS CHAMBERLAIN - ERIC GAVAN - BRIAN COX - ANTONIO ANNUNIO ARBAU
MUSIC BY JOHN WILLIAMS COSTUME DESIGNER JULIANNE JORDAN EDITOR PETER DOWNEN
EXECUTIVE PRODUCERS DAN WELZ PRODUCED BY DANIEL WELZ
DIRECTED BY DAVID LUDMAN PRODUCED BY PATRICK CROWLEY RICHARD W. CRUICKSHANK
CASTING DIRECTOR ROBERT LUTHELM COSTUME DESIGNER FRANK ANK-SHALL PRODUCTION DESIGNER ROBERT LUDMAN
EXECUTIVE PRODUCERS TONY GILROY WALLACE BLAKE HEDDON
www.thebourneidentity.com
© 2002 UNIVERSAL PICTURES
UNIVERSAL PICTURES

25 SEPTEMBRE

13^{ème} RUE
LA CRIMINE ACTION ET SUSPENSE

msn.fr

CANAL SATELLITE

Comme au Cinéma.com

EUROPE 2

Christiane Falgayrettes, un air d'Afrique

La directrice du Musée Dapper a fait de l'institution privée à la fois un lieu d'exposition, une maison d'édition et un centre culturel

ELLE EST CALÉE au fond d'une banquette de la cafétéria du Musée Dapper : vêtements de travail amples, capuche rabattue dans le dos. Son sourire est un peu crispé, un rien sur la défensive. Il est vrai que Christiane Falgayrettes veille au montage de son exposition « Le geste Kongo » qui a ouvert ses portes le 18 septembre : cent objets venus d'une quinzaine de collections sont en cours d'installation. La directrice du musée a pourtant derrière elle 30 manifestations du même type et 17 années d'activité à la tête de l'institution privée. Celle-ci a été créée par son mari, Michel Leveau, en 1983. La première exposition publique, modeste, a eu lieu en 1986, au Musée des arts décoratifs. Pour l'occasion, un petit catalogue avait été édité. Christiane Falgayrettes n'y apparaissait pas encore. Les objets venaient de la collection de Michel Leveau dont les intentions – créer une fondation – faisaient jaser le milieu de l'art africain. La jeune femme, apprentie journaliste, n'était pas issue de ce cénacle. Sa rencontre avec Michel Leveau, au cours d'un dîner, allait orienter différemment sa vie.

« A l'époque, se souvient-elle, je pigeais pour l'hebdomadaire France-Asie et RFI. Ce qui m'intéressait c'était surtout la littérature. » Au début des années 1970, elle avait soutenu une maîtrise de lettres à Nanterre sur « le griot dans le théâtre africain ». Elle avait été l'élève de la romancière Maryse Condé, antillaise comme elle. L'écrivain lui a fait prendre conscience de son identité noire et lui a fait découvrir la littérature africaine. « Je n'avais pas de problème d'identité, explique-t-elle. Mais cela m'intéressait intellectuellement d'appartenir à une communauté. » Christiane Falgayrettes a quitté sa Guyane natale à l'âge de 3 ans, pour gagner la métropole avec sa mère, laissant derrière elle un père qu'elle ne reverra plus.

Elle sera élevée par un oncle, professeur d'anglais à Bordeaux, qui l'initie à la lecture. Adolescente, elle vivra à Paris avec sa mère. Il faudra attendre 1976 et son vingt-troisième anniversaire pour qu'elle découvre l'Afrique, à l'occasion de vacances à Dakar. C'est l'époque où elle collabore à une petite revue littéraire antillaise et accumule les fiches de lectures pour une maison d'édition scientifique. Son approche de la sculpture africaine se fait classiquement par le biais de l'art contemporain.

Avec Michel Leveau, le décor change. Cet industriel fortuné est déjà à la tête d'une belle collection africaine. Il a également l'ambition de créer une structure pouvant accueillir des chercheurs. « En 1983, raconte Christiane Falgayrettes, Michel Leveau m'a demandé de mettre sur pied cette structure avec lui. J'étais amoureuse de lui, j'ai laissé tomber un métier que

BIOGRAPHIE

► **1983**
Rencontre Michel Leveau. Création de la Fondation Dapper.

► **1986**
Inauguration du Musée Dapper.

► **1994**
Exposition « Dogon », 100 000 visiteurs.

► **2000**
Installation du musée rue Paul-Valéry. Exposition « Arts d'Afrique », 100 000 visiteurs.

J'aimais bien pour aborder un domaine que je ne connaissais pas. Michel m'a beaucoup aidé. J'ai aussi beaucoup travaillé. La fondation est vite devenue un musée. Mais j'avais toujours en tête de créer une sorte de maison des cultures du monde noir, diaspora comprise. » En 1986, la Fondation Dapper achète un petit immeuble, avenue Victor-Hugo, 500 m² au fond d'une cour du 16^e arrondissement. A raison de deux ou trois expositions par an, accompagnées d'épais catalogues, le public commence à fréquenter ce lieu situé hors des circuits traditionnels. Le succès est vite là.

UNE MAISON D'ÉDITION

Si Michel Leveau continue d'acheter des œuvres africaines, le musée est devenu la chose de Christiane Falgayrettes. Les dimanches après-midi, un conteur congolais, Gabriel Kinsa, déroule le fil de ses histoires pour un public enfantin. En 1998, une série de livres pour la jeunesse est lancée, bientôt suivie d'une autre collection : Dapper-littérature. Quarante titres sont à ce jour inscrits au catalogue de cette maison d'édition qui publie des auteurs africains ou issus de la diaspora antillaise et afro-américaine. « Ce n'est pas facile, reconnaît Christiane Falgayrettes, car nous devons lutter avec des maisons d'édition mieux armées que nous qui investissent également ce secteur. »

Décembre 2000, le Musée Dapper profite

du changement de millénaire pour tourner une page. Il quitte l'immeuble de l'avenue Victor Hugo devenu trop petit – mais aussi parce que la copropriété n'accepte plus le défilé des visiteurs. Coup de chance, il trouve à se loger dans le même pâté de maison. Les surfaces doublent et le musée va se doter d'une salle de spectacle, d'une librairie et d'une cafétéria : la Maison des cultures d'Afrique prend forme. Musiciens, danseurs et artistes contemporains apprennent le chemin de la rue Paul-Valéry. « Il faut ouvrir l'espace au monde des vivants, insiste Christiane Falgayrettes. Sans doute peut-on perdre des entrées mais mon rôle c'est d'avancer, pas de vivre sur un acquis. Le public lui aussi a changé. On est passé des amateurs avertis à des visiteurs moins informés, avides de renseignements. On est donc obligé de modifier notre approche, qui doit être plus didactique. »

L'institution doit donc changer ses méthodes de travail, concevoir des projets en commun avec des partenaires, établir des financements croisés, solliciter des subventions, accueillir des productions extérieures. C'est la fin du splendide isolement. Le Musée Dapper est devenu une véritable entreprise, qui emploie dix-huit personnes, dotée d'un budget annuel de 1,52 million d'euros. « C'est une PME, mais la passion personnelle reste le moteur. » Un des atouts de Dapper c'est sa collection, devenue mythique en France. « Elle tourne autour de 3 000 pièces et ne s'accroît

plus guère. Nous n'avons pas de boulimie d'accumulation. C'est en ce sens que mon mari n'est pas un collectionneur au sens traditionnel du terme. Ces objets sont une base de travail. Deux cents ou trois cents d'entre eux sont suffisamment importants pour permettre au musée de solliciter des prêts conséquents pour nos expositions. »

Mais pour Christiane Falgayrettes, ils sont aussi beaucoup plus que cela. « En bonne Occidentale, c'est l'esthétique de ces pièces qui m'a d'abord touchée. Leur charge magique ne m'attire pas particulièrement. En revanche, je suis de plus en plus sensible à leur spiritualité. J'ai toujours eu l'inquiétude de l'au-delà, ce qui se passe après la mort. Cette angoisse est peut-être liée au fait que je n'ai pas beaucoup d'attache familiale. Et les questions que je me pose se poursuivent à travers l'étude de ces objets qui sont souvent des intermédiaires entre le monde des vivants et celui des morts. »

Point d'orgue d'une carrière accomplie en franc-tireur, Christiane Falgayrettes fait désormais partie du conseil d'orientation du futur Musée du quai Branly.

Emmanuel de Roux

« Le geste Kongo », Musée Dapper, 35 rue Paul-Valéry, Paris-16^e. Tél. : 01-45-00-01-50. Du mercredi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 janvier 2003. 5 €.



PHILIPPE LÉVY

LES GENS DU MONDE

■ Le jury Femina vient de publier sa première liste, pour son prix décerné le 7 novembre. Romans français : *Le Non de Klara*, de Soazig Aaron (éd. Maurice Nadeau); *Mon père*, d'Éliette Abécassis (Albin Michel); *Exhibition*, de Michka Assayas (L'arpenteur-Gallimard); *Les Kangourous*, de Dominique Barbéris (Gallimard); *Je vole*, de Mathieu Bélezi (Le Rocher); *Dormir*, de Sylvie Caster (Pauvert); *Assam*, de Gérard de Cortanze (Albin Michel); *Fiction douce*, de René de Ceccatty (Seuil); *Heureux comme Dieu en France*, de Marc Dugain (Gallimard); *L'Amant russe*, de Gilles Leroy (Mercure de France); *La Gare des faux départs*, d'Hugo Marsan (Mercure de France); *La Mélancolie des innocents*, de Jean-Pierre Milovanoff (Grasset); *Ce que Dieu et les anges*, de Richard Morgiève (Pauvert); *Tâleb*, de Sébastien Ortiz (Gallimard); *L'Ange de la dernière heure*, de Nathalie Rheims (Flammarion); *La Clôture*, de Jean Rolin (POL); *Les Adieux à la reine*, de Chantal Thomas (Seuil); *Faire l'amour*, de Jean-Philippe Toussaint (Minuit); *Dondog*, d'Antoine Volodine (Seuil).

■ Et les jurés du Femina ont publié dans la foulée la liste des romans étrangers retenus : *Les Soldats de Salamine*, de Javier Cercas (Actes Sud); *La Sorcière d'Exmoor*, de Margaret Drabble (Phébus); *Le Palais des miroirs*, d'Amitav Ghosh (Seuil); *Viser les cygnes*, d'Hella H. Hasse (Actes Sud-Léméac); *La Forteresse*, de Roberto Hasz (Viviane Hamy); *La Vérité ou presque*, de Stephen McCauley (Buchet-Chastel); *Mari et femme*, de Zeruy Shalev (Gallimard); *La Fête au bouc*, de Mario Vargas Llosa (Gallimard); *Montedidio*, d'Erri de Luca (Gallimard); *Oxygène*, d'Andrew Miller (Albin Michel); *La Tache*, de Philip Roth (Gallimard); *Le Pouvoir du chien*, de Thomas Savage (Belfond).

■ « La classification "cinémas du Sud" nous maintient dans une sous-section », se sont indignés, vendredi 20 septembre, une douzaine de cinéastes d'Afrique et du Moyen-Orient, invités par le Festival de Marrakech, qui se tient au Maroc du 18 au 22 septembre. Les signataires du communiqué cité, parmi lesquels la Tunisienne Raja Amari et le Mauritanien Abderrahmane Sissako, sont « très surpris que le festival, qui a pour ambition d'être le lieu de rencontre et d'expression de toutes les cinématographies, creuse d'emblée un fossé entre les auteurs ».

■ Harry Potter et l'ordre du Phénix pour Noël ? « Peut-être », a répondu, vendredi 20 septembre à Londres, J. K. Rowling au Times. L'auteur des aventures de l'apprenti sorcier affirme avoir fini le livre et qu'il est aussi gros que le précédent, soit 636 pages dans sa version anglaise.

TÉLÉVISION

Sorties d'enfance

Boudinés dans leurs maillots mouillés, le visage à nu, les cheveux recouverts d'un bonnet de bain, ils ont l'air un peu gauches, ces adolescents observés par Valérie Winckler. La photographe, qui suivait depuis des années des jeunes d'un collège de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine), a eu l'idée, en 1995, de les filmer au bord d'une piscine, avec une caméra 16 mm. Entre deux plongeurs, la réalisatrice a capté attitudes et confidences qui en disent long. Regard sur soi et sur les autres, rapports avec les parents, angoisses face à l'avenir, au chômage, à la mort...

Film subtil sur l'adolescence, *L'Heure de la piscine* (déjà diffusé sur Canal+, Planète et Arte) est programmé au cœur d'une Théma intitulée « Vous avez dit "âge ingrat" ? ». Introduite par le film de Claude Miller *L'Effrontée* (1985), qui révéla la comédienne Charlotte Gainsbourg, cette soirée thématique se poursuit à 23 h 00 avec *Perlita (fête ses 15 ans)*, de Bernard Cortegiani, portrait d'une jeune Mexicaine qui se prépare au *quinceanero*, cérémonie traditionnelle marquant l'entrée dans l'âge du mariage. A 23 h 55 enfin, *The Band*, de David Zeiger, s'interroge sur la singularité du lien père-fils tout en esquissant le portrait d'une génération de teen-agers américains. – S. Ke.

« Théma : Vous avez dit "âge ingrat" ? », dimanche 22 septembre, 20 h 40, Canal+.

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

► **Pakistan, le pays de tous les dangers**
15 h 05, France 5
Documentaire de Martine Laroche-Joubert construit comme un carnet de voyages, de Karachi à Peshawar, et tourné au moment du référendum organisé par Pervez Musharraf.
► **Le meilleur du doc**
15 h 55, Paris Première
Portrait de Tex Avery. Ce film,

signé Stuart De Jong, retrace la carrière de Frederick Bean Avery, né au Texas en 1908, qui révolutionna le dessin animé.

► **PSG-Bastia**
20 h 45, Canal+
En direct du Parc des Princes, un match comptant pour la 8^e journée de L1. Les joueurs de Luis Fernandez, en forme, restent sur deux larges victoires (3-0) face à Strasbourg et Ujpest.
► **Le Bûcher des vanités**
20 h 45, TPS Star
Comédie dramatique de Brian

De Palma d'après le roman de Tom Wolfe. Avec Tom Hanks, Bruce Willis et Melanie Griffith.

► **La Maison Russie**
20 h 50, Paris Première
Film d'espionnage bénéficiant d'une belle distribution avec Sean Connery, Michelle Pfeiffer, Klaus Maria Brandauer. D'après un roman à succès de John Le Carré.
► **On vous dit pourquoi !**
22 h 35, France 2

Nouveau magazine scientifique mensuel. Présenté par Eglantine Emeyé et Jérôme Bonaldi, ce rendez-vous s'appuie sur de nombreux reportages et des invités pour décrypter des événements majeurs sous leurs aspects scientifiques.

► **Nous voulons les colonels**
Minuit, France 3
Présenté en compétition à Cannes en 1973, ce film de Mario Monicelli témoigne d'une période durant laquelle une tentative de putsch était envisagée par la classe politique italienne comme une menace sérieuse. Ugo Tognazzi, en mégalomane galonné, est exceptionnel.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

► **Irak : jeunesse sous embargo**
20 h 15, Arte
Un reportage de 26 minutes signé Dominique Hennequin. Rencontre avec de jeunes Irakiens qui ont toujours vécu sous

embargo et sous le régime de Saddam Hussein.

► **Spécial Oasis**
20 h 45, MCM
Diffusion de tous les clips des frères Gallagher.

► **La vie et rien d'autre**
20 h 50, Paris Première
Une fresque poignante de la France au lendemain de la première guerre mondiale. Un film de Jean Cosmos et Bertrand Tavernier avec Sabine Azéma, Philippe Noiret et Michel Duchaussoy.

► **Jour après jour**
20 h 55, France 2
Comment éduquer les enfants hors norme ? L'équipe de « Jour après jour » a suivi le parcours de phénomènes dont Paolina, qui sait lire depuis qu'elle a deux ans et demi ou Victoria (13 ans), qui chante comme une diva.

► **Les enfants du docteur Jahn**
22 h 40, Arte
Documentaire réalisé par Hans-Dieter Grabe en 2002. Depuis le début des années 1970, Alfred Jahn, chirurgien, soigne les enfants victimes de la guerre, du Rwanda au Vietnam.
Concerts au MCM Café
0 h 45, MCM
Diffusion d'un concert de Dionysos, groupe de rock originaire de Valence. Autre concert au programme : Afrodisiac, groupe de hip-hop venu de la banlieue parisienne.

RADIO

DIMANCHE 22 SEPTEMBRE

► **De bouche à oreille**
Midi, France-Culture
Mémoires de nez. Avec Catherine Pisani, collectionneuse de basilic, Patrick McLeod du Laboratoire de neurophysiologie sensorielle de Massy, Christian Conticini, chef cuisinier.

► **Les livres ont la parole**
13 h 15, RTL
L'invité du jour est Olivier Rolin, auteur de *Tigre en papier* paru au Seuil.

► **Elections allemandes**
18 heures, RFI
La rédaction de RFI mobilisée pour faire vivre en direct les élections législatives allemandes.

► **Le Grand jury**
18 h 30, RTL
Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, est l'invité du « Grand jury RTL-Le Monde-LCI ».

► Les grands concerts de Radio France

21 heures, France-Inter
Œuvres d'Hector Berlioz et d'Albert Roussel, avec l'Orchestre national de France, sous la direction d'Howard Griffiths.

LUNDI 23 SEPTEMBRE

► **Aston Villa**
6 heures, OUI FM
Le groupe Aston Villa passe la journée dans les studios de la station à l'occasion de la sortie de son nouvel album, *Strange*.

► **Le monde change**
13 h 10, RFI
Techno-peurs, paniques alimentaires, fantômes. Avec Véronique Champion-Vincent pour *De source sûre*, les nouvelles rumeurs d'aujourd'hui (éditions Payot).

Quelle est donc cette rencontre France/Espagne du 12 au 27 octobre, à Lanvellec ?

Retrouvez toute l'information des festivals internationaux de musique sur le site internet www.francefestivals.com

DISPARITIONS

Bob Hayes

Champion olympique
du 100 m

L'ATHLÈTE AMÉRICAIN Bob Hayes, champion olympique du 100 m en 1964 à Tokyo, est mort, mercredi 18 septembre, à Jacksonville (Floride), à l'âge de 59 ans, des suites d'un cancer.

Né le 20 décembre 1942 à Jacksonville, Bob Hayes a traversé l'histoire de l'athlétisme en emportant les médailles d'or du 100 m et du relais 4 x 100 m aux Jeux olympiques de Tokyo, en 1964, avec deux records du monde à la clé. Sur une piste cendrée, au couloir n° 1, la «*Tornado*» – son surnom – domina tous ses rivaux et termina avec 2 mètres d'avance, égalant en 10 secondes tout juste le record du monde, alors détenu conjointement par l'Allemand Armin Hary et le Vénézuélien Horacio Esteves.

Venu à l'athlétisme par le football américain, le sprinter, né dans le ghetto de Jacksonville, mettait ainsi un terme à la suprématie des coureurs blancs sur la distance reine. Il abandonna l'athlétisme après les JO pour entamer une lucrative carrière avec l'équipe de football américain des Cowboys de Dallas.

Vainqueur du Super Bowl (la finale du championnat de football américain) en 1971, il est le seul champion olympique à avoir gagné cette épreuve. Au faite de sa gloire, Bob Hayes sombra dans la drogue et l'alcool. Il passa alors dix mois en prison en 1979, trois ans après sa retraite sportive, après avoir plaqué coupable dans une affaire de trafic de narcotiques. Dans une autobiographie intitulée *Run, Bullet, Run: The Rise, Fall, and Recovery of Bob Hayes*, publiée aux Etats-Unis en 1990, il confessait : «*Ça a détruit ma vie.*»

Erwan Rivière

■ **MAURO RAMOS**, footballeur brésilien qui fut double champion du monde, en 1958 et 1962, et capitaine de l'équipe du Brésil en 1962, est mort mercredi 18 septembre à Pocos de Caldas, sa ville natale, à l'âge de 72 ans, des suites d'un cancer de l'estomac. Né le 30 août 1930, Mauro Ramos a été un défenseur central d'une extraordinaire élégance, au toucher de balle très fin. Lors de sa longue carrière, de 1948 à 1966, il a été notamment neuf fois champion du Brésil (quatre fois avec le club de Sao Paulo et cinq fois avec le légendaire Santos de Pelé), cinq fois lauréat de la Coupe du Brésil, double vainqueur de la Copa Libertadores et du Mondial des clubs.

■ **EDVALDO ALVES DE SANTA ROSA**, surnommé «*Dida*», vedette du football brésilien des années 1950 et 1960, est mort, mardi 17 septembre à Rio de Janeiro, à l'âge de 68 ans, d'insuffisances hépatique et respiratoire. Né le 26 mars 1934, il a fait partie, au côté du jeune Pelé, de la sélection brésilienne championne du monde en 1958 en Suède. Dida a remporté trois titres consécutifs de champion du Brésil (1953, 1954 et 1955) avec le club de Flamengo, où il a joué de 1953 à 1964. Milieu de terrain offensif, il a marqué 244 buts pour le club carioca, dont il reste le deuxième meilleur buteur, derrière Zico.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site du Monde (www.lemonde.fr/carnet) les nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du vendredi 20 septembre sont publiés :

- **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle après les inondations du 8 au 10 septembre dans le Gard et plusieurs départements limitrophes.
- **Cinéma** : un décret modificatif concernant l'accès des mineurs aux salles de cinéma.

NOMINATION

Marc Dubourdiou a été nommé président de la mission interministérielle aux rapatriés, lors du conseil des ministres du mercredi 18 septembre. Il succède à François Goudard, nommé le 29 mai, qui a souhaité quitter son poste pour des raisons personnelles.

AU CARNET DU « *MONDE* »

Naissances

– 22 juin 2002, trois mois déjà,

Agathe

fait la joie d'Annabelle, de Léonie, de ses parents, Nathalie et François DURAMÉ, et de ses grands-parents, Michèle et Jean DURAMÉ.

8, rue de la Citadelle, 94230 Cachan, 7, rue Edmond-Mégard, 76130 Mont-Saint-Aignan.

Geneviève et Joël LERAY

sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite-fille,

Charlotte,

le 17 septembre 2002,

chez

Ghislaine et Guillaume LERAY.

6, rue de la Bretèche, 35760 Saint-Grégoire.

Olivia MOÏSE,

Julien LE PESTEUR ont la joie d'annoncer la naissance de

Hugo, Pierre, Milan,

le 21 juillet 2002, à Paris.

M. et Mme Christian CARTIER,

Le docteur et Mme Dominique PÉRIÈS ont la joie d'annoncer la naissance de

Justine,

chez

Stéphanie et Guillaume,

le mercredi 18 septembre 2002, au centre hospitalier de Saint-Cloud.

8 bis, rue Paul-Parisi, Casablanca, Maroc, 124, boulevard de la République, 92210 Saint-Cloud.

Anniversaires de naissance

– 22 septembre 1977, 22 septembre 2002.

Pour ses vingt-cinq ans,

Mme Julitha EBELLE NTONE,

Wesley-Toussaint et Serge-Wilfried, ses enfants, M. et Mme Pierre EBONGUE JONG et leurs enfants, Mme Louise NGOBO sont heureux de souhaiter un joyeux anniversaire à

Jules EBELLE NTONE.

13, avenue Maximilien-Robespierre, 94400 Vitry-sur-Seine, 137, boulevard de Stalingrad, 94400 Vitry-sur-Seine.

– 23 septembre 2002.

Il fut notre bébé, le petit dernier, Martinou, Tintin, Screw Squirrel,

il est

MARTIN.

Heureux dix-huit ans.

Maman, Papa, Eulalie, Lucas.

Pacs

Thierry KELLER

et Jean Bernard PASQUET sont heureux d'annoncer qu'ils ont signé un pacte civil de solidarité le 6 septembre 2002.

Domme. Paris.

RUBRIQUE
IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les mercredis datés jeudis
TARIFS 2002

► PARTICULIERS : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : 93 € / 610,04 F TTC

- 4 Parutions : 132 € / 865,86 F TTC

18,50 € / 121,35 F TTC la ligne suppl.

► ABONNÉS : FORFAIT 5 LIGNES (25 caractères ou espaces par ligne)

- 2 Parutions : 80 € / 524,77 F TTC

- 4 Parutions : 112 € / 734,67 F TTC

17,50 € / 114,79 F TTC la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80 - Fax : 01.42.17.21.36

AVIS D'EXPERT

Jean AUBRY, antiquaire, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens XVIII^e et XIX^e.

ART 1900 - 1930 - 1940 - 1950

Il suffit de l'appeler, il vient, estime

GRATUITEMENT

Partages et successions

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Asseuseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière.

135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Décès

– Le docteur et Mme Jean Béhar, ses parents, Mme Catherine Béhar, M. Robert Bénasséni et leur fille Héloïse, Mme Caroline Pause, et son fils Grégoire, ses sœurs, beau-frère, nièce et neveu, ont la douleur de faire part du décès de

Jérôme BÉHAR,

survenu le 19 septembre 2002.

L'inhumation aura lieu le mardi 24 septembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris-14^e (réunion porte principale).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Arghitzea, 64600 Anglet, 68, rue de Tolbiac, 75013 Paris.

– Claude Chirol, son épouse, Ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants, Les familles proches et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Eliane CHIROL,

née CHAPUS,

survenu le 15 septembre 2002, à l'hôpital de Valence (Drôme), à l'âge de soixante-dix ans.

Elle a été inhumée dans l'intimité à Bourg-lès-Valence (Drôme), le 18 septembre.

Sa douleur n'a pas été combattue efficacement par l'équipe médicale. La mort a été une délivrance. Qu'elle repose en paix !

01660 Méziériat.

Jacques DESJARDINS,

est mort accidentellement, le 18 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, en parfaite condition physique et intellectuelle.

Il était passionné de la vie, curieux de comprendre le monde et solidaire de ses semblables, enthousiaste de la beauté.

Nous essaierons de suivre son exemple.

Juliette Desjardins Daude, sa femme, Antoine Desjardins, son fils,

Et sa compagne, Natalie Daude, Catherine Martin, sa belle-fille, Et Claudine Poirson, Gabriel et Tristan Desjardins, ses petits-enfants, Raymond Daude et Jeannine Daude, ses beau-frère et belle-sœur, Cécile Daude, sa belle-sœur,

Marie-Odile Daude, Vassilis et Ariane Panagopoulos, son neveu et ses nièces, Les cousins, La famille, Et tous les amis.

Les obsèques ont eu lieu au crématorium de Gières, dans l'intimité.

Des dons peuvent être adressés au Secours populaire.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nelly d'HIVER,

rejoignant les siens, s'est endormie dans la Paix du Seigneur, le jeudi 19 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

La célébration des funérailles aura lieu le mardi 24 septembre, à 9 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc du Touquet (Pas-de-Calais), où l'on se réunira.

L'inhumation se fera le même jour, à 16 heures, au cimetière de Vouel par Tergnier (Aisne), dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni plaques, des souvenirs, des prières, si vous le désirez.

Pensez aux plus défavorisés.

«*La Porte du Ciel*», allée des Jonquilles, 62520 Le Touquet.

«*La Grange*», 465, avenue François-Godin, 62780 Cucq.

– M. et Mme Patrick Ellien, Anne-Gaëlle et Jean-Edern, M. et Mme Yvon Ellien et Priscillia, ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves ELLIEN, administrateur civil (e.r.), ancien directeur de la Société centrale immobilière de la Caisse des Dépôts, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques civiles auront lieu le lundi 23 septembre 2002, à 11 h 45, au cimetière des Prés-Mario, à Saint-Quay-Portrieux, où l'on se réunira.

Résidence Arc-en-Ciel, 22410 Saint-Quay-Portrieux.

– Sylvie Harburger, Francis Nordemann, Sabine et André Lévy-Arditti, et Nathan, Myriam Nordemann, Rafaèle Arditti, Les familles Half, Trèves, Lévy, ont le chagrin d'annoncer le décès de

Jeanine HARBURGER,

née HALFF,

le 18 septembre 2002, à Paris.

Elles rappellent la mémoire de son époux

Francis HARBURGER, artiste peintre,

décédé le 27 décembre 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

83, rue de la Tombe-Issoire, 75014 Paris.

Jan.

Sees obsèques religieuses et son inhumation ont eu lieu le 12 septembre 2002, au cimetière du Père-Lachaise.

L'affection profonde de sa famille et de ses amis unit tous les cœurs.

53, rue de Belleville, 75019 Paris, 38, quai des Carrières, 94220 Charenton.

– Le président, Les membres du conseil d'administration, Les collaborateurs, Du Printemps des Arts, Des Créations Baroques Atlantique, ont la douleur de faire part du décès de leur directeur,

Philippe LENAEL,

survenu à Nantes, le 18 septembre 2002.

La cérémonie d'adieu sera célébrée le mardi 24 septembre, à 11 heures, en la cathédrale Saint-Pierre, à Nantes.

Printemps des Arts, 2, rue Gaston-Veil, 44000 Nantes.

– Décidément le bout du rouleau...

La sacoche me bat les flancs...

Le sol est très ferme, c'est beau, beau, beau...

C'est magnifique de désolation.

Alain MALHERBE

nous a quittés le 12 septembre 2002.

jc.perrot@libertysurf.fr

– M. et Mme Philippe Cremer, leurs enfants et petits-enfants, M. Pascal Monod, Les enfants de Mme Anne-Constance Monod-Zamecnik (†), M. Emmanuel Monod et son fils, font part du décès de

M. Didier MONOD,

leur père, grand-père, arrière-grand-père,

survenu le 18 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

– Mme Marie-Thérèse Roussellet, son épouse, Mme Jacqueline Chardonnet, Mme Anne-Marie Demayer, M. et Mme Claude Bénédet, ses sœurs, beau-frère et belle-sœur, M. et Mme Gérard Chardonnet, M. et Mme Claude Chardonnet, M. et Mme Alain Gillibert, M. Stéphane Caron-Bénédet, M. et Mme Patrick Beaudron, Mme Christine Demayer, M. et Mme Patrick Hallay, Sylvie, Dominique et Maryline, ses neveux et nièces, Leurs enfants ainsi que toute la famille ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre ROUSSELET,

artiste peintre, homme de lettres, administrateur civil HC honoraire, retraité du ministère de la culture,

survenu le jeudi 19 septembre 2002, dans sa soixante-quatrième année.

Une messe sera célébrée le mercredi 25 septembre 2002, à 10 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17^e, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu le même jour, au cimetière de Parmain (Val-d'Oise).

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances à l'église.

37, rue Boursault, 75017 Paris.

– Philippe et Monique Walter, François et Michèle Walter, Leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jeanne WALTER,

le 20 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, à Louveciennes.

Le service religieux aura lieu en l'église réformée de Saint-Cloud, 13, boulevard de la République, le mardi 24 septembre, à 11 heures.

«*L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais.*»

Psaume 121

12, rue Marguerite-Cugnos, 64000 Pau,

8, allée de la Charbonnière, 78430 Louveciennes.

– Le bureau des élèves de Sciences-Po souhaite mettre en relation propriétaires parisiens et étudiants de Sciences-Po.

Contactez-nous au 01-45-49-51-96, ou flat_hunting@bdescspo.com

Max et Nicole Berkman, Gisèle et Olivier, Didier.

Don souvenir ne nous quitte pas.

Richard BESSMANN.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Max et Nicole Berkman, Gisèle et Olivier, Didier.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

son souvenir ne nous quitte pas.

Le 23 septembre 1998, disparaissait

– En ce premier anniversaire de sa

mort, Tous ceux qui demeurent fidèles au

souvenir de

Georges CHARAIRE,

poète, peintre, fondateur du Théâtre du Tertrre,

unissent leurs pensées à celles de sa

famille.

Souvenir

Jean-Luc BERTIN,

qui nous a quittés le 19 juillet 1998, aurait trente-six ans aujourd'hui.

Que ceux et celles qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour lui.

Avis de messe

– En ce mois de septembre 2002, souvenez-vous de

Anne CELLIER.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 28 septembre, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, Paris-8^e.

Commémorations

– Serge Klarsfeld et l'association Les Fils et Filles des déportés juifs de France, 32, rue La Boétie, Paris-8^e, tél. : 01-45-61-18-78, rappellent le souvenir du convoi n° 36, qui a quitté le camp de Drancy, le 23 septembre 1942, pour le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, avec mille déportés, dont deux cent quinze enfants de sept mois à dix-huit ans.

Le lundi 23 septembre 2002, devant le monument de Drancy, seront lus à midi les noms de tous les déportés du convoi n° 36. Vingt-six survivants, dont quatre femmes, en 1945.

Communications diverses

Prospective et stratégie des organisations :

Les cours de troisième cycle, conférences et séminaires de doctorat de la chaire de prospective du CNAM reprennent le 7 octobre 2002. Programme de l'année 2002/2003 : la prospective et ses méthodes, la planification par scénarios, le management stratégique, les grandes tendances du futur, l'évaluation, la prospective technologique et la prospective de l'environnement, le développement durable et la stratégie des entreprises.

Réunion d'information

le jeudi 26 septembre, à 18 heures, au CNAM, 2, rue Conté, Paris-3^e (Salles 39, 2, 64 : accès 39, 3^e

— ALAIN LOMPECH —

Expertise des experts

LES DÉCLARATIONS des experts diligentés par la justice pour l'éclairer sur l'état de santé de Maurice Papon sont pour le moins intrigantes. Grabataire, impotent, des mots dont ils disent le sens, à leur façon pas bien juste.

Commençons par le mot « expert ». D'après Le Robert, il remonte au XVI^e siècle : « *Personne choisie pour ses connaissances techniques et chargée de faire des examens, des constatations, des évaluations à propos d'un fait, d'un sujet précis.* »

L'expert peut être judiciaire : « *Technicien qualifié commis par une juridiction en vue de l'éclairer sur des questions qui lui sont soumises.* »

Les docteurs en médecine Odile Diamant-Berger et Pierre Leporc, coauteurs, avec Jean-Pierre Denizeau pour la première et Bernard Labbé pour le second, d'expertises récentes sur l'état de santé de Maurice Papon sont donc de doubles experts : en médecine et auprès des tribunaux. Ils ont expertisé, mieux : ils se sont exprimés sur leur expertise. Ils ont glosé.

Expertisons leur expertise, gloisons à notre tour, expert autoproclamé de la langue française, avec l'aide du fidèle Robert. Pour le médecin expert Diamant-Berger : « *Le terme de grabataire est pris dans un mauvais sens en général, notamment dans les médias. Grabataire ne veut pas dire allongé. Un individu gravement malade n'est pas obligatoirement mis sur une civière ou avec des cannes. Mieux vaudrait parler d'impotence. Etre impotent, c'est être incapable de faire des efforts de marche prolongés. On est impotent à partir du moment où on ne peut plus monter les escaliers ou marcher très longtemps.* »

Que dit Le Robert ? Grabataire :

le mot date de 1777 et vient de « *grabat, lit de misérable, lit de malade.* ». Le dictionnaire ajoute : « *Qui est malade et ne quitte pas le lit.* » Synonymes ? « *Impotent, infirme.* »

Impotent ? Le mot est plus ancien et remonte au XIII^e siècle. Il vient du latin *impotens* qui veut dire impuissant. « *Qui par une cause naturelle ou accidentelle ne peut se mouvoir, ou ne se meut qu'avec une extrême difficulté.* » Balzac à la rescousse : « *Un vieillard impotent, incapable de quitter sa voiture.* »

Oui, mais les caméras ont montré Maurice Papon marchant vers la voiture qui devait l'emporter vers la liberté. Ni grabataire, ni impotent, ni chancelant. Beau-coup d'hommes et de femmes de 92 ans n'avancent pas si droit. Les gardiens de sa prison en ont témoigné.

Gravement malade, Maurice Papon ? Qu'il ne soit pas sorti sur un brancard ou dans une chaise roulante n'est aucunement l'indice d'un état de santé qui serait meilleur qu'annoncé par les experts. Nous avons bien connu un homme qui s'est fait hospitaliser debout et est cependant mort, deux jours plus tard, une heure à peine après avoir plaisanté une dernière fois avec ses enfants. Il savait qu'il allait mourir. La conscience tranquille.

L'affaire ne serait pas si grave que l'on éclaterait de rire en lisant la déclaration de M. Leporc : « *En tant que médecin et expert, je ne peux pas dire si Maurice Papon vivra encore quelques semaines, quelques mois ou quelques années.* » Autant expertiser le marc de café.

La veille de sa mort, Maurice Papon était encore vivant, dira un émule de ce grand expert qu'était M. de La Palice.

PARIONS que le chômage va reprendre, cet automne, la première place dans les préoccupations des Français, tenue actuellement par l'insécurité. Les perspectives sont sombres : la croissance a faibli, les créations d'emplois se raréfient et le nombre de sans-emploi va très probablement s'orienter à nouveau sur une tendance durable de hausse. Nous sommes à un tournant majeur de retour du chômage après quatre années de baisse, période bénie au cours de laquelle les Français, et la classe politique, s'étaient convaincus que la lutte pour l'emploi était finalement gagnée et que, s'il restait 2 millions de sans-emploi, une majorité d'entre eux allaient retrouver le chemin du travail grâce à la croissance. Peu à peu les esprits s'étaient tournés vers les autres problèmes de la société française, et en premier l'insécurité, comme on l'a vu pendant la campagne de l'élection présidentielle. Ce retour du chômage prend le gouvernement de court. Il ne s'y attendait pas. Dans le programme du candidat Jacques Chirac, l'emploi est certes présent, mais il n'est plus prioritaire. Comptant sur une croissance du PIB de 3 % en moyenne par an sur le quinquennat, M. Chirac croit à un prolongement des courbes dont a bénéficié Lionel Jospin : 1,5 million d'emplois créés et un chômage réduit de 3,125 millions à 2,390 millions entre mai 1997 et mai 2002. Une fois affirmé qu'il fallait abaisser « massivement » les charges pesant sur les entreprises, l'accent pouvait être mis ailleurs.

BELLES COURBES BRISÉES

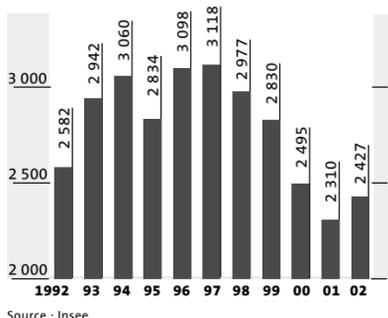
M. Chirac aurait dû être plus attentif. En fait, le chômage avait cessé de baisser et avait même repris une très légère ascension, un an auparavant, en mai 2001. Voilà aujourd'hui seize mois que les belles courbes Jospin se sont brisées. Mais la victoire électorale est là et les scénarios des économistes sont, avant l'été, optimistes : l'activité en France devrait rebondir en fin d'année et remonter vers les 3 % en 2003. En conséquence, dans la politique choisie par Jean-Pierre Raffarin, rien n'est destiné à contrer un chômage en hausse, au contraire. Le gouvernement démonte le dispositif sur les emplois-jeunes. Il abandonne les 35 heures en facilitant le recours aux heures supplémentaires. Il harmonise le smic par une hausse de 17 % sur trois ans mais ne compense pas entièrement cette surcharge par une baisse des prélèvements sociaux sur les entreprises, contrairement à la promesse d'une réduction « massi-

Le chômage revient !

CHRONIQUE DE L'ÉCONOMIE

APRÈS QUATRE ANNÉES DE BAISSÉ

Nombre de sans-emploi, en milliers (de 07/1992 à 07/2002)



Source : Insee

ve ». Or la rentrée apporte des mauvaises surprises. Contrairement aux prévisions d'avant l'été, tout laisse à penser que le rebond n'aura pas lieu. La croissance française ne dépassera pas 1,4 % cette année et peinera sous les 2,4 %, au mieux, en 2003. Autrement dit, le chômage va remonter et le gouvernement s'est désarmé. Il ne peut compter sur aucun des mécanismes à l'origine de l'embellie dont a profité la gauche : ni sur l'expansion ; ni sur la politique de « partage du travail » (la RTT), qui, quoi qu'on en pense, a créé plus de 300 000 emplois ; ni sur la politique de « hausse du contenu en emplois de la croissance » par abaissement du coût du travail, une politique engagée sous Edouard Balladur en 1993, poursuivie ensuite, qui a puissamment encouragé la création d'emplois non qualifiés par les entreprises.

POLITIQUE TOUT COURT

Heureusement, M. Raffarin a conservé in extermis une bonne mesure contre le chômage : la prime pour l'emploi qui pousse les chômeurs à reprendre du travail. Il l'a fait pour des raisons non de politique sociale, mais de politique tout court, pour compenser auprès de « *la France d'en bas* » les baisses d'impôts qui vont surtout profiter aux ménages aisés. Mais qu'importe, il pourra s'en féliciter dans les mois à venir.

Il pourra aussi se réjouir de la démographie qui se porte à son secours. Les jeunes vont arriver moins nombreux sur le marché du travail, et les personnels âgés vont partir en plus grand nombre. Au cours des années 1990, la popula-

tion active a augmenté de 160 000 personnes par an. Ce chiffre devrait tomber à 125 000 jusqu'en 2006, date à partir de laquelle les générations sortantes deviendront plus nombreuses que les générations entrantes. La population active va alors diminuer, apportant une réduction mécanique du chômage. La borne du quinquennat étant 2007, M. Chirac peut se dire qu'il bénéficiera de cet avantage lorsque sonnera l'heure de tirer son bilan sur le front du chômage.

VISSER LES BOULONS

Mais, en attendant, les chiffres vont grossir, au risque de faire revenir ces années noires de peur du chômage. Le risque est d'autant plus menaçant que, si la démographie va soulager le mal, l'économie va l'aggraver. En 2001, 220 000 emplois nets seulement ont été créés, après plus de 500 000 les deux années précédentes. Cette cassure s'explique par la division par deux de la croissance (1,8 % contre 3,8 % en 2000 et 3,2 % en 1999). Mais pas seulement. En 2002, en effet, la croissance est presque égale (1,4 %), mais les créations d'emplois seront encore nettement inférieures : 100 000, selon les prévisions de l'Insee. En clair, les années d'une croissance « *riche en emplois* » sont terminées. On entre dans une période où l'Etat doit réduire le nombre de fonctionnaires (même si le gouvernement Raffarin hésite à engager ce mouvement) et où l'urgence de rétablir leur taux de profit va contrairement les entreprises à « *visser les boulons* ».

C'est cette évolution de fond qui remet en question les premières décisions du gouvernement. On a beaucoup dit que la politique économique et sociale de Jean-Pierre Raffarin manquait d'unité, sauf quant à la volonté de tenir certaines promesses du candidat Chirac, fussent-elles dispensives. Sans doute. Mais on peut y voir se dessiner en filigrane un début de direction : rompre avec la politique de rigueur qui a été celle de la France depuis 1983. M. Chirac néglige la réduction du déficit budgétaire et semble attiré par les thèses d'un Marc Blondel sur le besoin d'une hausse générale des salaires en France. Cette volonté mériterait un vaste débat : elle va pousser les entreprises à faire des gains de productivité, ce qui est nécessaire à long terme. Mais, pour les chômeurs devant l'ANPE, elle signifie des files d'attente rallongées.

Eric Le Boucher

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Asphalté jungle »

LA « ROUTE ROUGE » symbolise moins à mes yeux la traînée sanglante des accidents de la circulation qu'elle ne dépeint chez nous la couleur des relations entre voisins. L'homme le plus policé, le mieux équilibré, le plus posé, confiez-lui un volant, lancez-le dans le trafic, à Paris ou en province, aux Champs-Élysées ou sur une nationale, son teint s'empourpre, ses mains d'abord légères bientôt se crispent, ses muscles

zygomatiques se contractent, ses yeux jettent des éclairs – en trois minutes il a pris l'inquiétant aspect d'un « agité », il voit rouge. Regardez-le foncer à grands coups d'accélérateur, doubler à gauche, sur-gir sur la droite, se rabattre à la corde : grisé de vitesse, il joue au coureur ; ivre de rage, il court aux représentés. Les routes de la douce France en sont au règne de la grande muflerie, ce qui est regrettable ; elles en sont aussi au règne

de la grande maladresse, ce qui est plus grave. On passe sans usages, méchamment, le voisin, mais on le passe irrégulièrement, à la resquille, comme nulle part ailleurs, en quelque pays que ce soit. L'attitude des Français au volant est bien trop souvent celle de faux pilotes de course ou de rouliers mal torchés.

Olivier Merlin
(23 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR *lemonde.fr*



janvier 1997, six mois de procès, du 8 octobre 1997 au 2 avril 1998.

■ Interactif. Un article sur la technologie DRM utilisée par la Réunion des musées nationaux pour limiter les risques de piratage sur le site scientifique dédié à l'exposition « *Matisse-Picasso* » du Grand Palais.
■ L'actualité en continu sur *www.lemonde.fr*

CONTACTS

▶ RÉDACTION
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
télé : 202 806 F
▶ ABONNEMENTS
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : *http://abo.lemonde.fr*
Par courrier : bulletin p. 22
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
▶ INTERNET
Site d'information : *www.lemonde.fr*
Site finances : *http://finances.lemonde.fr*
Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : *http://aden.lemonde.fr*
Marché de l'emploi :
http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : *http://educ.lemonde.fr*
Marché de l'immobilier :
http://immo.lemonde.fr
▶ TÉLÉMATIQUE
3615 *lemonde*
▶ DOCUMENTATION
Sur Internet : *http://archives.lemonde.fr*
▶ COLLECTION
Le Monde sur CD-ROM :
01-44-09-43-21
Le Monde sur microfiches :
03-88-71-42-30
▶ LE MONDE 2
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « *Messier, l'histoire vraie* ».

■ Tirage du *Monde* daté samedi 21 septembre 2002 : 583 658 exemplaires. 1-3

Le voyage en ligne.

PAS UN WEEK-END, VOTRE WEEK-END.

Nice
Vol A/R
à partir de*

80 €

Madrid
Vol A/R
à partir de*

187 €

Londres
Vol A/R
à partir de*

103 €

Opodo : créée par Air France, British Airways, Alitalia, Iberia, KLM, Lufthansa, Aer Lingus, Austrian Airlines et Finnair.

C'est vous qui voyagez
avec www.opodo.fr

*Offres soumises à conditions - Photo : Neil Stewart - ILLUSTRATION : MARIE CHRISTE

IMMOBILIER

Depuis le 1^{er} septembre, le vendeur d'un bien immobilier a l'obligation de fournir dès la promesse de vente un constat d'absence ou de non-dangerosité de l'amiante dans les parties privatives et communes

p. IV

MARCHÉ DE L'ART



JACQUES BARRÈRE S.A., PARIS

Si les sculptures bouddhiques – en pierre, bronze doré, argile ou bois – peuvent atteindre jusqu'à 300 000 euros, nombre d'entre elles restent encore accessibles pour quelques milliers d'euros. Témoin, ce bodhisattva de la dynastie Ming, à 4 000 euros

p. IV

L'ACTION ALCATEL



Source : Bloomberg

BOURSE

Malgré un rebond vendredi, après l'annonce d'un plan de restructuration, le cours de l'action Alcatel a été divisé par près de dix depuis le début de l'année. La chute d'une des valeurs vedettes de la Bourse de Paris a contribué à la baisse de l'indice CAC 40

p. VII

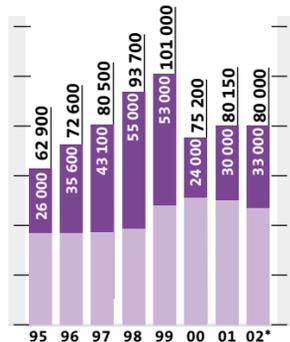
CETTE SEMAINE

► **Courtage en ligne :** selon les statistiques publiées mercredi 18 septembre par Brokers On Line, cet été, caractérisé par de fortes turbulences boursières, a été marqué par une hausse de 16 % du courtage en ligne par rapport à la même période en 2001 (1 174 900 ordres passés en juillet-août). Ce regain d'activité va de pair avec l'utilisation accrue d'Internet dans la gestion des portefeuilles boursiers qui, selon une étude du cabinet TLB, concerne aujourd'hui 1,3 million d'actionnaires individuels contre 1 million en 2001.

► **Immobilier :** les promoteurs gardent le moral devant le bon chiffre des ventes de logements neufs – 80 000 – que la fédération nationale prévoit cette année, soit un niveau proche de 2001. 41 % des ventes sont le fait d'investisseurs qui achètent pour louer. Les prix continuent d'augmenter, au rythme de 8 % à 10 % par an.

41 % ACHÈTENT POUR LOUER

Nombre de logements neufs vendus dont investissements locatifs



*prévision
Source : Féd. nationale des promoteurs constructeurs

LA BOURSE
ÇA NE S'IMPROVISE PAS
→ Voir page 5

Placer pour ses enfants et ses petits-enfants

DOSSIER. Bénéficiant d'un contexte fiscal favorable, les Français aident de plus en plus leur descendance. Les établissements financiers l'ont bien compris, qui multiplient les produits « intergénérationnels »

Parents et grands-parents sont de plus en plus nombreux à souhaiter aider financièrement leurs enfants et petits-enfants de leur vivant. « Depuis le début des années 1980, le nombre total de donations a plus que doublé, rappelle André Babeau, conseiller scientifique au Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE). On estime aujourd'hui à un peu moins de 35 milliards d'euros l'ensemble des biens transmis chaque année par donations, dont une large part concerne des donations entre générations. » Entre 1995 et 2000, le nombre de donations (hors donations entre époux) a augmenté de 60 %, selon le Conseil supérieur du notariat. Cette évolution tient à deux facteurs : une fiscalité favorable et des retraites confortables.

Tous les dix ans, chaque parent peut faire don à chacun de ses enfants de 46 000 euros hors droits de succession. Les grands-parents, eux, ont la possibilité de transmettre de leur vivant jusqu'à 15 000 euros par décennie. Ainsi, la législation fiscale permet dans un cas extrême à un enfant de recevoir 92 000 euros de ses parents et 60 000 euros de ses quatre grands-parents, soit 152 000 euros hors impôts et ce, tous les dix ans... « La création de ces abattements (en 1992 pour les parents et en 1996 pour les grands-parents) a multiplié les donations qui, jusqu'à alors, se fai-



ELIOTT ET IVAN SIGG

saient de façon occulte », note M^e Axel Depondt, notaire à Paris, spécialisé dans la gestion de patrimoine.

Cette incitation fiscale a eu d'autant plus d'impact qu'elle s'est inscrite dans un contexte démographique et économique propice aux transferts d'argent au sein des familles. « D'une part, la génération actuelle des retraités, qui globalement est celle des actifs des "trente glorieuses", est relativement à l'aise puisqu'elle bénéficie de pensions de retraite calculées sur les meilleures années de travail, poursuit M^e Depondt. Par ailleurs, la fin des années 1980 et la première moitié des années 1990 ont été marquées par des taux d'intérêt élevés et un taux d'inflation réduit ; les jeunes arrivés sur le marché du travail dans les années 1950-1960 ont ainsi d'abord bénéficié de l'inflation pour s'endetter à moindre coût, avant, devenus plus âgés, de profiter de la désinflation en rentabilisant l'épar-

gne qu'ils avaient constituée. » Or ce sont ces mêmes retraités qui aujourd'hui ont envie de donner un coup de pouce à leurs petits-enfants, nés dans un contexte économique moins favorable.

Conscients des parts de marché qu'ils avaient à gagner sur ce créneau, les établissements financiers tendent à mettre au point de nouveaux produits dits « intergénérationnels ». Dans certains cas, il s'agit d'un simple plan d'épargne baptisé « plan Avenir » (ou autre), dont le fonctionnement est calqué sur celui d'un plan d'épargne logement classique, si ce n'est qu'il peut déboucher, au-delà de quatre ans d'immobilisation des fonds, sur un prêt étudiants ou un crédit personnel à taux préférentiel.

Ces produits sont par ailleurs souvent assortis d'un volet prévoyance sous la forme d'une rente-éducation : une assurance-décès destinée aux parents soucieux de protéger leur(s) enfant(s), qui fait un retour en force sur le marché. L'assurance n'est pas en reste. La mode dans ce secteur est à l'offre de montages plus ou moins verrouillés associant la souscription d'un contrat classique à un don manuel ou à une donation notariée. Des établissements, enfin, proposent des formules similaires pour la donation de compte-titres.

Laurence Delain

Lire pages II et III

TENDANCE

Des institutionnels prudents

DANS un contexte boursier troublé, les investisseurs institutionnels font preuve de prudence. Tel est un des principaux enseignements de la 8^e enquête réalisée par l'Observatoire français de la gestion des réserves des investisseurs institutionnels (OFGRI).

A l'instar des particuliers – qui ont augmenté leurs investissements sur les produits peu risqués comme les livrets –, les assureurs, les caisses de retraite et autres caisses de congés payés se sont tournés vers les placements monétaires, au détriment des actions.

En faveur de nouveaux types de placement. Les produits de gestion alternative, dont les performances sont censées être sans rapport avec l'évolution générale des marchés, ont le vent en poupe. Près de 30 % des investisseurs interrogés ont investi ou augmenté leurs positions sur ce type d'actifs. Plus de la moitié d'entre eux envisagent de continuer en 2003. Toutefois, la gestion alternative ne représente qu'environ 1 % des placements.

L'inquiétude des investisseurs se traduit aussi par une plus gran-

L'inquiétude des investisseurs se traduit aussi par une plus grande vigilance sur les méthodes de gestion

Ils comptent pour environ 10 % des investissements. Les produits de taux, peu risqués, représentent ainsi plus de deux tiers des actifs placés par les investisseurs institutionnels, même si les produits obligataires représentent 55 % des encours gérés contre 62 % en 2001.

Autre signe de la prudence des professionnels, ils ont continué à diversifier leurs portefeuilles. Géographiquement tout d'abord, ils se sont tournés vers les pays de la zone euro alors qu'historiquement leurs portefeuilles étaient composés essentiellement de titres français. Cette tendance, déjà observable en 2001, se confirme cette année et semble même très avancée (68 % des actifs). La diversification se fait aussi en

de vigilance sur les méthodes de gestion. Le contrôle du risque et la qualité du processus de gestion font leur apparition parmi les critères de choix des partenaires financiers des investisseurs professionnels. La régularité des performances, la qualité du compte rendu de la gestion et la solidité financière restent aussi déterminantes.

Malgré la multiplication de produits éthiques, l'investissement socialement responsable en revanche ne fait pas recette auprès des investisseurs institutionnels. S'il intéresse de plus en plus (62 % des groupes interrogés) les professionnels, il est presque absent des portefeuilles (1,5 % des placements).

Joël Morio

De la recherche naît la beauté.
PARCE QUE VOUS LE VALEZ BIEN.

L'ORÉAL
PARIS
www.lorealparis.com

La meilleure façon de donner

Puisque le fisc encourage la donation à la descendance, il faut en profiter. Mais attention à la formule choisie. Car, entre un petit don pour des étrennes et un plus substantiel, les règles et les coûts ne sont pas les mêmes

Transmettre une somme d'argent ou un bien de son vivant à un enfant ou à un petit-enfant est une chose parfaitement légale, voire encouragée par le fisc. Premier avantage, le parent ou le grand-parent désireux d'épauler financièrement sa descendance bénéficie d'un abattement de 46 000 euros par enfant, renouvelable tous les dix ans, ou de 15 000 euros s'il s'agit d'un don à un petit-enfant. Au-delà de ces seuils, il profite en outre d'une réduction des droits à payer de l'ordre de 50 % s'il effectue une donation avant ses 55 ans et de 30 % s'il fait un don entre 65 et 75 ans.

QUELQUES CHIFFRES

Statistiques. Les donations (hors donations entre époux) connaissent une hausse constante depuis cinq ans. Selon le Conseil supérieur du notariat, elles sont passées de 213 733 en 1995 à 345 299 en 2000. **Fiscalité.** Au-delà des abattements de 46 000 et de 15 000 euros, les donations des parents et grands-parents à leurs descendants sont - hors réductions de 30 % ou 50 % liées à l'âge du donateur - taxées à hauteur de 5 % jusqu'à 7 600 euros ; de 10 % entre 7 600 et 11 400 euros ; de 15 % entre 11 400 et 15 000 euros ; de 20 % entre 15 000 et 520 000 euros ; de 30 % entre 520 000 et 850 000 euros ; de 35 % entre 850 000 et 1,7 million d'euros ; de 40 % au-delà.

parfois lourdes, par lequel le donateur se dessaisit de manière immédiate et irrévocable du bien donné. Elle peut prendre plusieurs formes selon la situation du donataire. Tout d'abord, il faut distinguer le présent d'usage du don manuel et de la donation simple. Verser quelques centaines d'euros sur un livret bancaire ou un plan d'épargne-logement pour un anniversaire ne constitue pas un don manuel mais plutôt un présent d'usage. Il n'est nul besoin de le déclarer, sous réserve que les sommes données en cadeau ne dépassent pas un certain montant. On parle d'un seuil de 15 000 euros, sachant que, pour échapper au contrôle du fisc, le présent d'usage doit rester « raisonnablement » proportionnel aux revenus et au patrimoine du donateur. Si l'on envisage de donner une somme plus importante, la déclaration fiscale devient inévitable.

CAS D'ÉCOLE

Deux solutions s'offrent alors aux parents qui souhaitent transmettre des espèces, des bijoux ou encore une voiture à leur(s) enfant(s). S'ils veulent simplifier au maximum leur démarche, ils font un « don manuel ». Cela leur évite de passer devant le notaire (sauf pour le don d'un bien immobilier) mais les oblige, en revanche, à remplir eux-mêmes l'imprimé fiscal n° 2735, conçu à cet effet. S'ils préfèrent un acte officiel, ils feront une « donation simple » (ou encore une donation dite en avance d'hoirie, ou avance sur l'héritage), qui sera enregistrée par le notaire et donnera lieu, comme le don manuel, à une taxation au



ELIOTT ET IVAN SIGO

titre des droits de mutation en cas de dépassement de l'abattement de 46 000 euros (15 000 euros pour les grands-parents). Dans les deux cas, le donateur doit bien avoir à l'esprit que, au moment de son décès, don manuel et donation simple devront être rapportés à la succession à leur valeur au jour du décès et non à leur valeur initiale au moment du don. Une règle qui peut nuire au donataire si son bien s'est fortement valorisé. Prenons le cas d'école suivant : un couple a deux enfants, auxquels il décide de donner

à leur majorité la même somme d'argent, soit 7 500 euros. Le premier garde cet argent, le second le place. Cinq ans plus tard, les parents décèdent. Les enfants doivent rapporter les sommes données à leur valeur au jour du décès. En supposant que la somme placée représente non plus 7 500 euros, mais 10 500 euros, le montant total des dons à rapporter sera de 18 000 euros (les 10 500 euros ajoutés aux 7 500 gardés). Pour une répartition équitable de cet argent entre les deux héritiers, celui qui a placé le don devra donc

1 500 euros (9 000 - 7 500) à son frère ou à sa sœur.

Le don manuel ou la donation simple sont ainsi logiquement réservés aux personnes qui n'ont qu'un enfant unique. Dès lors que des parents souhaitent aider de façon équilibrée leurs enfants, ils ont intérêt à recourir à la « donation-partage ». Celle-ci a l'avantage de fixer définitivement la valeur du don au jour où il a lieu. Par ailleurs, cet acte peut être assorti d'un certain nombre de clauses telles que, s'il s'agit d'un bien immobilier, l'interdiction de vendre ce bien pendant une période donnée (seul le juge peut lever cette interdiction si un intérêt supérieur est justifié).

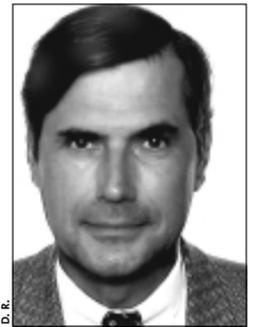
D'UNE PIERRE DEUX COUPS

La donation enfin, qu'elle soit simple ou non, peut être utilisée afin de démembrer un bien immobilier. Le donateur s'en réserve l'usufruit et donne la nue-propriété à ses enfants. Ou, au contraire, conserve la nue-propriété et effectue une donation temporaire de l'usufruit afin que le jeune, par exemple, puisse se loger à moindre frais. Dans ce dernier cas, le donateur fait d'une pierre deux coups : tout en évitant à son (ses) enfant(s) d'acquiescer un loyer, il diminue son propre impôt sur le revenu, voire le cas échéant son impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la charge de l'ISF pesant en cas de démembrement sur l'usufruitier, sous réserve que le patrimoine immobilier en question dépasse 720 000 euros.

Laurence Delain

3 QUESTIONS

A M^r AXEL DEPOND, NOTAIRE À PARIS, SPÉCIALISÉ EN GESTION DE PATRIMOINE



1 Assiste-t-on à une hausse des transferts financiers entre générations ?

Incontestablement. La création de l'abattement fiscal pour les donations des grands-parents aux petits-enfants a été un facteur déclenchant, et les dons officiels se sont multipliés. La pratique des dons dissimulés (sous forme d'argent donné directement, d'un remboursement de prêts contractés par le jeune, de l'achat d'une voiture, etc.) demeure par ailleurs toujours d'actualité. De nombreux transferts intergénérationnels continuent de se faire de façon occulte. Si on estime la fortune des Français à quelque 4 570 milliards d'euros, et si on considère que trente ans séparent une génération d'une autre, chaque année ce sont 152,4 milliards d'euros (un trentième de 4 570) qui changent de mains. Or l'Etat n'enregistre, au travers des déclarations de successions et de donations, que des flux de l'ordre de 38 milliards d'euros...

2 Doit-on prendre certaines précautions lors d'un don ?

Il faut en priorité éviter de céder à deux tentations qui sont d'une part ce que j'appelle l'altruisme intergénérationnel et d'autre part l'attrait fiscal. Les ascendants doivent toujours estimer de façon suffisamment précise leurs besoins futurs et n'envisager de se dévouer que du superflu. De même, ils ne doivent pas faire leur choix en fonction du seul avantage fiscal. A cet égard, la donation avec réserve d'usufruit, de quasi-usufruit ou la donation à terme, qui permettent de transmettre tout en conservant la maîtrise des biens cédés, sont à privilégier. La donation à terme permet d'offrir une somme d'argent en se réservant de remettre réellement les fonds à une date ultérieure. Certes, du point de vue fiscal, il faut payer les droits sur l'ensemble du don (ce qui ne serait pas le cas pour une donation avec réserve d'usufruit). Mais, tout en gardant le contrôle, on bénéficie de la remise à zéro des compteurs tous les dix ans.

3 Certains placements vous semblent-ils plus pertinents que d'autres ?

Je préconise souvent la donation d'un portefeuille de valeurs mobilières qui permet de consolider les plus-values en franchise d'impôt. Cette technique est particulièrement efficace avec le don de stock-options. Par ailleurs, l'assurance-vie reste, notamment pour ses atouts fiscaux, incontournable. En ce qui concerne les choix d'actifs, tout dépend de la durée envisagée. Si l'enfant est très jeune, le placement en actions demeure préférable. A plus court terme, moins de dix ans, je préfère, pour des raisons de sécurité évidentes, les placements de type obligataire.

Propos recueillis par L. D.

Protéger son enfant en cas de décès

S'inquiéter de l'avenir financier de ses enfants, c'est aussi leur assurer un revenu minimal en cas de disparition prématurée de l'un des parents (ou des deux). Pour parer ce risque, la solution la plus simple consiste à souscrire une assurance temporaire décès classique. Moyennant des cotisations assez modestes (généralement moins de 1 000 euros par an), celle-ci garantit en cas de décès de l'assuré le paiement d'un capital dont le niveau maximum (souvent plus de 150 000 euros) sera déterminé en fonction de l'âge du souscripteur (la prime à verser est d'autant plus élevée que le souscripteur est âgé) et du montant des cotisations. Il faut néanmoins bien avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une assurance dont les fonds sont perdus si au terme du contrat l'assuré est toujours en vie.

RENTE RÉGULIÈRE

Des formules plus spécifiques ont été mises au point pour les parents soucieux d'assurer partiellement le financement des études de leur(s) enfant(s). Il s'agit des contrats de rente-éducation, qui garantissent le versement d'une rente régulière à l'orphelin jusqu'à son 25^e (ou parfois 26^e) anniversaire. Cette rente, contrairement aux rentes viagères, est exonérée

d'impôts. Dans certains cas, la somme versée (chaque mois, trimestre ou semestre) par l'assureur est fixe. Dans d'autres, elle varie avec l'âge de l'enfant. Ainsi chez Natio-Vie (compagnie filiale de BNP Paribas), une cotisation minimale semestrielle de 15,24 euros assurera à l'enfant une rente tri-

LE CAS DES ENFANTS HANDICAPÉS

Deux grands types de contrats d'assurance sont proposés aux parents d'enfants handicapés. Le premier, le contrat d'épargne handicap, est un contrat classique d'assurance-vie souscrit au nom de l'enfant. Il bénéficie en sus d'une réduction d'impôts à l'entrée équivalente à 25 % des primes versées chaque année dans la limite de 1 070 euros (+ 230 euros par enfant à charge), soit un maximum de 267,5 euros (+ 57,5 euros par enfant à charge). En complément, les parents peuvent souscrire, sous la forme d'un contrat de rente survie, une assurance décès à fonds perdus qui ouvre droit aux mêmes réductions d'impôt à l'entrée que l'épargne handicap et assure, après leur disparition, le versement d'une rente viagère à l'enfant handicapé. Celle-ci sera imposée à hauteur de 70 % si le bénéficiaire a moins de 50 ans, de 50 % s'il a entre 50 et 59 ans, de 40 % s'il a entre 60 et 69 ans et de 30 % s'il a 70 ans ou plus.

mestrielle de 686 euros s'il a entre 12 et 18 ans, et de 914,7 euros s'il a entre 19 et 25 ans.

Les conditions de garanties peuvent aussi varier d'un assureur à l'autre. Certaines compagnies ne considèrent pas automatiquement, parmi les causes de décès, celles dues à la maladie. Au Crédit lyonnais, le versement de la rente-éducation dans un tel cas est conditionné à la souscription d'une garantie

dite « complète », quatre fois plus chère que la garantie de base : 34,25 euros de cotisations trimestrielles contre 9,12 euros pour la formule de base, pour un même montant de 305 euros de rente mensuelle versée à l'enfant s'il a entre 18 et 25 ans.

D'autres compagnies, par ail-

leurs, proposent moyennant quelques euros de plus par mois, le doublement ou le triplement du capital versé en cas de décès accidentel. Chez Socapi (société d'assurances du CIC-Crédit mutuel), pour 1,65 euro de plus par mois, le montant du capital versé sera multiplié par trois en cas de décès consécutif à un accident de la circulation.

L. D.

CINQ EXEMPLES DE RENTES ÉDUCATION

Établissements	Nom de contrat	Prime annuelle en euros	Rente trimestrielle versée à l'enfant en euros
BNP Paribas	Assur futur	Minimale : 30,48 Maximale : 48,78	De 18 à 25 ans : 914,69 De 18 à 25 ans : 1 372,04
Caisse d'épargne	Garantie famille	63 à 267 selon l'âge	de 18 à 26 ans : 781,25
CIC	Sécurité famille	Minimale : de 48,38 à 193,5 (selon l'âge de l'assuré) Maximale : de 516 à 2 064 (selon l'âge de l'assuré)	De 18 à 26 ans : 483,25 De 18 à 26 ans : 5 154,69
Crédit lyonnais	Prévilion éducation	36,48 ou 137 pour la garantie couvrant le décès par maladie	De 18 à 25 ans : 915 ⁽²⁾
Crédit mutuel	Assur éducation	48 ⁽¹⁾	De 18 à 25 ans : 375

Source : Établissements (1) Réduction de 20% si ouverture d'un autre contrat par le second parent (2) Arrêt des versements à 21 ans si l'enfant n'est plus étudiant

VU D'AILLEURS

Canada : l'épargne-études pour payer moins d'impôts

MONTREAL de notre correspondante

Au Canada, le coût des études de deuxième cycle est en croissance quasi exponentielle. Il sera de plus en plus difficile de l'assumer si les parents ne souscrivent pas le plus tôt possible à un régime spécifique d'épargne. Le coût de telles études, toutes dépenses confondues, est évalué à 35 000 dollars canadiens (22 674 euros) minimum si l'étudiant demeure chez ses parents et à plus du double s'il vit ailleurs... Pour certains programmes convoités, des universités n'hésitent pas à demander 52 000 dollars canadiens de droits d'entrée.

Même avec l'aide des parents, un diplômé termine ses études universitaires avec 25 000 dollars canadiens de dettes, soit près de trois fois plus qu'il y a dix ans, et ce malgré tous les programmes de prêts ou de bourses mis en place. Avec la réduction des financements publics de l'enseignement, nul doute que la situation financière des étudiants (et de leurs parents) ne va pas s'améliorer. Le risque est de voir des jeunes renoncer à des études universitaires pour des raisons strictement financières.

En 1998, le gouvernement canadien a donc lancé un programme de « bourses du millénaire ». Il doit permettre de distribuer 2,5 milliards de dollars canadiens en bourses aux étudiants d'ici à 2010. La même année aussi, Ottawa décidait de donner un coup de pouce aux parents-épargnants en accordant une subvention spéciale aux cotisants au Régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Dans la vaste gamme des « épargnes » pour l'éducation (comptes d'épargne, assurance-vie, régime d'épargne-études...), le REEE occupe une place à part. Ce régime, qui existe depuis vingt-cinq ans, est le seul moyen de voir croître son épargne-études à l'abri de l'impôt jusqu'à son retrait. La limite de cotisation est de 4 000 dollars canadiens par an jusqu'à ce que l'enfant bénéficiaire ait 18 ans, pour un total per-

mis de 42 000 dollars canadiens. Tout le monde peut cotiser : parents, mais aussi grands-parents, oncles, tantes, parrains, marraines, voire amis de la famille. Seule condition : les fonds doivent servir aux études supérieures du jeune. S'il les poursuit, c'est lui qui touchera capital et intérêts. S'il n'en fait pas ou ne les termine pas, le cotisant peut récupérer les fonds pour les transférer sans pénalité dans son propre régime enregistré d'épargne-retraite ou retirer les sommes en payant des droits de 20 % en plus de l'impôt sur ces « nouveaux revenus ».

Ceux qui y cotisent depuis 1998 reçoivent une subvention fédérale particulièrement alléchante, puisqu'elle atteint 20 % de la contribu-

Tout le monde peut cotiser : parents, grands-parents, oncles, parrains, amis de la famille

tion annuelle (jusqu'à un maximum de 400 dollars canadiens par an). Cette subvention a fait bondir les chiffres : versée à près de 1,8 million de bénéficiaires depuis 1998, elle a permis en quatre ans et demi de multiplier par trois le nombre desdits régimes. « C'est bien, mais on aimerait voir s'élever encore le taux de participation », dit le directeur du programme à Ottawa, Marc LeBrun. De fait, il y a encore de la marge. En 1999, selon l'agence fédérale Statistique Canada, seulement 41 % des parents canadiens épargnaient d'une manière ou d'une autre pour les études supérieures de leurs enfants, et souvent pas assez pour subvenir vraiment aux besoins futurs d'un étudiant. A peine un sur quatre de ces jeunes bénéficiait d'un REEE.

Anne Pélouas

DOSSIER

PLACER POUR SES ENFANTS ET SES PETITS-ENFANTS

DIX CONTRATS D'ASSURANCE-VIE « INTERGÉNÉRATIONS » AU BANC D'ESSAI

Etablissements	Nom du contrat	Type de contrat	Assuré	Versement minimum	Frais sur versement	Frais de gestion annuels	Rendement net en 2001 (1)
Azur-GMF	Azur assurances	Multisupports ou euros	Enfant ou petit-enfant	7 500 €	5,50 %	0,60 % (contrat euros) 0,90 % (multisupports)	5,60 % ⁽³⁾
CCF	Elysées ascendance	Euros ⁽²⁾	Enfant ou petit-enfant	7 500 €	4,50 %	0,96 %	4,80 %
Crédit lyonnais	Lionvie rouge Corinthe intergénération	Multisupports (38 fonds)	Enfant ou petit-enfant	15 000 € (3 000 € par an en versements programmés)	(max.) 4,00 %	0,60 %	5,35 %
Crédit mutuel	Livret avenir	Euros	Parents ou grands-parents	45,73 €	3,85 %	0,45 %	5,75 %
Médéric	Médéric junior donation	Euros	Parents ou grands-parents	400 €	4,50 %	0,50 %	5,07 %
La Mondiale partenaires	Formule donation	Multisupports (plus de 200 fonds)	Enfant ou petit-enfant	7 500 €	5,00 %	0,88 %	5,52 % ⁽³⁾
Groupe Malakoff	Malakoff petits-enfants	Euros	Parents ou grands-parents	610 € (192 € par an en versements programmés)	(max.) 3,50 %	0,75 %	6,00 %
NSMD	Hoche donation	Multisupports ou euros	Enfant ou petit-enfant	1 500 €	(max.) 4,50 %	1,00 %	4,25 %
Robeco	Placement intergénération	Multisupports (50 fonds)	Enfant ou petit-enfant	1 524 €	(max.) 4,50 %	0,60 %	5,01 % ⁽³⁾
Suravenir	Prévi-Duo transmission	Multisupports ou euros	Enfant ou petit-enfant	45 €	3,90 %	0,36 % (contrat euros) 0,68 % (multisupports)	4,39 % ⁽³⁾

Source : Etablissements

(1) Rendement net de frais avant prélèvements sociaux

(2) Création en juin d'une version multisupports = Elysées horizons

(3) Rendement du fonds euros

Une offre financière davantage ciblée

Banquiers et assureurs proposent de plus en plus de produits intergénérationnels. Trois types d'offres dominent le marché : le livret, les contrats d'assurance-vie et les comptes-titres

Pendant longtemps, la souscription de placements destinés aux enfants s'est résumée à l'ouverture d'un livret de caisse d'épargne (d'ailleurs toujours prépondérant dans les familles). Mais les banques, comme les assureurs, tendent à étoffer leur gamme de produits à partir d'ingrédients financiers traditionnels (assurance-vie, épargne-logement, compte-titres). Trois grands types d'offres dominent ce marché.

► **Les livrets et l'épargne-logement.** Tout adulte soucieux de constituer un pécule à sa descendance peut, dès la naissance d'un enfant, ouvrir un compte sur livret ou un plan d'épargne-logement (PEL). Dans le premier cas, il pourra opter soit pour un livret défiscalisé, rémunéré à 3 % et assorti d'un dépôt maximal de 15 300 euros (Livret A de la Caisse d'épargne ou de La Poste, Livret bleu du Crédit mutuel) ; soit pour un livret bancaire sans plafond de dépôt, mais soumis au prélèvement libératoire de 25 %. Mieux vaut alors s'adresser à une banque directe comme ING Direct ou Covefi (filiale commune des Trois Suisses et du Cetelem) qui proposent des livrets respectivement rémunérés à 4,4 % (jusqu'à 2 millions d'euros de dépôt) ou 5,25 % (jusqu'à 20 000 euros) contre une moyenne de 2,8 % pour ceux des banques à réseau.

Les parents peuvent aussi ouvrir un PEL au nom de leur enfant. Actuellement rémunéré 4,5 % net par an (3,2 % hors prime d'Etat), le PEL permet, moyennant un versement annuel minimal de 540 euros (et un dépôt global maximal de 61 200 euros), de récupérer au bout de quatre ans une épargne défiscalisée débouchant le cas échéant sur un prêt à taux fixe (4,97 %) aux conditions contractuelles privilégiées. Sur cette base, des établissements comme le Crédit lyonnais avec son plan Familio ou BNP Paribas avec son contrat Archipel Réussite proposent un « package », qui comprend un volet prévoyance sous la forme d'une assurance-décès et aboutit, au-delà de la phase d'épargne, à une offre de prêts non seulement immobiliers mais aussi étudiants ou personnels (dits prêts « jeunes actifs ») à taux avantageux ouverts aux jeunes à partir de leur majorité et jusqu'à leurs 25 ans.

► **En matière d'assurance-vie, une multitude de contrats dits « intergénérationnels »** sont apparus sur le marché. Deux grandes familles coexistent. La première, promue par des établissements comme La Mondiale, la banque

Robeco, le CCF, le Centre français du patrimoine (regroupement de conseillers en gestion de patrimoine indépendants) ou encore récemment le Crédit lyonnais, consiste à associer une donation à la souscription d'un contrat d'assurance-vie, dont le montant devra être calibré afin de ne pas excéder un seuil de 46 000 euros si la donation se fait de parent à enfant et de 15 000 euros si elle concerne des grands-parents. « La donation se fait en amont, sachant que le bien donné est un contrat d'assurance-vie souscrit au nom du donataire, à

cière de ces montages offre aussi un degré de sécurité supplémentaire : tant qu'il a moins de 16 ans, le souscripteur peut uniquement désigner comme bénéficiaire(s) « ses héritiers légaux ». Cela empêche de fait l'acceptation préalable du contrat (et sa captation éventuelle) par le bénéficiaire. Par ailleurs, conformément à l'article 132-3 du code des assurances qui interdit la souscription d'un contrat couvrant le décès sur la tête d'un assuré de moins de 12 ans, les contrats souscrits au nom d'un enfant doivent compor-

est désigné à un âge fixe, en général sa majorité. La donation se fait ici en aval, au moment du dénouement du contrat (soit sous la forme d'un capital, soit sous la forme d'une rente), sachant que si l'assuré venait à mourir avant le terme prévu du contrat, l'assureur s'engage à ce que les sommes investies continuent de fructifier jusqu'à l'échéance prévue. Par ailleurs, en cas de versements programmés, et si le décès est consécutif à un accident, l'établissement prend le relais des sommes restant à échoir.

► **Ouvrir un compte-titres au profit d'un enfant** (soit sous la forme d'une gestion directe, soit sous celle de fonds communs de placement ou de sicav) est désormais mis en avant par les banques ou les sociétés de gestion de portefeuille, les placements en actions s'avérant jusqu'à présent toujours gagnants à long terme (dix ans minimum). Là encore, deux solutions coexistent. La première, la plus simple, consiste à ouvrir le compte au nom de l'enfant (cela exclut la souscription d'un plan d'épargne en actions, réservée aux seuls contribuables) et à l'alimenter régulièrement. Mais, pour lever toute contrainte fiscale, mieux vaut opter pour la seconde solution : ouvrir un compte-titres à son nom dans le but de le donner plus tard à son enfant. L'acte de donation ayant le bon goût d'effacer les plus-values, il suffit au donataire de vendre les titres qu'il vient de recevoir pour n'avoir nul impôt à acquitter à ce titre.

L. D.

« Ces formules ont pour avantage d'être juridiquement verrouillées et de protéger l'enfant, tout en gardant un contrôle sur son épargne »

savoir l'enfant, explique Déborah Gabay, responsable de la gestion patrimoniale chez Robeco. Ces formules ont pour avantage d'être juridiquement verrouillées et de protéger l'enfant, tout en gardant un contrôle sur son épargne. » Elles sont, en effet assorties de pactes adjoints qui permettent d'insérer diverses clauses, dont celle d'inaliénabilité subordonnant les retraits du donataire à l'accord du donateur, ou encore la dérogation aux règles administratives légales, permettant au donateur de garder un droit de regard sur le contrat. « On évite ainsi la possibilité de retraits abusifs dictés par des tiers », remarque M^{me} Gabay. La clause bénéfi-

cière de ces montages offre aussi un degré de sécurité supplémentaire : tant qu'il a moins de 16 ans, le souscripteur peut uniquement désigner comme bénéficiaire(s) « ses héritiers légaux ». Cela empêche de fait l'acceptation préalable du contrat (et sa captation éventuelle) par le bénéficiaire.

D'autres établissements comme les Banques populaires avec leur « plan épargne enfant », le Crédit mutuel avec le « Livret Avenir », ou Carrefour avec ses produits « Carrefour Avenir », « Carrefour Générations » ou « Carrefour Etudes » (déclinaison d'un même principe de montage à base d'assurance-vie) ont opté pour plus de simplicité. Ils proposent aux parents (ou grands-parents) de souscrire un contrat qu'ils alimentent dans des proportions assez modestes pour tenir lieu de « présent d'usage » et où le bénéficiaire, l'enfant,

L. D.

Le rendement au prix du risque

Le propos peut sembler osé en cette période de turbulences boursières, mais il semble acquis qu'un bon placement de long terme pour ses enfants passe systématiquement par l'achat d'actions. C'est ce qui ressort d'une simulation effectuée pour « Le Monde Argent » par l'équipe de Patrimoine Management & Technologies (PM & T), société spécialisée dans le diagnostic patrimonial.

Prenant comme hypothèse de départ le cas de parents qui souhaitent placer 3 000 euros pour leur enfant âgé de 8 ans afin qu'il en dispose le jour de sa majorité, PM & T a cherché à estimer ce que pourraient rapporter dans dix ans ces 3 000 euros investis dans cinq supports différents :

► **Sur un Livret A** (avec une hypothèse de rémunération de 3 %). Les 3 000 euros placés deviennent au bout de dix ans 4 032 euros.

► **Dans un contrat d'assurance-vie en euros** (rémunération de 5 %, au taux moyen annuel actuel). Les 3 000 euros placés atteignent 4 659 euros.

► **Dans un contrat d'assurance-vie en unités de compte** (rémunération de 8,47 %, performance moyenne annuelle du CAC 40 sur dix ans, de 1992 à fin août 2002). En dix ans, la somme de départ a plus que doublé et atteint 6 388 euros.

► **Sur un compte-titres** (même hypothèse de rendement de 8,47 %). Les 3 000 euros se transforment en 6 764 euros.

► **Dans un plan d'épargne en actions** (même hypothèse de taux

de 8,47 %). Ce PEA souscrit par les parents serait donné à l'enfant au bout de dix ans. Les 3 000 euros placés deviennent 6 388 euros.

La différence de gain de 376 euros entre le compte-titres ordinaire et le PEA (ou le contrat multisupport) tient au fait que le premier n'est soumis à aucune imposition dans la mesure où le seuil de cession de 7 600 euros n'est pas atteint, alors que le PEA comme l'assurance-vie subissent les prélèvements sociaux.

Ainsi, même si « les résultats passés ne préjugent en rien des résultats futurs », ces estimations montrent que le rendement d'un placement peut varier du simple au double selon que l'on préfère ou non jouer la carte de la sécurité.

L. D.

PRATIQUE

■ L'assurance-décès bénéficie-t-elle des mêmes avantages fiscaux que l'assurance-vie ?

En matière de transmission, les contrats d'assurance-décès sont, comme les contrats d'assurance-vie, exonérés à hauteur de 152 500 euros. Au-delà de ce seuil, ils sont soumis à une taxe de 20 % (seuls les contrats de rente-survie destinés aux handicapés sont totalement exonérés).

En revanche, ces contrats sont à fonds perdus (pas de récupération du capital en cas de vie de l'adhérent). Ils ne bénéficient donc pas de l'exonération d'impôts sur le revenu (dans la limite de 4 600 euros de plus-values générées pour une personne seule et de 9 200 pour un couple) acquise aux contrats d'assurance-vie au bout de huit ans d'immobilisation.

■ Les rentes viagères servies à partir d'un contrat de prévoyance sont-elles fiscalisées ?

Oui. De même que les rentes issues d'un contrat d'assurance-vie, elles sont soumises à l'impôt sur le revenu à hauteur de 70 % si le bénéficiaire a moins de 50 ans, de 50 % s'il a entre 55 et 60 ans, de 40 % s'il a entre 60 et 69 ans, de 30 % au-delà. Les rentes éducation en revanche ne sont pas imposées.

■ Peut-on cumuler les avantages fiscaux de l'abattement sur donation pour un enfant et un petit-enfant ?

L'abattement de 15 000 euros peut se cumuler avec celui de 46 000 euros si la donation intervient alors que l'enfant, dont le petit-enfant est né, est décédé. Cet abattement se répartit entre les petits-enfants selon les règles civiles de la représentation (réponse ministérielle du 21 septembre 1996). En d'autres termes, une donation faite par un grand-père aux deux enfants de l'une de ses filles décédée ouvre droit à un abattement de 38 000 euros pour chacun : 15 000 euros + 23 000 euros (la moitié de 46 000).

■ Les enfants handicapés bénéficient-ils d'un régime particulier en cas de donation ?

Oui. Les donations faites au profit d'un enfant handicapé ouvrent droit à un abattement supplémentaire de 46 000 euros (que le donateur soit parent ou non du donataire handicapé) qui vient s'ajouter aux abattements entre parents et enfants de 46 000 euros et entre grands-parents et petits-enfants de 15 000 euros.

■ Que se passe-t-il si le donataire décède avant le donateur ?

Si celui qui reçoit le don décède avant son donateur, le principe d'irrévocabilité des donations peut être levé par un droit de retour au donateur (clause prévue par l'article 951 du code

civil). La mise en œuvre de cette clause n'est pas sans conséquences puisqu'elle annule la donation et avec elle tous les actes de disposition (vente, hypothèque) que le donataire aurait pu consentir. Dans certains cas, les donateurs peuvent donc préférer ne pas la faire jouer.

■ Qu'est-ce que la donation par préciput ?

Elle s'oppose à la donation dite en avancement d'hoirie dans la mesure où elle s'impute non sur la réserve (part de patrimoine qui revient obligatoirement aux héritiers légaux), mais sur la quotité disponible dont on peut disposer librement (article 844 du code civil). Elle permet par exemple d'avantager l'un de ses enfants. Attention



ELOT ET VAN SICK

toutefois : au moment du décès du donateur, la donation par préciput sera rapportée et les autres enfants pourront réclamer leurs droits réservataires en tenant compte des libéralités précédemment consenties.

■ Les grands-parents peuvent-ils effectuer une donation-partage pour leurs petits-enfants ?

Seuls les père et mère et autres ascendants (légitimes, naturels ou adoptifs) ont le droit de consentir une donation-partage (article 1075 du code civil). Les petits-enfants ne peuvent donc concourir à une donation-partage que si leur père ou leur mère, enfant du donateur, est lui-même décédé(e).

■ Que se passe-t-il si on ne déclare pas un don manuel ?

Depuis la loi de finances de 1992, c'est au donataire (et non plus au donateur comme précédemment) de déclarer un don manuel, ce qui engage la taxation de celui-ci au titre des droits de mutation. Certes le donataire peut tenter de le dissimuler mais, dans ce cas, il s'expose à deux risques.

D'une part, en cas de contrôle fiscal, le don sera assimilé à un revenu non déclaré. Il sera soumis en tant que tel à l'impôt sur le revenu (pour la valeur qu'il a au moment de sa découverte) et alourdi des pénalités fiscales de retard (0,75 % d'intérêts mensuels calculés sur le montant des sommes dues). Par ailleurs, au moment de l'ouverture de la succession du donateur, l'administration fiscale peut remonter jusqu'à dix ans en arrière dans ses vérifications et, en cas de découverte du don, l'imposer en fonction de sa valeur au jour de sa révélation.

POUR EN SAVOIR PLUS

► Adresses utiles

– Conseil supérieur du notariat : 31, rue du Général-Foy, 75383 Paris Cedex 08. Tél. : 01-44-90-30-00. Site Internet : www.notaires.fr
– Union nationale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (Unapei) : 15, rue Coysevox, 75876 Paris Cedex 18. Tél. : 01-44-85-50-60. Site Internet : www.unapei.org
– Centre de documentation et d'informations sur l'assurance (CDIA) :

26, boulevard Haussmann 75009 Paris. Tél. : 01-42-47-93-11. Site Internet : www.ffa.fr

► A lire

– La Donation et La Donation-Partage. Deux mémos de conseils du notariat. Vendus par correspondance (3,50 euros par exemplaire), ils sont accessibles en s'adressant au Conseil supérieur du notariat.
– Patrimoine 2001-2002, mémento pratique Francis Lefebvre (éditions Francis Lefebvre, mars 2001, 1 342 pages, 83 euros).

Amiante : les vendeurs ont plus d'obligations

IMMOBILIER. Les parties communes doivent aussi faire l'objet d'un diagnostic

Depuis le 1^{er} septembre, le vendeur d'un bien immobilier doit fournir un constat d'absence d'amiante, une obligation issue du décret du 3 mai (Journal officiel du 5 mai) qui complète un décret antérieur du 7 février 1996, déjà modifié à deux reprises en 1997 puis le 13 septembre 2001 (« Le Monde Argent » du 1^{er} octobre 2001). Le nouveau texte introduit des novations.

Le constat doit d'abord être fourni dès l'avant-contrat, compromis ou promesse de vente, puis être annexé à l'acte authentique. « L'absence de ce document empêche le vendeur de s'exonérer de sa responsabilité en cas de vice caché et il reste responsable si l'on découvre de l'amiante après la vente. Les notaires refuseront donc de passer une vente sans certificat », avertit M^e Patrick Wallut, notaire à Paris.

L'obligation concerne ensuite tous les biens immobiliers, publics et privés, dont le permis de construire est antérieur au 1^{er} juillet 1997, notamment les maisons individuelles, jusqu'ici exonérées.

La liste des matériaux sur lesquels porte le diagnostic, figurant

en annexe du décret, s'est allongée. En 1996, seuls les flocages, calorifugeages et faux plafonds, c'est-à-dire les matériaux les plus friables qui libèrent des fibres pouvant être inhalées, étaient visés. Si ces matériaux sont en mauvais état, le diagnostiqueur doit faire des mesures d'empoussièrement de l'air, ce qui peut mener à des travaux si le seuil réglementaire (5 fibres par litre d'air) est dépassé. Le décret du 13 septembre 2001 a ajouté les matériaux solides, dalles, fibrociment, où la fibre est emprisonnée. Il s'agit surtout de repérer ces matériaux pour informer les différents intervenants en cas de travaux dans l'immeuble. Le texte de mai 2002 reprend le champ d'investigation défini en 2001 mais l'étend, en cas de vente, aux parties privatives des lots en copropriété. Cette réglementation à étapes contraint donc les propriétaires qui ont rempli leur obligation avec diligence, dès les premières lois, à recommencer ou à compléter leur diagnostic.

Quant aux parties communes, les syndicats des copropriétés ont jusqu'au 31 décembre 2003 pour les immeubles de grande hauteur, et jusqu'au 31 décembre 2005

pour les autres, pour établir un diagnostic nouvelle mouture. Ils doivent aussi constituer un dossier technique, régulièrement tenu à jour et qui se conclut par une fiche récapitulative que tout vendeur devra fournir à son acheteur. Le contenu précis du dossier sera défini dans un arrêté à paraître.

RISQUES D'ENGORGEMENT

Les vendeurs ne peuvent donc, aujourd'hui, fournir la fiche récapitulative des parties communes et la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère de l'équipement a, dans une note d'information parue le 30 août, admis que l'on s'en tienne pour l'instant au diagnostic des parties privatives, le vendeur ne supportant pas personnellement la responsabilité des vices cachés des parties communes (réglementation consultable sur le site www.equipement.gouv.fr).

Dernière innovation et difficulté : les personnes habilitées à réaliser un tel diagnostic devront présenter une attestation de compétence délivrée par un organisme de formation certifié, mais ce dispositif ne sera obligatoire et opé-

rationnel qu'au 1^{er} janvier 2003, avec des risques prévisibles d'engorgement de la demande et de renchérissement des coûts. « Détecter l'amiante demande des compétences puisqu'il faut savoir identifier plus de 300 produits de bâtiment différents, opérer des prélèvements à analyser en laboratoire », explique Michael Blum, directeur de Négonotaires, prestataire qui établit des diagnostics à la demande des notaires. Dans l'attente de ces diagnostiqueurs formés, les propriétaires peuvent faire appel à un contrôleur technique type Socotec, Apave ou Veritas, ou à des techniciens de la construction assurés pour cette mission. Mais attention : si la profession de contrôleur technique (dont la liste est consultable sur le site www.construction.equipement.gouv.fr, rubrique contrôle technique) est réglementée, ce n'est pas le cas de celle de technicien de la construction.

Selon Négonotaires, un diagnostic d'absence d'amiante, sans prélèvement coûte environ 500 euros pour un studio et 900 euros pour un appartement de 100 m².

Isabelle Rey-Lefebvre

Sculpture bouddhique : des prix très zen

MARCHÉ DE L'ART. La vogue pour l'Asie n'affole pas la cote des bouddhas

Le bouddhisme est à la mode, à en juger par la moisson d'ouvrages publiés ces dernières années et par la fréquentation en hausse des temples tibétains, pagodes asiatiques et autres dojos zen. Le bouddhisme séduit, mais la cote de l'art bouddhique demeure plutôt sage. Les prix record des sculptu-

res demeurent loin derrière ceux de la porcelaine ou de la peinture classique chinois et nombre de pièces restent accessibles pour quelques milliers d'euros.

Le marché a toujours été plus dynamique outre-Atlantique. Aujourd'hui, les plus belles pièces continuent de se vendre à New York, Londres et Hongkong où se

tiennent les vacances les plus riches, des Salons de qualité et quelques-uns des meilleurs marchands. Mais Paris a repris du terrain, avec le lancement en 1998 de l'Automne asiatique. Cette manifestation, organisée par un groupe d'antiquaires, dont Christian Deydier et Jacques Barrère, contribue à redynamiser la place française, qui accueille cette année, du 21 au 25 septembre, dans une grande tente plantée dans le jardin des Tuileries, la première Biennale des arts asiatiques, puis, le 26 novembre, la première vente spécialisée de Christie's à Paris.

Après une longue période de sommeil, entre 1950 et 1970, le marché de l'art bouddhique a redémarré progressivement dans le courant des années 1970 pour s'épanouir dans les années 1990, profitant de la vogue pour l'Asie attisée par le « miracle économique » du Japon et des « petits dragons » du Sud-Est asiatique. « Les objets sortis de Chine avant la seconde guerre mondiale, dont la provenance est sûre, ont enregistré de fortes augmentations de prix depuis une dizaine d'années avec le développement des marchés de Taïwan, de Hongkong et, plus récemment, de Chine populaire et la poursuite des achats de musées américains », souligne l'antiquaire Antoine Barrère.

Ainsi, une sculpture complète Tang (VI-IX^e siècles), qui se négocie difficilement, à la fin des années 1960, entre 15 000 et 22 000 euros, part aujourd'hui entre 150 000 et 300 000 euros.

FUIR LES TROP BONNES AFFAIRES

Mises à part ces pièces très haut de gamme qui peuvent atteindre jusqu'à 300 000 euros, record de la spécialité, il est encore possible d'acquérir de jolies têtes thaïlandaises du XV^e au XIX^e siècle, entre 500 et 1 000 euros, et de grands bouddhas décoratifs du XIX^e siècle pour 5 000 euros. Quelques galeries parisiennes présentent des sculptures chinoises en bois, du XIII^e au XVII^e siècle, entre 1 000 et 6 000 euros, et de petits bronzes des XVIII^e et XIX^e siècles également entre 1 500 et 6 000 euros. Parmi les pièces les plus demandées figurent les bouddhas et autres bodhisattvas (être d'éveil), dont le bodhisattva Guanyan, dit de compassion, suivis d'un cortège de moines dont les lamas tibétains et les luohans chinois, ainsi qu'une multitude de divinités himalayennes.

Les matériaux varient selon les ères géographiques. Les artistes chinois travaillent de préférence la pierre, le bronze doré, l'argile

modélé et le bois, alors que les Coréens et les Japonais privilégient le bronze doré et le bois.

« Parmi les critères de valeur des objets figure la localisation géographique. Certains sites comme celui de Longmen en Chine sont plus prisés que d'autres, insiste Philippe Delalande, spécialiste en art asiatique chez Christie's à Paris. Un objet issu d'une vieille collection constituée avant guerre se négociera plus cher qu'une pièce ancienne à la provenance douteuse. La qualité esthétique et la finesse de la ciselure entrent aussi en considération tout comme la dorure. Un bronze doré sera plus prisé qu'une pièce non dorée. »

Si ce marché est moins confronté au problème des faux que celui des bronzes archaïques chinois, par exemple, il importe néanmoins de prendre certaines précautions et de se méfier de toutes les pièces sorties de Chine récem-



Ci-dessus, une tête de Bouddha, en marbre blanc de Chine, dynastie Liao, 150 000 euros.

ment. « Mieux vaut ne pas rechercher les trop bonnes affaires, poursuit M. Barrère. Il faut fuir les ventes entièrement consacrées à l'archéologie chinoise comprenant de nombreuses sculptures du Sud-Est asiatique, car celles-ci sont souvent montées par des importateurs indélélicats. »

« Si l'on vous propose une grande sculpture du X^e siècle à 6 000 euros, ne soyez pas dupes, avertit M. Barrère. Une pièce décorative ne doit pas dépasser 1 500 euros. Mais une pièce authentique datant du X^e siècle se négociera autour de 45 000 euros. »

Eric Tariant

► Biennale des arts asiatiques, du 21 au 25 septembre, jardin des Tuileries, carré des Sangliers, Paris. Vente d'art asiatique, le 26 novembre à Paris chez Christie's, 8, avenue Matignon, 75008 Paris.

PLACEMENTS

Rappel à l'ordre pour les sicav monétaires

La Commission des opérations de Bourse a rappelé que leur valorisation doit se faire au prix du marché

Réputées être un placement sans risque, les sicav monétaires bénéficient d'un regain d'intérêt alors que les Bourses poursuivent leur dégringolade. Depuis le début de l'année, les sommes placées sur ces produits ont grimpé de 9,3 % pour atteindre 157,3 milliards d'euros. Pourtant, la rémunération des sicav monétaires depuis le début de l'année reste modeste : 2,1 % en moyenne en raison de la faiblesse des taux du marché monétaire, sur lequel ces fonds sont investis.

Pour doper les performances, les gestionnaires ont recours à des techniques de plus en plus sophistiquées. Ainsi, un certain nombre d'entre eux a utilisé des « assets swaps ». Schématiquement, cette pratique consiste à « troquer » des titres contre la garantie de recevoir une rémunération fixée à l'avance et plus élevée que celle du marché monétaire pendant une période donnée.

L'utilisation des assets swaps n'a rien de répréhensible, mais la valorisation pour le calcul de la performance de la sicav pose problème. La plupart des sociétés de gestion a choisi de « linéariser » la valorisation de ces produits, c'est-à-dire de comptabiliser une performance moyenne. La valeur des assets swaps évolue selon une formule mathématique, quelle que soit l'évolution des marchés. Or, comme l'a noté la Commission des opérations de

Bourse (COB) dans son bulletin mensuel de juin : « Le marché a de plus en plus pris en compte l'évaluation du risque de crédit, ce qui s'est traduit par un élargissement progressif des « Spread » [les écarts de rendement]. » Résultat, une distorsion a pu apparaître entre les valeurs liquidatives obtenues par une valorisation au prix du marché et celle résultant de la méthode par linéarisation. La différence pouvait être d'autant plus importante que la durée de détention de l'asset swap était longue. Si les autorités tolèrent une linéarisation de la valeur de ces produits sur trois mois, des sociétés de gestion n'hésitent pas à utiliser cette méthode pour des produits dont la durée de vie dépassait l'année.

VALEUR AU PRIX DU MARCHÉ

Dans une lettre adressée aux sociétés de gestion le 23 mai, la COB a rappelé que la valorisation des sicav devait se faire au prix du marché. Elle a incité les gérants qui ne respectaient pas ce précepte à le faire sans que cela puisse porter préjudice aux porteurs de parts de ces produits. Le retour à la normale doit se faire au cours d'une période de transition qui prendra fin le 31 décembre 2003. Toutefois, la COB a demandé que les sociétés de gestion s'engagent par écrit avant le 30 septembre à ce que les porteurs de parts de sicav monétaires n'aient pas à supporter d'éventuelles moins-values résultant de l'utilisation de la méthode de la linéarisation de la valeur des assets swaps.

L'enjeu est important : selon des estimations, la facture pour les sociétés de gestion pourrait atteindre 200 millions d'euros. Du côté des professionnels de la gestion, on se veut néanmoins rassurant et on assure que tous les gérants concernés devraient être en mesure d'assurer cette éventuelle charge.

Joël Morio

ZOOM

Réserve de dettes

Depuis quelques jours, la question de l'usage abusif des crédits à la consommation refait surface tant au niveau européen que français. A Bruxelles, un texte destiné à harmoniser les règles du crédit à la consommation et à renforcer l'obligation d'information des banques vis-à-vis des emprunteurs est actuellement en débat. En France, le dossier du surendettement a été ouvert sous l'égide de Benoît Jolivet, secrétaire général du Conseil national du crédit et du titre. De nouvelles propositions sont attendues d'ici la fin de l'année.

C'est l'occasion de braquer à nouveau le projecteur sur l'un des principaux facteurs de dérapage des emprunteurs : l'utilisation des crédits permanents (ou revolving) associés à l'usage des cartes privées (cartes de magasins et cartes bancaires proposant des crédits de trésorerie renouvelables chaque année). « Selon nos statistiques, on dénombre en France plus de 40 millions de cartes privées en circulation », affirme Philippe Neves, responsable des études bancaires chez Eurostaf, société d'études stratégiques et financières. Environ un tiers des personnes qui possèdent une carte de ce type utilise le crédit permanent qui y est associé. Or, dans 80 % des cas qui passent en commission de surendettement, on note la présence d'un crédit revolving. »

Vendus au consommateur comme des produits simples, ouvrant droit non plus à un prêt, mais à une « facilité de paiement » lui permettant de puiser quand bon lui semble dans une réserve de trésorerie, les crédits revolving peuvent en effet se transformer en véritable cauchemar pour l'emprunteur. A aucun moment, celui-ci n'a le moyen de recalculer précisément les intérêts qu'il doit, ni estimer le coût réel global de cette réserve.

Une étude récemment mise en ligne sur le site de Testé pour vous, filiale du groupe Conseur, un organisme européen de défense des consommateurs, montre, une fois de plus, que les taux des crédits associés à l'utilisation de ces cartes dépassent systématiquement le taux de l'usure qui atteint, pour les prêts permanents, 13,98 %. Par exemple, le taux du crédit de la carte Kangourou de La Redoute oscille entre 18,5 et 22,11 %, tandis que celui de la réserve d'argent Libravou de Cofidis varie de 16,7 % à 18,4 %.

Certes, les promoteurs de crédits permanents sont censés vérifier que l'emprunteur potentiel ne figure ni au fichier des chèques sans provision ni au fichier des incidents caractérisés de paiement (FICP) où on est inscrit après trois échéances non payées. Tous ne le font pas pour autant. Ce qui pose une fois de plus la question de la pertinence de ces fichiers comparée à celle d'un fichier « positif » (en opposition aux fichiers « négatifs » existant qui excluent plutôt qu'ils n'aident les personnes endettées) où seraient recensés les crédits précédemment souscrits par l'emprunteur afin de davantage responsabiliser créancier et débiteur.

Exception faite de quelques structures comme les comités d'actions contre les abus bancaires (CAAB), la plupart des associations de consommateurs demeurent néanmoins très réservées sur le fichier positif. « Plutôt que de mettre en place une nouvelle usine à gaz susceptible d'atteindre la liberté de chacun, mieux vaut renforcer les dispositifs existants », estime-t-on à l'UFCC-Que choisir. Une analyse que partage la Fédération bancaire française, favorable à une inscription au FICP dès le second incident de paiement.

Laurence Delain

(Publicité)

SICAV - FCP

Ces informations sont données sous la responsabilité de l'émetteur

Une sélection. Cours relevés au 19 septembre à 19 h 45

Code	Émetteurs →	Date	Valeur de souscription	valeur de rachat	Devise de cotation	Montant du coupon	Date du coupon
SICAV							
029614	CADENCE 1 D	19/09/02	158,91	157,34	EUR	11,48	09/04/01
029615	CADENCE 2 D	19/09/02	157,10	155,54	EUR	11,48	03/05/01
029616	CADENCE 3 D	19/09/02	155,31	153,76	EUR	8,86	07/03/02
028307	CONVERTIS C	19/09/02	198,97	195,07	EUR		
009577	INTEROBLIG C	19/09/02	62,18	61,56	EUR		
009543	INTERSELECTION F.D	19/09/02	54,14	53,08	EUR	8,33	25/01/01
028315	SELECT.DEFENSIF C	19/09/02	190,08	186,81	EUR		
028316	SELECT.DYNAMIQUE C	19/09/02	190,71	187,43	EUR		
028653	SELECT.EQUILIBRE 2	19/09/02	149,51	146,94	EUR		
094404	SELECT.PEA 1	19/09/02	160,29	157,54	EUR	28,67	01/02/01
094406	SELECT.PEA DYNAM.	19/09/02	104,28	102,49	EUR	17,65	01/02/01
029548	SG FRANCE OPPORT.C	19/09/02	313,76	307,61	EUR		
029713	SG FRANCE OPPORT.D	19/09/02	293,78	288,02	EUR	13,25	27/01/00
001099	SOGEFAVOR	19/09/02	64,97	62,47	EUR	63,17	01/09/00
029709	SOGENFRANCE C	19/09/02	291,65	285,93	EUR		
029549	SOGENFRANCE D	19/09/02	261,58	256,45	EUR	10,10	28/01/99
029408	SOGEOLIG C	19/09/02	120,91	119,71	EUR		
009524	SOGEPARGEN D	19/09/02	46,62	46,16	EUR	12,79	16/10/00
028520	SOGEPEA EUROPE	19/09/02	148,03	145,13	EUR	1,51	25/01/01
009545	SOGESECTOR IMMOB.D	19/09/02	22,49	22,05	EUR	2,49	28/06/00
009526	SOGINTER C	19/09/02	33,87	33,21	EUR		
Fonds communs de placements							
702074	DECLIC ACT.EURO	18/09/02	10,73	10,52	EUR		
747971	DECLIC ACT.FSE5	18/09/02	35,85	35,15	EUR	0,26	07/09/00
747985	DECLIC ACT.INTLES	19/09/02	22,55	22,11	EUR	0,10	13/09/96
702304	DECLIC BOURSE EQ.	18/09/02	14,47	14,19	EUR		
703114	DECLIC BOURSE PEA	18/09/02	39,79	39,01	EUR		
747973	DECLIC OBLIG.EUROPE	18/09/02	17,75	17,57	EUR	0,87	05/01/01
702560	DECLIC PEA EUROPE	18/09/02	15,34	15,04	EUR	0,08	14/11/00
748493	DECLIC SOG.FR.TEMP	18/09/02	40,79	39,99	EUR	0,28	21/12/00
702744	SOGESECTOR FINANCE	19/09/02	387,84	376,44	EUR		
043136	SOGESECTOR SANTE	19/09/02	442,62	433,94	EUR		
043153	SOGESECTOR TECHNO.	19/09/02	277,19	271,75	EUR		
703304	SOGESTION C	18/09/02	39,96	39,18	EUR		
042303	SOGINDEX FRANCE	18/09/02	359,93	349,34	EUR		
Fonds communs de placements							
044668	ATOUT VALEUR	17/09/02	52,51	52,51	EUR	1,36	13/12/01
097265	CA AM ACT.FONC.EUR	18/09/02	94,33	92,03	EUR	3,48	15/04/02
098333	CAPITOP REVENUS	18/09/02	176,29	174,54	EUR	2,00	16/07/02

CA CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

SICAV ET FCP

GESTION COLLECTIVE

Les fonds américains dans l'expectative

EUROFONDS.

Dans ce contexte incertain, les fonds qui s'en tirent le mieux sont ceux qui ont laissé de côté les vedettes de la cote outre-Atlantique

La Bourse américaine continue sa chute. Après le choc des attentats du 11 septembre 2001, les boursiers avaient été rassurés par le dénouement de la guerre en Afghanistan. Mais les scandales sur la véracité des comptes des entreprises et les incertitudes sur le niveau de la croissance ont de nouveau plongé les investisseurs dans le doute.

Au cours des douze derniers mois, l'indice Dow Jones a reculé de plus de 5 %, celui du Nasdaq de plus de 17 %, tandis que l'indice Standard and Poor's 500 a perdu plus de 14 %. La chute est encore plus spectaculaire pour les fonds d'actions américains : ils cèdent en moyenne 24,88 %, selon les données d'Aptimum conseil. Il est vrai que l'évolution du cours du billet vert, qui perdu plus de 6,5 % en un an par rapport à la devise européenne, n'a guère aidé les gérants de ces produits, dont la valeur liquidative est calculée en euros.

Même si la Bourse outre-Atlantique est revenue sur ses niveaux de l'automne 1998, les gestionnaires se montrent très prudents sur un éventuel rebond des titres américains à court terme. « Nous continuons à investir moins aux Etats-Unis que dans les autres régions, indiquent les gérants de Schroders. Malgré les signes de reprise, les nouvelles économiques restent mitigées. De nombreuses sociétés pourraient, comme on le craint toujours, être surévaluées par rapport aux niveaux enregistrés dans le passé. L'annonce de nombreuses irrégularités comptables a contribué au pessimisme, qui est alimenté par des questions plus fondamentales sur les méthodes de gestion des sociétés américaines. »

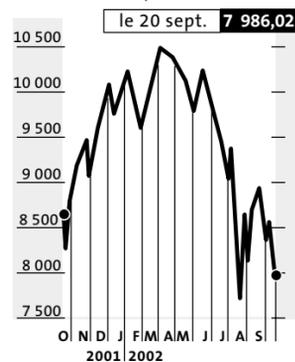
Le gérant de Barings North America Fund et de Barings American Growth Trust, respectivement 70^e et 33^e du classement établi par Aptimum Conseil, regrette que, « en dépit de quelques nouvelles encourageantes, les statistiques publiées aient dans l'ensemble confirmé l'ato-

nie de l'économie. En effet, la croissance du produit intérieur brut du deuxième trimestre a été décevante et l'indice de confiance des consommateurs a fléchi. Ces éléments n'ont été compensés qu'en partie par les chiffres de vente de logements neufs et les commandes de biens durables supérieures aux prévisions. »

Les gérants de Partner Mid Cap, premier fonds de droit français pour sa performance brute sur un an, soulignent, quant à eux, que les inquiétudes des investisseurs restent les mêmes. Elles se résument à trois questions : « L'économie américaine sera-t-elle capable de poursuivre sa reprise ? Les Etats-Unis vont-ils attaquer l'Irak ? Les pires nouvelles concernant le maquillage des comptes des sociétés sont-elles derrière nous ? », écrivent-ils dans le dernier rapport de gestion de la sicav. Les gérants de Partner Mid Cap restent, pour leur part, confiants. Ils estiment que la

AU PLUS BAS

Indice Dow Jones de la Bourse de New York, en points



reprise de l'économie américaine « est toujours sur les rails ». Un optimisme prudent que partage Hubert Goyé, gestionnaire de Quantamerica, une sicav de BNP Paribas, qui voit la croissance américaine s'inscrire entre 1 % et 2,5 % cette année, même si le troisième trimestre est faible.

Dans ce contexte, les fonds qui s'en tirent le mieux sont ceux qui – à l'instar de Partner Mid Cap – ont privilégié les valeurs moyennes au détriment des vedettes de la cote américaine. Les gérants « value », qui sélectionnent des entreprises leur paraissant à des cours attractifs par rapport à leur valeur réelle, continuent aussi à occuper les premières places des classements.

Joël Morio

BRUITS DES MARCHÉS

■ **Retraites des fonctionnaires : 62 000 démissions de cotisants au CREF**, principal complément de retraite facultatif des fonctionnaires en pleine mutation, ont été enregistrés, a indiqué mardi 17 septembre la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), qui gère le CREF. La MRFP avait donné jusqu'au 15 septembre aux 370 000 cotisants actifs du CREF (qui compte aussi 80 000 allocataires retraités) pour opter entre la démission ou la conversion dans le nouveau dispositif. La gestion du CREF doit en effet être prochainement transférée vers l'Union mutualiste retraite (UMR) pour devenir un produit de pure capitalisation (« Le Monde Argent » du 9 septembre).

■ **Banque : la société lyonnaise Avenir Finance** est en passe d'acquiescer 100 % du capital de Sicavonline et de FF & TT Equity. L'acquisition de Sicavonline, soumise à l'autorisation des autorités de tutelle, devrait être effective en fin d'année, tandis que celle de FF & TT Equity est d'ores et déjà réalisée. Avenir Finance, concepteur et distributeur de produits et services financiers, affiche pour 2001 un chiffre d'affaires de 18 millions d'euros et un bénéfice net de

973 000 euros. Sicavonline totalise 125 millions d'euros de collecte nette depuis sa création, en 1999. FF & TT Equity, active dans l'ingénierie financière (introduction en Bourse, levée de fonds), a réalisé en 2001 un chiffre d'affaires de 1,4 million d'euros.

■ **Enchères : plus d'une centaine d'œuvres d'arts africains, océaniques et précolombiens**, provenant d'une collection privée européenne et estimées entre 1,8 et 2,7 millions d'euros, seront dispersées chez Sotheby's à Paris, le 30 septembre. Cet ensemble a été constitué à partir des collections du sculpteur anglais Jacob Epstein, passionné d'art africain et océanique, du Britannique James Hopper et de Carlo Monzino.

■ **Packages bancaires : une étude du site testepourvous.com** de jeudi montre des écarts importants entre les tarifs des packages bancaires – de 12 à 55,8 euros – destinés aux jeunes de 18 à 25 ans. Le site, qui souligne les offres pertinentes du Crédit lyonnais, du Crédit mutuel de Bretagne et de la Bred-Banque populaire, conseille aux jeunes de ne pas hésiter à changer de banque pour faire jouer la concurrence.

CLASSEMENT DES FONDS EUROPÉENS SELON LA MÉTHODE APT

▶▶▶ APT ▶▶▶

Code	Libellé	Promoteur	Pays	Perf. retraitée en %	Rang retr. 1 an	Perf. sur 1 an	Risque sur 1 an	Perf. brute en %	Rang brut 1 an	Valeur liquid. en euros
Performance : Très bonne ★★★★★ Bonne ★★★★ Moyenne ★★★ Faible ★★ Très faible ★ Mauvaise ● Risque : Très peu ★★★★★ Peu ★★★★★ Moyen ★★★ Important ★★ Très important ★ Comportement atypique ! Comportement très atypique !!										
Les premières et les dernières de la catégorie										
Performance moyenne sur un an : - 24,88 %										
DE976541	MMWI US-DIVERSIFIED	M.M. WARBURG INVE	DE	- 8,09	1	★★★★★	★★★	- 9,01	2	32,42
DE973348	NORDEA I NO AM VALUE B	FRONTRUNNER I SIC	DE	- 10,02	2	★★★★★	*	- 7,88	1	266,46
ES1229	SABADELL DOLAR BOLSA	BANSABADELL INVER	ES	- 11,38	3	★★★★★	★★★	- 10,09	3	5,97
UK57910	BAILLIE GIFFORD AMERIC	BAILLIE GIFFORD &	UK	- 13,49	4	★★★★★	★★★★★	- 12,90	4	188,18
DS673071	BL EQUITIES NA.CAP	BQ DE LUXEMBOURG	LX	- 13,76	5	★★★★★	★★★	- 15,02	8	2138,40
DE976667	INVESCO NORDAMERIKA AK	INVESCO KAPITALAN	DE	- 14,28	6	★★★★★	★★	- 16,49	15	84,04
DE976678	BWK AKT -STRAT AMERIKA	BADEN-WURTTENBERG	US	- 14,58	7	★★★★★	★★★★★	- 15,38	9	88,26
DE977494	BB TOPPORTFOLIO-INVEST	BB-INVESTMENT GMB	DE	- 14,92	8	★★★★★	★★★★★	- 15,40	10	33,58
DE847943	BB AMERIKA-INVEST	BB-INVESTMENT GMB	DE	- 15,18	9	★★★★★	★★★★★	- 14,12	5	72,16
FR746605	GRD 4	CREDIT AGRICOLE	FR	- 15,40	10	★★★★★	★★★★★	- 16,02	12	1953,58
IT2543	BSG OPTIMA AMERICHE	B.S. GESTIFOND SG	IT	- 16,85	11	★★★★★	★★★	- 14,79	7	4,49
FR029552	PARTNER MIDCAP US	KBL	FR	- 17,16	12	★★★★★	★★	- 14,72	6	5002,13
DE974358	FIDELITY DM GROWTH GL	FIDELITY FUNDS SI	DE	- 17,84	13	★★★★★	★★	- 20,85	51	9,89
FR042713	PHOENIX FUND	AXA	FR	- 18,01	14	★★★★★	★★★★★	- 17,92	23	21,05
DE926174	MERCURY AKT STR WELT	MERCURY STRATEGIE	DE	- 18,02	15	★★★★★	★★★★★	- 18,22	28	7,32
FR044780	AXA AMERIQUE ACTIONS	AXA	FR	- 18,10	16	★★★★★	★★★★★	- 17,19	20	32,19
DE921814	INVESCO GT GLOBAL LEIS	INVESCO GT SICAV	DE	- 18,32	17	★★★★★	★★★★★	- 18,54	31	13,47
AAAMF	ABN AMRO AMERICA FUND	ABN AMRO	NL	- 18,45	18	★★★★★	★★★★★	- 19,95	46	80,25
DE921845	JB MULTIST US LEAD.STK	JULIUS BAER MULTI	DE	- 18,69	19	★★★★★	★★★	- 17,13	18	294,29
DE847668	DVG USA	DEUTSCHE VERM"GEN	US	- 18,82	20	★★★★★	★★★	- 16,70	16	88,18
IT7218	ING-P(L) IN.SHOPPING/US	ING INVEST. MANAG	IT	- 18,97	21	★★★★★	★★★★★	- 17,62	22	697,03
DE974260	DAVIS DAVIS VALUE FUND	DAVIS FUNDS SICAV	FR	- 19,06	22	★★★★★	★★★★★	- 19,69	43	18,87
FR028310	CNP ASSUR AMERIQUE	CNP ASSUR	FR	- 19,27	23	★★★★★	★★★★★	- 18,30	29	208,63
DS885402	BBL L INVT.SHOPPING D	BBL	BL	- 19,30	24	★★★★★	★★★★★	- 18,14	27	3291,11
DE926151	MK LUXINVEST INDEX DJ	MK LUXINVEST S.A.	DE	- 19,65	25	★★★★★	★★★★★	- 19,10	35	32,27
DE987460	DAVIS FINANCIAL FUND	DAVIS FUNDS SICAV	DE	- 19,66	26	★★★★★	★★★★★	- 21,19	56	11,29
WALCAPT	WALL STREET CAPITAL	JULIUS MEINL INVE	AU	- 34,74	303	★★	★★★★★	- 35,26	299	68,45
ES2163	GAESCO MULTINACIONAL	GAESCO GESTION	ES	- 35,67	304	★★	★★★★★	- 34,01	297	43,08
DE987914	SELIGMAN US LG-CAP VAL	SELIGMAN GLOBAL H	DE	- 39,91	305	*	★★	- 32,39	292	7,80
UK846505	CHASE FLEMING AMERIC	CHASE FLEMING ASS	UK	- 41,16	306	*	★★★	- 35,91	303	793,42
186890	USA AMEX NORTH AMERI	USA	US	- 45,79	307	●	★★★★★	- 48,88	307	936,27

La méthode APT (Arbitrage Pricing Theory) permet d'analyser les fonds selon leur performance mais aussi le risque pris par le gestionnaire. Elaborée par Steve Roos en 1976, elle repose sur un postulat simple : pour mesurer le risque, il faut s'intéresser aux prix. Aptimum, la société qui utilise la méthode

APT, recueille les prix de plus de 30 000 actifs sur chaque marché, chaque région du monde. Elle mesure l'évolution de ces prix au cours du temps. Des calculs sophistiqués permettent, en fonction de ces prix, de décortiquer la performance des fonds et d'en établir une performance retraitée.

BOURSE + CAPITAL GARANTI + EUROPE + ASSURANCE-VIE, C'EST 4 FOIS + ZEN, NON ?

PREDITOP 4

À SAISIR DU 19 AOÛT AU 1^{er} OCTOBRE 2002

- 85% de la hausse du Dow Jones Euro Stoxx 50, non plafonnée
- 100% de votre capital garanti
- Les avantages fiscaux de l'assurance-vie

Avec Preditop 4, vous profitez aussi de l'expertise de nos filiales spécialisées, Predica pour l'assurance-vie et Crédit Agricole Asset Management pour la gestion de portefeuille.

Pour découvrir les nouvelles opportunités boursières du Crédit Agricole, renseignez-vous sans attendre auprès de votre Conseiller !



LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

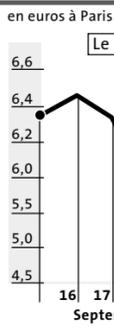
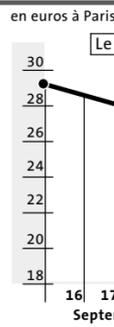
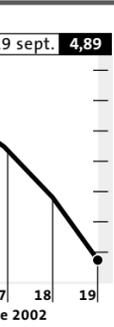
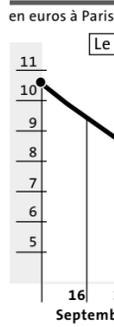
L'IMAGINATION DANS LE BON SENS

Fonds commun de placement sur 5 ans. Dans la limite des disponibilités du FCP. Les notes d'information sont disponibles dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre. Preditop 4 est un support de contrat d'assurance-vie. C'est-à-dire proposé par Predica. Predica, entreprise régie par le Code des assurances - SA au capital entièrement libéré de 314 897 715 € - Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris 334 030 123 RCS Paris (RS B 13 251). Crédit Agricole Asset Management - Société de gestion de portefeuille agréée sous le n° GP 87.51. SA au capital de 20 253 520 € 00. bd Pasteur 75015 Paris. 382 357 648 RCS Paris.

LES BOURSES EUROPÉENNES

DJ EUROSTOXX600 20/9 22h53

Table of DJ EUROSTOXX600 index values and percentage changes for various European countries and companies.



■ PENAUILLE POLYSERVICES SUSPENDU
La cotation du groupe de propriété et de services aéroports, suspendue jeudi 19 septembre, reprendra lundi 23. Jeudi, la société a saisi la Commission des opérations de Bourse (COB) à la suite de la chute du cours de son action. Le groupe, en quête d'un partenaire, avait dû renoncer à une augmentation de capital en avril. Il a assuré que des négociations sont en cours. Sur la semaine, le titre perd 53,34 %, à 4,89 euros.

■ SODEXHO SOUS SURVEILLANCE
L'agence de notation Standard and Poor's a placé sous surveillance négative les notes du groupe de restauration collective après l'aveu, jeudi, d'anomalies comptables dans ses activités au Royaume-Uni. Sodexo table, pour son exercice annuel, qui s'est achevé au 31 août, sur un bénéfice net de 180 à 190 millions d'euros, en retrait. En cinq jours, le titre recule de 31,72 %, à 19,80 euros.

■ ALSTOM ENQUÊTE
Le groupe spécialisé dans les transports et l'énergie a demandé à la COB d'ouvrir une enquête sur la chute de son titre, les 18 et 19 septembre, affecté par des interrogations sur le rythme des cessions d'actifs (à hauteur de 2,1 milliards d'euros d'ici à fin mars 2003, y compris une augmentation de capital), qui visent à alléger sa dette. En cinq jours, l'action recule de 23,57 %, à 4,93 euros.

■ LEGRIS STABLE
Le groupe français de robinetterie industrielle a réalisé au premier semestre un chiffre d'affaires de 207,7 millions d'euros, en retrait de 1,8 % par rapport à la même période en 2001 et un bénéfice de 5,1 millions d'euros (contre 103,7 millions). Le bénéfice au premier semestre 2001 comprenait une plus-value sur la cession de Potain de 91 millions d'euros. En cinq jours, l'action grapille de 0,43 %, à 18,61 euros.

■ AXA EN CHUTE
Le groupe d'assurances a réaffirmé, mercredi, qu'il n'avait pas besoin de procéder à une augmentation de capital. Axa juge en effet que sa structure financière reste saine et que les ratios de ses filiales d'assurances sont suffisants, en dépit de la baisse des marchés financiers. Le titre, comme l'ensemble du secteur, en chute libre depuis plusieurs semaines (-56 % depuis le 1er janvier), perd 19,05 % en cinq jours, à 10,20 euros.

Table listing companies like CARREFOUR, CASINO GUICHARD, CASTORAMA DUBOIS, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like FONDIARIA ASSICUR., FORTIS, FORTUM CORPORATION, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like INVESTOR B, IRISH LIFE & PERMINS, ISS, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like NATEXIS BQ POP., NATIONAL EXP GRP, NATIONAL GRID GRP, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like NOKIA OYJ, NORDEA, NORSE HYDRO, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like OCE NV, OLD MUTUAL, OLIVETTI, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like P&O PRINCESS CRUIS, PARGESA HOLDING, PARMALAT, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like B SKY B GROUP, B.P.C.INDUSTRIA, B.P.SONDRIO, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like H. LUNDBECK, HAGEMEYER NV, HAMMERSON, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like LAFARGE, LAGARDERE, LAND SECURITIES, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like P&O PRINCESS CRUIS, PARGESA HOLDING, PARMALAT, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like QIAGEN NV, RAC, RANDSTAD HOLDING N, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like REXAM, REXEL, RHODIA, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like RICHMONT UNITS A, RIETIER HOLDING AG, RIO TINTO, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like E.ON, EADS, EASYJET, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like HEIDELB. DRUCKMASCH, HEIDELBERGCEMENT, HEINEKEN HOLDING A, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like LONDON STOCK EXCH., LONMIN, LONZA GROUP N, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like MAN AG, MAN GROUP, MARKS & SPENCER CRP, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like MEGGITT, MERCK KGAA, METRO AG, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like MONTEDISON, MONTEDISON SPA, MONTEDISON SPA, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like MONTEDISON SPA, MONTEDISON SPA, MONTEDISON SPA, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like FERROVIAL, FIAT, FINAXA, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like IBERDROLA, ICI, IHC CALAND, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like IMI PLC, IMPERIAL TOBACCO, INDITEX, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like INDRASISTEMAS, INDUSTRIALVAER AB A, INFINEON TECHNO N, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like ING GROEP CVA, INSTRUMENTARIUM B, INTERBERG, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like INTERSERVE, INTESABCI, INTL POWER, etc., with their stock prices and changes.

Table listing companies like INTRACOM, INVENSYS PLC, etc., with their stock prices and changes.

Advertisement for Volkswagen TDI technology, featuring the text 'Technologie difficile à miter' and the Volkswagen logo.

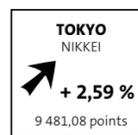
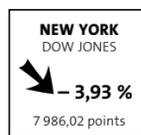
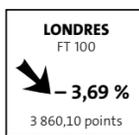
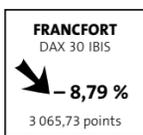
CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for Zone Euro: AT: Autriche - BE: Belgique - FR: Allemagne, etc.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

Table listing country codes for non-Zone Euro: CH: Suisse - DK: Danemark - GB: Grande-Bretagne, etc.

MARCHÉS

Nouvel accès
de panique des Bourses

Toujours volatiles, les places financières ont quelquefois cherché leur direction, cette semaine, mais la tendance est finalement restée très pessimiste en Europe comme aux Etats-Unis.

Après un lundi 16 septembre morose, les indices boursiers ont semblé opérer un revirement mardi matin, Paris et Francfort gagnant plus de 3 % à l'ouverture, après l'annonce de la décision américaine d'autoriser le retour des inspecteurs en désarmement de l'ONU. Pourtant, ce renversement de tendance n'a pas tenu jusqu'à la clôture du jour. La publication d'une baisse surprise de la production industrielle américaine au mois d'août a replongé les investisseurs dans leurs craintes d'un ralentissement beaucoup plus prononcé de la croissance mondiale. De plus, les opérateurs se montraient sceptiques sur l'apaisement des tensions

militaires internationales. Cette morosité s'est prolongée avec une série d'avertissements sur leurs résultats émis par des sociétés phares de la cote.

A Wall Street, les opérateurs ont notamment été douchés par les mauvaises nouvelles annoncées par Mc Donald's, JP Morgan Chase ou Oracle. L'indice Dow Jones a reculé en une semaine de 3,93 %, à 7 986,02 points. Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq a perdu 5,44 %, à 1 221,09 points.

LA SITUATION DES ASSUREURS

En Europe, les opérateurs ont fait preuve de nervosité devant la situation des assureurs, engagés dans de délicates opérations de recapitalisation pour compenser les pertes liées à la chute des marchés financiers et l'impact, sur leurs fonds propres, de la dévalorisation de leurs avoirs. Le Néerlandais Aegon a ainsi annoncé qu'il devait abaisser de près de 10 % le prix des

titres proposés à son augmentation de capital afin de réussir à collecter des fonds. Les suisses Zürich Financial Services et Swiss Life ont même dû consentir un rabais d'environ 50 % pour réussir leur placement. Cette grande braderie témoigne de l'extrême réticence du marché à apporter des fonds aux entreprises en général, et aux assureurs en particulier.

L'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières de la zone euro a enregistré sur la semaine une baisse de 8,80 %, pour terminer à 2 308,03 points.

A Paris, l'indice CAC 40 a fini dans le rouge tous les jours de la semaine. Chutant de 8,41 % en cinq séances, l'indice parisien a ainsi crevé le seuil psychologique des 3 000 points, à 2 890,82 points. Un climat de panique s'est emparé des opérateurs, sur fond de rumeurs de faillite d'assureurs. Le titre Axa a perdu 19,05 % sur la semaine, à 10,20 euros, bien que le groupe ait

démenti devoir procéder à une augmentation de capital. L'action Sodexo Alliance a plongé de plus de 30 %, jeudi, après avoir annoncé un abaissement de ses prévisions de résultats annuels et des « anomalies comptables » dans une filiale au Royaume-Uni.

Mais la semaine a été dominée par les vicissitudes du groupe d'équipement de télécommunications Alcatel, dont le titre a perdu 28,19 % sur la semaine, à 2,70 euros. Au début de la semaine, le marché a fait preuve d'une inquiétude redoublée sur la situation de l'entreprise, affectée par l'effondrement de la demande d'équipements de télécommunications. Certains analystes ont alors redouté la survenance d'une crise de trésorerie chez Alcatel. Des rumeurs de désengagement de Thalès, afin de se procurer des liquidités, ont alors circulé sur le marché. Mais l'acheteur potentiel, le groupe Dassault, les a démenties. Vendredi, Alcatel a

reconnu que ses ventes chuteraient de 10 % au deuxième trimestre et a annoncé un plan de restructuration prévoyant la suppression de 23 000 postes, ramenant le groupe à 60 000 salariés. En Bourse, l'action a d'abord plongé à 2,13 euros, vendredi matin, avant de réagir à cette restructuration par une hausse de 7,57 % en clôture. En chute de 85,94 % depuis le début de l'année, le titre Alcatel affiche toujours, cependant, la plus forte baisse des indices CAC 40 et Euro Stoxx 50.

TOKYO RÉSISTE

A Francfort, l'indice Dax a chuté de 8,79 % en cinq jours, à 3 065,73 points. A Londres, l'indice Footsie a terminé en baisse de 3,69 %, à 3 860,10 points.

A Tokyo, le marché a résisté à la tourmente des Bourses américaines et européennes. L'indice de référence Nikkei a progressé de 2,59 % en quatre jours, lundi étant férié, pour s'établir à 9 481,08 points. Le mar-

ché a favorablement réagi à l'annonce, par la Banque du Japon, d'un projet de rachat des portefeuilles boursiers des banques. « La Banque du Japon va probablement acquérir les portefeuilles boursiers (...) des treize plus grandes banques, y compris quelques banques régionales », a déclaré le gouverneur Masaru Hayami, lors d'une conférence de presse. La baisse des marchés et leur volatilité laissent planer un danger sur les fragiles bilans des établissements financiers, en dévalorisant leurs fonds propres. Les valeurs bancaires ont fortement rebondi, cette semaine, après l'annonce du soutien de la Banque du Japon. Les plus fortes hausses ont été enregistrées par les titres Mitsui Trust Holdings (+ 24,47 %), Mizuho Asset Trust (+ 18,87 %), Sumitomo Mitsui Banking (+ 16,88 %), Sumitomo Trust & Banking (+ 12,84 %) et UFJ Holdings (+ 12,25 %).

Adrien de Tricornot

La Banque du Japon trouble les marchés

En annonçant leur intention de racheter des actions aux banques, les autorités monétaires nippones ont fait chuter le yen face à l'euro et provoqué des tensions sur les taux longs

L'euro se porte bien. Il est parvenu à se maintenir face au dollar et à même progressé en fin de semaine, remontant vendredi 20 septembre jusqu'à 0,9876 dollar, contre 0,9610 mardi au plus bas de la semaine. Et face à un adversaire plus fragile comme le yen, l'euro paraît même en très grande forme, puisqu'il a retrouvé ses niveaux d'août 1999, à 121,18 yens.

En fait, la devise européenne n'a que peu de mérite : d'un côté, elle a profité de l'accroissement du risque de conflit entre les Etats-Unis et l'Irak qui fragilise un peu le billet vert et, de l'autre, du décrochage de la devise japonaise.

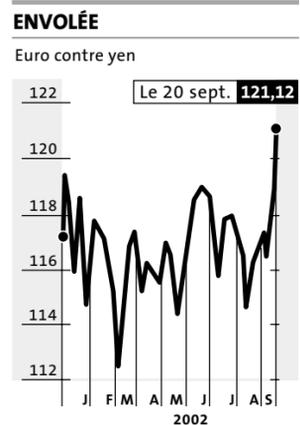
La Banque du Japon a fait trébucher le yen cette semaine en annonçant mercredi, à la surprise générale, qu'elle allait racheter une partie des participations boursières de certaines banques japonaises pour les préserver des turbulences des marchés. « Cette mesure n'est pas destinée à doper la cours des actions ni à augmenter les liquidités sur le marché », a précisé Masaru Hayami, gouverneur de la Banque du Japon.

Peu convaincus par ces explications, les analystes estiment au contraire qu'il s'agit d'une mesure de relance de la Bourse plus ou moins dictée par le gouvernement, qui cherche désespérément à stimuler les actions pour que les banques arrivent à boucler les comptes à la fin du semestre financier, le 30 septembre. « Cette décision, qui s'écarte de l'orthodoxie monétaire, souligne des craintes très vives concernant la santé du système financier », note Anne-Valérie Herme, économiste chez BNP Paribas dans une note de recherche. Ce plan vise à stabiliser le secteur bancaire en atténuant les craintes relatives à l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché boursier. En effet les banques devront alléger massivement leurs portefeuilles d'actions (entre 7 000 et 8 000 milliards

de yens) d'ici à la fin septembre 2004. La Banque du Japon soulève ainsi les banques d'une partie de la pression qui pèse sur elles, mais ne s'attaque pas directement aux problèmes sous-jacents, que sont le traitement des créances douteuses et les pressions déflationnistes. »

Dans son bulletin de conjoncture de septembre, publié jeudi, la Banque du Japon fait part de son inquiétude sur la situation du système financier. « Il y a de grandes incertitudes concernant les exportations ainsi que l'orientation de la Bourse américaine et des autres places financières », ont mis en garde les autorités monétaires. Dans ces circonstances, le récent affaiblissement des cours de Bourse au Japon et ses effets potentiellement négatifs sur le système financier et l'économie doivent être surveillés avec attention. » La Banque n'a pas modifié sa politique monétaire à l'issue de sa réunion mercredi.

Les agences de notation financière, qui avaient été très critiques à l'égard de la politique menée par le gouvernement nippon, ont d'iversemment apprécié les intentions de la Banque du Japon. L'américaine Moody's a estimé, jeudi, que le plan de rachat par la Banque du Japon de participations boursières des banques stabiliserait le secteur en lui donnant plus de temps pour éliminer ses mauvaises créances. « Même si le mécanisme ne résout pas les problèmes sous-jacents des banques, il leur accorde plus de temps pour affronter leur principale



L'euro a atteint ses plus hauts niveaux depuis 1999 face au yen après que la Banque du Japon eut décidé d'acheter des actions pour soutenir les banques. Source : Bloomberg

faiblesse, à savoir l'élimination de leurs énormes créances non performantes », a estimé Moody's. Fitch reste pour sa part très réservée sur l'efficacité de ces nouvelles mesures. « Ce programme n'aura pas d'effet sur les notes attribuées par Fitch aux banques japonaises, celles-ci prenant déjà en compte la probabilité d'un soutien de l'Etat, qui se manifeste à travers ce projet, a indiqué l'agence dans un communiqué diffusé jeudi. Quant à son efficacité, elle dépendra de sa mise en œuvre effective, de ses modalités et de la réaction des banques. Faute

NOUVELLE CHUTE DES TAUX LONGS AMÉRICAINS

La chute de la Bourse a accru la méfiance des investisseurs, qui ont transféré une plus grande partie de leurs capitaux des actions vers les obligations. Ils ont ainsi propulsé le cours des emprunts d'Etat vers des sommets et favorisé une forte détente des taux longs.

Aux Etats-Unis, ce mouvement a fait reculer les taux à dix ans jusqu'à 3,77 % jeudi 19 septembre, leur niveau le plus faible depuis 1962. Pour les analystes du courtier français Global Equities, « ce niveau historique des taux longs présente un risque majeur de krach sur le marché obligataire en cas de retournement de tendance, provoqué soit par une inversion des perspectives sur les marchés d'actions, soit par un retour de l'inflation ».

MARCHÉ DES CHANGES 20/9, 22h53

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,81057	0,98220	1,55480	0,67047
TOKYO (¥)	123,37000		121,17500	191,84680	82,98755
PARIS (€)	1,01815	0,82515		1,58290	0,68270
LONDRES (£)	0,64317	0,52125	0,63170		0,43125
ZURICH (FR. S.)	1,49150	1,20500	1,46620	2,31885	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4250	7,4337
COURONNE NORVÉGE	9,0265	9,0362
COURONNE SUÉDOISE	30,1219	30,3027
COURONNE TCHÈQUE	1,7969	1,7995
DOLLAR AUSTRALIEN	1,5447	1,5461
DOLLAR CANADIEN	7,6593	7,6635
DOLLAR HONGKONG	2,0869	2,0902
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	242,9319	243,5468
FORINT HONGROIS	32667,0000	32733,0000
LEU ROUMAIN	31,0870	31,1126

OR

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 22h53

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE.....	10450,00	0,00
OR FIN LINGOT.....	10570,00	-0,19
ONCE D'OR EN DOLLAR.....	322,30	0,02
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS.....	60,10	-1,48
PIÈCE 20 FR. SUISSE.....	60,20	-1,31
PIÈCE UNION LAT. 20.....	60,20	-1,31
PIÈCE 10 USS.....	215,00	0,00
PIÈCE 20 USS.....	380,00	-7,32
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS.....	389,00	-0,26

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 20/9				
	Taux	Taux	Taux	Taux
	12 mois	3 mois	10 ans	30 ans
FRANCE	3,29	3,30	4,45	4,88
ROYAUME-UNI	3,35	3,98	4,61	4,38
ITALIE	3,29	3,30	4,56	5,07
ALLEMAGNE	3,29	3,30	4,36	4,91
JAPON	0,05	0,06	1,26	1,89
ÉTATS-UNIS	1,75	1,80	3,84	4,84
SUISSE	0,75	0,73	2,71	3,34

MARCHÉS A TERME LE 20/9, 22h53

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	9/2	2968,50	2916,00	608465
EURO NOTIE.	12/2	92,52		
EURO ST. 50	9/2	2302,00	2375,00	976
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	112,35	111,93	716961
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,94	96,92	467675
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	7965,00	7940,00	29386
S. & POORS	12/2	846,50	841,80	563702

de résoudre sur la durée le problème des créances douteuses, il est aussi considéré comme un "palliatif à court terme" pour l'économie japonaise et n'aura donc pas d'implications sur la note souveraine du Japon. » L'agence de notation internationale Standard & Poor's a estimé que la mesure envisagée était « choquante », mais qu'elle n'aurait pas d'impact sur les notes des banques et sur celle du Japon.

BRUTAL RETOURNEMENT

Les remous sur les marchés obligataires et de change qui ont décollé de l'annonce de la Banque du Japon ont reflété le mécontentement des investisseurs, qui ne voient dans l'Archipel que la succession d'annonces de plan, sans avancée concrète pour sortir de la crise. Nombre d'observateurs notent d'ailleurs que le rachat d'actions par la Banque du Japon effectué directement dans les banques réduit l'intérêt de maintenir la présence du fonds qui avait été monté dans le même but à la demande de l'Etat, en février, le Shareholdings Purchase Corp.

Le marché obligataire qui s'appréciait depuis plusieurs séances s'est retourné brutalement en fin de semaine, entraînant mécaniquement les taux à long terme dans le sens inverse. Les taux à dix ans, qui avaient reculé jusqu'à 1,03 % le 12 septembre, leur plus faible niveau depuis 1998, sont brutalement revenus à 1,18 % vendredi. Et, pour la première fois, ce même jour, l'adjudication d'obligations par le Trésor n'a pas trouvé preneur dans son intégralité. L'Etat n'a réussi à placer que 75 % des titres auprès des banques participantes. Autre déception pour les marchés : le gouvernement, qui devait dévoiler de nouvelles mesures pour relancer l'économie et accélérer l'assainissement des banques, a repoussé cette annonce à octobre.

Cécile Prudhomme

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

Conforter l'indépendance du Monde

Vous êtes attaché à l'indépendance du Monde. Vous pouvez y concourir en rejoignant la Société des lecteurs (SDL). Elle contrôle 10,46 % du capital du journal. Les titres de la SDL sont inscrits sur le marché libre, code SICOVAM 3477. Ceux qui possèdent un portefeuille peuvent passer un ordre d'achat à leur banque. Les autres peuvent acheter une ou plusieurs actions en s'adressant au secrétariat de la SDL. Les actions ainsi acquises seront inscrites en « compte nominatif pur », formule qui n'entraîne pas de droit de garde pour l'actionnaire.

Cours de l'action le 20 septembre 2002 : 22 €

Société des lecteurs du « Monde », 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél. : 01-42-17-25-01. Courriel : sdi@lemonde.fr

MARCHÉS DES CAPITAUX

Toujours plus sélectif

Si quelques opérations ont été lancées, il est encore trop tôt pour parler de rentrée sur les marchés de nouvelles obligations, autrement appelés « marchés primaires ». D'autant que seules les plus belles entreprises y ont accès.

Que la période estivale ait été marquée par un calme absolu sur les marchés primaires, soit. Mais plus de six semaines d'affilée sans voir une seule entreprise solliciter le marché obligataire, cela use les plus patients des intervenants. Certes, quelques opérations, uniquement obligataires, sont venues les distraire depuis le début du mois de septembre, mais les courtiers risquent de devoir se contenter de regarder leurs écrans encore quelque temps.

Les investisseurs échaudés par la crise qui secoue toujours les

investisseurs prélabable des investisseurs afin de fixer le prix, et réservations pour deux à trois fois le montant prévu, histoire d'assurer la vente des obligations.

Dans ces conditions, les émissions sont rares mais elles ne peuvent connaître l'échec. Une exception peut-être à cette règle : EDF, dont la présence est pourtant rare sur le marché primaire. L'électricien français a en effet levé 300 millions d'euros à échéance 2016 quelques jours avant que l'intérêt pour sa structure financière se réveille, et notamment que les garanties données à l'italien Italeria soient connues. Mais, même dans ce cas, la hausse de la prime de risque a été limitée.

En 2002, le marché des émissions réalisées par des entreprises a chuté d'un tiers. Et ce ne sont

Plus de six semaines d'affilée sans voir
une seule entreprise solliciter
le marché obligataire, cela use
les plus patients des intervenants

actions n'ont en effet plus qu'une idée : investir dans les produits de la meilleure qualité possible, les emprunts d'Etat. Conséquence, ces derniers ne proposent plus que des rémunérations symboliques, de 3,80 % pour les titres de l'Etat américain arrivant à échéance dans dix ans, et d'à peine 4,40 % pour ceux de son homologue français.

Dans ces conditions, les entreprises qui ont besoin de lever des fonds n'ont d'autre choix que de faire preuve d'opportunisme. Ce fut le cas de Carrefour. Après avoir convoqué à Bruxelles toutes les banques possibles et réalisé un appel d'offres cet été, afin de réaliser un emprunt en euros, le distributeur s'est finalement retourné vers la livre sterling. Il n'est pas le seul à s'être précipité sur l'opportunité de la semaine. Glaxo y a levé 500 millions. Lafarge pourrait suivre, qui étudie encore les deux options, l'euro ou la livre sterling.

Certes, l'euro n'est plus totalement fermé, mais pour qu'une entreprise y ait accès il lui faut une notation correcte, voire excellente, comme Toyota, une des dernières entreprises au monde à être dotée d'un triple A et qui a pu se permettre d'emprunter 750 millions d'euros à cinq ans. Et les banques prenant en charge les placements des titres pren-

pas les opérations en capital qui ont relevé le niveau. De la même façon, il n'y a pas de nouvelles émissions d'obligations convertibles. Ce produit, très à la mode lorsque les marchés d'actions progressaient sans fin, permettait aux investisseurs obligataires de donner un peu de tonus à leurs performances. En échange d'une moindre rémunération initiale, ils pouvaient en effet bénéficier de la progression de l'action.

Désormais, ces titres ont d'ailleurs retrouvé un statut pur à revenu fixe. La possibilité de les convertir en actions n'a plus de valeur. C'est ainsi que la principale activité sur les convertibles consiste en arbitrages avec les obligations. Pour sortir de cette morne situation, les intervenants n'espèrent plus qu'un miracle macroéconomique. Car, du côté des entreprises, les nouveaux credos que sont la réduction des coûts, le désendettement et l'arrêt des investissements ne laissent guère l'espoir d'un réveil des marchés primaires. Même s'il faudra bien financer une partie au moins des stocks de dettes actuels. Pour patienter, les intervenants pourront tout de même s'occuper avec Hewlett-Packard, fermement décidé à solliciter le marché de l'euro.

Isabelle Grünenwald